Le Monde

Cahier « Initiatives-Métiers »
10 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15853 – 7 F – MARDI 16 JANVIER 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Jorge Sampaio président du Portugal

Le candidat socialiste Jorge Sampaio a remporté l'élection présidentielle portugaise, avec 53,83 % des voix, contre l'ancien premier ministre libéral Anibal Cavaco Silva. M. Sampaio succédera à Mario Soarès. p. 3
et notre portrait p. 12

■ Déficit budgétaire et jeux d'écritures

Alors que les contentieux sociaux se multiplient, le gouvernement a pris discrètement deux dispositions. La première consiste à repousser la date de prise en compte des impôts du 31 décembre au 5 janvier, ce qui pourrait dégager une marge de près de 20 milliards de francs. p. 7

■ La fusion Matra-Hachette contestée

Les actionnaires minoritaires du groupe dénoncent les conditions de la fusion des deux entreprises en 1992. La cour d'appel de Paris rendra un arrêt le 16 janvier. p. 15

■ Des mesures pour le monde associatif

Le gouvernement annonce que les associations caritatives pourront recevoir des subventions sur une période de trois ans au lieu d'un. p.10

■ Un entretien avec Patrick Weil



Ce professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, spécialiste de l'immigration en France, considère que *« la laïcité se doit d'intégrer la religion musulmane »*. p. 13

■ Modes de vie

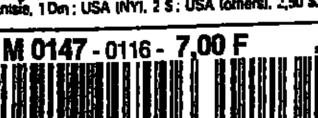
L'électroménager redécouvre la simplicité depuis que l'étalage de technologie ne fait plus vendre mais fuir. 89 % des clients recherchent des produits simples d'utilisation. p. 21

■ La musique de Manuel de Falla

Le plus grand compositeur espagnol du XXe siècle est mort, voilà cinquante ans, le 14 novembre 1946. Il n'a jamais cessé d'être servi par les plus grands interprètes. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0116 - 7,00 F



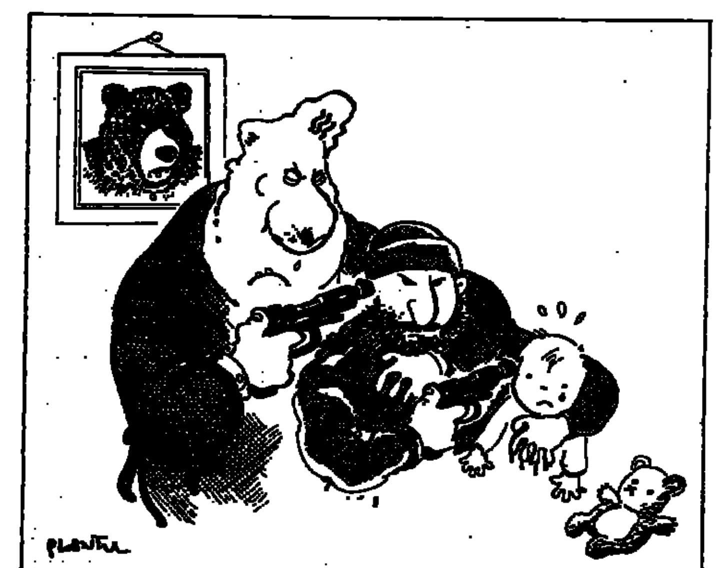


Moscou choisit la force contre le commando tchétchène

Au Daghestan, les troupes russes sont entrées dans Pervomaïskaïa

APRÈS SIX JOURS de négociations infructueuses, les forces russes ont donné l'assaut, lundi 15 janvier au matin, contre la petite ville de Pervomaïskaïa au Daghestan, où un commando tchétchène retenait en otage plus d'une centaine de personnes, dont des femmes et des enfants. Selon l'agence Itar-Tass, les unités spéciales du ministère de l'intérieur seraient déjà *« à l'ouvrage »* à l'intérieur du village. D'après des informations impossibles à confirmer, les combattants tchétchènes auraient exécuté certains otages dès dimanche après-midi, entraînant la décision du président russe de choisir la force. Lundi matin, le porte-parole de Boris Eltsine a déclaré que celui-ci avait fait *« tout son possible pour éviter »* l'assaut. Selon lui, *« les atermoiements n'auraient fait qu'aggraver la crise et mettre en danger la vie des otages »*.

Lire page 2



Un Francilien sur trois est prêt à circuler à vélo

Les grèves de décembre font réfléchir les élus

UNE ÉTUDE réalisée pour le compte du conseil régional d'Ile-de-France, rendue publique lundi 15 janvier, indique qu'un tiers des habitants de l'agglomération parisienne sont disposés à utiliser le vélo pour leurs transports quotidiens. En décembre 1995, pendant les journées de grève des transports en commun, la population de cyclistes s'était élevée à 380 000 personnes alors que l'on en compte habituellement pas plus de 140 000. Au total, 7 % des transports ont été assurés à vélo, dont 20 % pour les déplacements à l'intérieur de la capitale. Indiscutablement, le vélo bénéficie désormais d'un regain d'intérêt parmi les citadins.

Un large mouvement de retour à la bicyclette exige cependant un minimum d'investissements dans l'espace urbain (pistes cyclables, bornes anti-vol, etc.). Le conseil régional d'Ile-de-France se déclare disposé à y participer à condition que les municipalités effectuent le premier pas, en aménageant notamment des voies réservées aux vélos. En revanche, il considère que le covoiturage est du ressort des entreprises. Près de 30 % d'entre elles n'excluent pas d'encourager son développement auprès de leurs salariés. Le conseil régional estime également nécessaire d'encourager l'aménagement du temps de travail afin de mieux répartir les horaires et, par conséquent, le trafic automobile.

Confrontée elle aussi à des difficultés de circulation et un fort niveau de pollution, l'agglomération strasbourgeoise est celle qui a le plus fortement encouragé l'usage de la bicyclette. Grâce à l'installation de parcs gardés et d'un service de location, le vélo y assure environ 15 % des déplacements.

Lire page 8

Encombrements et « coups de volant » dans l'espace

ÇA DEVAIT arriver. Vendredi 12 janvier, la navette spatiale américaine *Endeavour* traquait tranquillement un satellite japonais pour permettre, le lendemain, à ses astronautes de le pêcher à l'aide du bras télémanipulateur du vaisseau. Tout était calme, rythmé par les *« Roger »* (« Bien compris ») et les *« Copy that »* (« Bien enregistré ») des dialogues. Tout allait bien jusqu'à ce « coup de volant » de dernière minute qui est venu perturber la mission.

Vers 8 h 38, heure française, *Endeavour* a dû esquiver subitement un vieux satellite de l'armée de l'air américaine qui traînait sur sa route, tous feux éteints... A gauche toute. Peut-être à droite toute. Qu'importe ! L'équipage a allumé les fusées d'appoint de la navette et, comme tout conducteur soucieux de sa sûreté, a changé de file.

A cette petite nuance près qu'il a fallu au commandant de bord respecter le « code de la route » spatial de la Nasa, qui prévoit qu'une navette doit toujours, sauf opération spéciale de récupération d'un satellite, d'une plateforme ou d'un astronaute, se tenir à une distance latérale d'au moins 1,8 kilomètre de tout objet ou débris et ne jamais être suivie ou précédée à moins de 5,5 kilomètres par la moindre épave.

L'espace est devenu de moins en moins sûr, et il n'aura pas fallu plus de quarante ans pour que la *« dernière frontière »* tant vantée par le président Kennedy devienne une décharge. Sans doute le mot est-il un peu fort.

Depuis le lancement du premier Spoutnik, en 1957, la banlieue de la Terre a vu passer pas moins de 4 500 engins spatiaux. La plupart se sont désintégrés dans l'atmosphère une fois leur mission achevée, parfois de manière spectaculaire, comme lors de la rentrée du laboratoire spatial américain Skylab ou de la chute du réacteur nucléaire de Cosmos 954 sur le Canada. D'autres, en revanche, sont restés en orbite, au point qu'aujourd'hui gravitent dans la banlieue terrestre des débris de toutes sortes.

Boulons ou morceaux de carcasse, il n'y a qu'à faire son choix. On recense pas moins de 7 000 débris de bonne taille autour de la Terre. L'essentiel de ces épaves est la conséquence des activités de la Russie, qui a laissé là 1 274 morceaux de satellites et 2 359 débris de corps de fusées, et de celles des Etats-Unis, qui ne sont pas en reste avec 617 morceaux de satellites et 2 676 débris de corps de fusée. Encore ces statistiques ne tiennent-elles compte que des objets les plus gros, que suivent, heure par heure, les services de l'armée américaine.

Walter Flury, de l'Agence spatiale européenne, estime que le danger de croiser des épaves sur la route des étoiles, *« bien que réel »*, est *« encore très marginal »*. *« Cependant,* ajoute-t-il, *personne ne peut affirmer que la navette spatiale américaine est à l'abri d'une collision avec un déchet qui pourrait l'endommager, voire la pulvériser. »* Pas très rassurant.

Surtout lorsque l'on sait que, sur les quarante missions réalisées par les navettes américaines avant mai 1991, plus de cinquante impacts, heureusement sans gravité, ont été relevés, et que, à trois reprises déjà, les commandants de bord d'*Atlantis* et de *Discovery* ont dû montrer qu'ils avaient un fameux coup de volant.

A quand des éboueurs de l'espace ou, à défaut, des systèmes qui remontent en orbite les satellites ou, au contraire, les précipitent à la demande dans les hautes couches de l'atmosphère pour éviter le pire ?

Jean-François Augereau

Une femme dans la peau de Richard II



FIONA SHAW

DEPUIS qu'on l'a découverte en France, en 1993, à la faveur de la création d'*Electre*, de Sophocle, par la Royal Shakespeare Company invitée de la Maison de la culture de Bobigny, on sait que l'Anglaise Fiona Shaw est une actrice exceptionnelle. Son engagement est d'une intensité, d'une générosité, d'une dangerosité même, qui lui permettent d'incarner les personnages les plus complexes du répertoire. Sa beauté lui donne rang de reine de la scène, sa sensualité lui autorise toutes les audaces, dont celle de jouer de la gémellité homme-femme, avec une impudence qui jamais n'oublie les lois tacites de l'élégance.

On peut le vérifier à Bobigny où elle est l'interprète du rôle-titre de *Richard II*, de William Shakespeare, avec la troupe du Royal National Theater, dans une mise en scène impitoyable de sa compatriote Deborah Warner. Sans renoncer en rien à sa présence de femme, elle campe ce jeune roi inapte aux fonctions suprêmes, ce jeune homme plein des violences et des contradictions d'un adolescent d'aujourd'hui, dont le portrait se reflète dans son double, presque son jumeau, le futur Henry IV qui le déposera. Une première dans le théâtre shakespearien qui s'interroge, ici, sur les capacités de la classe politique à gouverner les hommes et le monde.

Lire page 24

En Corse, la voie étroite du dialogue républicain

VÉRITÉ en deçà de la Méditerranée, erreur au-delà... *« On ne discute jamais avec des terroristes »*, déclarait Jacques Chirac le 5 septembre 1995, à propos des attentats islamistes sur le continent. En Corse, *« le devoir du gouvernement »* est *« d'écouter et d'être attentif à tout et tous »*, a déclaré vendredi 12 janvier son ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, avant d'engager le dialogue avec, entre autres interlocuteurs, la vitrine légale du FLNC-canal historique dont les clandestins venaient de s'offrir une parade militaire nocturne.

Pourtant, quand il s'agit, pour répondre aux préoccupations sécuritaires d'une opinion publique perméable à certaines thèses du Front national, de débusquer dans les banlieues tout individu suspect pouvant dissimuler un combattant d'Allah ; quand, afin de donner des gages à Madrid, la police française fait diligence pour arrêter des Bretons soupçonnés d'aider leurs « frères » basques ; quand il faut durcir le code pénal pour les étrangers et dresser un bilan flatteur de « Vigipirate », M. Debré n'hésite pas à employer les grands moyens. L'ancien juge s'est vite habitué, depuis huit mois qu'il a succédé à Charles Pasqua place Beauvau, à ses nouveaux habits et attributs de ministre de la police.

Ce qui se passe en Corse depuis un an, et la manière dont ce gouvernement, après bien d'autres, y développe sa conception de la loi et de l'ordre, n'en apparaît que plus singulier, tant la temporisation, l'incohérence, la mansuétude, le disputent en définitive à l'inefficacité, puisque la crise, à multiple facettes, ne fait qu'empirer. A tel point que beaucoup sur le continent et quelques-uns à Ajaccio et à Bastia, las de tant d'échecs économiques, de réformes incomprises et de sang inutilement versé, se demandent si le moment n'est pas venu de concéder à cette région de métropole un statut voisin de celui de la lointaine Nouvelle-Calédonie ou de laisser filer les choses jusqu'à l'indépendance, au mépris de l'Histoire, des combats, de la résistance, et surtout de l'attachement indéfectible de la très grande majorité des deux cent cinquante mille habitants à une République « indivisible », pour reprendre le terme de l'article 2 de la Constitution.

Unité ne signifie ni uniformité ni nivellement. Plus de dix ans après la décentralisation, tous les gouvernements, de gauche comme de droite, savent que la France est plurielle, ethniquement et géographiquement, et que la diversité de ses cultures constitue l'une de ses richesses.

François Grosrichard

Lire la suite page 14
et nos informations page 6

ATTAQUE Les troupes russes ont attaqué, lundi 15 janvier en début de matinée, le village de Pervomaïskaïa, au Daghestan, où un commando de combattants tchétchènes retient en otage une centaine de civils daghestanais et des policiers russes. Selon Moscou, les indépendantistes auraient, dès dimanche, commencé à exécuter certains otages, ce qui justifierait l'intervention armée. ● LE CHEF DU COMMANDO, Salman Radouev, âgé de vingt-huit ans, parent du président indépendantiste Djokhar Doudaev, ne fait pas l'unanimité dans la résistance tchétchène. On lui reproche notamment l'opération manquée sur Goudermes, la deuxième ville de Tchétchénie, en décembre 1995. ● CE NOUVEL ÉPISODE sanglant de la guerre en Tchétchénie pourrait fragiliser Boris Eltsine, au moment où il se prépare à briguer un second mandat présidentiel en juin.

Les forces russes ont donné l'assaut contre le commando de Pervomaïskaïa

Après six jours de négociations infructueuses avec les preneurs d'otages tchétchènes, Moscou a choisi la solution de force, risquant de provoquer un bain de sang

LES FORCES RUSSES, appuyées par l'artillerie et des hélicoptères de combat, se sont lancées, lundi 15 janvier au matin, à l'assaut du petit village de Pervomaïskaïa, au Daghestan, où sont retranchés cent cinquante indépendantistes Tchétchènes lourdement armés qui retiennent une centaine de personnes, dont des femmes et des enfants, capturées lors d'un raid contre l'hôpital de la ville de Kizliar (Daghestan) mardi 9 janvier.

Depuis Pervomaïaskaïa, des nuages de fumée étaient visibles et des tirs d'armes lourdes déchiraient l'air, ponctués d'explosions de missiles au rythme d'une déflagration par seconde, selon le correspondant de l'agence Reuter présent sur place. Le bilan de l'assaut n'était pas encore connu lundi en fin de matinée. Les informations, en provenance de Moscou, selon lesquelles le commando aurait commencé à exécuter des otages étaient aussi impossibles à confirmer.

Soldats russes et combattants tchétchènes en étaient à leur sixième jour de face-à-face dans ce village situé à la frontière de la République autonome du Daghestan et de la Tchétchénie.

Tout a commencé, mardi 9 janvier à l'aube, lorsque plusieurs centaines d'indépendantistes tchétchènes, conduits par Salman Radouev, un parent du président indépendantiste, Djokhar Doudaev, ont lancé un raid sur la ville de Kizliar, au Daghestan.

Deux mille personnes sont capturées par le commando indépendantiste qui, au fur et à mesure de l'évolution de la crise, en relâchera une grande partie. Le dernier bilan diffusé dimanche 14 janvier par les forces russes fait état de trente-cinq morts lors du raid contre la ville.

> Moscou a misé sur la tension et la fatigue grandissantes des hommes du commando

Mercredi 10 janvier, le commando et ses otages quittent Kizliar avec les otages pour tenter de gagner la Tchétchénie voisine mais restent bloqués à Pervomaïskaïa, les Russes ayant bombardé un pont sur la rivière Terek, pour empêcher leur passage. Les négociations entre le commando et les forces russes, auxquelles les autorités daghestanaises ont été associées, échouent. Les indépendantistes cherchent à regagner, avec les otages, une zone de Tchétchénie qu'ils contrôlent, tandis que les Russes refusent de laisser partir le convoi, posant comme préalable la libération des personnes détenues et le dépôt des armes.

Dimanche en fin d'après-midi, Moscou a donné une nuit de plus au commando tchétchène pour qu'il libère ses derniers captifs, entre 70 et 116 personnes selon les estimations, dont une trentaine de membres des forces spéciales du ministère de l'intérieur.

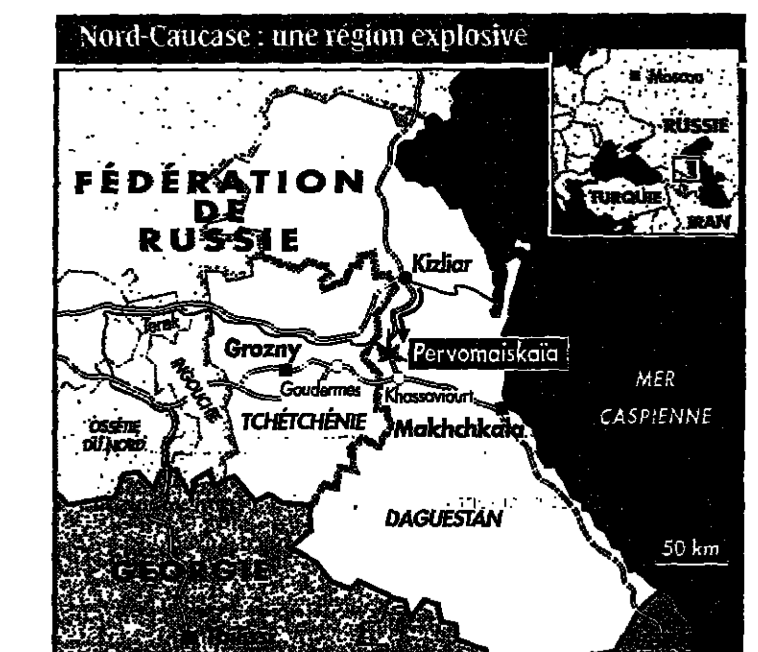
Le porte-parole du service de sécurité (FSB, ex-KGB), Alexandre Mikhaïlov, a déclaré lundi aux journalistes présents sur place que les Tchétchènes avaient rejeté ce nouvel ultimatum russe et commencé à exécuter des otages dès dimanche après-midi, sans que cette information ait pu être confirmée. Jeudi 11 janvier, la télévision publique russe avait rapporté une information selon laquelle six otages – des membres des forces spéciales – avaient été exécutés par le commando indépendantiste. Cette information avait été démentie un peu plus tard par M. Mikhaïlov.

Après quelques jours de tergiversations, Moscou s'est donc fixé une ligne de conduite dure en misant sur la tension et la fatigue grandissantes des hommes de Salman Radouev. A la tombée de la nuit, dimanche, ils ont tiré à différentes reprises des fusées éclairantes au-dessus de Pervomaïskaïa.

« *Tout tend à démontrer que les Tchétchènes, qui retiennent leurs otages depuis plusieurs jours, sont en train de craquer. Ils perdent leur sang-froid, et les initiatives les plus imprévisibles sont à craindre de leur part* », avait déclaré à l'agence Tass un responsable du ministère de l'intérieur. Le président Boris Eltsine avait promis de punir les preneurs d'otages, qualifiés de « *bandits* » par l'ensemble des autorités russes.

Une prise d'otages similaire s'était déroulée en juin 1995 à l'hôpital de Boudennovsk (sud de la Russie) et avait causé la mort de 150 personnes, dont la moitié avaient péri après un assaut désastreux des forces russes sur l'hôpital. Les « *combattants des montagnes* » avaient alors pu échapper aux forces russes et regagner sains et saufs la Tchétchénie. – *(AFP, Reuter.)*

Nord-Caucase : une région explosive



Salman Radouev, un chef contesté du camp tchétchène

MOSCOU
de notre correspondante

Salman Radouev, le chef du commando attaqué, lundi 15 janvier, par les forces russes dans le village de Pervomaïskaïa, était, il y a un mois encore, un membre obscur des détachements tchétchènes résistant depuis treize mois à l'invasion armée de leur pays.



PORTRAIT

Sa qualité d'époux d'une nièce du général Djohar Doudaev, le président des indépendantistes, ne lui avait donné aucune célébrité particulière. Celle-ci lui vint cependant, lors de l'opération de Goudermès : le 14 décembre 1995, alors que le Kremlin annonçait la tenue d'élections en Tchétchénie, il a dirigé le commando qui reprit possession de la seconde ville de Tchétchénie, montrant que le pays était toujours en guerre et qu'aucun scrutin démocratique ne pouvait s'y dérouler. L'opération fut sanglante : alors que le chef d'état-major des forces tchétchènes, Aslan Maskhadov, avait prévu que le commando se retirerait de cette ville dès la fin du scrutin qui devait se dérouler durant quatre jours, les forces russes encerclant Goudermès ont bombardé la ville durant près de deux semaines. Quelque 200 à 300 civils y auraient péri, de même qu'une centaine de soldats russes, mais Salman Radouev et ses hommes se sont sortis de l'étau russe.

Ce fut pour lancer, deux semaines plus tard, l'opération de Kizlar – la prise d'otages dans cette petite ville du Daghestan voisin, qui se voulait sans doute une réédition de celle de Boudennovsk, en Russie, par laquelle les Tchétchènes avaient imposé, en juin 1995, l'ouverture d'éphémères négociations avec le Kremlin.

La presse russe avait supputé que le parent du président Doudaev était « jaloux » de l'immense popularité qu'avait alors acquise dans le Caucase Chamil Bassaev, le chef du commando de Boudennovsk. Mais les titres de gloire de ce dernier semblent hors de portée de Salman Radouev, même s'il affiche la même barbe et se ceint le front du même bandeau vert portant le nom d'Allah. Agé de vingt-huit ans, il a commencé sa vie comme chef des Komsomols (jeunesses communistes) de Goudermès et devint, lors de l'indépendance proclamée en Tchétchénie, un responsable de l'administration de cette ville. Selon des informations de source proche du commandement militaire tchétchène, le général Aslan Maskhadov ne nourrissait guère d'estime envers le neveu par alliance de Djohar Doudaev, et c'est ce dernier qui aurait imposé Salman Radouev pour conduire l'opération de Goudermès.

Quant à la prise d'otages de Kizlar, qui menace de compliquer encore les relations pas toujours simples entre Tchétchènes et Daghestanais, Aslan Maskhadov l'aurait tout simplement condamnée : « *Un tribunal militaire attend Salman Radouev pour le juger dans le respect de la charia* [la loi islamique] », aurait-il déclaré samedi à l'agence Itar-Tass.

S. Sh.

Le front du Caucase vient bouleverser les plans de Boris Eltsine

MOSCOU
de notre correspondant

Boris Eltsine avait tout prévu ou presque, sauf les derniers événements de Tchétchénie.

Candidat naturel, mais pas encore tout à fait déclaré, à sa succession dans cinq mois, le président russe avait un bel ordre de bataille. Pour la présidentielle du 16 juin, il avait une bonne raison de se représenter en même temps qu'un thème de campagne : « *sauver la démocratie, les réformes* » et la stabilité du pays face à la « *menace rouge* » après le succès relatif des communistes aux législatives (22 % des voix). Sans changer de cap, le maître du Kremlin avait ainsi ravalé, « *rééquilibré* » sa politique étrangère, jugée par l'opposition et par une partie de l'opinion trop pro-occidentale. Il s'est débarrassé, en douceur, d'Andreï Kozyrev et a nommé à sa place Evgueni Primakov, le chef des services de renseignement extérieurs.

Sans autocritique, le président avait même trouvé le responsable des difficultés économiques (qui d'ailleurs, c'est promis, appartiennent au « *passé* ») : « *des saboteurs* », comme l'aurait dit Joseph Staline, qui allaient être « *punis* ». Le chef de l'Etat russe avait aussi presque trouvé les moyens de financer quelques douceurs préélectorales pour amadouer une population appauvrie et mécontente. La Russie devrait ainsi recevoir plus de 1 milliard de dollars du Fonds monétaire international (les deux dernières tranches d'un crédit stand-by de 6 milliards de dollars) d'ici à la fin janvier, et non plus en mars. Elle devrait encore obtenir du FMI près de 5 milliards de dollars supplémentaires pour 1996. De plus, pour emplir ses coffres, le gouvernement prévoit, dans les toutes prochaines semaines, d'ouvrir aux étrangers le marché de ses très rentables bons du Trésor. Il espère récupérer ainsi près de 5 milliards de dollars en six mois.

En ajoutant les sommes qui pourront être ramassées début 1996 grâce à la seconde phase de la privatisation (vente aux enchères des parts de l'Etat), les caisses de l'Etat pourraient ainsi être suffisamment pleines pour calmer, momentanément du moins, le mécontentement social, qui profite aux opposants, communistes et nationalistes. Ces fonds sont nécessaires car le gouvernement ne peut se permettre, au dernier moment, de se défausser de sa meilleure carte : la sacro-sainte stabilisation. Il cherche donc les moyens de faire du social sans faire repartir une inflation au plus bas depuis le début des réformes (3,2 % en décembre 1995), sans affaiblir un rouble presque stabilisé.

Les préoccupations des Russes

Les trois premières préoccupations des Russes sont la hausse des prix (43 %), l'augmentation de la criminalité (35 %) et la guerre en Tchétchénie (33 %), selon un sondage du Centre russe pour l'opinion publique. Les 1 600 personnes sondées pouvaient donner des réponses multiples. 31 % des Russes sont préoccupés par les retards dans les paiements de salaires et 26 % par le chômage. 20 % mentionnent l'augmentation des différences sociales, 19 % l'impuissance de l'Etat. La dégradation du système de santé arrive en dixième place, suivie de la pollution, de la crise morale, des tensions ethniques et de la menace d'une dictature militaire (10 %).

EN « BONNE SANTÉ »

Sur le plan politique, les choses ne se présentaient pas trop mal non plus. Le parti du dangereux général Alexandre Lebed a fait 4 % aux législatives. Le candidat communiste Guennadi Ziouganov et son challenger nationaliste Vladimir Jirinovski ont, eux, un profil idéal de repoussoir pour un second tour. Et peut-être afin d'écarter le maire de Moscou, Iouri Loujkov, un rival pouvant prendre sa place de champion du camp « démocrate », le président russe a récemment fixé au 16 juin, jour de l'élection présidentielle, les élections municipales à Moscou.

Tout semblait moins mal parti pour Boris Eltsine, de nouveau officiellement en bonne santé et qui n'a pas l'air, en effet, trop marqué par ses deux attaques cardiaques en quatre mois. Pour parachever la belle ordonnance de bataille, le Kremlin semblait même préparer un remaniement ministériel, connu sur le nom de code de « *questions de cadres* » lors des discussions entre Boris Eltsine et son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

Pour l'instant, Boris Eltsine a procédé par touches discrètes. Les changements dans les ministères sont principalement dus à des « *raisons techniques* », vraies ou fausses. De fait, les membres du gouvernement élus dans la nouvelle Douma doivent choisir entre leur portefeuille et leur siège de député à la Chambre basse du Parlement russe. Ainsi le président russe a accepté la démission de Sergueï Belaïev, chef d'un comité des biens de l'Etat notamment en charge des privatisations. M. Belaïev devrait diriger le groupe parlementaire de Notre Maison la Russie, le parti du premier ministre Viktor Tchernomyrdine. A part Andreï Kozyrev, deux autres ministres ont aussi démissionné, préférant leur siège pour quatre ans à la Douma plutôt qu'un portefeuille dans un gouvernement à l'avenir incertain, aujourd'hui comme après la présidentielle.

Boris Eltsine a, en revanche, limogé le ministre de l'agriculture, Alexandre Nazartchouk, sans doute jugé responsable de la récolte catastrophique (la pire depuis 1963), qui devrait obliger la Russie à importer jusqu'à 400 000 tonnes de blé. Le ministre des transports a aussi « présenté sa démission », peut-être à cause de la multiplication des catastrophes aériennes russes, de l'Extrême-Orient au Zaïre.



« RASPOUTINE »

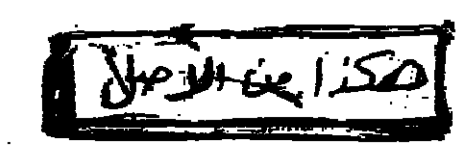
Cependant, la démission annoncée, samedi, du chef de l'administration présidentielle, Sergueï Filatov (à qui Boris Eltsine a « *proposé un autre poste* » au Kremlin), laisse pour l'instant perplexe. M. Filatov est considéré comme un « réformiste » et surtout comme un adversaire du « Raspoutine » de la Russie eltsinienne, le chef de la sécurité présidentielle, le général Alexandre Korjakov (lequel avait déjà supprimé sa datcha à M. Filatov). Lundi matin, le Kremlin a annoncé le nom de son successeur : Nikolaï Egorov, ancien ministre des nationalités, qui passe pour avoir été, à ce poste, le responsable du massacre perpétré lors de la prise d'otages de Boudennosvk.

Que Boris Eltsine ait ou non l'intention de se livrer à un remaniement ministériel d'ampleur (le départ du ministre de l'économie a été évoqué) ainsi qu'à des changements au Kremlin, il semble qu'il n'en ait pas vraiment eu le temps. C'est que tout semblait prévu, sauf cela : une nouvelle et gigantesque prise d'otages par les séparatistes tchétchènes, la seconde en sept mois.

Le chef de l'Etat russe y joue sans doute, pour une bonne part, ses chances de réélection. Humilié par la réédition du raid mené par les Tchétchènes en juin à Boudennovsk, le président avait, cette fois, promis de « *punir les bandits* » (faute de quoi il serait vu comme un homme faible) sans massacrer les otages (sinon, il serait responsable d'un nouveau bain de sang). Mais, même s'il sortait de cette crise à son avantage, c'est-à-dire en « punissant » les preneurs d'otages sans trop de dégâts chez les civils, le président russe risquerait de ne pas être au bout de ses peines. A moins de relancer, comme l'y invitent les partis démocratiques, les négociations avec les séparatistes tchétchènes.

Jean-Baptiste Naudet

■ **Mikhaïl Gorbatchev a déclaré**, dimanche 14 janvier, qu'il envisageait « *de plus en plus* » de présenter sa candidature à l'élection présidentielle de juin en Russie. Au cours d'une intervention sur TF 1, à l'émission « *7 sur 7* », il a dit : « *C'est une question que j'examine tout le temps. J'y pense tout le temps et je m'approche de plus en plus d'une décision positive.* » – *(AFP.)*



Jorge Sampaio succède à Mario Soares comme président de la République portugaise

Le candidat socialiste a battu très nettement l'ancien premier ministre Anibal Cavaco Silva

Le candidat socialiste Jorge Sampaio a remporté, dimanche 14 janvier, l'élection présidentielle portugaise avec 53,83 % des voix contre 46,17 % à l'ancien premier ministre libéral, Anibal Cavaco Silva, selon les résultats officiels provisoires publiés dimanche soir à Lisbonne. Jorge Sampaio succèdera officiellement, le 8 mars, à Mario Soares, hôte du palais de Belem depuis 1986.

« *O Cenourinha* » (« le petit Poil de carotte », comme le surnomment affectueusement certains de ses compatriotes), va donc succéder officiellement, le 8 mars, à « Don Mario » au palais de Belem. Cette victoire est d'abord une consécration pour Mario Soares. Alors qu'il quitte le pouvoir – la Constitution interdisant trois mandats successifs –, celui qui créa, dans la clandestinité, le Parti socialiste en 1968 réalise un dernier grand chelem. Le Portugal aura désormais un premier ministre, un président de l'Assemblée nationale et un président de la République socialistes. Sans parler du maire de Lisbonne, qui n'est autre que Juan Soares, le fils de Mario, qui a succédé à Jorge Sampaio lorsque celui-ci a décidé de se lancer dans la course présidentielle.

Leur appartenance politique mise à part, Mario Soares et Jorge Sampaio sont bien différents. « *Un peu comme Mitterrand et Rocard* », ironise un journaliste portugais. « *Encore que, physiquement, ce serait plutôt à Jospin que me ferait penser Sampaio* », précise ce spécialiste de la politique hexagonale. C'est vrai qu'avec ses cheveux roux-gris en bataille, ses yeux proéminents et ses grosses lunettes, le nouveau président a quelques traits communs avec le premier secrétaire du PS français. Avec Michel Rocard, il partage un passé « autogestionnaire », une appartenance au Parti socialiste relativement récente, qui l'a toujours rendu suspect à certains caciques du parti, et, surtout, le goût immodéré de la discussion, de la construction intellectuelle. « *Il pense tout en parlant et parle tout en pensant* », explique un de ses amis, qui raconte : « *En 1962, Sampaio était un des principaux animateurs du mouvement étudiant et, à ce titre, organisa les grèves d'opposition à la dictature de Salazar. Mais on le voyait rarement sur le terrain, il préférait organiser, rédiger les tracts, synthétiser les motions. Pendant que nous commencions à former des cortèges pour manifester, lui en était toujours à peser le pour et le contre.* » Jorge Sampaio a alors vingt-trois ans et ne quittera plus jamais la politique.

Fils d'un professeur de médecine, il est remarqué, lorsqu'il commence sa carrière d'avocat, par Mario Soares qui l'embauche pour l'aider à défendre les opposants pourchassés par Salazar. Notamment les communistes, dont il sera toujours plus proche que Soares. Il est membre du Groupe d'intervention socialiste, un petit mouvement d'extrême gauche, et lorsqu'éclate la révolution aux œillets il flirte avec les militaires et se prononce, dans un article qu'on lui reproche encore aujourd'hui, pour une « *synthèse* » entre « *pouvoir populaire* » et démocratie parlementaire. A l'élection présidentielle de 1981, il vote ainsi pour Otelo de Carvalho, un des capitaines légendaires de la révolution d'avril et porte-parole le plus charismatique, mais aussi le plus extrémiste, de la révolution.

Il faudra attendre 1978 pour qu'il adhère au Parti socialiste, dont il sera plusieurs fois député et dont il assurera le secrétariat général en 1989. Pour une année seulement.

UN BILAN MITIGÉ A LISBONNE

En 1990 il brigue la mairie de Lisbonne, qu'il parvient à conquérir, grâce notamment à l'appui de ses anciens amis communistes. Contrepartie de ce soutien : les communistes sont associés au pouvoir dans la capitale. Le bilan de son mandat est mitigé. S'il n'a pas résolu le problème de la circulation, il a lancé un programme ambitieux de relogement des habitants des bidonvilles qui cernaient la ville. « *Pour la première fois*, déclare-t-il (*Le Monde* du 13 décembre 1993), *l'homme de gauche et le théoricien que je suis a pu mettre en pratique ses idées.* »

En septembre 1995, il laisse les clefs de la mairie à Juan Soares et se lance dans la campagne présidentielle. Son style, un peu *british*, loin de la rondeur de Mario Soares mais aussi de la rigidité de son adversaire de droite, Anibal Cavaco Silva, n'est pas un handicap dans ce pays tourné vers le grand large et toujours fasciné par les Anglo-Saxons. Si, au cours de la campagne électorale, il a répondu coup par coup aux attaques de Cavaco Silva, il a d'abord réussi à profiter des fautes de son adversaire. Et surtout de l'agressivité et de l'insistance du candidat de droite à rappeler le passé « *gauchiste* » de Sampaio. « *Je suis plus fier d'avoir été arrêté par la police politique de Salazar pour mes activités gauchistes que d'avoir été, pendant les années de dictature, professeur dans une université américaine* », répondit le nouveau président, faisant allusion au long séjour aux Etats-Unis d'Anibal Cavaco Silva durant la dictature.

Après dix années de pouvoir presque absolu – ne parlait-on pas de « cavacisme » ? –, le dirigeant du Parti social-démocrate (centre-droit), déjà battu aux élections d'octobre 1995, semble victime tout à la fois de cette trop longue période passée aux affaires et de son style, jugé trop cassant et autoritaire. Alors que tout ce que le Portugal comptait d'artistes, d'intellectuels, voire de sportifs, soutenait le candidat Sampaio, Anibal Cavaco Silva dut se contenter, pour l'essentiel, de l'appui du footballeur Mario Eusébio et de la chanteuse Amalia Roriguez, deux « stars » certes, mais dont la lumière a passablement pâli. M. Cavaco Silva pourra donc se consoler en écoutant les accents nostalgiques du fado d'« Amalia », et les Portugais, gens sages, se dire que les programmes des deux candidats étaient, sur le fond, si parfaitement similaires que cette élection ne changera pratiquement rien à leur vie quotidienne.

José-Alain Fralon

« Raisonnablement optimiste » sur la monnaie unique

Le Portugal sera-t-il en mesure de participer à la monnaie unique européenne ? A la question qui lui est posée, Jorge Sampaio répond dans un entretien publié, lundi 15 janvier, dans le journal *Les Echos* que *« le Portugal doit faire tous les efforts nécessaires pour y parvenir »* et qu'il est *« raisonnablement optimiste »* à ce sujet. Mais, ajoute le nouveau président de la République, *« il faudrait qu'une partie significative du coût social engendré par le processus de convergence soit assurée par Bruxelles ».*

Et si le Portugal ne parvenait pas à être au rendez-vous de 1999 ? *« Après tous les sacrifices déjà consentis par la population et ceux qui lui seront encore réclamés »*, cela ne manquerait pas d'*« avoir des conséquences très négatives sur le niveau d'enthousiasme ou d'adhésion nationale à la construction européenne ».*

La coalition du chancelier Kohl se divise sur la relance de l'économie

Les libéraux menacent de ne pas voter le budget

BONN
de notre correspondant

Avec la multiplication des mauvaises nouvelles concernant l'état de santé de l'économie allemande, de nouveaux doutes s'expriment sur l'introduction dans les délais prévus de la monnaie unique européenne. Dans un entretien au *Spiegel* paru lundi 15 janvier, Ottmar Issing, membre du directoire de la Bundesbank, se demande « *si les Etats* [de l'Union] *parviendront à mettre sur les rails en si peu de temps ce grand projet dans des conditions telles que la future politique monétaire européenne puisse démarrer dans de bonnes conditions avec la monnaie commune* ». Cette prise de position relativement sceptique, exprimée par un des plus hauts dirigeants de la Bundesbank, est une première. Moins exceptionnelles, les prises de position, également ce week-end, de deux importants dirigeants régionaux en faveur d'un report de la monnaie unique. Gerhard Schröder, ministre-président SPD de Basse-Saxe, ainsi qu'Edmund Stoiber, ministre-président CSU de Bavière, se sont prononcés chacun pour un délai supplémentaire, en estimant que le cercle des pays qualifiés pour la monnaie unique ne serait pas assez large en 1999.

L'IMPOT DE SOLIDARITÉ

Ce regain du scepticisme envers l'Euro a entraîné de nouvelles professions de foi du chancelier Kohl et de son ministre des finances, Theo Waigel, en faveur d'un respect du calendrier de Maastricht. Il n'empêche que le ralentissement de l'activité économique met à rude épreuve la solidité de la coalition au pouvoir à Bonn. Les partis de l'alliance au pouvoir (CDU, CSU et FDP) s'accusent mutuellement d'immobilisme et rivalisent d'imagination sur les moyens de relancer l'activité économique et l'emploi.

Plusieurs députés du FDP, le petit partenaire libéral de la coalition, menacent de ne pas voter le budget 1997 si rien n'est fait pour diminuer, dès l'an prochain, l'« impôt de solidarité » de 7,5 % qui avait été mis en place pour financer le poids de la reconstruction à l'Est. Dénoncée en termes très vifs par le chancelier Kohl il y a quelques jours, cette stratégie des Libéraux vise clairement à faire passer le FDP pour le parti de la baisse des impôts.

La CDU, récemment accusée de « *social-démocratisation* » rampante par le secrétaire général du FDP, n'a pourtant pas l'intention d'apparaître comme le parti d'un alourdissement de la fiscalité. Les dirigeants chrétiens-démocrates rappellent que la possibilité de commencer à baisser l'« impôt de solidarité » sera étudiée chaque année en fonction de la conjoncture, ajoutant que cela ne sera sans doute pas avant la fin du siècle et que le FDP est tenu au respect de cette discipline.

Au même moment, la CDU adopte un « *plan d'action* » afin de relancer l'économie. Le parti du chancelier Kohl a annoncé qu'il allait exonérer d'impôts pendant deux à trois ans les entreprises nouvellement créées, et que d'autres mesures d'urgence, y compris « *impopulaires* », seraient prises pour faire baisser le coût du travail et réduire les subventions en Allemagne.

L'opposition du SPD a compris le parti qu'elle pouvait tirer de ce conflit au sein du pouvoir, et répand une rumeur selon laquelle quelques députés du FDP seraient prêts à rejoindre les bancs du parti social-démocrate au Bundestag. L'éventualité d'une rupture semble prise très au sérieux par les dirigeants de Bonn. Le ministre des finances Theo Waigel évoque « *la fin immédiate de la coalition* » au cas où des députés libéraux ne voteraient pas le budget. Alors que l'alliance au pouvoir ne dispose que d'une majorité de dix sièges au Bundestag, il suffirait d'une poignée d'élus récalcitrants pour provoquer une grave crise politique.

Lucas Delattre

Lire aussi notre éditorial page 14

Au moins 75 000 manifestants en mémoire de Rosa Luxemburg

Venues de toute l'Allemagne, 75 000 personnes selon la police et 100 000 selon les organisateurs, ont défilé, dimanche 14 janvier, dans le cimetière Friedrichsfelde de Berlin devant les sépultures de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, deux figures emblématiques de la révolte spartakiste tuées dans la répression du mouvement en 1919. Organisée comme chaque année depuis la chute du mur de Berlin par le PDS, Parti communiste rénové, qui en a fait l'occasion de rassembler des nostalgiques du régime communiste de RDA, la manifestation a fourni le prétexte à des discours contre les atteintes aux avantages sociaux et pour une lutte accrue contre le chômage. A l'issue du défilé, des heurts violents se sont déroulés entre manifestants et forces de l'ordre. Au moins 21 policiers ont été blessés et 14 personnes interpellées dans des affrontements imputés par la police à des extrémistes de gauche. Ces derniers pourraient avoir une quinzaine de blessés. – *(AFP.)*

Bill Clinton réconforte les GI et s'inquiète de l'avenir de la Fédération croato-musulmane

TUZLA
de notre envoyé spécial

Bill Clinton a tenté, lors de sa visite à Tuzla samedi 13 janvier, de convaincre les GI et le peuple américain de l'intérêt de la mission de l'OTAN dans les Balkans. « *Vous écrivez l'Histoire* », a-t-il clamé devant un parterre de huit cents soldats américains, réunis dans l'enceinte de l'aéroport de Tuzla-Dubrave. Vêtu d'un blouson d'aviateur, le président des Etats-Unis a parcouru la base militaire de l'IFOR, qui sert de quartier général à la division américaine, sans jamais en franchir les portes. Bill Clinton n'aura donc vu ni Sarajevo ni Tuzla, et le président bosniaque Alija Izetbegovic a dû accepter une brève rencontre à l'intérieur du camp retranché américain.

« *Pas à pas, vous écrivez l'Histoire. N'oubliez jamais cela. (...) Vous êtes venus en mission de paix, une mission de héros. Nous vous remercions de défendre les valeurs de notre nation. (...) Nous vous remercions d'être ici les combattants de la paix* », a déclaré M. Clinton. Derrière le président américain, le décor avait été soigneusement préparé : un hélicoptère de combat, un tank et un radar antiaérien apparaissaient dans le champ des caméras de télévision.

Après son discours, Bill Clinton a brandi un paquet, appelant le colonel Neal Patton à rejoindre la tribune. « *La femme du colonel Patton m'a dit : Vous envoyez mon mari à Tuzla. J'attends donc de vous, monsieur le Président, que vous remettiez personnellement ce cadeau d'anniversaire* », a expliqué M. Clinton. Le geste a été applaudi. Bill Clinton s'est ensuite promené parmi les « *combattants de la paix* », peu enthousiastes à l'idée de séjourner un an en Bosnie, mais finalement enchantés de cette visite présidentielle hautement médiatique.

Le voyage du président était essentiellement destiné à rassurer l'opinion publique américaine soucieuse du sort des *boys*, et sceptique quant à la politique de la Maison Blanche dans les Balkans. « *Les Etats-Unis ont un fort intérêt à voir s'instaurer la paix*, a affirmé le président américain. *La stabilité de l'Europe, si cruciale pour notre propre stabilité, a été menacée, et nous voulons tous un monde meilleur pour nos enfants.* » Ajoutant qu'il était « *fier* » du travail déjà accompli par le contingent américain, M. Clinton a souligné l'importance d'un succès de l'IFOR pour les Etats-Unis.

Les GI étaient contents, oubliant presque leurs réticences des jours précédents. Certains critiquaient encore le caractère électoraliste de la visite du président, et d'autres sa supposée dérobade à l'époque de la guerre du Vietnam. « *Tout de même, serrer la main d'un président m'a troublé*, confiait un soldat. *Il a eu l'air de comprendre notre amertume, il m'a donné l'impression qu'il se souciait de la vie de ses hommes, paumés dans cette région boueuse. Je voterai peut-être pour lui à la fin de l'année, mais à une seule condition : qu'il ait signé d'ici là notre ordre de retour aux Etats-Unis.* »

Bill Clinton, après avoir visité des positions tenues par les troupes américaines autour de la base, s'est entretenu avec Alija Izetbegovic. Ils ont longuement évoqué l'avenir de la Fédération croato-bosniaque, mis en péril par une multitude d'incidents depuis une semaine, particulièrement dans la région de Mostar (Sud-Ouest). M. Izetbegovic, qui savait que le président américain se rendrait le même jour en Croatie, a insisté sur le rôle que le président Franjo Tudjman doit avoir dans la mise au pas des extrémistes croates de Mostar, principaux adversaires d'une alliance avec les autorités de Sarajevo.

M. Clinton a regretté d'avoir dû annuler la visite qu'il avait initialement prévue à Sarajevo. « *Il y a eu récemment des incidents, et je ne voulais pas aggraver la situation* », a-t-il dit. La semaine dernière, une roquette avait été tirée par les soldats serbes contre le tramway de Sarajevo, faisant un mort et dix-neuf blessés. D'autre part, plusieurs maisons ont été brûlées dans les quartiers actuellement sous contrôle serbe, qui doivent revenir sous l'autorité bosniaque à la fin du mois de mars. De source bosniaque, on indiquait que la police serbe de Pale aurait organisé ces différents incidents afin de provoquer l'annulation de la visite du président américain.

Bill Clinton a tenté de charmer l'Amérique, alors qu'aura lieu bientôt le lancement officiel de la campagne pour l'élection présidentielle. Il reviendra sans aucun doute en Bosnie-Herzégovine, afin de poser le pied dans Sarajevo « réunifiée » et revoir les GI, qui seront 20 000 lorsque le déploiement de l'IFOR sera achevé. Jusqu'à présent, l'application des accords de Dayton est un succès, mais la période la plus difficile reste à venir. Ce sera dans deux mois, lorsque la ligne de partage du pays devra être dessinée, à une époque où l'arrivée du printemps favorise une reprise des combats.

Rémy Ourdan

Double médiation pour Mostar

Le président Bill Clinton a annoncé, samedi, la nomination d'une personnalité américaine pour arbitrer les conflits entre Croates et Musulmans à Mostar. Il s'agit de Robert Owen, qui avait conçu les aspects juridiques de la Fédération croato-musulmane, créée en mars 1994. Par ailleurs, les Allemands ont dépêché, dimanche, leur ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, en compagnie de ses deux homologues croate et bosniaque, MM. Granic et Sacirbey, dans la ville. M. Kinkel a appelé les Croates à accepter l'unification de Mostar et a rappelé que Zagreb avait proposé, à la demande du maire de la partie musulmane de la ville, d'envoyer des policiers de Croatie placés sous commandement international pour tempérer les ardeurs de la police et des milices croates locales. M. Kinkel a confirmé les pouvoirs de Hans Koschnik, représentant de l'Union européenne, qui, en principe, administre la ville depuis juillet 1994.

La capitale du Burundi est quasiment assiégée et le pays glisse encore plus vers la guerre civile

Bujumbura est privée d'électricité depuis six semaines

La capitale burundaise, vidée de sa population hutue par l'armée, dominée par les Tutsis, est pratiquement assiégée. Les rebelles hutus qui peuplent les collines alentour ont saboté les lignes électriques, privant d'eau et de lumière la plupart des quartiers de Bujumbura, où la situation se dégrade chaque jour un peu plus. La tension monte et l'insécurité augmente, sans qu'aucun signe d'apaisement se dessine.

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

En traversant Cibitoke, un fief de l'opposition tutsie, les « humanitaires » ont pris l'habitude de remonter les vitres de leurs voitures et d'être attentifs au moindre danger. Question de sécurité car, ici, même les regards paraissent menaçants.

La semaine dernière, un collectif d'organisations caritatives est venu, plusieurs fois par jour, livrer de l'eau dans ce quartier qui, comme le reste de la ville, en a été privé entre le 6 et le 12 janvier. Mais la méfiance était de mise dans toutes les zones tutsies de Bujumbura : la rumeur courrait que les ONG avaient empoisonné l'eau... Les responsables de Cibitoke ont obligé les techniciens expatriés à boire plusieurs verres du réservoir qu'ils venaient de remplir, avant de laisser leurs administrés se servir. Depuis le sabotage, par les rebelles hutus, le 5 janvier, d'une ligne électrique reliée aux pompes de la Regideso, les petites gens allaient chercher l'eau à la rivière, tandis que ceux des beaux quartiers puisaient dans leur piscine.

Quelques centaines de mètres plus loin, passé un *no mans'land* de petites maisons en ruines envahies par les herbes folles (depuis les épurations ethniques de la capitale de 1994 et 1995), les ONG sont accueillies à bras ouverts dans le quartier hutu de Kinama et n'ont aucun mal à faire installer le réservoir par la population. Témoins gênants des méfaits commis par l'armée, les milices tutsies et, dans une moindre mesure, les « assaillants » hutus, les ONG ne sont guère appréciées par les extrémistes tutsis dont certains disent ouvertement qu'elles sont *« inutiles »* et qu'elles *« doivent partir »*. A l'inverse, la présence étrangère rassure les Hutus (85 % de la population, sauf à Bujumbura, majoritairement tutsie depuis les épurations ethniques) toujours méfiants vis-à-vis de l'armée, dominée par la minorité tutsie.

Depuis la série d'attentats qui les ont frappés à Gitega et Ngozi, en décembre 1995, l'ensemble des ONG garde un profil bas et travaille quasi clandestinement. Certaines d'entre elles ont même arraché leurs insignes des voitures et des portails de leur résidence.

> En dépit de leurs faibles moyens, les insurgés ont montré qu'ils sont capables de paralyser la capitale

Le haut-commissaire des Nations unies aux réfugiés, Sadako Ogata, a obtenu du premier ministre, Antoine Nduwayo, un engagement du gouvernement sur la sécurité des agences humanitaires. Mais ces dernières se demandent s'il est prudent de se faire escorter par des militaires, souvent cibles des embuscades rebelles. Et travailler sous la protection des militaires tutsis reviendrait aussi à leur laisser décider de la distribution des secours ; c'est un sujet très sensible sur lequel les « humanitaires » eux-mêmes s'expriment par périphrases. Par *« déplacés »*, il faut entendre Tutsis, alors que des Hutus dans le même cas sont des *« dispersés »*. L'ensemble fait plus de 100 000 *« sinistrés »* (80 % de Tutsis) burundais, sans compter les 140 000 Hutus rwandais toujours réfugiés dans le nord du pays.

La capitale aussi compte des *« sinistrés »*, dont quelques milliers de *« dispersés »* s'étaient récemment regroupés sur l'esplanade du monument de l'Unité (sur les hauteurs de la ville). Mais la plupart des habitants hutus ont fui au Zaïre ou en province, chassés par les opérations de l'armée ou des milices tutsie. Les rebelles hutus qui « tenaient » Kamenge se sont aussi repliés dans les collines, et la capitale se sent de plus en plus comme assiégée.

La destruction d'un pylône, début décembre 1995, a privé la ville d'électricité, puis le sabotage d'une deuxième ligne, le 6 janvier, a interrompu la distribution d'eau pendant six jours. Le prix des bidons en plastique et des générateurs a grimpé en flèche. Les principales voies d'accès à la ville sont de moins en moins sûres. Depuis quelques semaines, des minibus sont arrêtés par des maquisards qui dévalisent les passagers et les forcent à se déshabiller, toutes ethnies confondues, pour récupérer leurs vêtements.

Les usines tournent au ralenti et certaines licencient. La brasserie, la *« pharmacie de garde »*, comme on l'appelle à Bujumbura, dépend d'un générateur dont la moindre panne provoque une pénurie de bière qui aggrave la nervosité ambiante. Les autorités burundaises ont décidé d'acheter une petite centrale thermique pour assurer les besoins essentiels de la capitale. Si les marchés sont toujours approvisionnés, on s'inquiète toutefois d'une éventuelle pénurie de pétrole.

Aujourd'hui, au pied de collines, la capitale vit sous couvre-feu (seulement respecté par les Blancs et les Hutus) et paraît bien fragilisée. Les dépôts de carburant, le port et l'aéroport sont à portée d'un canon dont les Forces de défenses de la démocratie (FDD, radicaux hutus) ne disposent pas encore. L'armée les a tout de même repoussées au-delà de la crête des collines, mais nul ne sait si elle arrivera à les maintenir à distance.

L'état-major manque de moyens pour combattre les maquisards des FDD de Léonard Nyangoma, un ancien ministre de l'intérieur, très populaire parmi les Hutus, dont les rangs grossissent après chaque tuerie perpétrée par les militaires dans la population civile, sous couvert d'opérations destinées à désarmer les rebelles. Mais il n'est pas question de dialoguer.

Dans l'armée comme dans les milieux politiques, les modérés des deux camps n'ont plus voix au chapitre. *« Nous ferons une guerre pour la paix ! »*, s'est écrié le premier ministre, Antoine Ndwuayo, membre de l'Unité pour le progrès national (Uprona, le principal parti d'opposition), lors de son discours de fin d'année. *« Il n'est pas question de négocier avec les génocidaires »*, renchérit le major Pierre Buyoya, l'ancien chef de l'Etat, qui avait conduit la transition démocratique du pays, avant de s'effacer, lors des élections multipartistes de juin 1993, devant Melchior Ndadaye, premier président hutu de l'histoire du pays, assassiné par des soldats cinq mois plus tard.

L'opposition tutsie (qui domine *de facto* au gouvernement) tente de convaincre la communauté internationale de lui accorder les moyens de défaire les rebelles qu'elle s'efforce d'assimiler aux *« génocidaires »* rwandais. Mais dans les milieux diplomatiques, on souhaiterait plutôt encourager des pourparlers entre armée et rebelles (centrés, par exemple, sur la constitution d'une force de police ethniquement équilibrée et le retour de l'armée dans ses casernes). D'aucuns évoquent d'éventuelles pressions économiques pour y parvenir.

Hormis le refus obstiné des extrémistes tutsis qui semblent engagés dans une fuite en avant, il n'est pas certain que les FDD acceptent de négocier autre chose que *« la réforme de l'armée monotethnique »*, leur principale revendication, et surtout pas avant qu'elles ne se sentent suffisamment fortes. Or, pour le moment, dans cette guerre civile larvée qui s'étend, les FDD se contentent de coups de mains, d'embuscades sur les routes, et d'attaques de petites positions militaires.

En dépit de leurs faibles moyens, les insurgés ont montré qu'ils sont capables de paralyser la capitale : les pylônes des lignes électriques sabotées n'ont pas été plastiqués, leur socle de béton ont été excavés à l'aide de houes pour les déséquilibrer. Plongée depuis six semaines dans l'obscurité (à l'exception des beaux quartiers de Kiriri, bercés par le bourdonnement des générateurs), la capitale burundaise est très vulnérable...

Jean Hélène

De la difficulté d'enquêter à Bujumbura

L'envoyé spécial du Monde, *Jean Hélène, a pu quitter le Burundi, samedi 13 janvier, après avoir été retenu trois jours par les autorités. Il relate ici les difficultés rencontrées par les journalistes étrangers qui se rendent à Bujumbura.*

« Ce n'est pas tant mon arrestation – somme toute assez théâtrale et effectuée devant témoins – qui m'aura le plus inquiété ; mais plutôt cette tension permanente, partagée par beaucoup de Burundais et d'expatriés, due au danger qui peut surgir à tout instant, à partir du moment où vous êtes critiqué : jets de pierre sur votre voiture, tentative de cambriolage bien ciblée, ou encore (comme cela est arrivé à plusieurs agences humanitaires ces derniers mois) une attaque à la grenade contre votre résidence.

» Le message de ces tracasseries à mon encontre était clair. Par leur relais au sein des forces de l'ordre, des politiciens de l'opposition ont voulu me faire savoir que j'étais désormais indésirable au Burundi, même si officiellement ces interpellations ne portaient que sur une vérification d'identité (après laquelle j'étais libre d'aller et venir).

» Depuis la tentative de coup d'Etat d'octobre 1993, je constatais une hostilité croissante à mon égard dans les milieux tutsis radicaux. Cela se traduisait parfois par des appels anonymes ou bien des « conseils » de confrères burundais m'enjoignant de quitter le pays rapidement. Autant de menaces voilées que je n'ai pas été le seul journaliste étranger à recevoir. Un confrère sud-africain a été tué l'an dernier.

» Dans ce climat de haute tension où il est d'autant plus difficile de travailler que les gens sont tous persuadés d'être sur écoute, l'autocensure se développe. Comme chez ce religieux qui refusait de répondre à mes questions, en prenant soin de rester à bonne distance de moi, pour éviter à tout prix d'être vu en train de parler à un journaliste. La semaine dernière, une agence humanitaire a préféré ne pas m'embarquer sur son vol pour ne pas risquer d'être accusée un jour d'avoir *« transporté Jean Hélène »*.

» Le Rwanda n'échappe pas non plus à ce climat de suspicion, même si, jusqu'à présent, la violence n'a pas touché les journalistes étrangers. Après avoir été traité par les extrémistes hutus de l'ancien régime d'*« agent FPR »* à cause de mes reportages sur les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais, après avoir reçu des menaces de mort en 1994 pour avoir raconté les horreurs du génocide des Tutsis, je suis désormais accusé d'être *« du côté des génocidaires »* par les partisans du FPR, pour avoir évoqué les méfaits commis par les anciens rebelles tutsis désormais au pouvoir... »

J. H.

La France annule 1 milliard de francs de la dette marocaine

MARRAKECH
de notre envoyé spécial

Prévue à l'automne dernier mais reportée *in extremis* à la suite d'ennuis de santé du roi Hassan II, qui avaient nécessité une hospitalisation aux Etats-Unis, la visite officielle du souverain marocain en France aura sans doute lieu au printemps, à une date qui reste à préciser, selon des sources diplomatiques.

Le souverain est en effet en voie de rétablissement. Dimanche 14 janvier, en début d'après-midi, il a reçu à Marrakech, où il a pris ses quartiers d'hiver, le ministre français de l'économie et des finances, Jean Arthuis, venu signer avec son homologue marocain, Mohamed Kabbai, plusieurs accords économiques qui confirment le traitement de faveur dont bénéficie traditionnellement le royaume chérifien de la part de la France. Jacques Chirac installé à l'Elysée, la règle ne saurait être modifiée. *« Aucun autre pays ne reçoit une aide financière aussi élevée »*, reconnaît un haut fonctionnaire français.

L'un des accords prévoit la mise à la disposition du Maroc de 345 millions de francs pour le *« financement d'investissements prioritaires dans le domaine de l'eau et des chemins de fer ainsi que de biens d'équipements »*, selon le communiqué publié samedi, à l'issue de la rencontre. En fait, il s'agit là de crédits anciens non utilisés par le royaume.

La véritable nouveauté est ailleurs, dans la décision de Paris, principal créancier du royaume, d'effacer 1 milliard de francs de la dette marocaine – sur un total d'environ 25 milliards –, à un moment où le royaume traverse une passe délicate (*Le Monde* du 28 novembre 1995). En contrepartie, les Marocains se sont engagés à consacrer l'équivalent de 400 millions de francs au développement des provinces du Nord marocain et en particulier du Rif, une région qui ne vit à l'heure actuelle que de la culture du cannabis dont la majeure partie est consommée en France. *« C'est une première. Aux Marocains de proposer des projets »*, soulignait-on dans l'entourage de M. Arthuis. Des prêts de la Caisse française de développement (CFD) pourront venir compléter le dispositif.

L'annulation des 600 millions restants obéit à d'autres règles. *Grosso modo*, comme il l'a déjà fait avec l'Egypte, l'Etat français va vendre aux enchères des créances qu'il détient sur le Maroc, à hauteur de 600 millions. Il le fera avec une importante décote et au profit d'entreprises françaises qui souhaitent investir ou participer au programme de privatisation en cours dans le royaume. Ces dernières échangeront ensuite leurs créances auprès des autorités marocaines contre des dirhams, la monnaie nationale, à un taux préférentiel pour elles.

Un autre accord signé à Marrakech, et qui fera l'objet d'un traité entre les deux pays, complète ce dispositif destiné à donner un coup de fouet aux investissements français. Dans un pays où la vie des affaires obéit à des pratiques trop souvent arbitraires et sans appel, il fixe des règles strictes en matière d'expropriation, de contentieux, de rapatriement des investissements et des bénéfices. Mesure audacieuse, il prévoit en particulier la possibilité, pour les entreprises françaises, de rapatrier le produit de cessions d'actifs réalisés en monnaie locale. *« Cette mesure peut favoriser la fuite de capitaux. C'est un risque que nous prenons pour rassurer les investisseurs étrangers »*, a commenté M. Kabbaj.

Jean-Pierre Tuquoi

Etats-Unis : les républicains pourraient céder sur la dette

WASHINGTON. Le président républicain de la commission budgétaire de la Chambre des représentants, John Kasich, a laissé entendre, dimanche 14 janvier, qu'il ne comptait plus utiliser l'arme de la fermeture des administrations ni celle de l'interdiction du relèvement du plafond de la dette pour contraindre le président Clinton à admettre les vues républicaines sur le budget.

« A mon avis, nous allons relever le plafond de la dette. Nous devrions le faire », a déclaré M. Kasich à la chaîne de télévision NBC. *« Mon sentiment est qu'on ne veut pas d'une cessation de paiement ici, aux Etats-Unis. Nous ne fermerons pas l'administration »* une nouvelle fois, a ajouté M. Kasich, l'un des principaux acteurs républicains de la bataille budgétaire. En raison du bras de fer sur le budget, les services publics américains ont été partiellement fermés par deux fois en novembre et en décembre, le Congrès ayant refusé de voter les lois pour les financer. – *(AFP, Reuter.)*

Les 130 « casques blancs » retenus en otage au Liberia ont été libérés

UN RESPONSABLE de la Force d'interposition interafricaine (Ecomog) a confirmé, samedi 13 janvier, que les 130 « casques blancs » retenus en otages dans la ville de Bong Mines, à 75 kilomètres au nord de Monrovia, par des combattants du Mouvement uni de libération - branche Krahn (Ulimo-K), la faction armée du « général » Roosevelt Johnson, avaient été libérés. Retenus depuis le 28 décembre (début des combats entre l'Ecomog et l'Ulimo-K dans la ville de Tubmanburg), ils ont quitté Bong Mines pour rejoindre un contingent déployé à Kakata (30 kilomètres au sud). Vendredi, un dirigeant de l'Ulimo-K avait annoncé que les 130 hommes étaient libres de leurs mouvements. Ils ont été relâchés à la suite de l'intervention du gouvernement libérien de transition. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : Arthur Scargill**, le président du Syndicat national des mineurs, a annoncé, samedi 13 janvier à Londres, la création d'un parti travailliste socialiste, dissident du Labour, qui doit symboliser le *« retour au socialisme vrai »*. Figure emblématique des luttes syndicales depuis la grève des mineurs de 1984-85, que Margaret Thatcher avait mis douze mois à écraser – portant un coup fatal au premier syndicat du pays –, Arthur Scargill n'a jamais caché son opposition au centrisme de Tony Blair. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **Jacques Chirac a fait part**, vendredi 12 janvier à l'Elysée, de son *« inquiétude »* à Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général des Nations unies, à propos de la situation au Burundi et au Rwanda. Il lui a rappelé l'attachement de la France *« à l'idée d'une conférence sur la région des Grands Lacs sous l'égide des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine qu'il faudrait tenir rapidement »*, a précisé Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée.

■ **ALGÉRIE : le directeur du quotidien privé *L'Indépendant*, Nourredine Guitonne**, a été blessé, samedi 13 janvier, à Alger, dans un attentat qui a causé la mort du documentaliste de ce journal. Quarante-sept journalistes ont été tués en Algérie depuis mai 1993, dans des attentats attribués aux groupes islamistes armés. – *(AFP.)*

■ **ANGOLA : les négociations sur la composition de la future armée nationale** ont repris, vendredi 12 janvier à Luanda, entre l'état-major des forces gouvernementales et celui de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi, ont annoncé les deux délégations. Ces négociations étaient interrompues depuis deux mois. – *(AFP.)*

■ **DJIBOUTI : la France maintient son dispositif militaire à Djibouti**, a déclaré, samedi 13 janvier, le ministre de la défense, Charles Millon, en visite à Djibouti avant de se rendre au Koweït. Des rumeurs avaient récemment fait état d'une diminution des effectifs militaires français déployés (soit 3 500 hommes), en vertu d'un accord de coopération qui date de juin 1977. *« La France, fidèle à sa parole,* a dit M. Millon, *maintiendra l'effectif des forces prépositionnées à Djibouti pour garantir l'équilibre dans cette partie du monde. »* – *(AFP.)*

■ **GUINÉE ÉQUATORIALE : l'élection présidentielle aura lieu le 25 février**, à quelques mois de l'expiration du mandat du président Teodoro Obiang Nguema, selon un décret présidentiel lu vendredi 12 janvier à la radio nationale. Selon la loi électorale, le scrutin devait se tenir en mai. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **SOUDAN : le gouvernement a demandé**, samedi 13 janvier, au Conseil de sécurité de l'ONU, d'intervenir pour mettre un terme à ce qu'il affirme être une *« agression éthiopienne »* contre des localités soudanaises. Cette plainte est intervenue alors que le Conseil se prépare à examiner une demande d'extradition présentée par l'Ethiopie, concernant trois hommes vivant au Soudan et accusés par Addis Abeba d'avoir participé à l'attentat dirigé en juin 1995 contre le président égyptien dans la capitale éthiopienne. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **CHINE : la polémique sur le sort des orphelins** a rebondi, les autorités chinoises accusant l'auteur du film britannique sur les *« mouroirs à enfants »* d'avoir mis en scène des images noircies de l'orphelinat de Shanghai. Un fonctionnaire de Pékin a déclaré, lundi 15 janvier, lors d'une *« discussion »* arrangée à l'intention de la presse étrangère, que la réalisatrice Kate Blewett avait *« conseillé aux responsables de présenter l'institution sous les traits de la plus grande pauvreté dans l'espoir d'obtenir des fonds additionnels. Etant aussi réalisatrice, elle a... maquillé les traits des enfants pour qu'ils semblent malades »*, a expliqué ce fonctionnaire aux journalistes. – *(Corresp.)*

■ **INDONÉSIE : les indépendantistes papous** qui ont pris des otages, le 7 janvier, dans la province d'Irian Jaya (ouest de l'île de Nouvelle-Guinée) ont, samedi 13 janvier, réclamé un avion ainsi que la médiation de quatre missionnaires de différentes Églises chrétiennes officiant sur le territoire. Un contact radio a été établi entre l'armée indonésienne et le Mouvement Papouasie libre (OPM), qui détient toujours sept étrangers, ainsi que huit nationaux, après en avoir relaché neuf autres. – *(AFP.)*

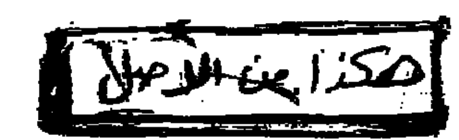
AMÉRIQUES

■ **GUATEMALA : le conservateur Alvaro Arzu a été investi**, dimanche 14 janvier, président de la République, devenant ainsi le troisième président de ce pays élu lors d'élections reconnues au suffrage universel. M. Arzu avait remporté l'élection du dimanche 7 janvier avec 52 % des voix, à l'issue d'un scrutin boudé par 62 % des électeurs. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **UNION MONÉTAIRE : Alexandre Lamfalussy**, président de l'Institut monétaire européen (IME), estime dans un entretien publié par le *Financial Times* daté du lundi 15 janvier que repousser indéfiniment la date d'entrée en vigueur de la monnaie unique *« serait un choc politique (...). Je ne vois pas comment nous pourrions poursuivre les autres objectifs essentiels, tels que la défense commune et la sécurité extérieure et intérieure. (...) Je ne veux pas utiliser le terme de désastre, mais nous n'en serions pas très loin. »*

هكذا من الأصل



A Jérusalem, Israël entrave systématiquement la campagne pour les élections palestiniennes

La plupart des électeurs inscrits ne savent toujours pas où voter

A six jours de l'élection d'un Conseil de l'autonomie palestinienne, prévue le 20 janvier, trente mille des trente-cinq mille électeurs inscrits ne savent toujours pas où voter, les dispositions requises n'ayant été prises par Israël que pour cinq mille votants. La cinquantaine de candidats aux sept sièges réservés à la circonscription de Jérusalem se heurtent tous les jours aux entraves posées par l'Etat juif à leur campagne.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les cinquante-quatre candidats qui se disputent les sept mandats réservés à la circonscription de Jérusalem dans le futur Conseil palestinien de l'autonomie peuvent en témoigner : faire campagne dans la partie arabe annexée de la *« capitale éternelle et unifiée »* d'Israël n'est pas une sinécure.

Impossible de passer les barrages militaires qui cernent la cité dans un véhicule constellé d'affiches, de drapeaux ou de banderoles. Le matériel électoral doit être empilé dans le coffre et n'en sortir qu'en des lieux spécifiquement désignés. Interdit aussi de profiter des ultimes rayons du soleil d'hiver en assemblée publique ; les rassemblements doivent impérativement se tenir dans des salles closes.

Pour avoir oublié ces règles de base, fixées par le tuteur israélien et acceptées par Yasser Arafat – c'était cela ou rien... –, deux candidats-vedettes à la « députation », version « autonomie », ont eu affaire aux redoutés gardes-frontières de l'Etat juif. Le premier, Ahmed Koreï, dit Abou Alaa, « ministre », négociateur en chef des derniers accords israélo-palestiniens, dits de Taba, et *« ami personnel »*, affirme-t-il, de son homologue israélien, Ouri Savir, a dû inopinément faire entrer dans un hôtel les deux cents à trois cents personnes qui étaient venues l'écouter, samedi 13 janvier, sur un stade.

Que ce site – en fait un terrain vague car, côté arabe, il n'existe pas un seul terrain municipal de sport digne de ce nom – soit exclusivement palestinien, qu'il se situe dans un quartier annexé de la ville où jamais un civil israélien ne s'aventure, ne changea rien. Venue en force, la maréchaussée débita son ordre : Déguerpissez ! Abou Alaa, réputé pour sa modération, s'en étrangla d'indignation. *« C'est intolérable ! Le pouvoir occupant ne nous laisse pas tenir convenablement un seul rassemblement électoral dans notre propre ville. Est-ce là la démocratie, la liberté dont Israël est, paraît-il, le parangon au Proche-Orient ? »*

Professeur de littérature anglaise, militante passionnée et volubile de la cause palestinienne, Hanane Achraoui, elle, a bien failli finir en prison. Les deux militants qui l'accompagnaient, dimanche, à un rassemblement à Jérusalem-Est avaient eu la mauvaise idée de coller une affiche de leur héroïne sur le capot du véhicule. Arrivée au barrage, passage interdit, refus d'obtempérer, discussion, montée du ton, interpellation des deux militants.

Schéma classique et quasi quotidien pour les milliers de Palestiniens qui, ne disposant pas d'un certificat de résidence mais travaillant dans *« la sainte cité »*, possèdent un permis – exclusivement diurne, la plupart du temps, et renouvelable tous les deux ou trois mois – pour y entrer. Bref, bousculée, menacée, la célèbre et populaire Hanane Achraoui n'a finalement pas pu se rendre à sa réunion. *« Battus et maltraités »*, ses deux sympathisants ont passé dix heures au poste. *« Les occupants font vraiment tout ce qu'ils peuvent pour nous empêcher de tenir nos premières élections librement »*, se fâcha la candidate.

POUR MÉNAGER LA DROITE

Bon connaisseur en la matière, Israël, qui a cerné la partie arabe de la ville de colonies exclusivement juives pour en altérer le caractère démographique et inscrire dans la pierre sa domination sur Jérusalem, craint comme la peste les *« faits accomplis »*. Accepter à contrecœur – mais c'était cela ou pas d'accord du tout – que les 150 000 Palestiniens de Jérusalem-Est, annexés en 1967 avec leurs quartiers, participent aux élections de l'autonomie, passe encore. Mais à la condition que tout cela se déroule le plus discrètement, le plus silencieusement possible. Il ne faut pas réveiller la droite et l'extrême droite, qui hurlent déjà au sacrilège et à *« l'atteinte intolérable à la souveraineté exclusive d'Israël sur sa capitale éternelle »*.

Des efforts remarqués ont pourtant été faits pour... limiter les dégâts. Une rumeur insistante, partie du côté ouest de la ville, là où siègent la Knesset et le gouvernement, fait état d'une menace imprécise de retrait du précieux certificat de résidence à ceux qui s'aventureraient à exercer leur droit à élire leurs représentants. Résultat : sur soixante-dix mille votants potentiels dans la partie annexée de Jérusalem, la moitié seulement se sont inscrits.

A six jours du scrutin, ceux qui l'ont fait ne savent d'ailleurs toujours pas où ils vont voter. Le dépôt d'urnes et d'isoloirs est interdit à Jérusalem-Est. Israël a accepté l'utilisation des cinq bureaux de poste qui y sont situés, mais à deux conditions : que les réceptacles des bulletins ne ressemblent pas à une urne – des heures de discussion ont été consacrées à ce détail, et l'on s'est finalement mis d'accord sur une fente à l'arête arrière de la boîte – et que le nombre de ceux autorisés à les utiliser soit limité à cinq mille. Les trente mille autres devront aller voter à l'extérieur de la ville. Où ? Comment ?

« Jérusalem-Est est notre ville depuis des siècles. Elle sera un jour la capitale de notre Etat », s'échinent à déclarer les candidats. Dur labeur. Comment emporter l'adhésion d'un électeur lorsqu'on ne peut rien lui promettre en matière d'habitat, de services publics ou d'impôts ? Comment séduire un mandant lorsque rien de ce qui fait sa vie quotidienne ne dépend de vous et demeure entièrement soumis à un Etat considéré comme étranger ? A Jérusalem, Israël a toutes les cartes en main pour faire de cette première élection palestinienne un succès ou un échec. On peut craindre qu'un choix malheureux n'ait été fait.

Patrice Claude

Les inquiétudes du pape

S'adressant au corps diplomatique, où était présent pour la première fois un diplomate palestinien, Jean Paul II a affirmé, samedi 13 janvier, qu'une paix au Proche-Orient qui ne comprendrait pas *« une solution équitable et adéquate pour Jérusalem »* ne serait qu'*« éphémère »*. De même a-t-il fustigé les pays musulmans qui *« continuent à pratiquer une discrimination à l'égard des juifs, des chrétiens et d'autres familles religieuses »*. Autre menace pour la paix, les armes nucléaires : avant la visite de Jacques Chirac au Vatican, le 20 janvier, le pape a déclaré que *« l'arrêt des essais et du perfectionnement de ces armes, le désarmement et la non-prolifération sont intimement liés et doivent être au plus tôt réalisés sous un contrôle international effectif. »* – (Corresp.)

Un rééquilibrage du marché international des céréales s'esquisse

Les prix américains sont repassés au-dessous des prix intérieurs européens

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

C'est un événement : tendus depuis des mois, les prix du blé commencent à baisser. Les cours aux Etats-Unis sont repassés la semaine dernière au-dessous des prix de marché de l'Union européenne (UE) : 197-198 dollars la tonne, contre 200 dollars pour le blé communautaire (1 dollar vaut environ 4,9 francs). Un retour à une hiérarchie plus normale, qu'à Bruxelles on espère voir confirmé au cours des semaines à venir.

Bien accueillie par les pays importateurs, notamment ceux du tiers monde, qui ont vécu avec angoisse la flambée des mois passés, cette normalisation soulagerait aussi les éleveurs de l'Union européenne utilisant les céréales pour alimenter leur bétail, notamment les producteurs de porc et de volaille, au premier rang desquels les Bretons. Elle devrait permettre de supprimer la taxe communautaire à l'exportation instaurée le 7 décembre et aux négociants des Quinze de reprendre pleinement leur place sur les marchés internationaux. Cette taxe, destinée à préserver l'approvisionnement communautaire en céréales, a freiné les livraisons aux pays tiers. Sans les tarir. Depuis le début décembre, les négociants de l'Union ont exporté 165 000 tonnes en acquittant, par adjudication, une taxe de 10 ou 15 écus (63 à 95 francs) par tonne. Du jamais vu ! Désormais, l'Union devrait même rétablir les *« restitutions »* (subventions).

Les perspectives paraissent plutôt favorables : compte tenu de l'augmentation des surfaces emblavées dans l'hémisphère nord, les organismes spécialisés prévoient pour 1996 une moisson abondante, supérieure de huit à neuf millions de tonnes, en Europe comme aux Etats-Unis, à celle de l'année précédente. Selon les responsables bruxellois, ce devrait suffire pour rééquilibrer le marché. Contrairement à Jene Moos, le sous-secrétaire américain à l'agriculture, ils ne croient pas que la pénurie récente soit durable, que la demande mondiale continue à augmenter et qu'ils faille donc renoncer à réguler la production par la jachère imposée aux agriculteurs. Contrairement aussi aux professionnels français qui souhaitent une nouvelle réduction, voire une suppression de cette jachère, déjà ramenée cette année à 10 % des surfaces cultivées dans l'Union : il faut, estime-t-on à Bruxelles, éviter de retourner aux situations de surproduction de jadis.

Au reste, à l'intérieur de l'Union aussi, les prix du blé effectivement obtenus par les coopératives ont commencé à diminuer. En France, le prix de marché, qui atteignait il y a peu 950 francs la tonne, est revenu à 900 francs, ce qui reste toutefois au-dessus du prix d'intervention officiel de 850 francs. Les experts bruxellois croient que ce mouvement de baisse va se poursuivre, amplifié par le fait que les producteurs ont stocké leur blé, plutôt que de le vendre en début de campagne, en escomptant une hausse des cours et, donc, une recette plus juteuse. Maintenant que la tendance s'inverse, ils devraient se hâter de vider leurs silos.

> **La baisse devrait se poursuivre sauf si les Russes se mettent à importer du blé...**

Ce scénario pourrait cependant être remis en cause, reconnaît-on, par des achats russes importants (trois ou quatre millions de tonnes). Les avis sont partagés sur le sujet. Certains expliquent que les besoins des Russes sont considérables et urgents, d'autres qu'ils n'ont pas les moyens de financer une telle opération. *« S'ils achètent, les prix vont se remettre à flamber, aucun des pays producteurs n'a les stocks nécessaires pour amortir une telle ponction »*, commente un expert.

Si Moscou s'abstient et que la situation se stabilise, la politique céréalière de l'UE mise en œuvre depuis 1992 pourrait reprendre son cours normal. La réforme de 1992, en effet, prévoyait une baisse des prix de 29 % sur trois ans, destinée à mieux intégrer le marché communautaire au marché mondial. L'opération s'est bien réalisée pour les prix officiels, mais ceux du marché n'ont que partiellement suivi – en gros pour moitié. Bonne affaire pour les paysans : les compensations qui leur sont accordées ont été calculées sur la base de diminutions de prix qui ne se sont effectivement produites qu'en partie ! Mais une telle situation, où les prix communautaires demeurent sensiblement supérieurs aux prix mondiaux, n'est guère propice au maintien d'exportations importantes vers les pays tiers. A terme, compte tenu de la pression internationale qui continuera à s'exercer au sein de l'Organisation mondiale du commerce, l'idéal, pour l'Union, serait de pouvoir exporter sans restitution.

Cela impliquerait une nouvelle baisse (raisonnable) des prix communautaires. La Commission de Bruxelles y pense déjà. Elle juge même souhaitable que, cette fois, compte tenu des contraintes du futur élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale, cette baisse ne soit pas ou peu compensée : *« En public, les dirigeants professionnels français hurleront ; en fait, sachant qu'ils sont plus compétitifs que les concurrents des pays partenaires, ils approuveront »*, commente un haut fonctionnaire. Mais l'Allemagne, soucieuse de défendre ses petits agriculteurs, cherchera à contrer une telle évolution. Ce sera le principal enjeu du débat à venir sur les aménagements à apporter à la politique agricole commune (PAC) avant l'élargissement de l'Union.

Pour les dirigeants bruxellois, une telle réduction supplémentaire des prix communautaires permettrait, de surcroît, d'accélérer la reconquête du marché intérieur par les céréales européennes au détriment des substituts importés, tels le gluten de maïs ou le manioc. Grâce à la réforme, le mouvement a été bien amorcé : cinq millions de tonnes par an ont été récupérés. Mais le développement du scénario envisagé se heurtera certainement à des obstacles. On ne doute pas cependant, à Bruxelles, qu'il permette de consolider durablement le marché européen des céréales.

Philippe Lemaître

RÉGION La visite en Corse de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, les 12 et 13 janvier, a laissé un goût amer aux élus de toutes tendances, qui critiquent les attentions du gouvernement pour les nationalistes de l'ex-FLNC. Les Parlementaires et les membres de l'Assemblée territoriale estiment que celle-ci, régulièrement élue en 1992, détient seule la légitimité démocratique dans l'île. ● LE GOUVERNEMENT n'est pas unanime sur cette politique, Pierre Pasquini, ministre des anciens combattants et élu de L'Ile-Rousse (Haute-Corse), critiquant les contacts établis par son collègue de l'intérieur avec les clandestins. ● LES NATIONALISTES du FLNC-canal historique se félicitent, pour leur part, des discussions ouvertes par M. Debré. Alain Juppé devait recevoir mardi 16 janvier les parlementaires et le président du Conseil exécutif, Jean Baggioni, député européen.

Divergences au sein du gouvernement sur la politique menée en Corse

Elu de Haute-Corse, le ministre des anciens combattants, Pierre Pasquini, qui accompagnait dans l'île Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, a reproché à ce dernier, sur RTL, de faire la part trop belle aux nationalistes au détriment de l'Assemblée territoriale

AJACCIO
de notre correspondant

Loin de dissiper les doutes nés des rumeurs relatives aux contacts noués depuis plusieurs semaines entre les clandestins du FLNC-canal historique et des émissaires du pouvoir, le voyage que Jean-Louis Debré a achevé samedi 13 janvier en Corse les a, au contraire, confirmés et accentués.

Le ministre des anciens combattants, Pierre Pasquini (RPR), élu de L'Ile-Rousse, en Haute-Corse, a accompagné M. Debré dans l'île, mais il constate : « *En vingt ans, nous n'avons pas eu un seul parlementaire ou conseiller général nationaliste. Seule la proportionnelle a permis leur entrée à l'Assemblée territoriale. Cela ne veut pas dire qu'il faille condamner les idées, mais, sur le plan des urnes, elles ne sont pas passées.* » Lundi matin, sur RTL, M. Pasquini a été plus direct : « *Il y a sûrement eu des négociations*, a-t-il dit. *Ce dialogue aurait dû avoir lieu au moment où les nationalistes s'entre-tuaient, il y a quatre ou cinq mois... (...) J'ai dit à Jean-Louis Debré que les contacts avaient peut-être été une erreur. (...) On ne privilégie pas, dans le dialogue, des gens qui sont vos adversaires.* »

Le discours de M. Debré à Ajaccio (*Le Monde* daté 14-15 janvier) peut en effet passer pour un chef-d'œuvre d'ambiguïté, avec la main tendue aux nationalistes, d'une part, et, d'autre part, l'invitation aux élus de faire en sorte que l'île ne vienne pas à « *basculer dans le chaos par incapacité à entrer dans la modernité dont, pourtant, ses enfants auront besoin* ». Les propos du ministre ont été si bien reçus par les diverses composantes du nationalisme que l'avocat Jean-Guy Talamoni, président du groupe Corsica Nazione de l'Assemblée de Corse, est allé jusqu'à se féliciter de « *la reprise du dialogue entre la France et la Corse* ».



Si l'on y ajoute le spectacle de la « présentation » de plusieurs centaines de militants armés jusqu'aux dents et masqués, quelques heures à peine avant l'arrivée du représentant du gouvernement, à l'appui de la mise en place, par l'organisation clandestine, des « *conditions effectives d'un début de démilitarisation de l'espace du politique* » pendant trois mois (*Le Monde* du 13 janvier), on comprend l'indignation de Nicolas Alfonsi (divers gauche), premier vice-président de l'Assemblée de Corse, pour qui le discours ministériel est « *une abomidable supercherie* ». Quant aux communistes, ils estiment, par la voix de Paul-Antoine Luciani, président de leur groupe, que le discours de M. Debré « *ne pourra qu'aviver les inquiétudes de la population et nourrir sa méfiance à l'égard des intentions réelles du gouvernement* ». Toussaint Luciani (divers gauche), président du groupe Agir ensemble, dont la liste était conduite par José Rossi en 1992, se déclare disposé au dialogue avec les élus de tous bords et les socio-professionnels, mais il tient à préciser : « *Lorsque le ministre parle des "uns" et des "autres", évoque-t-il les clandestins ? L'Assemblée de Corse représente toutes les tendances, du RPR aux nationalistes en passant par la gauche, mais l'on ne peut pas s'asseoir à une table avec des assassins et des destructeurs.* »

QUERELLE DE LÉGITIMITÉ

Même son de cloche dans la motion de la fédération de Haute-Corse de Radical, présidée par Emile Zuccarelli, député du département et maire de Bastia. « *Le gouvernement prend la responsabilité de donner à croire que l'on peut être un interlocteur qualifié en fonction des attentats que l'on commet* », déclare M. Zuccarelli.

Le thème de la légitimité est repris avec force par M. Alfonsi, lequel rappelle qu'il avait, lors de l'élection présidentielle, « *interrogé vainement le candidat Jacques Chirac pour connaître sa position sur l'éventualité de l'application à la Corse de l'article 74 de la Constitution* [relatif aux territoires d'outre-mer], *souhaitée par le FLNC historique, que le ministre de l'intérieur d'alors, Charles Pasqua, n'avait pas écartée* ». « *L'élection de l'Assemblée de Corse en 1992 n'a été contestée par personne*, rappelle M. Alfonsi. *Il ne peut donc y avoir de démembrement de la légitimité.* »

A droite, Jean-Paul de Rocca-Serra, député (RPR) de Corse-du-Sud, maire de Porto-Vecchio et président de l'Assemblée de Corse, souligne que celle-ci « *représente la Corse* ». « *Nous entendons revendiquer cette prérogative*, dit-il. *Je convoquerai une réunion des présidents de groupe pour étudier les conditions dans lesquelles le dialogue, interrompu depuis sept mois, devra être repris hors du fracas médiatique, dans l'efficacité et la discrétion.* » M. Rossi, député (UDF-PR) de Corse-du-Sud et président du conseil général de ce département, estime que « *l'objectif essentiel est de faire passer les préoccupations de ceux qui sont les représentants d'une population qui* [leur] *a fait confiance et qui a exprimé au cours des derniers mois des inquiétudes, parfois même une grande irritation, face aux violences et aux exactions* ». Il a reçu le renfort de François Léotard *(voir ci-contre)*.

Dans le camp nationaliste, les réactions sont généralement favorables. Le préalable à tout règlement du problème demeure, évidemment, la reconnaissance du peuple corse, fût-ce au prix d'une modification de la Constitution. Pour François Alfonsi (UPC), « *la Corse doit connaître la plénitude d'une politique capable de remettre le peuple corse au centre du débat* ». Dominique Bianchi (MPA) estime que « *les propos du ministre vont dans le bon sens, mais*, ajoute-t-il, *nous jugerons aux faits sa volonté de dialogue* ».

Favorable, lui aussi, au dialogue, Pierre Poggioli (ANC) précise : « *Dialoguer ne signifie pas négocier. Nous réclamons des négociations à ciel ouvert face à l'opinion publique, avec un échéancier et des revendications précises. Si la situation n'évolue pas dans ce sens, la Corse vivra malheureusement de nouveaux drames.* » Enfin, Jean-Guy Talamoni déclare « *fonder beaucoup d'espoirs sur cette amorce de dialogue* », affirmant que les revendications portées par Corsica Nazione « *sont très largement consensuelles* ».

Après la visite du ministre de l'intérieur, tout le monde, en Corse, attend les résultats de l'audience que le premier ministre accorde mardi 16 janvier aux parlementaires de l'île. Alain Juppé sera nécessairement appelé à dissiper les inquiétudes nées, en 1994, du « dialogue » public de M. Pasqua avec le FLNC-canal historique. Il ne fait en effet de doute pour personne, dans l'île, que M. Debré continue la politique de son prédécesseur.

Paul Silvani

M. Léotard défend les élus

François Léotard, président du Parti républicain, a déclaré, samedi 13 janvier, au cours d'une réception à l'hôtel de ville d'Ajaccio, que « *les seuls interlocuteurs valables de l'Etat, ce sont les femmes et les hommes que le peuple a choisis dans ses procédures apparentes, ouvertes et démocratiques* ».

« *Les élus corses*, a ajouté l'ancien ministre de la défense, *ne méritent pas le discrédit dans lequel on veut les enfermer. Les mépriser, refuser leur légitimité, c'est s'engager dans la voie du fascisme.* »

M. Léotard a continué : « *L'intégrité même au fanatisme quand la violence s'oppose au droit, la minorité à la majorité, la force à l'élection. (...) La voie de la négociation est une impasse si elle n'est pas précédée par une volonté commune du retour à l'Etat de droit. Ceux qui s'attaquent aux assemblées délibérantes, au mépris de l'électeur et du principe majoritaire, ne peuvent être considérés comme des interlocuteurs privilégiés, sauf à détruire l'esprit même de la République.* »

Zones franches et zones d'entreprises

L'IDÉE de transformer la Corse en « zone franche » a été évoquée par François Léotard, samedi 13 janvier, lors de son passage à Ajaccio. Cette formule, qui consiste à alléger les contraintes fiscales et sociales, voire douanières, rejoint celle des « zones d'entreprises » qu'avaient mise au point, en 1987, Edouard Balladur et son ministre de l'industrie d'alors, Alain Madelin, à Aubagne-La Ciotat, Toulon-La Seyne et Dunkerque pour faciliter la reconversion des chantiers navals de Normed.

Les entreprises qui venaient s'installer sur ces sites dans un délai de cinq ans bénéficiaient de la clause de la région d'Europe la plus favorisée, sous forme d'exonération pendant dix ans de l'impôt sur les sociétés, dès lors qu'elles créaient au moins dix emplois en trois ans. Cette politique, négociée pied à pied avec la Commission de Bruxelles, a donné de bons résultats : 391 entreprises créant 6 909 emplois pour les deux sites méditerranéens et 100 pour 3 800 emplois dans le port des Flandres.

Par la suite, au début de 1993, le gouvernement a créé les « zones d'investissement privilégié » en faveur de certains arrondissements du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais (Béthune, Lens, Cambrai, Valenciennes). Les aides sont attribuées sous forme de crédit d'impôt, mais le système, complexe, n'a eu qu'une efficacité réduite. La carte des aides aux entreprises du secteur industriel ou tertiaire et aux établissements de recherche, établie par la Datar, a été avalisée par un comité interministériel le 20 septembre 1994. Le gouvernement doit préciser les contours de cette carte à l'occasion de la parution de la liste des « zones de revitalisation rurale » et des « zones de redynamisation urbaine ». La négociation avec Bruxelles vient tout juste d'aboutir.

Les régions métropolitaines les plus favorisées par les aides à finalité régionale sont la Corse et le pôle européen de Longwy : les subventions publiques peuvent atteindre 30 % du montant de l'investissement. Il n'existe pas pour le moment, en France, de zone franche au sens strict du mot, comparable au régime dont bénéficient Madère, les Açores ou les îles de Man, de Jersey et de Guernesey, qu'on appelle « zones offshore ».

François Grosrichard

Les nationalistes font confiance à M. Bische, chargé de mission auprès du ministre

BASTIA
de notre correspondant

Après la réponse « entendue » de Jean-Louis Debré aux conditions de la trêve du FLNC-canal historique, toute la question est de savoir dans quelles conditions pratiques les « discussions » entre les clandestins et les représentants de la puissance publique pourront se poursuivre. Une question d'autant plus cruciale que l'adhésion de la classe politique traditionnelle au processus engagé dépend de la transparence promise aux futures discussions par le ministre de l'intérieur.

Dès lors, une double procédure symétrique semble s'engager. D'un côté, les élus parlementaires attendent de leur rencontre, mardi 16 janvier avec Alain Juppé, l'assurance d'être, avec les élus territoriaux, les seuls interlocuteurs du gouvernement d'ici à l'été 1996, terme que Jean-Louis Debré a proposé pour les principales décisions ministérielles sur la question Corse.

De l'autre côté, les clandestins du FLNC-canal historique rappellent qu'ils ont fixé, eux, un délai de trois mois pour que le chef de l'Etat et le premier ministre « *rendent publique leur intention de participer loyalement à un règlement négocié* ». « *Cette volonté prendra signification par des mesures techniques, qui instaureront progressivement, en Corse, les conditions de la paix* », indique le FLNC-canal historique.

M. Debré, lui aussi, faisait référence, vendredi 12 janvier, à Ajaccio, à la dimension « *technique* » de certaines mesures à étudier. C'est sans doute par ce biais très concret et sur le court terme que les clandestins assureront leur contrôle de l'avancement des solutions.

> L'adhésion de la classe politique traditionnelle au processus engagé dépend de la transparence des futures discussions

Jusqu'à présent, et depuis plusieurs mois, les « discussions secrètes » entre émissaires de l'Etat et clandestins étaient placées sous l'autorité diplomatique de Maurice Ulrich, conseiller auprès de Jacques Chirac, assisté, pour la sécurité, de plusieurs anciens chargés de mission de Charles Pasqua. Maintenant, le dossier est placé sous la responsabilité de Pierre-Etienne Bische.

Ce préfet de quarante-cinq ans avait déjà en charge les affaires corses à l'époque où M. Pasqua était ministre de l'intérieur. « *Nous avons pleinement confiance dans la loyauté et la compétence de M. Bische* », confie, après la visite de M. Debré dans l'île, l'un des responsables d'A Cuncolta, le parti nationaliste légal proche du FLNC-canal historique.

Les observateurs se souviennent de M. Bische, omniprésent en Corse jusqu'en décembre 1994, date du début de la crise meurtrière entre nationalistes. Ce chargé de mission était particulièrement attentif à la revendication d'A Cuncolta pour l'extension du statut de territoire d'outre-mer à la Corse, moyen, selon cette branche du mouvement nationaliste, d'asseoir le principe de reconnaissance juridique du peuple corse et de doter l'Assemblée territoriale d'un pouvoir législatif partiel.

Il ne fait pas de doute, dans ces conditions, que l'élaboration des « *mesures techniques qui instaureront progressivement la paix* » pourra se poursuivre dans un climat de relative confiance, si ce n'est de transparence. La difficulté sera, alors, de ne pas heurter une fois de plus les élus par des effets d'annonce intempestifs.

Michel Codaccioni

La revendication d'autonomie est à l'origine des statuts particuliers accordés à l'île

AJACCIO
de notre correspondant

L'autonomie de la Corse est une vieille revendication qui remonte sans doute à Pascal Paoli, fondateur d'une petite République (1755-1769) dont il aurait voulu, comme en témoigne sa correspondance avec Choiseul, qu'elle fût placée sous la protection de la France. L'île était en effet, à l'époque, possession génoise, mais convoitée par les puissances méditerranéennes et par l'Angleterre. La France s'en empara par la force après avoir acquis ses droits par le traité de Versailles, signé en 1768 avec Gênes.

La revendication autonomiste, souvent exposée au XIX[e] siècle, a pris corps au lendemain de la guerre de 1914-1918 avec la création du Parti corse autonomiste, rapidement devenu antifrançais et qui, financé par Mussolini, sombra dans l'aventure irrédentiste. Il fallut attendre les années 60 pour constater la résurgence, d'abord timide, puis affirmée, de la lutte régionaliste, avec l'Union des étudiants corses et le Comité d'étude et de défense des intérêts de la Corse, des frères Max et Edmond Simeoni (1964), puis le Front régionaliste corse (1966). Celui-ci se scinde en deux l'année suivante, donnant naissance à l'ARC (Action régionaliste corse) des frères Simeoni. Depuis quelques années, l'ARC est le second mouvement notable de la mouvance. Il signe avec trois autres groupes (Front régionaliste, Parti corse pour le progrès et Union de la patrie) l'Appel de Castellare, premier manifeste de l'après-guerre pour l'autonomie interne, en janvier 1973.

● **Le tournant d'Aléria.** A partir de ce geste fondateur, l'ARC va fonder toute son action sur la reconnaissance du peuple corse, « *arrachée par des rapports de force* ». Les événements d'Aléria, en août 1975, marquent le tournant. Déjà, des attentats spectaculaires ont eu lieu en 1973 et 1974. Les « durs » se fédèrent au sein du Front de libération nationale de la Corse (FLNC, constitué en mai 1976). L'organisation clandestine va plus loin dans les revendications et parle d'indépendance. Le gouvernement réprime durement les menées du FLNC, et il faut attendre l'arrivée de la gauche au pouvoir pour que la Corse sorte du « blocage institutionnel ».

Le premier statut particulier donne lieu à l'élection d'une Assemblée de Corse à la proportionnelle. Edmond Simeoni constitue la liste de l'UPC (Union du peuple corse), ex-ARC, dissoute après Aléria, et obtient 14 % des voix et sept sièges, mais la tendance dure ne participe pas aux élections. Elle le fera en 1984, mais chacune de ses deux listes n'obtiendra que trois sièges.

● **La loi Joxe.** Depuis lors, les divergences mettront en présence plusieurs listes de la mouvance nationaliste, et, tandis que l'UPC continue la lutte pour l'autonomie interne, les autres fractions – l'ARC, A Cuncolta, les Verts corses et le MPA – réclament l'indépendance. Le deuxième statut, dit « loi Joxe », en 1991, verra l'affrontement du MPA et de la coalition Corsica Nazione, conduite par Edmond Simeoni, qui réunira 20 % des voix au premier tour et 25 % au second tour. L'organisation clandestine se divise, le 24 novembre 1990, au lendemain de la création du MPA, et devient le FLNC-canal historique, par opposition au canal habituel, emmené par la direction du MPA.

● **L'assassinat de Robert Sozzi.** La division va s'accentuer sous couvert de dénonciation d'activités mafieuses dans le recouvrement de l'impôt révolutionnaire, auquel a renoncé le FLNC-canal habituel, mais le FLNC-canal historique exerce une pression plus forte, en mai 1993, avec l'exécution du militant Robert Sozzi lors de règlements de comptes entre fractions. En deux ans, seize attentats marquent la guerre nationalo-nationaliste, qui fait quatorze morts et six blessés. A partir de novembre 1995, une sorte de trêve s'instaure, puis le FLNC-canal historique, imité par Resistenza, proche de l'ARC, reprend alors le cycle des attentats contre son « *seul ennemi, l'Etat français* ».

P. S.

L'Etat recourt à des jeux d'écritures pour contenir le déficit budgétaire

Bercy table sur une croissance économique de 1,3 % à 1,7 % en 1996

Le fort ralentissement de l'activité freinant les rentrées fiscales, le gouvernement a pris, discrètement, deux dispositions. D'abord, la date de prise en compte des impôts dans l'exercice budgétaire de 1995 a été repoussée du 31 décembre au 5 janvier, ce qui pourrait dégager une marge de manœuvre de près de 20 milliards de francs. Ensuite, la période de prise en compte des dépenses a été raccourcie de deux à trois semaines.

COMPTE TENU du fort ralentissement de l'activité qui affecte l'économie française et qui freine les rentrées fiscales dans les caisses de l'Etat, le gouvernement pourra-t-il tenir ses engagements de réduction des déficits publics ? Depuis plusieurs semaines, le premier ministre, Alain Juppé, et le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, tentent de rassurer à la fois les marchés financiers – à l'affût de toute entorse faite à la politique de rigueur – et leurs partenaires européens. Ils leur promettent qu'ils feront tout pour respecter les critères de convergence du traité de Maastricht. L'affaire est pourtant loin d'être assurée. Dès 1996, le redressement des finances publiques risque de s'écarter du scénario prévu, et, si cela ne devrait pas être le cas pour 1995, le résultat ne sera obtenu que grâce à des jeux d'écritures qui vont enjoliver le bilan des comptes budgétaires.

Pour 1995, la croissance, en effet, devrait déjà être sensiblement inférieure à ce qui était prévu. Alors que, pour le « collectif » du printemps, la prévision d'évolution de la richesse nationale avait été révisée à la baisse (+ 2,9 % contre 3,1 % dans la loi de finances initiale), l'activité pourrait être encore inférieure. Même si l'INSEE n'a pas encore dressé le bilan définitif de l'année, il est clair maintenant que le résultat final sera compris entre 2,5 % et 2,6 %. Les recettes fiscales ont donc été beaucoup plus faibles que Bercy ne l'escomptait.

Le ministère des finances était donc confronté à un danger : que ce manque à gagner ne contribue à faire dériver le déficit budgétaire au-delà de l'épure annoncée (322 milliards de francs) et ne pousse les déficits publics au-delà de la barre prévue de 5 % du produit intérieur brut (PIB), ce qui aurait été, évidemment, très mal accueilli par les marchés. En réalité, il n'en sera rien. Dans un entretien publié par *Le Parisien* du 12 janvier, M. Arthuis minimise le risque. *« Cela ne jouera*, dit-il, *que marginalement. De l'ordre de l'épaisseur du trait. Prenons un exemple : même si le déficit devait augmenter de 8 milliards de francs par rapport à ce qui était prévu, il ne représenterait encore que 5,1 % du PIB. »*

La vérité, pourtant, c'est que la menace de dérapage est plus importante que ne l'avoue le ministre, même si deux décisions prises discrètement pourraient, en affichage, limiter provisoirement la catastrophe. D'abord, le *Journal officiel* daté du 4 janvier a publié un décret qui repousse du 31 décembre 1995 au 5 janvier 1996 la date ultime de recouvrement des recettes fiscales par les comptables des impôts et du Trésor. Ce délai peut paraître infime. En réalité, dans les derniers jours du mois de décembre, ce sont, traditionnellement, près de 150 milliards de francs, notamment au titre de la TVA et de l'impôt sur les sociétés, qui entrent dans les caisses de l'Etat.

Officiellement, il y a une raison à cette décision : le gouvernement argue des mouvements de grève de décembre. Pourtant, selon les experts consultés, le recouvrement des impôts aurait été, en fait, très peu affecté. Cette souplesse pourrait donc permettre au ministère des finances de jouer sur une vingtaine de milliards de francs.

M. Arthuis, associé alors à l'ancien secrétaire d'Etat au budget, François d'Aubert, a par ailleurs adressé, le 26 octobre 1995, une circulaire à tous les membres du gouvernement pour les informer que les dates de clôture de l'exercice budgétaire de 1995 seraient avancées par rapport aux années antérieures. En matière de dépenses, les règles sont différentes de celles en vigueur pour les recettes : l'exercice n'est pas clos impérativement le 31 décembre. Un décret du 14 mars 1986 organise ce que les spécialistes appellent une « période complémentaire », qui, pour le paiement de certains crédits, peut aller jusqu'au 8 mars de l'année suivante.

PERSPECTIVES DÉSASTREUSES

La nouvelle circulaire prévoit que cette période de régularisation va être sensiblement raccourcie. Les délais ont été écourtés, selon les crédits, de deux à trois semaines. La date-butoir définitive, celle qui concerne l'agence comptable centrale du Trésor, a ainsi été ramenée du 8 mars au 23 février. D'autres délais, pour des procédures particulières, ont été ramenés du 20 janvier au 31 décembre, ou encore du 28 au 12 février.

Là encore, il y a un motif officiel : il s'agit d'accélérer les procédures pour que le gouvernement dispose le plus vite possible d'un état réel et fiable des comptes publics pour l'année écoulée. Il n'empêche ! Selon de bonnes sources, cela devrait aussi contribuer à minorer la prise en compte de certaines dépenses dans l'exercice budgétaire de 1995.

Au total, le déficit budgétaire devrait donc à peine dépasser les 322 milliards de francs annoncés, mais on devine à quel prix : la procédure risque de diminuer les recettes escomptées pour 1996 et de reporter sur cette même année certaines dépenses qui devaient peser initialement sur 1995. Or, pour cette année 1996, les perspectives budgétaires s'annoncent déjà désastreuses. Avec une croissance économique qui pourrait être comprise entre 1,3 % et 1,7 %, selon les dernières estimations de la direction de la prévision du ministère des finances – au lieu des 2,8 % prévus, – les rentrées fiscales risquent de diminuer encore plus qu'en 1995. Certes, M. Arthuis a fait preuve de sagesse en retenant une prévision d'augmentation des rentrées fiscales de 1,8 % seulement, mais, si la croissance est inférieure de plus de 1 point de PIB aux estimations initiales, le manque à gagner pour le budget et la Sécurité sociale pourrait approcher 40 milliards de francs.

Alors, le gouvernement a-t-il raison d'alléger la barque budgétaire de 1995, au risque d'alourdir celle de 1996, malgré l'avis de tempête émis par tous les conjoncturistes ? La réponse est assurément négative, mais, en ces temps budgétaires tourmentés, on devine la règle d'action du gouvernement : à chaque jour suffit sa peine...

Laurent Mauduit

Alain Madelin attend dès 1996 « une relance de la confiance »

INVITÉ du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », l'ancien ministre de l'économie et des finances, Alain Madelin, s'est montré très critique, dimanche 14 janvier, à l'encontre du gouvernement d'Alain Juppé. *« Je ne vois pas se construire le rassemblement de la confiance et j'ai vu en décembre se constituer la coalition de la défiance »*, a-t-il dit. *« Il y aura un moment de vérité, sans doute à la mi-1996, et les conditions pourraient être réunies pour qu'il y ait une relance de la confiance et de la croissance. Si les conditions n'étaient pas réunies, peut-être faudrait-il changer de cap »*, a-t-il relevé.

M. Madelin juge, en outre, qu'il sera *« très difficile »* de respecter les critères du traité de Maastricht, en rappelant qu'ils avaient été *« établis dans un parcours de croissance »* qui a disparu aujourd'hui.

Les vœux de M. Chirac aux Corréziens

LES VŒUX aux Corréziens vont-ils devenir, pour Jacques Chirac, ce que l'ascension de la roche de Solutré était à François Mitterrand ? En vingt-cinq ans, le rendez-vous n'a été raté que deux fois. Samedi 13 janvier, pour la première fois depuis son élection, le président de la République a participé à ce rituel dans le seul local permettant de recevoir un millier de personnes, la salle de conférences de l'école de gendarmerie de Tulle. *« D'une certaine façon, ce que fut pour moi la Corrèze s'est élargi aux dimensions de la France »*, a affirmé M. Chirac. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **HOMMAGE : François Mitterrand a été le meilleur président de la Ve République,** selon une enquête réalisée par l'IFOP auprès de 995 personnes et publiée par *Le Journal du dimanche* du 14 janvier. 43 % des personnes interrogées placent François Mitterrand en tête, devant le général de Gaulle (38 %), Valéry Giscard d'Estaing (8 %) et Georges Pompidou (7 %).

■ **FISCALITÉ : le maire (FN) de Marignane, Daniel Simonpiéri,** a annoncé, samedi 13 janvier, que le budget de la commune (environ 330 millions de francs) ferait apparaître en 1996 une réduction de 3 % des taux de la taxe d'habitation et des deux taxes foncières. Le manque à gagner qui en découlera sera récupéré sur les subventions versées aux associations, sur les crédits alloués aux organismes paramunicipaux et grâce à des économies sur les charges de personnel. – *(Corresp.)*

■ **SALAIRES : le traitement mensuel brut de base des fonctionnaires titulaires** de l'Etat a augmenté de 0,1 % au cours du troisième trimestre de 1995, selon un bulletin de l'Insee, en date du 15 janvier. Dans le secteur privé, l'indice du salaire mensuel brut de base (hors primes) de l'ensemble des salariés a progressé de 0,2 %, au cours de la même période, selon l'enquête « Acemo » du ministère du travail. Pendant ce temps, les prix à la consommation augmentaient de 0,9 %, notamment en raison de l'augmentation de la TVA.

■ **RÉFÉRENDUM : Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF),** a annoncé, samedi 13 janvier, devant les cadres de son parti, qu'il allait lancer, *« dans les jours qui viennent »*, une campagne pour l'organisation d'un *« référendum sur la question européenne au printemps prochain »*. Après avoir prédit l'échec de la prochaine conférence intergouvernementale, M. de Villiers a indiqué que le MPF présenterait des candidats dans toutes les circonscriptions aux élections législatives de 1998 et des listes dans tous les départements aux élections régionales de la même année.

■ **ÉCOLOGISTES : l'Alternative rouge et verte (AREV)** a proposé aux Verts, à l'issue de son quatrième congrès, réuni du 12 au 14 janvier à Saint-Martin-d'Hères (Isère), *« de s'engager dans une dynamique de rassemblement à tous les niveaux »*. Favorable à une alliance *« rouge, rose, verte »*, l'AREV précise que des *« partenariats forts et permanents »*, tels que des accords électoraux, pourront être conclus avec les amis de Dominique Voynet ainsi qu'avec la Convention pour une alternative progressiste (CAP). Des assises nationales *« tireront le bilan de ce processus »* à la fin de l'année.

Un résultat d'élection cantonale partielle

DORDOGNE

Canton de Buisson-de-Cadouin (1er tour).

I., 2 939 ; V., 2 008 ; A., 31,67 % ; E., 1 950.

Bernard Lucas, div. d., m. du Buisson, 1 021 (52,35 %)... *ÉLU.*

Joël Huart, div. g., 644 (33,02 %) ; Georges Marie, PC, 240 (12,30 %) ; Mauricette Faure, FN, 45 (2,30 %).

22 mars 1992 : I., 2 927 ; V., 2 237 ; A., 23,57 % ; E., 2 075 ; Pierre Caussade, div. d., 1 082 (52,14 %) ; Alain Bordes, div. g., 679 (32,72 %) ; Georges Mary, PC, 200 (9,63 %) ; Jean-Jacques Bourdée, FN, 114 (5,49 %).

[Bernard Lucas (div. d.) succède à Pierre Caussade (div. d.), récemment décédé, dont il était le dauphin désigné, et qui détenait ce mandat depuis 1979. En juin 1995, après avoir été son adjoint, il avait déjà pris sa succession à la tête de la municipalité du Buisson.]

Les dossiers sociaux se multiplient pour le premier ministre

LES « VACANCES » d'Alain Juppé sont terminées. La trêve de Noël, qui s'est prolongée d'une semaine en raison de la mort de François Mitterrand, a laissé la place à une période de latence, que les syndicats et les organisations de médecins mettent à profit pour fourbir leurs armes. La semaine qui s'ouvre est comme un réveil douloureux, marqué par les séquelles du conflit de décembre, la confirmation d'un net ralentissement de la croissance en 1996, la remontée annoncée du chômage dans les mois à venir, l'épineux dossier de la maîtrise des dépenses de santé et l'avenir préoccupant des régimes de retraite complémentaire. C'est beaucoup pour un premier ministre qui a, certes, amorcé une remontée dans les sondages, mais qui reste affaibli par les mouvements sociaux sans précédents de la fin de 1995.

La CGT a été la première à donner le ton. Dans une déclaration de sa commission exécutive, publiée dimanche 14 janvier, la centrale de Louis Viannet a appelé l'ensemble des salariés à *« une riposte de grande ampleur »* et *« la plus prompte possible, pourquoi pas fin janvier ? »*. Elle estime que *« salaires, protection sociale, retraites (37,5 ans pour tous et calcul sur les dix meilleures années), retrait définitif du plan Juppé, emploi, durée et conditions de travail, libertés sont plus que jamais à l'ordre du jour »*. La CGT juge que *« le mouvement que nous venons de vivre a ouvert des brèches »* et invite les salariés à se *« réunir, sans attendre (...) pour décider de vos revendications, pour débattre du renforcement du syndicat, pour décider l'action »*. De son côté, la commission exécutive de FO, réunie lundi, devait étudier d'éventuelles actions, un mois après la fin d'un conflit où la centrale de Marc Blondel a joué un rôle de premier plan.

Dans l'immédiat, le gouvernement doit régler au plus vite le conflit avec le corps médical. Les syndicats de médecins refusent les sanctions financières collectives (alourdissement des charges sociales) qui leur ont été imposées pour avoir largement dépassé les objectifs de dépenses fixés en 1995 (6 % contre 3 % prévus). Le président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), Claude Maffioli, doit être reçu prochainement par M. Juppé. Mais il s'est déclaré prêt, dimanche, à *« une journée nationale d'action si ce dialogue ne débouche pas favorablement avant le 1er février »*.

Le début de l'année sociale est aussi marqué par la reprise, lundi, des négociations sur l'avenir des deux grands régimes de retraite complémentaire : l'Arrco (ensemble des salariés) et l'Agirc (cadres). La situation du premier ne nécessite pas, dans l'immédiat, de mesures de redressement drastiques. En revanche, le second est structurellement déficitaire depuis 1993, et son besoin de financement a atteint 4,2 milliards de francs en 1995, ramené à 1,7 milliard après affectation de produits financiers.

Le patronat et les syndicats n'échapperont pas à des réformes de fond : redéfinition de la notion de cadre, extension de la cotisation Agirc à l'ensemble du salaire, fusion de l'Agirc et de l'Arrco... La dégradation de leur situation financière aura inévitablement des retombées sur les projets gouvernementaux. Conjuguée à l'atonie de la consommation, qui oblige les pouvoirs publics à inciter les Français à puiser dans leur épargne, elle compromet l'une des réformes que M. Juppé voulait présenter au Parlement au printemps : la création d'un *« nouveau mécanisme d'épargne-retraite »*. Le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, reconnaît, dans un entretien publié lundi par *Les Echos*, qu'elle *« paraît difficile à très court terme »*.

Mais c'est bien sur l'emploi que pèse la plus grande incertitude. Avec une croissance probablement inférieure à 1,9 %, le chômage va de nouveau augmenter cette année. Il n'y a aura pas de *« véritable plongée de l'emploi »*, assure M. Barrot dans son entretien aux *Echos*. Mais si l'on retient les prévisions de l'Insee, qui table sur un taux de chômage de 12 % en juin (11,5 % fin octobre), ce sont 150 000 personnes de plus qui devraient s'inscrire à l'ANPE dans les mois à venir.

Jean-Michel Bezat

Les chefs d'entreprise jugent sévèrement l'action gouvernementale

C'EST PEU DIRE que les chefs d'entreprise ne sont pas satisfaits du gouvernement, malgré le succès qu'a représenté pour eux le sommet social de Matignon du 21 décembre 1995, auquel ils ont participé pour empêcher que l'on y parle de salaires, de réduction du temps de travail et de quelque alourdissement de leurs charges que ce soit. Ils ne tarissent pas de critiques sur l'*« absence de perspectives »*, le *« manque de direction et de long terme »*, le *« défaut de leadership »* dont, selon eux, souffrirait la France. D'où vient cette amertume ?

Les patrons sont unanimes sur les constats. Le premier est que la consommation est en berne et la croissance proche de zéro. Le CNPF situe les prévisions de croissance dans une fourchette comprise entre 1 % et 1,7 % pour l'ensemble de l'année 1996. Quand Alain Juppé reçoit Gérard Trémège, le président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), pour lui dire que les entreprises doivent faire leur devoir civique et embaucher, il s'entend répondre que celles-ci ne recruteront pas tant qu'il existera *« autant d'interrogations sur le carnet de commandes »*.

Le deuxième constat est que ce marasme est d'origine psychologique. Les ménages et les entrepreneurs français n'ont pas le moral lorsqu'ils font leurs comptes : 122 milliards de francs de prélèvements nouveaux, au total, en 1996, dont 25 milliards de francs au titre du RDS pour combler le déficit cumulé de la Sécurité sociale ; une grève qui aurait coûté à l'économie nationale entre 16 milliards et 20 milliards de francs selon les calculs du CNPF. Ces bourrasques financières ont conduit les acteurs économiques à mettre à la cape, en attendant que le temps s'éclaircisse. Malheureusement, comme le déclare Henri Lachman, PDG de Strafor-Facom, *« la sinistrose se nourrit de la sinistrose »*, et la morosité est mauvaise conseillère.

Que faire pour relancer la machine en panne ? Autant les patrons sont unis dans le diagnostic, autant ils divergent dans la médication à administrer. Les unions patronales du Sud-Ouest et du Sud-Est, ou bien les secteurs comme le textile et l'habillement, mis à mal par la dévaluation sauvage de la peseta ou de la lire, jetteraient volontiers aux orties le franc fort et les critères de Maastricht. Des branches comme le BTP ou l'automobile, qui souffrent tout particulièrement de la médiocrité de la demande ou des restrictions budgétaires de l'Etat et des collectivités locales, verraient d'un bon œil un report du RDS, voire un certain laxisme sur les déficits publics.

Cependant, les patrons sont largement acquis, bon gré mal gré, à la nécessité de parvenir à la monnaie unique en dépit des risques et des traumatismes qu'elle suppose. *« Elle est indispensable pour nous prémunir contre les dévaluations compétitives pratiquées par l'Espagne, l'Italie ou la Grande-Bretagne »*, s'exclament en chœur Gérard Trémège, Henri Lachman et un grand patron classé à gauche. Cependant, tout comme le gouvernement, écartelé entre la nécessité de la rigueur et l'urgence de relancer la consommation, le monde patronal peine à trouver d'autres solutions. Il réclame à cor et à cri une *« restauration de la confiance »*. Par la voix de son président, Jean Gandois, et celle de son vice-président, Denis Kessler, le CNPF demande une baisse *« forte et durable des taux d'intérêt, une politique budgétaire crédible et une réduction des déficits publics qui commence par une action sur les dépenses et non par la création de nouveaux impôts »*.

AGIR SUR LES TAUX

La *« restauration de la confiance »* est indispensable, estime Etienne Wibaux, président des patrons et dirigeants chrétiens (CFPC), qui a invité les membres de son organisation à faire savoir *« les réussites des actions pour l'emploi et contre l'exclusion »* afin de dissiper les blocages psychologiques qui empêchent les Français de dépenser. *« Restauration de la confiance »*, préconise aussi M. Trémège, selon qui *« les entreprises ont besoin de signaux »*, qui pourraient prendre la forme d'un *« soutien à l'investissement, par exemple des amortissements fiscaux exceptionnels ou un allègement de la taxe professionnelle pour les entreprises qui investissent ou qui embauchent »*.

Certains préconisent de réduire l'épargne des ménages en abaissant les taux réglementés, notamment celui du livret A. *« Si on voulait être sérieux, il faudrait le ramener à 3,5 % au lieu de 4,5 % aujourd'hui »*, estime un financier. D'autres espèrent, sans trop y croire, un accord franco-allemand sur une relance concertée au moment où l'économie allemande est entrée elle aussi dans une phase de ralentissement. Beaucoup exigent une action brutale sur les taux.

Finalement, c'est Henri Lachman qui exprime le mieux le mal-être patronal, dans sa critique douce-amère du gouvernement mais aussi de Jacques Chirac, dont il avait souhaité et préparé l'avènement à l'Elysée. *« La confiance qui nous fait défaut viendra de la restauration d'un leadership politique*, analyse-t-il. *Aujourd'hui, il n'y a plus de discours et pas de direction. Jacques Chirac avait su parler comme il convenait durant sa campagne électorale, pour indiquer vers quelle société nous allions. Il a retrouvé cet élan dans son hommage funèbre à François Mitterrand. Il faut qu'il revienne à ce discours et à ce tonus, pour indiquer l'avenir et combler le vide dont souffre notre pays. »*

Ce n'est pas avec la réduction du temps de travail, remise à l'ordre du jour par M. Chirac le 31 décembre, que ce *« vide »* pourra être comblé, prévient Jacques Calvet, président de PSA, dans un entretien publié par *Le Journal du dimanche* du 14 janvier. *« Je suis en désaccord total avec le président sur ce point*, déclare M. Calvet, *et en accord avec le candidat : la réduction de la durée du travail, l'expérience l'a montré, se traduit par un développement du chômage et non par sa diminution. »* M. Chirac a encore du pain sur la planche pour redonner confiance aux patrons.

Alain Faujas

TRANSPORTS Une enquête que le conseil régional d'Ile-de-France devait rendre publique, lundi 15 janvier, confirme l'attrait qu'exerce la bicyclette sur les Franciliens en général et les Parisiens en particulier. *Durant les trois semaines de grève des transports du mois de décembre, 380 000 vélos ont circulé* quotidiennement en région parisienne, contre 140 000 habituellement. ● UN FRANCILIEN sur trois est prêt à l'utiliser régulièrement. *Prudent*, le conseil régional se propose d'aider les municipalités qui prendront l'initiative de réaliser des pistes cyclables, mais considère que le covoiturage est du domaine des entreprises. ● A STRASBOURG, 15 % des transports mécanisés s'effectuent à vélo, grâce à la politique volontariste de la mairie, qui propose notamment un *« véloparc »* gardé, des *« vélo-boxes »* et un service de location de bicyclettes.

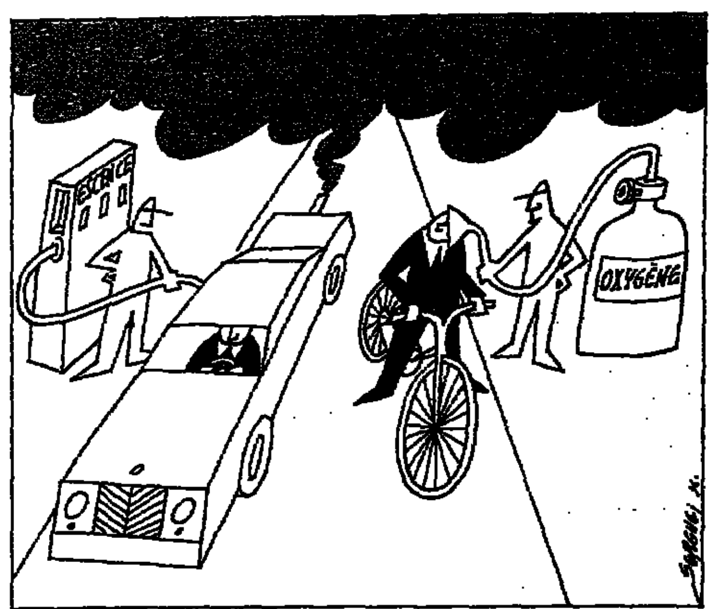
Un Francilien sur trois est prêt à circuler régulièrement à vélo

Selon une enquête du conseil régional, la bicyclette exerce un réel attrait sur les habitants d'Ile-de-France. Durant les grèves de décembre, 380 000 personnes l'ont utilisée quotidiennement. La collectivité veut encourager la réalisation de pistes adaptées

LE VÉLO restera sans doute comme le grand vainqueur des trois semaines de grève du mois de décembre : 380 000 bicyclettes ont circulé dans les rues de Paris et de sa banlieue, contre 140 000 habituellement. *Parmi les Franciliens* qui ont utilisé ce moyen de transport, *33 % se déclarent prêt à utiliser* régulièrement leur bicyclette à l'avenir, si toutefois des conditions plus favorables de circulation et de protection contre le vol leur sont faites. Des chiffres qui incitent le conseil régional d'Ile-de-France, présidé par Michel Giraud (RPR), à proposer une aide aux collectivités locales – à commencer par la Ville de Paris – qui voudraient créer des réseaux de pistes cyclables.

Les résultats de l'enquête *commandée par la région* à la Sofres après le mouvement de grève des transports en commun sont beaucoup plus nuancés que ceux de l'institut BVA rendus publics par Jean Tiberi (RPR), maire de Paris (*Le Monde* du 12 janvier). Celui-ci avait retenu que 92 % des Parisiens sont favorables au développement des pistes cyclables et que 89 % d'entre eux souhaitent que, le week-end, la circulation soit réservée aux piétons et aux cyclistes sur certains axes. Etendue à l'ensemble de la région, l'enquête de la Sofres (menée les 20 et 21 décembre auprès d'un échantillon de 1 300 personnes âgées de quinze ans et plus) confirme l'attrait du *vélo, surtout pour les Parisiens.* Elle révèle aussi que la protection contre le vol et la dégradation constitue un souci constant pour son utilisateur.

La bicyclette a été, pendant la grève, le mode de transport principal pour 7 % des Franciliens, actifs et étudiants. Cette proportion double pour les Parisiens et atteint 20 % pour les déplacements Paris-Paris. *Un tiers de ces cyclistes* utilisaient déjà un vélo en temps normal. *Les autres étaient très majoritairement* des usagers des transports en commun : seulement 7 % des automobilistes habituels ont abandonné leur voiture pour le vélo afin d'éviter les monstrueux embouteillages aux entrées de Paris. Le portrait-type du cycliste pendant les grèves est celui d'un homme (71 %), âgé de moins de vingt-cinq ans (49 %), effectuant un trajet de 2 à 15 kilomètres (77 %), appartenant à un foyer peu ou pas du tout motorisé. *Logiquement*, les personnes qui ont eu recours au covoiturage « passif », c'est-à-dire qui se sont fait véhiculer par un collègue ou un voisin, sont plutôt des femmes (64 %), de moins de vingt-cinq ans (45 %), ayant à parcourir plus de 10 kilomètres *pour se rendre sur leur lieu* de travail.



De tous ces chiffres, les élus régionaux en charge des transports et de l'environnement retiennent que l'encouragement de la pratique du vélo ne se traduirait pas forcément par une diminution du *nombre de voitures dans la capitale*. Ils se montrent cependant convaincus que les quatre cent mille cyclistes potentiels dénombrés par l'*enquête doivent* être mieux traités par les collectivités locales, incitées à créer un environnement susceptible d'encourager les vocations. En revanche, les pouvoirs publics considèrent que leur intervention se justifie beaucoup moins dans l'organisation du covoiturage, qui retient néanmoins l'attention de près de deux tiers des actifs de la région.

« Le covoiturage est une affaire de solidarité de proximité, au niveau d'une entreprise ou d'une zone d'emploi, et son organisation ne relève pas à mes yeux des pouvoirs publics », estime M. Giraud. Parmi les trois cents entreprises de dix salariés et plus interrogées fin décembre, 29 % n'excluent pas dans l'avenir de prendre des initiatives. D'ailleurs, 79 % d'entre elles ont spontanément aidé leurs salariés à pratiquer le covoiturage pendant la grève. L'enquête montre toutefois que le partage d'une voiture, même vécu de façon positive, reste essentiellement un palliatif et un moyen d'aider les gens sans voiture plutôt que le souci de partager un *moyen de transport pour* limiter les encombrements et participer à *la lutte* contre la pollution. Impuissante à encourager le *covoiturage*, la région est toutefois disposée à intervenir en faveur de l'extension du réseau de pistes cyclables, encore embryonnaire, et de l'aménagement du temps de travail.

Les 430 000 véhicules supplémentaires en décembre ont suffi à paralyser la capitale plusieurs heures par jour

En 1995, le conseil régional déclare avoir cofinancé huit cents places de stationnement pour les vélos, dont près de six cents à Paris même. L'efficacité d'un réseau cyclable résidant dans sa continuité, M. Giraud se dit prêt à aider les villes qui suivront l'exemple d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) *et de Joinville-le-Pont* (Val-de-Marne) qui ont irrigué leur territoire de voies cyclables.

Pour la région, il n'est pas question d'élaborer les plans d'un réseau séduisant sur le papier mais qui ne verrait pas le jour faute de mobilisation des collectivités locales. *« Je suis prêt à engager une concertation avec les collectivités locales. Une fois les décisions prises, les finances suivront, car il revient infiniment moins cher d'aménager des pistes cyclables que des routes »*, assure M. Giraud. Les adeptes de *la bicyclette devront donc se montrer* suffisamment actifs pour convaincre les maires de prendre les devants afin d'obtenir les subsides évoqués.

A moyen terme, celui-ci compte aussi sur l'aménagement des horaires de travail et sur le développement du travail à distance pour mieux répartir le trafic automobile aux abords et dans la capitale : 2,25 millions de voitures circulent quotidiennement en région parisienne *en temps normal*. Les 430 000 véhicules qui s'y sont ajoutés en décembre ont suffi à paralyser la capitale plusieurs heures par jour, mais ils ont ouvert les yeux des élus de Paris et de la région sur les vertus du vélo.

Pascale Sauvage

Aménager les horaires pour mieux gérer le trafic routier

Pendant les grèves, 63 % des entreprises de Paris et de la petite couronne ont spontanément mis en œuvre des horaires de travail décalés dans la journée. Selon l'enquête publiée par le conseil régional, un tiers d'entre elles *ont aussi* accepté que leurs salariés, plutôt que de s'épuiser dans les embouteillages, travaillent chez eux ou à proximité de leur domicile.

Néanmoins, les chefs d'entreprise restent prudents quant à la pérennisation de ces mesures, qu'une partie d'entre eux semblent prêts à étudier. Les services du conseil régional d'Ile-de-France *se déclarent disponibles* pour prendre contact et aider les entreprises désireuses de mettre en application un nouvel aménagement du temps de travail, dont il apparait qu'il reste un moyen d'étaler les flux de circulation aux heures de pointe dans la capitale et ses abords.

Strasbourg, capitale française de la bicyclette urbaine

STRASBOURG
de notre correspondant

Après la mise en place du nouveau plan de circulation et le succès du tramway, suivis par une réélection sans coup férir, en juin, la municipalité socialiste de Strasbourg met les bouchées doubles pour imposer la bicyclette sur le territoire de la communauté urbaine. En raison de sa situation géographique, coincée entre Vosges et forêt Noire, l'agglomération strasbourgeoise souffre d'une pollution parmi les plus fortes des villes françaises. Les experts l'attribuent, à concurrence de 80 %, aux gaz d'échappement des voitures. Autant de raisons de faire de l'application de la charte du vélo, adoptée en 1994, une question éminemment politique.

Aujourd'hui, les Strasbourgeois utilisent la bicyclette plus que tout autre citadin français. *Une enquête de 1988 révélait que 15 % des* transports mécanisés s'effectuent à vélo, loin devant Nantes et Rennes, où la « part de marché » du vélo n'excède pas 6 %. Certes, Strasbourg n'est pas encore une référence dans le couloir rhénan en regard des scores réalisés par Bâle ou Karlsruhe (autour de 30 %), mais l'objectif est clairement défini : atteindre le chiffre de 25 % en l'an 2005.

Le schéma directeur en cours d'application offre d'ores et déjà un réseau fléché de 180 kilomètres de pistes cyclables, soit près de trois fois plus qu'en 1989, date d'arrivée de l'équipe municipale. Toutefois, on est conscient qu'il ne suffit pas de tracer ou de construire des bandes réservées au vélo pour régler le problème : dans bien des cas, il faut trancher pour dire qui, *de la bicyclette ou de l'automobile*, est prioritaire. *« Quand il y a conflit avec la voiture*, affirme Jean-Luc Marchal, chargé de mission « vélo » à l'hôtel de ville, *la solution ne peut être que politique. »* Afin que le message soit bien entendu, Strasbourg vient de créer une brigade de policiers à vélo, dotée de superbes bicyclettes, dont la mission est de faire respecter la réglementation en vigueur, tant par les automobilistes que par les cyclistes – le respect des feux rouges, par exemple.

ENCORE BEAUCOUP À FAIRE

Par ailleurs, 4 000 points d'attache contre le vol sont disponibles grâce à l'installation d'arceaux conçus par un artisan local et dûment agréés par l'architecte des Bâtiments de France. Près de la gare, un « véloparc » gardé offre 200 places pour un abonnement annuel de 100 francs et, devant le succès de l'opération, un parc supplémentaire est en cours d'installation. La ville s'est aussi équipée de « vélo-boxes », fonctionnant comme une consigne automatique, au prix de 5 francs, mais qui servaient occasionnellement de refuge aux toxicomanes avant qu'un abonnement annuel ne soit imposé.

Dès le début 1994, les services municipaux ont lancé un service de location de bicyclettes au tarif de 20 francs la journée (40 francs pour un tandem), qui a remporté un réel succès avec 3 000 locations la première année et 12 200 en 1995. Du coup, le parc locatif va passer de 250 à 600 bicyclettes. En outre, il est déjà question de concevoir des voitures de tramway permettant de ranger les vélos par un système d'accrochage – une solution que pratiquent déjà des villes allemandes comme Karlsruhe – tant les Strasbourgeois associent de plus en plus tram et bicyclette. Pour entretenir ce terrain favorable, la ville donne l'exemple en organisant la fête annuelle des cyclistes ou en mettant à la disposition du personnel municipal 80 vélos de service.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Il n'est pas rare que la bande cyclable inscrite *sur* la chaussée qui longe l'hôtel de ville soit encombrée par des voitures en stationnement sans susciter pour autant la réaction des policiers du commissariat tout proche. En dépit de la priorité accordée au vélo, sans doute est-il opportun de ménager quelques exceptions.

Marcel Scotto

Les multiples visages des adeptes de la « petite reine »

CE SONT trois bicyclettes qui *sillonnent les rues de Paris mais ne* se sont jamais croisées. Trois vélos que les grèves de décembre ont fait sortir de la marginalité, appartenant à trois cyclistes qui affrontent le bitume parisien et son cortège d'embouteillages, de taxis pressés et de gaz d'échappement.

Henri-Marcel Guittard, quatre-vingt-deux ans, a acheté sa bicyclette en 1936, l'année des congés payés. Un modèle « grand tourisme ». *« C'est ce que l'on faisait de mieux à l'époque »*, insiste-t-il. La preuve : âgé de presque six décennies, mais bichonné par cet ancien représentant en vins et spiritueux, il n'a pris aucune ride ou presque. Repeint en gris aluminium, il trône aujourd'hui dans l'ancienne loge de concierge de l'immeuble. Depuis plus d'un demi-siècle, M. Guittard sillonne les rues de Paris. L'acquisition d'une *Renault 4 CV dans les années 50* ne l'a pas détourné de la « petite reine » : il a tôt fait d'enfourcher de nouveau sa bicyclette, *« plus économique et plus rapide surtout »*.

Aujourd'hui, ce retraité déplore qu'il soit de plus en plus difficile et dangereux de circuler dans Paris, où *« il y a trop de voitures »*. *« Ceux que l'on appelle les couloirs de la mort, dessinés sur la chaussée par la Mairie de Paris, portent bien leur nom »*, dit-il non sans regretter vivement la légèreté dont font preuve nombre de cyclistes. *« J'en croise qui brûlent des feux rouges, coupent les carrefours, roulent sur les trottoirs »*, s'indigne le vétéran.

ÉCONOMIES

Mélanie Karlin reconnaît ne pas toujours respecter le code de la route. Cette assistante de production de vingt-cinq ans, qui a découvert le vélo lors de la grève de décembre, est une nouvelle convertie. *« Auparavant, je pensais qu'il n'était pas possible de parcourir de longs trajets de manière quotidienne*, explique-t-elle. *Trop fatigant, trop dangereux. L'expérience m'a prouvé le contraire. »* En trois semaines de grève, cette jeune maman d'une petite fille a perdu les derniers kilos qui s'accrochaient après sa grossesse. *« Avec un vélo, j'économise un abonnement dans une salle de sports, les contraventions, l'essence liée à l'usage de ma voiture et les tickets de métro »*, calcule-t-elle. Elle ne possède pas encore le vélo dont elle rêve – à cause des grèves, le *Père Noël était en rupture de stock* – mais elle sait qu'il sera bleu, avec des vitesses, de bons freins, un phare et un solide antivol.

Celui de Marie Falquet a la patine de ceux qui affichent quelques heures de pédalage. Cette militante de vingt-six ans au sein du collectif Sortez vos vélos, qui organise *une manifestation-balade* le premier samedi de chaque mois dans Paris, savoure l'intérêt soudain des politiques d'Ile-de-France pour les cyclistes. *« Ils étaient soumis à la pression d'un lobby voitures, maintenant ils comprennent qu'il existe un lobby vélos »*, analyse-t-elle.

Le 21 décembre, Marie Falquet a participé à une réunion de travail à la mairie de Paris. Pour elle, l'objectif est d'obtenir la réalisation d'un véritable maillage urbain pour les bicyclettes, qui permette aux Franciliens de circuler agréablement et sans danger dans une ville où ils pourraient facilement garer leurs deux-roues. Elle estime que la conversion de Paris au vélo est possible. A condition que la volonté politique existe.

Michèle Aulagnon

Le Don Quichotte de l'auto-stop veut « désengorger Paris »

PERSONNE n'a répondu à l'appel lancé par Yvan Gradis en direction des médias et de quelques partis politiques, dans la nuit du 31 décembre. Une cinquantaine de fax, des courriers envoyés *« afin de commencer l'année avec une idée neuve »*, mais pas le moindre coup de fil en retour. *« C'était prévu »*, assure-t-il, ce que dément son ton dépité. *« Pourtant, ma suggestion, c'est une habitude toute simple à prendre pour désengorger la capitale d'une partie du trafic automobile et limiter la pollution. »*

Le 1er janvier, il a donc commencé à appliquer seul cette idée neuve : *« Il faut bien qu'un citoyen fasse le premier pas. Si on attend que le voisin avance, rien ne se fait jamais. »* La chemise rose pâle sous un pull vert administratif, de fines lunettes noires, le cheveu discipliné, Yvan Gradis n'a pourtant rien d'un illuminé. A trente-sept ans, ce professeur de français au langage choisi, militant d'aucun parti, membre d'aucune association, lance une croisade contre *« l'absurde »*. *« Un jour de mai 1995, je suis passé devant un arrêt de bus où beaucoup de gens attendaient. J'étais seul dans ma voiture, je savais que je suivais l'itinéraire du bus et que je pouvais rendre service à trois personnes. Pourquoi ne pas partager ma voiture ? »*

Comme une évidence, l'idée lui vient alors d'indiquer sur son pare-brise sa direction, de façon même approximative. *« Si les Parisiens ne font pas de stop, c'est parce qu'ils estiment que, dans une ville aussi grande, ils n'ont statistiquement que très peu de chances de voir s'arrêter quelqu'un qui irait au même endroit qu'eux. »* L'astuce ? Une petite pochette plastique scotchée à l'horizontale du côté intérieur du pare-brise, dans laquelle il suffit de glisser sa destination avant de partir.

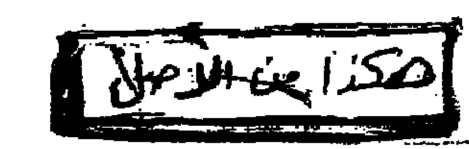
DÉÇU PAR L'APRÈS-GRÈVE

Pour faciliter la manœuvre, Yvan étudie la carte de Paris, les itinéraires de métro et de bus, et détermine cent directions possibles. Il propose d'expédier cette liste contre une enveloppe timbrée (écrire au 56 *bis*, rue Escudier, 92100 Boulogne-Billancourt) ou encore de prêter ses cent écriteaux pour photocopie. Il invente même un terme, afin de donner corps à cette nouvelle pratique : l'*« urbain-stop »*. *« Un néologisme, moi qui ne les aime pas trop... »*

Les grèves de décembre lui ont permis de vérifier auprès des auto-stoppeurs que son idée pouvait séduire. Mais l'après-grève l'a déçu. *« Les nouvelles habitudes sont mortes bien vite. Les gens, qui avaient entretenu des rapports plus conviviaux, sont rentrés dans leur coquille. »* Lui qui veut créer une habitude *« complémentaire des transports en commun et plus souple que le covoiturage organisé »* est conscient qu'*« il faudra des mois pour que les piétons comprennent, parce qu'ils en auront entendu parler, puis des mois pour qu'ils osent franchir le pas »*. Et de déplorer leurs craintes vis-à-vis de l'auto-stop et les réticences de l'automobiliste à partager ce qui est *« un lieu privé, une excroissance du foyer, où l'on se sent protégé, dans une bulle »*.

Malgré tout, son *« tempérament de Don Quichotte »* le pousse à espérer que son initiative sera relayée, que d'autres, en province, l'imiteront et qu'un jour, peut-être, le centre-ville sera interdit aux voitures. *« L'urbain-stop n'est qu'un pis-aller. J'espère ne pas avoir à faire ça toute ma vie ! »*

Pascale Krémer



(Publicité)

Merci

aux entreprises partenaires du Mois de la Qualité Française



AXA	DASSAULT	L'OREAL	RANK XEROX	SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
BOSSARD CONSULTANTS	EDF	LA POSTE	RATP	SMITHKLINE BEECHAM
BNP	FRANCE TELECOM	MANPOWER	RENAULT	SNCF
CIBA GEIGY	GAN	PETROLES SHELL	RHONE-POULENC	SOCIETE GENERALE
CNES	IBM	PSA PEUGEOT-CITROEN	GROUPE SEB	UAP

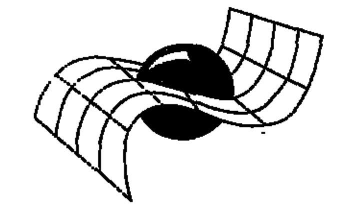
Bravo

aux PME "Champions de France de la Qualité 1995"

DARAMIC (Alsace)	ROCKWELL BCS (Centre)	POMPES GRUNDFOS (Lorraine)	MOTOROLA (Pays de la Loire)
SMURFIT SOCAR (Aquitaine)	CHAUSSON OUTILLAGE (Champagne-Ardenne)	SOFIC (Midi-Pyrénées)	MATT (Picardie)
PAPETERIES D'ESPALY (Auvergne)	METATHERM (Franche-Comté)	LA ROUE DU PAYS D'AUGE (Basse-Normandie)	LE RELAIS DE BOIS ST GEORGES (Poitou-Charente)
IGOL CENTRE (Bourgogne)	SICCOM (Ile-de-France)	NETMAN (Haute-Normandie)	TRANSFIX (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
LES CHARCUTERIES DE BROCELIANDE (Bretagne)	SICA ESTAGEL BOIS & FILS (Languedoc-Roussillon)	TERRES REFRACTAIRES DU BOULONNAIS (Nord-Pas-de-Calais)	OTIS (Rhône-Alpes)
	SOFHUNIC (Limousin)		SOBEX (Réunion)

GRUAU : Grand Prix Français de la Qualité 1995

Mouvement Français pour la Qualité



Ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications



Le gouvernement annonce un train de mesures en faveur du monde associatif

Des conventions pluriannuelles de subventions pourront être passées avec les pouvoirs publics

Alain Juppé devait annoncer, lundi après-midi 15 janvier devant le Conseil national de la vie associative (CNVA), des mesures en faveur du mouvement associatif. Parmi elles doit figurer la possibilité de recevoir des subventions ministérielles sur une période de trois ans au lieu d'un. Des groupes de travail sont appelés à faire des propositions sur la transparence financière, la fiscalité, l'emploi et le bénévolat.

LA PRINCIPALE MESURE que devait annoncer le premier ministre, Alain Juppé, aux représentants du CNVA (Conseil national de la vie associative), réunis lundi après-midi 15 janvier à l'hôtel Matignon, concerne la pluriannualité des financements accordés aux associations. Désormais, chaque ministère pourra, sur la base de conventions-types, octroyer des crédits sur une période de trois ans, au lieu des classiques révisions ou renouvellements annuels.

Cette disposition doit « sécuriser » le budget des organisations subventionnées. Elle était réclamée par le CNVA, dans le premier des quatre rapports (sur le financement, l'emploi, le bénévolat et l'Europe), que M. Juppé lui avait commandés le 9 juin dernier et qui ont été remis cinq mois plus tard (*Le Monde* du 9 novembre 1995). Une méthode de travail nullement originale en soi mais tout à fait nouvelle dans les relations entre l'Etat et le mouvement associatif. Elle a permis, selon Matignon, de « *sortir du schéma habituel selon lequel les associations proposent et l'administration dispose* ». Jean Bastide, président du CNVA, s'est félicité, lundi, que « *pour la première fois dans son histoire, le CNVA a été considéré pour ce qu'il est vraiment* ».

Cette collaboration entre associations et administrations doit être étoffée par l'institutionnalisation de groupes de travail mixtes, par la création d'un « corps » de délégués à la vie associative auprès des autorités départementales et par l'élargissement du CNVA aux principales administrations (qui deviendront membres de droit), ainsi qu'aux associations de lutte contre le sida et aux organismes d'insertion par l'activité économique. Actuellement, le CNVA, instance consultative créée en 1983 et placée auprès du premier ministre, comprend une centaine de responsables associatifs (plus dix « personnes qualifiées »), nommés par Matignon sur propositions des ministères intéressés et de douze coordinations associatives nationales. Bien que privé, le 21 décembre 1995, de « sommet social », malgré ses demandes, le mouvement associatif parait bénéficier aujourd'hui, selon M. Bastide, d'une « *volonté politique* » du gouvernement. Le 29 septembre dernier, lors d'une visite au Havre, le président de la République, Jacques Chirac, avait de nouveau jugé le rôle associatif « *indispensable au retour à la cohésion sociale* ». Ce sentiment – peut-être plus prononcé à l'Elysée qu'à Matignon – Alain Juppé a également voulu le traduire lundi en s'entourant de quatre membres du gouvernement, Jacques Barrot (travail et affaires sociales), Xavier Emmanuelli (action humanitaire d'urgence), Corinne Lepage (environnement) et Guy Drut (jeunesse et sports).

L'Etat a lui-même besoin de balayer devant sa porte, s'agissant de son propre recours à la loi de 1901. C'est sous ce régime, pour ne citer qu'un exemple, que fonctionne l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), grand budgétivore. « *Le développement des associations parapubliques appelle peut-être un correctif* », devait souligner M. Juppé. Parallèlement, le rôle des représentants de l'Etat au sein des conseils d'administration des associations devrait être « *clarifié* ». Dans cette optique, une mission d'étude va être confiée à un groupe de magistrats de la Cour des comptes et de hauts fonctionnaires.

Confirmant des mesures déjà prises, comme l'ouverture du CIE (contrat initiative emploi) aux associations ou le doublement (de 26 millions à 52 millions de francs) des crédits de formation affectés au FNDVA (développement de la vie associative), le premier ministre devait faire part d'autres dispositions : abattement de la taxe sur les salaires porté de 20 000 à 25 000 francs (le CNVA demandait un abattement de 40 000 francs) ; augmentation, pour chaque association, du nombre de manifestations exonérées de la TVA (passant de six à dix, pour une durée totale de trois mois par an) et possibilité, pour les chômeurs indemnisés, d'exercer des activités bénévoles sans perdre les Assedic. Il devait être aussi question de l'exonération des charges sociales pour l'embauche d'un premier salarié et de l'instauration, sous réserve de l'accord du patronat, d'un congé formation.

Sur le plan européen, devait notamment déclarer M. Juppé, la France va signer la convention du Conseil de l'Europe reconnaissant la capacité juridique des organisations internationales non gouvernementales (OING) : par exemple, la direction mondiale de Greenpeace ne sera plus « hors la loi » dans l'Hexagone...

Jugées « *positives* » par le CNVA, ces diverses décisions ne répondent cependant pas, selon M. Bastide, à « *toutes les attentes* » du mouvement associatif. Le 11 janvier, devant la presse, la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) demandait que ce dialogue social soit « *suivi d'effets immédiatement perceptibles* ». Il y en a quelques-uns, mais la « *rénovation* », voulue par Jacques Chirac, de l'institution associative a été renvoyée, pour l'essentiel, aux groupes de travail mixtes (GTM), qui vont être mis en place.

En particulier, un GTM doit examiner la notion d'« *utilité sociale* », appelée à se substituer à celle d'« *utilité publique* », estimée aujourd'hui inadaptée à leur évolution économique, entre activités non lucratives et activités commerciales. Déjà mise en avant par le CNVA dans un avis remis au gouvernement en juin 1995, la reconnaissance d'utilité sociale (RUS) *serait délivrée* par une commission paritaire présidée par un magistrat et donnerait lieu à des aménagements fiscaux.

Michel Castaing

On peut donner jusqu'au 31 janvier au titre de 1995

En raison des mouvements sociaux qui ont affecté le pays en novembre-décembre 1995, les dons, généralement adressés aux associations de solidarité en cette *période propice à la générosité*, ont chuté, d'après des estimations concordantes, de 25 % à 40 % selon les organisations concernées. C'est pourquoi le premier ministre, Alain Juppé, a décidé, lundi 15 janvier, d'agréer jusqu'au 31 janvier et au titre des revenus de 1995 les déductions fiscales qui sont afférentes à ces dons. Selon la réaction des donateurs, on pourra peut-être mesurer l'impact du scandale de l'ARC révélé dans les tout premiers jours de 1996.

Faut-il réformer la législation sur la transparence financière ?

QUELS QUE SOIENT les errements de l'ARC, Alain Juppé estime qu'« *il n'y a pas lieu de créer un climat de suspicion vis-à-vis du monde associatif* ». Le premier ministre devait rappeler, lundi 15 janvier, devant les représentants du CNVA, l'existence de la législation, qui permet « *un réel contrôle* » des associations qui font appel à la générosité publique et/ou qui reçoivent d'importantes subventions. Toutefois, M. Juppé devait demander au CNVA de former un groupe de travail mixte (associations-administration), qui sera chargé de dresser un bilan des textes en vigueur, d'examiner la possibilité d'étendre la charte de déontologie des associations et d'étudier les conditions de publication de leurs comptes. Un rapport sera remis au gouvernement en septembre 1996.

Aujourd'hui, deux textes majeurs exigent des (grandes) associations une transparence financière. La loi du 7 août 1991 stipule que les organismes qui font appel à la générosité publique « *établissent un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses* ». Ce compte d'emploi « *est déposé au siège social de l'organisme ; il peut être consulté par tout adhérent ou donateur de cet organisme qui en fait la demande* ». De plus, cette loi institue l'intervention de la Cour des comptes (et de ses chambres régionales), qui peut exercer « *un contrôle du compte d'emploi des ressources* ». Grâce à cette loi, la Cour des comptes a pu « éplucher » les finances 1993 de l'ARC, avec les résultats que l'on sait.

Est-il besoin d'une autre instance de contrôle ? Jean Chérioux, sénateur (RPR) de Paris, a déposé, en octobre 1995, une proposition de loi, qui vise à « *confier à l'inspection générale des affaires sociales* [IGAS] *une mission d'évaluation et de contrôle* a posteriori *des actions financées* » par la générosité publique. Le CNVA, notamment, n'est pas favorable à une multiplication des contrôles.

En second lieu, une loi de 1993 *oblige les associations qui perçoivent* 1 million de francs et plus de subventions publiques à avoir un commissaire agréé aux comptes, indépendant de l'association. Faut-il, comme certains le préconisent, abaisser ce seuil à 500 000 francs et moins ? Le futur groupe de travail devrait se prononcer sur ce point.

NÉCESSAIRE CONFIANCE

Selon une étude de juin 1995, effectuée par le Laboratoire d'économie sociale (LES) de l'université Paris-I, les trois quarts (76 %) des quelque 730 000 associations recensées en France reçoivent des subventions. Mais la répartition des crédits est très inégale : 6 % des associations captent 80 % des financements publics. Globalement, les subventions représentent un quart de leur budget pour 39 % des associations, la moitié pour 18 % d'entre elles, les trois quarts pour 10 % et la totalité du budget pour 9 %.

Enfin, il s'est créé, en 1989, un *comité de la charte de déontologie* des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public. Présidé par François Bloch-Lainé, ce comité, auquel l'ARC n'a pas voulu adhérer, est aujourd'hui composé de vingt-six membres, dont les plus grandes associations de solidarité. Une des solutions ne consisterait-elle pas en l'obligation, pour toute association, de publier ses comptes ? Déjà, une majorité d'organisations s'y emploient, ne serait-ce qu'au travers du rapport financier annuel présenté à l'assemblée générale des adhérents.

Le mouvement associatif ne serait pas opposé à une telle mesure. Jean Bastide, président du CNVA, souhaite que s'instaure « *un puissant mouvement fédérateur autour de la transparence et de la rigueur* ». Il est nécessaire, en ces temps d'indispensable solidarité, que la confiance règne sans nuage.

M. C.

Le Syndicat de la magistrature critique les projets de M. Toubon

RÉUNI EN CONGRÈS à Paris, samedi 13 et dimanche 14 janvier, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche, 33 % des voix) a vivement critiqué la politique de Jacques Toubon. Le SM a estimé que le texte sur les mineurs délinquants conduira à une « *aggravation de la répression* » et que la réforme antiterroriste renforcera une législation d'exception favorisant les « *amalgames* » entre immigration et terrorisme. Afin de conserver la présence des jurés dans les cours d'assises en première instance comme en appel, le SM préfère l'« *appel tournant* » au tribunal criminel départemental de M. Toubon.

Au sujet des « *affaires* », le secrétaire général, Jean-Claude Bouvier, a constaté que les magistrats étaient « *de moins en moins enclins à accepter la tutelle de l'exécutif et la préservation d'une véritable impunité pénale au profit des élites politiques et économiques* ». Mais il a remarqué que les nominations au parquet restent « *une arme au service du pouvoir* » et que la PJ dépend du ministère de l'intérieur. Enfin, le SM a estimé que la finalité de la proposition de loi de Pierre Mazeaud sur les abus de biens sociaux était « *de faire obstacle à l'action des juges dans la lutte contre la corruption* ».

■ ***MEURTRE : un braconnier d'une cinquantaine d'années a avoué***, lundi matin 15 janvier, être l'auteur des coups de feu mortels contre deux gardes-chasse, samedi près de Canjuers (Var). Il devait être présenté dans la journée au parquet de Draguignan et mis en examen pour homicide volontaire. Au cours de son interpellation, l'homme avait tenté de faire feu sur un troisième garde-chasse.

■ **PRÉCISION : Jean-Yves Le Gallou**, président du groupe Front national au conseil régional d'Ile-de-France et député européen, a démenti certains propos tenus mercredi 10 janvier par des membres de SOS Racisme à l'occasion de l'assignation en référé du FN par l'association, pour un jeu multimédia qui utilise, entre autres, l'image du président de SOS, Fodé Sylla (*Le Monde* du 12 janvier). M. Le Gallou a nié que le jeu fasse apparaître M. Sylla avec un os dans le nez, comme l'avaient prétendu certains membres de SOS. L'association a reconnu qu'il y avait eu « *erreur* » sur ce point. Le jugement du tribunal de Nanterre pour une éventuelle saisie du jeu devait être rendu lundi 15 janvier après-midi. – (*Corresp.*)

La commission Fauroux dresse un sombre bilan des échecs du système éducatif

QUATRE MOIS de réflexion : c'est le délai que s'était donné la commission Fauroux pour cogiter en privé, avant d'engager la « *phase publique* » de sa mission. Installée le 11 septembre 1995 par le premier ministre (*Le Monde* du 13 septembre 1995) pour dresser un état des lieux du système éducatif et avancer des propositions, cette instance de vingt-quatre membres a consacré ses premiers travaux à l'audition de hauts fonctionnaires, de syndicalistes, de parents d'élèves, d'experts et de témoins, ainsi qu'à des *réunions de travail hebdomadaires*, conclues par un séminaire, le 2 décembre 1995.

Dressé, lundi 15 janvier, par Roger Fauroux, son président, le premier bilan, assorti d'un calendrier et d'une présentation de la méthode, apparait plutôt sombre. S'inscrivant à contre-courant de ceux qui s'attachent à mesurer les progrès du système éducatif, la commission estime que le rendement et l'efficacité de l'institution sont relativement médiocres. Dotée d'un « *système de sélection archi-féroce dans des filières de prestige bénéficiant de moyens abondants, l'école ne se préoccupe pas des morts et des blessés* », analyse M. Fauroux. Précocement détecté, l'échec est souvent traîné tout au long de la scolarité, malgré l'existence d'un corps enseignant « de qualité ». Il n'y a là guère de surprises.

Plus grave, ce système « *n'a pas d'évaluation* », sinon globale. Celle des établissements reste timide, tandis que les innovations ne sont connues que « *par hasard* » et peu valorisées, dans une organisation où « *la remontée de la base au sommet n'existe guère* ». Pour y remédier, M. Fauroux suggère que l'école soit l'objet d'un « *audit permanent pour le compte de la nation* », effectué par une commission indépendante de haut niveau comparable, dans un autre domaine, au Conseil supérieur de l'audiovisuel.

TERRAIN MINÉ

Ce premier tour d'horizon a suggéré à la commission huit thèmes de réflexion, incluant ceux indiqués par Alain Juppé (premiers cycles universitaires, formation professionnelle, *rythmes scolaires*), mais les débordant largement : outre « *l'orientation, la préparation aux métiers, le management éducatif, les universités de plein exercice, la fonction enseignante, le cylindre scolaire et la pyramide sociale* », la commission souhaite approfondir deux domaines qu'elle a intitulés « *les savoirs* » et « *les savoirs et les jours* ». Certaine qu'il est urgent de définir « *l'ensemble des savoirs, des codes, des conduites, dont devrait disposer tout adolescent en fin de scolarité obligatoire* », la commission entend se pencher de près sur la question des programmes. Son constat est dans ce domaine des plus convenus : les programmes sont trop lourds. *Son originalité* consiste à y lier indissolublement la question des rythmes scolaires.

« *Il est particulièrement inquiétant que l'énoncé d'un mot suffise à mettre le feu.* » Roger Fauroux n'a, par ailleurs, pas tardé à découvrir cette autre réalité du système éducatif : certaines expressions doivent être maniées avec d'infinies précautions. La commission l'a compris en évitant d'aborder de front le thème de la sélection, pourtant très présente à tous les échelons du système. En guise d'alternative, elle privilégie une « orientation » mieux maîtrisée comme remède aux situations d'échec et *propose*, à *tous* les stades, l'ouverture de l'école et de l'université à la réalité professionnelle, dans les entreprises comme dans l'administration.

Sur le terrain miné de l'Université, au beau milieu de la crise des mois écoulés, la commission a aussi vérifié les limites de ses capacités d'expression. Pour s'être *prononcé, certes à titre personnel*, en faveur des « *collèges universitaires* », deux de ses membres, Yves Bottin et Paule Constant, ont provoqué une levée de boucliers. Considérant qu'il est inutile d'« *agiter des chiffons rouges* », la commission, lors de son séminaire du 2 décembre, n'en reste pas moins favorable à une formule de type « propédeutique » pour les premiers cycles, dotée de moyens identiques à ceux des classes préparatoires, *assurée plus* massivement par des professeurs agrégés chargés de procéder à des remises à niveau et d'enseigner les fondements de la méthodologie.

Alors qu'il s'apprête à lancer les *états généraux* de l'enseignement supérieur, François Bayrou avait très vite pris ses distances. Devant le Conseil national de l'enseignement supérieur de l'éducation et de la recherche (Cneser) du 19 décembre 1995, il s'était opposé sur le fond à la proposition des collèges universitaires. Et sur la forme, il avait tenté de minimiser *le rôle de la commission*, « *un lieu de proposition et un acteur parmi d'autres* ».

Roger Fauroux semble s'accommoder de cette réalité. « *Notre réflexion n'est pas soumise aux aléas et à la pression des événements*, précise-t-il. *Nous ne nous gênerons pas pour dire ce que nous pensons des propositions de réforme.* » Cela ne l'empêche pas de s'offusquer lorsque certaines organisations demandent la suppression de sa commission. « *Est-il donc interdit de réfléchir ?* », s'interroge-t-il.

D'ici au 13 juin 1996, date prévue de la *remise de son rapport*, la commission va donc poursuivre son travail. Cette fois d'une façon moins confidentielle, avec des visites dans les régions, les départements et territoires d'outre-mer, ainsi qu'à l'étranger. Après un premier déplacement en Normandie le 9 janvier, une autre rencontre était prévue, mardi 16 janvier, en Seine-Saint-Denis, notamment avec le ministre délégué à la ville, Eric Raoult. Enfin, huit auditions publiques seront diffusées sur La Cinquième, mais en différé après un montage de « morceaux choisis ». La première est programmée le 31 janvier.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

هكذا من الأصل

DISPARITION

Denise Grey

La grand-mère de tous les Français

LA COMÉDIENNE Denise Grey est décédée samedi 13 janvier à son domicile parisien. Elle était âgée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Doyenne des comédiens français, elle avait pris sa retraite de la scène le 31 décembre 1991, après avoir joué une dernière fois le rôle d'une tante extravagante dans une pièce de Robert Lamoureux, *La Soupière*, à la Maison de Radio-France, aux côtés de Philippe Lemaire, sa fille Suzanne Grey et son arrière-petite-fille Blanche Bernil. A l'annonce de son décès, de nombreuses personnalités lui ont rendu hommage, parmi lesquelles le président de la République : *« Denise Grey, c'était le talent, la vitalité, la volonté, l'amour de la scène, qui étaient pour elle tout simplement un métier. Au-delà de la grande actrice, de l'immense professionnelle qui incarnait son art, il y avait une grand-mère gaie, élégante, passionnée, qui appartenait à toutes les familles françaises »*, a déclaré Jacques Chirac dans un communiqué publié dimanche 13 janvier.

Née le 17 septembre 1896 à Turin (Italie), Edouardine Dunkel (son vrai nom) n'a jamais pris une leçon de comédie. Elle devient comédienne parce qu'elle est née comédienne, même si, à l'âge de treize ans, certificat d'études en poche, elle commence à travailler dans une maison de couture parisienne où seules quelques modistes décèlent déjà en « Didine » une aptitude particulière à faire rire. Sa carrière débute par une usurpation : mannequin de chapeaux, elle est remarquée et invitée à figurer dans un film muet, *Rigadin modiste*. Estimant qu'une comédienne à qui on demande de coiffer un feutre et de faire un clin d'œil à Rigadin n'est pas à la hauteur de son rôle, Denise Grey s'avance devant la caméra, prenant la place de l'actrice infortunée. Elle convainc le metteur en scène et tourne la séquence.

AU PIED LEVÉ

Cela lui vaut, en 1915, un engagement de figurante aux Folies-Bergère. Elle met un point d'honneur à apprendre tous les rôles féminins de la revue à laquelle elle participe. Elle peut ainsi, un soir, remplacer au pied levé la vedette du spectacle. Sa carrière démarre alors véritablement. La petite figurante est engagée au cabaret La Pie qui chante par celui qui allait devenir la première star de la radiodiffusion, le chansonnier Saint-Granier.

C'est au boulevard qu'elle connaît ses premiers succès. De 1918 à 1933, elle arpente les planches aux côtés des plus grands de l'entre-deux-guerres. Elle est la partenaire de Gaby Morlay, Raimu, Fernand Gravey. Après sept ans passés loin du théâtre, elle y revient, dans la troupe du Théâtre du Palais-Royal pendant trois ans. En 1943, Pierre Dux l'engage à la Comédie-Française pour créer *Les Fiancés du Havre*, d'Armand Salacrou, avec Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud. Elle quittera le Français pour y revenir en 1957, le temps de créer *Mademoiselle*, de Jacques Deval, avec Denise Gence. Elle retrouve ensuite les boulevards et enchaîne les succès : *Les Enfants d'Edouard*, à la Madeleine, *Quarante carats*, dans le même théâtre, et, en 1975, *le Tube*, de Françoise Dorin, avec François Périer au Théâtre Antoine. A la faveur de l'une des 692 représentations (!), elle fête ses soixante ans de théâtre et reçoit la Légion d'honneur des mains de la maîtresse des lieux, Simone Berriau.

Denise Grey ne connaîtra pas au cinéma la même ferveur du public. Si l'on n'a pas oublié son rôle dans *Le Diable au corps*, de Claude Autant-Lara, aux côtés de Micheline Presle et de Gérard Philipe, on retiendra surtout son personnage de grand-mère résolument sympathique dans *La Boum* et *La Boum 2*, films mis en scène par Claude Pinoteau, autour de Sophie Marceau.

Denise Grey a achevé sa carrière au Théâtre Antoine pour cent représentations exceptionnelles de *Harold et Maude*, de Colin Higgins. Un soir de juillet 1987, le public a rappelé debout, et pour quarante-cinq minutes, une nonagénaire à l'éternel sourire et à la générosité sans pareille : personne ne voulait alors croire à la réalité de ses adieux.

Olivier Schmitt

AU CARNET DU MONDE

Décès

– Caen.

Le 9 janvier 1996.

ARNAUD,

a été tragiquement enlevé à l'affection de tous les siens, à Leeds (Grande-Bretagne).

Il avait vingt-deux ans.

Vous pourrez venir l'entourer de votre présence lors de la cérémonie d'adieu qui sera célébrée le mercredi 17 janvier à 15 heures, en l'église Saint-Ouen de Caen.

L'inhumation se fera au cimetière du Molay-Littry (Calvados) dans le caveau familial.

De la part de
M. et Mme François Morice,
M. et Mme Hubert de Cussac,
ses parents,
Séverine, Olivier, Pierre-Axel, Philippe, Amaury, Maxence,
ses frères et sœur,
Mme André de Cussac,
sa grand-mère,
Des familles Denquin, Muzika, de Cussac, Salomon, Doucet, Linossier, Morice, Mouton, Giudicelli,
ses oncles, tantes, cousins, cousines,
ses amis.

Vos témoignages de sympathie seront reçus sur des registres.

13, rue de Québec,
14000 Caen.
11, rue Andromède,
44700 Orvault.

– Mme Danielle Avidan
a la douleur de faire part du décès de sa mère le 8 décembre 1995,

Anna Mireille ABITBOL,
artiste peintre,
née à Oran, Algérie,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

15309 McKendree Avenue,
Pacific Palisades, CA 90272.

– Mme Marie-Christine Colombet-Bilger,
M. et Mme François Bilger,
M. et Mme Pierre Bilger,
M. et Mme Philippe Bilger,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Andrée Deutschmann,
M. et Mme Pierre Dellenbach,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne BILGER-GILLET,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et parente,

survenu le 7 janvier 1996 dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu le 11 janvier dans l'intimité familiale, la cérémonie religieuse en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy à Paris et l'inhumation, dans le caveau de famille, à Ingersheim en Alsace.

– M. et Mme Alain Leeman-Bouix,
et leur fils Richard,
M. et Mme Jean-Louis Passemard-Bouix,
et leurs enfants Vincent-Xavier, Fabrice et Christelle,
M. et Mme René Bouix,
M. et Mme Pierre Cornion-Bouix,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand BOUIX,
évadé de France,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
ancien commando parachutiste
de la 1re armée française,

le 8 janvier 1996, dans sa soixante et onzième année.

5, boulevard Georges-Clemenceau,
92400 Courbevoie.
22, rue Châteaubriand,
78480 Verneuil-sur-Seine.

– M. Robert Brandt-Diény,
M. et Mme Daniel Dommel,
Mme Denise Dommel,
M. et Mme Jean-Pierre Diény,
M. et Mme Jean Worms,
M. et Mme Marcel Petitmengin,
Mme Pierre Dugleux,
M. et Mme Jacques Petitmengin,
M. et Mme Jacques Kauffmann,
M. et Mme Pierre Petitmengin,
M. et Mme André Diény,
M. et Mme Jean Fabre,
Le Pasteur et Mme Jean Diény,
Le Pasteur et Mme Francis Diény,
M. et Mme Philippe Diény,
M. et Mme Roland Omnès,
Le Pasteur et Mme Roger Diény,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marthe DIÉNY,
agrégée d'histoire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 décembre 1995.

Le service religieux et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité.

En Peyvraz,
CH 1077 Servion, Suisse.
37, rue Vaneau,
75007 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Saint-Pardoux, La Rivière (Dordogne).
Paris-15e.

Mme Annie Fompeyrine,
sa fille,
M. Michel et François Rouault,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Françoise FOMPEYRINE,

survenu à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées ce lundi 15 janvier 1996, à 14 h 30, en l'église de Saint-Pardoux.

Inhumation au cimetière de cette même commune.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Maryflor,
Brantôme.
Tél. : 53-05-84-01.

– Le directeur, les enseignants et le personnel de l'UFR de sciences sociales de l'université Paris-V,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Alain GIRARD,
professeur honoraire de démographie
et ancien vice-président
de l'université Paris-V-René-Descartes,

survenu le 11 janvier 1996, à Paris.

Ils rendent hommage à cet enseignant et chercheur éminent qui a beaucoup apporté à la démographie et à la sociologie françaises.

– Aix-en-Provence.

Mme Georges Jullien,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges JULLIEN,

survenu le 13 janvier 1996.

Un service religieux sera célébré, le mardi 16 janvier, à 11 heures, en l'église des Milles à Aix-en-Provence.

Notre-Dame de Provilles,
quartier de Gallice,
13090 Aix-en-Provence.

– M. et Mme Bernard Gisserot,
M. et Mme Jean-Claude Clausel de Coussergues,
ses enfants,
M. et Mme Dominique Bournazac de Lastours,
M. Gautier Gisserot,
M. David Clausel de Coussergues,
M. Jérémie Gisserot,
M. Armand Clausel de Coussergues,
ses petits-enfants,
Mme Jacques Vergnes,
sa belle-sœur,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bernard LAROCHE,
née Marie-Charlotte VERGNES,
ethnologue,
membre correspondant de l'Académie
des sciences d'outre-mer,

dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrées en la chapelle de la basilique Sainte-Clothilde, 29, rue Las-Cases, Paris-7e, le 16 janvier 1996, à 11 heures.

Ils y associent le souvenir de

M. Bernard LAROCHE,

leur père et grand-père.

décédé le 2 mars 1978.

8, rue de Courty,
Paris-7e.

– Nantes, La Baule, Maze.

M. Eugène Leblanc,
son époux,
M. et Mme Pierre Guillosson,
M. et Mme Yvon Breilly,
M. et Mme Philippe Leblanc-Messager,
ses enfants,
Yann, Gilles, Bénédicte, Anne Lise, Pierre, Rémi,
ses petits-enfants,
font part du décès de

Mme Denise LEBLANC,
retraitée de l'éducation nationale,
vice-présidente nationale
des maisons internationales de la jeunesse
et des étudiants,
décorée de l'ordre national du Mérite,
médaille d'honneur de la jeunesse
et des sports.

Les obsèques civiles ont été célébrées, lundi 15 janvier 1996, au cimetière parc de Nantes.

– Alain Merlot,
Olivier Merlot,
ses fils,

Les familles Peyroles et Peyréga,

ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Jean MERLOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre nationale du Mérite,

urvenu le 30 décembre 1995.

Un service religieux aura lieu le vendredi 19 janvier 1996, à 11 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

27, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Mme Didier Olivier-Martin,

M. et Mme François Mingasson,
M. et Mme Jean Olivier-Martin,
M. et Mme René Olivier-Martin,
M. et Mme Hubert Roux,
M. et Mme Michel Olivier-Martin,
M. et Mme Emmanuel Olivier-Martin,

Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Didier OLIVIER-MARTIN,
ingénieur général honoraire
des ponts et chaussées,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

Leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,

survenu à Paris le 11 janvier 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 17 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes (27, rue d'Armaillé, 75017 Paris), où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue des Renaudes,
75017 Paris.

– Mme Béatrice Prieto,
sa fille,
M. Jean-Louis Prieto,
M. et Mme José-Marie Prieto,
Mlle Isabelle Brun,
M. Xavier Brun,
ses petits-enfants,
Guillaume, Alexis, Dimitri et Juliano,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Pierre Nuss,
ses frère et belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Germaine de PRIETO,
née NUSS,

le 7 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébré le vendredi 19 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Léon, à Paris-15e.

– Sa famille et les Missionnaires d'Afrique (Pères blancs),
font part du retour vers le Seigneur

du Père François RENAULT,
originaire du diocèse de Chartres,

décédé à Rome, le 12 janvier 1996, à l'âge de soixante-dix ans.

Ils le recommandent à vos prières.

– Mme Jacqueline Tenne,
Serge Tenne,
Isabelle Tenne,
Geneviève Tenne,
Julien Tenne,
Camille, Mathilde et Joachim,
font part du départ de

M. Claude TENNE,
dit Marc TENNARD,
ancien légionnaire du 1er REP,

dans la nuit du 7 au 8 janvier 1996.

Il a rejoint son fils, Marc,

et son lieutenant.

17, rue Capron,
75018 Paris.

– Mme Yaël Guinda Wachspress,
son épouse,
M. et Mme Wladimir Wachspress,
ses enfants,
Philippe et Eric Wachspress,
ses petits-enfants,
M. et Mme Marcel Wachspress,
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph WACHSPRESS,
dit commandant ROBERT,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien de la brigade Marcel Langer,

survenu le 11 janvier 1996 dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 janvier, au cimetière parisien de Bagneux, à 10 heures.

On se réunira à l'entrée principale, avenue Marx-Dormoy, à 9 h 45.

Un registre tiendra lieu de condoléances.

Ni fleurs ni couronnes.

88, rue de Rosny,
93100 Montreuil.
19-21, rue Louis-Soyer,
93250 Villemomble.

Hommages

Pour

Jean Pierre TROY.

En ce jour de tristesse nous garderons aussi présent à la mémoire le souvenir du bonheur que vous avez eu à faire éclore tant de jeunes talents parmi les ingénieurs du génie rural des eaux et des forêts que vous avez formés.

Remerciements

– Catherine, Violène, Chris, Odilio, Paul, Bruno, Yvon et ses autres amis que je n'ai pas connus, Professeur, Docteur,

Merci, mille fois Merci

d'avoir aimé, entouré, cajolé, conforté, soigné et finalement accompagné mon petit-frère,

Jean-Michel NGUYEN-HUU.

Merci aussi à toi, Sami, et Vous tous, qui nous avez si chaleureusement témoigné votre sympathie et votre soutien.

Jean-Patrick Nguyen-Huu, Dakar.

– Ses parents, sa sœur,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean-Michel LE BOULAIRE,

remercient toutes les personnes qui par leur présence, messages de réconfort, envois de fleurs, se sont associées à leur peine, notamment tous ses collègues et amis du Snepap, du Cesdip, du CNRS, de l'école nationale d'administration pénitentiaire et du ministère de la justice.

Service religieux

– Les prières du mois, à la mémoire de

Mme Raymonde JAÏS,

épouse de l'ancien
grand rabbin de Paris,

seront dites le jeudi 18 janvier, à 19 heures, à la synagogue, 14, rue Chasseloup-Laubat, 75015 Paris.

Le Consistoire central
Le Consistoire israélite de Paris
vous prient d'assister
aux prières dites pour la fin de l'année de deuil du

Grand Rabbin Jacob KAPLAN,
ancien grand Rabbin de Paris,
ancien Grand Rabbin de France,
Grand Rabbin du Consistoire central,
membre de l'Institut
grand-croix de la Légion d'honneur,

le mercredi 17 janvier 1996 à 18 h 30,
en la Grande Synagogue

44, rue de la Victoire,
75009 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans disparaissait

Elisabeth BOURGOIS,
née SALVY.

Ceux qui l'ont connue l'ont aimée.
Ceux qui l'ont aimée ne l'ont pas oubliée.

Antibes/Paris, 16 janvier.

– Il y a deux ans, disparaissait

Kaled.

Ceux qui l'ont aimé se souviendront de lui.

M. et Mme Hefied,
Alger/Paris.

– Il y a un an, disparaissait

Roselyne REY.

Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

– Il y a un an,
à cinquante et un ans, le 15 janvier 1995, disparaissait

Pierre ZUCCA,

au dernier mot ailé de son Astrée.

Nous l'aimions et ne l'oublions pas.

Ni son sourire,
Ses oiseaux,
Ses films.

Conférences

– **Le centre d'éducation permanente de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne organise dans le cadre de « l'Université permanente » des cycles de conférences en histoire de l'art et archéologie suivis par des visites de sites ou de musées.**

Par exemple : Urbanisation de la Gaule, Art des temps modernes, etc...

Pour obtenir des renseignements complémentaires veuillez contacter : Sylvie Sourmail ou Claire Alix au 44-08-74-75 au centre d'éducation permanente de l'université Paris-I, 6, rue Jean-Calvin, 75005 Paris.

En Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, le jeudi 18 janvier à 19 h 30. **Sérinde, terre de Bouddha, par Monique Cohen** (Bibliothèque nationale de France) et **Jacques Giès** (Musée Guimet, CREOPS).

– A l'occasion des 3 000 ans de Jérusalem,

Mme Mireille HADAS-LEBEL,

professeur à Paris-IV-Sorbonne, donnera une conférence en la synagogue Victoire, 17, rue Saint-Georges, 75009 Paris, le mardi 16 janvier à 19 heures.
(Collation avec paf 40 F.)

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● Séminaires

Éric Dubreucq : « La formation de « l'honnête homme ». Morales et rapports à soi au XVIIe siècle ». 25 janv., 18 heures 20 heures, mairie de quartier du Vieux Lille.

Stéphane Douailler, Éric Lecerf, G. Navet, P. Vermeren, dans le cadre des « Dialogues philosophiques » : *Borges et le roman*, conférence de M. Costa-Netto-Bouchereau. 23 janv., 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

● Colloque

Logique du lieu et œuvre humaine, sous la responsabilité de P. Nys, J.-M. Besse, B. Stevens et A. Berque, du 22 au 27 janv., Centre de recherches sur le Japon contemporain EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris.

● Samedis autour d'un livre

L'Imparfait du subjonctif, de Jacqueline Rousseau du Jardin avec L. Cornu, P. Loraux, R. Major, S. Prokhoris, J. Rousseau du Jardin, 20 janvier, 14 h 30, salle des Résistants, ENS, 45, rue d'Ulm.

● Diplôme

« Boîtes de lecture », diplôme de D. Maurizi sous la responsabilite de M. Degny et J. Lauxerois. Exposition à la Galerie du Ressort, 112, rue de Lille, Paris du 11 janvier au 8 février.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur les salles, répondeur : 44-41-46-85. – Autres renseignements : 44-41-46-80.

Communications diverses

– Maison de l'hébreu : 47-97-30-22. Stages express individuels tous âges (moderne-biblique). Lisez l'hébreu biblique en une séance !

– Mardi 16 janvier à 20 h 30, **« Le Maharal de Prague : l'homme, la pensée et l'œuvre », leçon de Benjamin Gross.**
A l'occasion de la parution de son livre : « Que la lumière soit – Ner-Mitsva – du Maharal de Prague ». Ed. Albin Michel, collection « Présence du judaïsme ».
Centre Communautaire de Paris,
5, rue de Rochechouart, 75009 Paris.
Tél. : 49-95-95-92 Métro Cadet.

Thèses

Jeudi 18 janvier à 15 heures, Mme Anne Aknine (née Badel) soutiendra sa thèse de doctorat de psychologie : **« La capacité d'être seul chez le jeune enfant »**, qui aura lieu salle des colloques, université Paris-X-Nanterre, bâtiment C, rez-de-chaussée. Directeur de thèse : Marie Germaine Pêcheux, membres du jury : M. le professeur Matty Chiva (Paris-X), M. le professeur Michel Deleau (Rennes), M. le professeur Alain Guillain (Montpellier).

– **M. Jean-Éric Callon** soutiendra publiquement sa thèse de doctorat en droit : **« André Philip et la Constitution de 1946 »**, le vendredi 19 janvier 1996 à 14 heures, salle des actes, faculté de droit d'Aix-en-Provence. Le jury sera composé de MM. les professeurs Jean-Marie Denquin, Louis Favoreu (dir. de thèse), Didier Maus, Loïc Philip et Georges Vedel.

– Le 19 janvier, 13 h 45, à l'EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris-6e, Agnès Lejbowicz soutient sa thèse en philosophie **« Logique internationale et logique étatique – L'impossible capture de l'humanité »**. Jury : Claude Lefort, directeur d'études à l'EHESS, directeur de thèse, Monique Chemillier-Gendreau et Miguel Abensour, professeurs à Paris-VII, Tony Andreani professeur à Paris-VIII, Fernando Gil, directeur d'études à l'EHESS.

– **Beatrix Zwicky (née Guillet)** soutiendra sa thèse intitulée **« La terreur optique – La peinture dans la nouvelle fantastique (1813-1869) »** à l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV), dans la salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, le jeudi 18 janvier, à 14 h 30.

Le jury sera composé de MM. les professeurs Jean Bessière, Pierre Brunel, M. Madelénat et Gwenhaël Ponnau.

HORIZONS

PORTRAIT

Les derniers œillets de Mario Soares

Après cinquante ans de combats politiques et deux mandats présidentiels, le symbole du socialisme portugais a réussi sa révolution tranquille. A soixante et onze ans, il aspire à devenir « un citoyen comme les autres »

ANTONIO CAMPOS en rit encore. « *C'était en 1986,* raconte ce militant socialiste de la première heure, aujourd'hui député européen, *en pleine campagne électorale, dans le nord du pays. Dans la voiture, Mario Soares nous dit qu'il va dormir un peu. Comme il y avait beaucoup de monde sur la route qui l'acclamait, de temps en temps nous lui disions : "Mario, a tua mao !" ("Mario, la main !") Et, tout en dormant, le président agitait noblement la main pour saluer ses partisans. Quand il s'est réveillé, environ un quart d'heure après, il était aussi frais que s'il avait dormi toute la nuit.* »

Cette capacité de s'endormir quand il veut et où il veut – « *même aux moments les plus tragiques de son histoire, je ne crois pas qu'il ait passé une mauvaise nuit* », raconte un autre de ses intimes – montre que Mario Soares, qui quitte ses fonctions de président de la République portugaise après avoir marqué de son empreinte un demi-siècle de la vie de son pays, a été, est et sera essentiellement un homme heureux. Qui n'aime rien de plus que de déambuler dans les ruelles du Chiado, le quartier populaire de Lisbonne, caresser la couverture d'un livre rare, jouir du soleil de l'Algarve ou de la douceur des femmes et, plaisir ultime, s'attabler dans un restaurant de la capitale pour deviser interminablement avec ses amis.

Et qui n'est pas l'ami de « Mario » ? Jeudi 4 janvier, par exemple, entre un coup de téléphone au roi du Maroc et une audience accordée à Michel Jobert, le président portugais a déjeuné avec Freitas Do Amaral, son adversaire acharné lors de l'élection présidentielle de 1986, devenu un de ses intimes. Cet homme qui aime tous les arts – sauf la musique, ce qui explique peut-être sa difficulté à parler des langues étrangères – a une haine aussi tenace pour les chiffres, qui dessèchent l'âme et servent d'alibi aux médiocres. « *Il ne fait toujours pas la différence entre cent mille, 1 million ou 1 milliard d'escudos* », ironise Emilio Rui Vilar, son ancien ministre de l'économie.

« En 1986, on disait que j'étais moribond, qu'il valait mieux que je cède la place. Eh bien, je me suis présenté, je me suis battu, et j'ai gagné »

Comment Mario Soares aurait-il pu s'entendre avec celui qui fut son principal challenger, et aussi son premier ministre, durant ces dix dernières années : Anibal Cavaco Silva, le dirigeant du Parti social-démocrate (centre-droit) ? C'est peu dire que le courant ne passait pas entre ce professeur d'économie politique, sec comme un jour sans fado, toujours impeccablement sanglé dans ses costumes stricts, les cheveux parfaitement coiffés, et Mario Soares, aux pantalons souvent tirebouchonnés, à la cravate incertaine et à la chemise froissée. Pourquoi ne pas associer dans un même hommage ce couple asymétrique? Anibal le sage et Mario le débonnaire ne symbolisent-ils pas tous les deux un pays qui n'en finira jamais de choisir entre la jovialité méditerranéenne et les langueurs atlantiques, entre l'exubérance du sud et la nostalgie du grand large ?

C'EST pourtant ce débonnaire, ce bon vivant, voire ce dilettante, qui a tenu la barre de la main la plus ferme et la plus droite lorsque le navire affronta les pires écueils. Nous sommes le 28 avril 1974. La « révolution aux œillets » a trois jours. Avec un énorme culot, un cœur gros comme ça et aucune expérience politique, quelques capitaines de l'armée coloniale viennent de mettre fin, sans pratiquement aucune effusion de sang, à la dictature surannée du professeur Salazar puis de Marcelo Caetano, qui, pendant près de cinquante ans, avait mis le Portugal en état d'hibernation. Inconnus hier, les Otelo de Carvalho, Melo Antunes, Vasco Lourenço écrivent, la fleur au fusil, une belle page de l'histoire de ce siècle.

Lorsque, ce 28 avril, Mario Soares arrive à la gare de Lisbonne en provenance de Paris, il est accueilli par une foule en délire. Le monde entier découvre cet avocat de cinquante ans, au visage si particulier. Où la forte machoire, signe de volonté, est adoucie par un menton dégoulinant. Où l'éclat des yeux noirs est tempéré par des cernes rassurants.

Les Portugais, eux, le connaissent. N'est-il pas un des opposants les plus acharnés à la dictature ? Après des études dans le collège privé de son père, lui aussi dans l'opposition, qui forme l'élite de la bourgeoisie de Lisbonne, il s'inscrit à la faculté de droit. Il obtient son diplome d'avocat, mais exerce son métier sans enthousiasme. « *A la barre, il était excellent,* témoigne l'actuel président de l'Assemblée de la République, Almeidas Santos, *mais il connaissait ses dossiers d'une manière... très approximative.* »

Ce qui l'intéresse, c'est la politique. La grande, où il faut savoir prendre des risques pour défendre ses idées. Mario ira douze fois en prison. En 1948, il partage la même cellule que son père dans la prison de l'Aljube. Une année après, c'est toujours dans cette prison qu'il épouse une jeune comédienne du théâtre national, Maria de Jesus Barroso, fille d'un capitaine membre d'un groupe anarchiste. Mario est responsable d'une organisation universitaire dépendant du Parti communiste. Celui-ci est dirigé par Alvaro Cunhal, un professeur charismatique, résistant héroïque. Progressivement, Mario Soares va prendre ses distances. En 1951, *Avente,* le journal clandestin du parti, l'accuse d'« *opportunisme* » et de « *trahison* ». La rupture est consommée. « *Je ne sais toujours pas si j'ai été exclu ou si je suis parti de moi-même* », lance aujourd'hui Mario Soares dans un immense éclat de rire.

Entre deux séjours en prison et deux départs en exil, Mario Soares va s'atteler à construire, à partir de rien, ce qui est devenu la principale force politique portugaise : le Parti socialiste. A Paris, où il enseigne la civilisation portugaise – « *Pas un souvenir inoubliable de ses cours* », bougonne un de ses anciens étudiants – et où il habite – l'hôtel Saint-Pierre, dans le quartier Latin, devient le rendez-vous de tous les opposants portugais –, mais aussi en Allemagne, en Suède, en Belgique, il tisse une toile de relations qui lui sera bien utile plus tard. Olof Palme, Willy Brandt et, surtout, François Mitterrand deviennent ses amis.

C'est donc un homme déjà mûr qui arrive à Lisbonne le 28 avril. Le lendemain, il se précipite à l'aéroport pour être le premier à accueillir son ancien professeur, Alvaro Cunhal, qui, lui, arrive de Prague. Les deux hommes tombent dans les bras l'un de l'autre. Leur rêve est réalisé : le Portugal est libre.

TRÈS vite, le conflit va s'exacerber. En novembre 1974, les œillets sont déjà fanés et la question se pose : le Parti communiste, avec l'aide d'une partie des militaires et le soutien « objectif » des groupes gauchistes, est-il en train de préparer un coup d'Etat ? En visite aux Etats-Unis, Mario Soares reçoit ce conseil avisé d'Henry Kissinger : « *Vous allez être le Kerenski du Portugal, ne retournez pas chez vous !* » C'était mal connaître Mario Soares. « *Il savait qu'il ne restait plus que les socialistes pour organiser un contre-feu. L'Etat était anéanti, l'Eglise absente* », raconte Manuel Alegre, l'écrivain poète, un autre compagnon des premiers jours. Soares rentre au pays et organise aussitôt la résistance. « *Nous étions quelques-uns,* poursuit Alegre, *pratiquement réfugiés dans le nord du Portugal, où le Parti communiste était moins fort.* » Le petit groupe, animé par Soares, lance la résistance civile. Il faut « *répondre à la rue par la rue* ». Les socialistes organisent un meeting au palais des sports de Lisbonne. « *Mario lui-même était sceptique : il ne pensait pas que nous réussirions* », raconte Alegre. La salle est pourtant comble. Soares a gagné son pari, comme il triomphera, quelques mois plus tard, aux premières élections législatives libres organisées au Portugal. Le pays est, enfin, sur les rails de la démocratie. Durant toute cette période, Mario Soares a été aidé par la plupart des dirigeants socialistes européens. « *Pas tous,* précise Alegre. *Je me souviens d'un congrès du PS français où j'ai été obligé de quitter la salle, tant j'avais été outré par la phrase de Jean-Pierre Chevènement : "Les socialistes ne doivent pas périr comme au Chili, ni trahir comme au Portugal."* »

Aujourd'hui, quand on évoque devant lui cette époque, Mario Soares aime à citer André Malraux, qui écrivait dans *l'Express* que le Portugal avait été « *le seul exemple où les mencheviks avaient triomphé des bolcheviks* ». Il a aussi pardonné à ses adversaires d'alors. Non sans humour. Ainsi, lorsque Alvaro Cunhal fête ses quatre-vingts ans, il prend la plume et, dans un journal de Lisbonne, adresse ses félicitations au vieux leader communiste. « *Grâce à nous, qui l'avions battu,* raconte Soares en riant, *Cunhal n'a pas pris le pouvoir et reste donc pour tous les Portugais le symbole de la résistance à la dictature. Sinon, s'il avait gagné, que serait-il devenu, aujourd'hui que le communisme est mort : tué comme Ceausescu ? exilé comme Honecker? emprisonné comme Jivkov?*

– Mais si les communistes avaient vraiment gagné, vous auriez passé quelques années de plus en prison ?

– *Oui... dans le meilleur des cas !* »

Mario Soares peut entreprendre son deuxième grand combat : arrimer le Portugal à l'Europe. Les négociations avec Bruxelles sont longues. « *Il ne faut pas oublier que, pendant des siècles, le Portugal a tourné délibérément le dos à l'Europe, estimant que son destin se jouait outre-Atlantique, aux Indes, en Amérique du Sud ou en Afrique* », explique un diplomate. « *Beaucoup de mes conseillers me disaient que nous ne serions jamais prêts à entrer dans le Marché commun,* explique aujourd'hui Soares, *et pourtant, j'ai estimé que c'était la seule solution pour nous.* » Il obtient gain de cause et, le 1er janvier 1986, le Portugal fait officiellement son entrée dans le club européen.

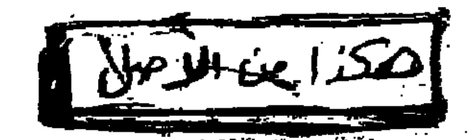
C'est le moment où Mario Soares est en train de livrer une des batailles politiques les plus hasardeuses de sa carrière. En 1985, les socialistes ont été battus par la droite aux législatives et paraissent bien mal placés pour qu'un des leurs succède au général Eanes comme président de la République, lors de l'élection de février 1986. Surtout Mario Soares, dont la cote de popularité est tombée au plus bas : moins de 8 % des Portugais disent le soutenir. « *On me disait que j'étais moribond, qu'il valait mieux que je cède la place,* raconte Soares avec un plaisir gourmand. *Eh bien, je me suis présenté, je me suis battu, et j'ai gagné.* » De peu, certes, mais, grâce aux voix de toute la gauche et à une campagne menée tambour battant, il parvient à battre Freitas do Amaral, qui avait obtenu 46,3 % des suffrages lors du premier tour.

CINQ ans après, s'il est réélu « *dans un fauteuil* », il ne tire aucune gloire de sa victoire. Il est, dès le départ, assuré d'être élu puisque Anibal Cavaco Silva a décidé de ne présenter aucun candidat contre lui. « *Le cadeau le plus empoisonné qui soit,* commente un de ses amis, *car Mario aime tout sauf les combats gagnés d'avance.* » « *Don Mario Ier* », *comme on* commence à l'appeler amicalement à Lisbonne, trône donc à Belem. Son rôle de président est réduit, mais il l'utilise à plein, notamment pour compliquer, quand il le peut et avec une mauvaise foi évidente, la tâche de Cavaco Silva, son premier ministre. Par exemple au cours de ses « présidences tournantes » qui le conduisent, régulièrement, à venir prendre le pouls d'une région, accompagné du ban et de l'arrière-ban de l'Etat. Là, tellement à l'aise dans ces bains de foule qu'il affectionne, Mario Soares écoute, donne des conseils, émet des critiques. Il voyage de plus en plus à l'étranger et collectionne les titres de docteur *honoris causa.* On le croit candidat au poste de secrétaire général de l'ONU. Il dément, mettant notamment en avant son incapacité à parler anglais. Quelques jours avant de quitter le palais de Belem, il nous confiait son désir de se retirer de la politique, d'être « *un citoyen comme les autres* ».

Si, à soixante et onze ans, Mario Soares a le droit légitime d'aspirer à un peu de repos après cinquante ans de combats, personne à Lisbonne, et surtout pas ses amis, ne l'imagine se mettant totalement à l'écart. « *Mario a créé une fondation, qui porte son nom et dont il dit qu'elle va beaucoup l'occuper* », explique ainsi Antonio Campos. Un moment de silence, et le député se lève, ouvre la fenêtre de son bureau du Parlement et montre, en riant, le siège de la Fondation Soares. Juste en face de l'Assemblée.

José-Alain Fralon

PANCHO



Patrick Weil, professeur de sciences politiques

Les discours officiels sur l'immigration ont ouvert des boulevards au FN

Pour ce professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, qui fut chef de cabinet du secrétaire d'Etat à l'immigration François Autain en 1981-1982, « la laïcité se doit d'intégrer la religion musulmane »

« L'utilisation récurrente du thème de l'immigration dans le débat politique a coïncidé, depuis une douzaine d'années, avec la montée de l'extrême droite. A l'inverse, le silence des candidats, de gauche comme de droite, lors de la dernière campagne présidentielle, n'a pas empêché Jean-Marie Le Pen d'obtenir 15,3 % des voix. Dans ce contexte, faut-il encore parler publiquement de l'immigration ?

– Depuis 1974, date de l'arrêt de l'immigration de travail, l'utilisation de l'immigration a été gérée de façon très différente selon les périodes : Jean-Marie Le Pen n'évoquait même pas la question dans sa plate-forme pour l'élection présidentielle de 1974. A la fin des années 70, Valéry Giscard d'Estaing a tenté le retour forcé de 500 000 Algériens installés en France. Puis la gauche, après 1981, a pris un parti inverse, en régularisant 130 000 étrangers en situation irrégulière. En 1984, l'opposition droite-gauche sur ce sujet a laissé la place à un consensus : la loi sur la « carte de dix ans », qui garantit la pérennité du séjour aux étrangers, a été votée à l'unanimité, et la gauche a rallié le thème de la lutte contre les illégaux. Mais les controverses sur l'immigration ont ensuite repris de plus belle jusqu'en 1993. Gauche et droite ont alors pris conscience que dix-neuf ans d'affrontement sur le sujet n'avaient profité à aucun des deux camps, et elles ont cessé d'en faire un thème prioritaire de campagne. Le sommet de ce nouveau consensus a été la campagne présidentielle de 1995, lorsque M. Jospin a promis qu'il n'abrogerait pas les lois Pasqua mais ne ferait que les retoucher.

– Pourquoi ce changement de tactique, doublé d'un renforcement de la répression, n'a-t-il pas abouti au déclin du Front national ?

– Certes, le FN ne tire pas uniquement sa puissance de l'utilisation de l'immigration. Mais ce thème n'a pas cessé de fournir à M. Le Pen son principal cheval de bataille et l'une de ses propositions les plus radicales : le renvoi organisé de la totalité des immigrés non européens, non seulement les illégaux mais tous ceux qui sont en situation régulière en France depuis de très nombreuses années. Les sondages montrent que la proportion de Français approuvant les propositions du FN sur l'immigration – plus de 30 % – est largement supérieure à celle de ses électeurs. On ne peut donc pas négliger la convergence d'une demande de l'électorat et d'une offre politique représentée par le discours du FN.

– Comment démonter le discours de l'extrême droite sur l'immigration ?

– La gauche comme la droite ont ouvert deux boulevards au Front national. D'abord, parce qu'aucun responsable politique n'a osé dire la vérité sur la politique de la France dans ce domaine. Tous les gouvernements ont répété que l'immigration était arrêtée, que l'on allait vers l'« immigration zéro ». La réalité est que, depuis 1974, la seule catégorie d'étrangers dont l'immigration a été stoppée est celle des travailleurs non européens non qualifiés. Mais l'immigration légale reste ouverte aux époux et épouses de Français, aux familles des étrangers en situation régulière, aux réfugiés politiques, aux Européens et aux travailleurs qualifiés, soit au total entre 80 000 et 120 000 entrées par an. Les habitants de cités populaires qui entendent le discours officiel sur « l'arrêt de l'immigration », alors qu'ils voient arriver de nouveaux immigrés peuvent donc légitimement penser : ils nous mentent, seul le FN dit la vérité.

– Ce mécanisme pervers a contribué à ouvrir le second boulevard : faute d'avoir le courage de dire la vérité sur les flux, tous les gouvernements ont essayé de « stopper l'immigration » par tous les moyens. La gauche s'est surtout attaquée à l'immigration illégale. M. Pasqua, lui, a ajouté des restrictions tous azimuts à l'immigration légale. Il a cherché à diminuer au maximum le nombre de mariages « mixtes », de regroupements familiaux, d'étudiants, de réfugiés. Non seulement il a contribué à remettre en cause des libertés publiques, mais il a mobilisé la police pour interpeller des étudiants, des familles, des mariés, au détriment de l'expulsion de la très petite minorité d'étrangers en situation irrégulière la plus dangereuse, les trafiquants de drogue par exemple. Si ces derniers sortent de prison et, au lieu d'être interpellés, retournent dans leur quartier, vous pouvez imaginer la réaction des habitants. Ainsi la perception d'une augmentation de l'insécurité se développe en même temps que les mises en cause des libertés.

– Peut-on sortir de ce cercle vicieux ?

Beaucoup de responsables estiment qu'en politique toute vérité n'est pas bonne à dire. A propos de l'immigration, c'est la vérité qui est urgente à dire. Le mensonge sur « l'immigration zéro » ne peut qu'engendrer de l'insatisfaction. On laisse ainsi à Le Pen le soin de dire une partie de la vérité. Il mélange une petite part de vérité et beaucoup de mensonges. Les gens perçoivent la part de vérité et y assimilent les mensonges, par exemple sur l'énorme nombre de clandestins. C'est ainsi que son discours mensonger peut apparaître légitime.

– Cent mille étrangers par an, est-ce trop ? La France peut-elle accueillir de nouveaux immigrés ? En a-t-elle besoin ?

– On ne peut plus poser la question comme cela. Si, demain, un Français qui lit ce journal se marie avec une étrangère, il doit avoir le droit de vivre avec elle ! Si, demain, des gens dont les libertés sont menacées frappent à la porte de nos ambassades, la France respectera le droit d'asile. Les chiffres de l'immigration ont atteint le niveau le plus bas compatible avec le respect de notre Constitution, les conventions internationales et nos libertés fondamentales. Chaque année, 100 millions d'étrangers au total franchissent nos frontières. Parmi eux, 70 millions sont des touristes et seulement 100 000 sont des immigrés légaux, dont on oublie trop souvent de comptabiliser le flux des départs, évalué entre 20 000 et 50 000. Le flux net légal tourne donc autour de 60 000 personnes par an. Dans le débat actuel au Congrès américain sur l'immigration, les partisans des restrictions maximales plaident pour 500 000 entrées, soit l'équivalent de 100 000 en France.



« On ne peut pas négliger la convergence d'une demande de l'électorat et d'une offre politique représentée par le discours du FN »

– Si l'on admet la nécessité d'un certain flux d'immigration, ne serait-il pas logique de défendre l'idée de quotas annuels d'entrée ?

– L'instauration de quotas en France supposerait la création d'une administration supplémentaire et la définition de critères de choix. Il serait plus simple de laisser les entreprises, les universités, présélectionner les étrangers dont elles ont besoin en coopération avec l'administration. Un débat aurait auparavant fixé les besoins de l'économie. La situation des étudiants étrangers exige, elle aussi, une approche nouvelle. Il faudrait changer la pratique française qui consiste à en former, puis à chercher à les renvoyer dans leur pays. Ce discours protectionniste enrobé d'un alibi tiers-mondiste – ne pas prendre les cerveaux du tiers-monde – correspond à l'intérêt des corporations médicales et enseignantes. Mais la réalité est autre : un étudiant brillant qui n'obtient pas de papiers en France ira s'installer en Grande-Bretagne, en Allemagne ou aux Etats-Unis. Il sera alors perdu aussi bien pour son pays que pour la France : l'inverse du résultat recherché. Nos lycées et collèges recruteront dans le même temps des auxiliaires dont la qualification n'est pas toujours vérifiée. Pourquoi ne pas ouvrir les concours de l'agrégation et du Capes aux étudiants étrangers ? Ceux qui les obtiendraient pourraient se voir offrir une double embauche débouchant sur une forme nouvelle de coopération : ils exerceraient leur métier alternativement dans leur pays et en France. Après tout, des coopérants français font la même chose en sens inverse.

– En dépit du chômage, beaucoup d'étrangers sans qualification et sans papiers trouvent du travail en France. Faut-il régulariser ou expulser ?

– Il est légitime que, dans une période de chômage, on ne cherche pas à faire venir des étrangers non qualifiés. Il faudrait au contraire inciter des chômeurs à investir le marché du travail actuellement occupé par des étrangers irréguliers. Chacun sait qu'ils exercent les métiers les plus ingrats dans quatre secteurs : l'hôtellerie-restauration, l'agriculture, la confection et le bâtiment-travaux publics.

» On devrait permettre à un chômeur touchant le RMI ou les Assedic de travailler à temps partiel dans un restaurant ou dans une exploitation agricole. Cela passe par des accords proposant des alternatives avantageuses aux patrons qui embauchent des irréguliers. La seconde mesure à prendre consiste à revenir à l'organisation du travail saisonnier des étrangers. Les Allemands le font alors que la France a préféré diminuer l'immigration saisonnière, quitte à créer les conditions d'une migration totalement illégale. On ne repète pas assez qu'émigrer est toujours douloureux. Plutôt que de se déraciner définitivement, beaucoup d'étrangers des pays pauvres préféreraient travailler six mois par an en France puis retourner chez eux afin de faire vivre leur famille au pays.

« Un étudiant étranger brillant qui n'obtient pas de papiers en France sera perdu aussi bien pour son pays que pour la France »

– La France a-t-elle la capacité d'intégrer une immigration maintenue, alors que le « modèle français » d'intégration montre ses limites ?

– Historiquement, le facteur décisif d'intégration a toujours été l'emploi. On aurait pu penser que la progression persistante du chômage depuis vingt ans mettrait en cause ce processus traditionnel. Or l'étude de l'Ined et de l'Insee menée sous la direction de Michèle Tribalat montre que les indicateurs de l'intégration comme les mariages « mixtes » et la pratique de la langue française sont excellents.

– L'itinéraire de Khaled Kelkal, fils d'ouvrier algérien complètement laïcisé, ne conduit-il pas à tempérer votre optimisme ?

– Imaginons que 1 % de la population musulmane refuse l'intégration, en France. Cela ne permettrait de tirer aucune conséquence sur l'intégration des 99 % restants. Selon les exemples choisis, on peut montrer que l'intégration est impossible ou qu'elle s'accomplit bien. La réalité est que les deux phénomènes sont à l'œuvre. Que l'on se réfère aux événements de la seule année 1937, au cours de laquelle quinze attentats politiques ont été commis par ou sur des étrangers, dont trois assassinats et sept dépôts ou explosions de bombe ! Dans les années 30, un président de la République a été assassiné par un Russe et un ministre des affaires étrangères par un Yougoslave. Récemment, des actes de terreur ont été commis aux Etats-Unis par des Américains. Il faut gérer ce genre de risques sans les relier en permanence à l'immigration. On ne peut pas tirer de l'affaire Kelkal plus de leçons que de ces événements.

– Tous les gouvernements justifient la lutte contre l'immigration illégale par la nécessité d'assurer l'intégration des étrangers en situation régulière. Que pensez-vous de cette rhétorique ?

– C'est un argument dont je ne comprends pas le sens. Aujourd'hui, pour soi-disant faciliter l'intégration, on empêche les mariages mixtes et les regroupements familiaux. Le fait d'empêcher l'exercice des droits de la personne humaine contribue à freiner l'intégration. Dans l'histoire des politiques d'immigration, chaque fois qu'on a cherché à restreindre injustement les droits des étrangers réguliers, on a renforcé leur solidarité avec les irréguliers. Quand les frontières entre légalité et illégalité s'estompent, les droits de l'homme mais aussi la sécurité reculent.

– Le cadre laïque français vous semble-t-il être toujours adapté à la gestion de problèmes présentés de plus en plus comme « communautaires » ?

– La réussite à terme de l'intégration des générations actuelles de jeunes issus de l'immigration dépendra de deux facteurs : leur accès au marché de l'emploi et une meilleure gestion politique de leurs revendications identitaires. La France peut aisément se retrouver dans sa tradition républicaine, à condition que cette conception ne soit pas falsifiée pour justifier l'interdiction de toute manifestation d'identité collective. N'oublions pas que le « modèle français » d'intégration résulte d'un compromis entre le principe de la laïcité et l'exercice de droits identitaires. Il n'interdit pas les regroupements par religion, par communauté d'origines ou par couleur de peau. Simplement, il ne leur reconnaît aucun droit particulier. Il est donc libéral puisqu'il garantit à chaque individu le droit de se prévaloir d'une appartenance, sans pour autant l'y contraindre comme le système américain.

» Si, par phobie de l'islam, on réinterprète cette tradition pour l'utiliser de façon intégriste à l'encontre de l'exercice des droits légitimes des musulmans de France, on va renforcer le sentiment de rejet et faire pencher la balance du côté de ceux qui, chez les musulmans, refusent l'intégration. Il existe en France des « catho-laïques » qui utilisent la laïcité pour défendre l'exclusivité du compromis républicain au seul bénéfice du culte catholique. La tradition républicaine permet, je dirais même exige, au contraire, que nous fassions des efforts pour intégrer la religion musulmane dans le cadre général de la laïcité. »

Propos recueillis par
Philippe Bernard

Un politologue nourri d'histoire

PATRICK WEIL a révélé, en 1991, son talent d'analyste de la question immigrée en France en publiant *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration, 1938-1991* (Calmann-Lévy, publié dans la collection « Folio » en 1995), version élargie d'une thèse soutenue trois ans plus tôt. Il y démontrait que, contrairement aux apparences, la France s'était progressivement dotée, depuis les années 30, d'une politique de l'immigration basée sur des principes consensuels précis mais constamment masqués aux yeux de l'opinion.



PATRICK WEIL

Le souci de nourrir réciproquement sciences politiques et histoire contemporaine caractérise la démarche de ce professeur à l'Institut d'études politiques de Paris qui fut, un temps, lui-même lié aux événements qu'il analyse, en tant que chef de cabinet de François Autain, secrétaire d'Etat chargé des immigrés en 1981-82. Nommé en 1994 directeur de recherche en histoire au CNRS (centre Pierre-Léon à Lyon), Patrick Weil n'a cessé de plaider en faveur de la transparence dans les discours sur l'immigration.

Dans une note publiée, en novembre 1995, par l'influente fondation Saint-Simon, Patrick Weil dénonce l'espace ouvert à Jean-Marie le Pen par les discours en trompe-l'œil des partis politiques sur l'immigration et suggère une nouvelle politique mêlant actions de prévention, de coopération et de répression ciblée. Patrick Weil travaille actuellement à une comparaison des politiques d'immigration européennes, américaine et japonaise.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

La voie étroite du dialogue républicain en Corse

Suite de la première page

La Corse bénéficie d'un statut politique particulier depuis 1982, et renforcé depuis, de même que, sur tel ou tel aspect social culturel ou fiscal, mais dans une bien moindre mesure, l'Alsace ou l'Ile-de-France se distinguent du Limousin, de la Guyane ou de la Bretagne.

En avalisant la loi Pasqua du 4 février 1995, le Conseil constitutionnel a d'ailleurs reconnu la validité de dispositions législatives ou réglementaires *discriminatoires*, différentes selon qu'elles s'appliquent aux plateaux ardéchois dépeuplés, aux cités difficiles de Marseille ou aux zones frontalières du Nord minées par un chômage endémique. Les spécificités incontestables et extrêmes de la Corse, le besoin de répondre à une jeunesse désespérée par l'absence de perspectives, l'acuité de la revendication identitaire, le sentiment d'abandon, le double handicap d'un produit intérieur brut par habitant le plus faible de toutes les régions de métropole et d'une situation périphérique, justifient qu'à l'île s'applique une loi spéciale, dont personne ne croit qu'elle doive rester figée. Le progrès va dans le sens du droit à la différence et toute tentative d'assimilation serait naturellement suicidaire.

C'est cependant à un spectacle désastreux pour tous ceux qui croient encore à la force du droit et à l'égalité des citoyens devant la loi, qu'il a été donné d'assister à la fin de la semaine. Plusieurs centaines d'hommes ostensiblement cagoulés et en armes, comme dans la pire des Républiques bananières ou dans un pays déchiré par la guerre civile, ont réuni la presse dans la nuit noire, pour leur annoncer que, tout bien réfléchi et par bonté d'âme, ils condescendaient à décider une trêve des attentats. A peine quelques heures après cette sorte de chantage implicite et de défi de la clandestinité armée à la République légitime, le ministre de l'intérieur descendait candidement de son avion pour une visite de travail, accueilli par des autorités préfectorales humiliées par l'impuissance et le ridicule puisque le terrain politique avait été nettoyé par la bonne volonté de pseudo-militaires momentanément *repentis*. Comment ne pas être frappé par le contraste entre l'uniforme à feuilles d'or du représentant légal de l'Etat sur place et les treillis des terroristes insulaires, comparables en tout point à ceux que les policiers d'élite revêtent pour les opérations les plus délicates de prise d'otages ou de neutralisation des dangereux malfaiteurs ?

Dans une conception radicale, voire gaullienne de l'Etat républicain, le ministre de l'intérieur aurait pu, ou dû, rebrousser chemin, sachant qu'une opération nocturne de type « grand guignol », dont il est inimaginable de croire qu'elle était ignorée de la justice et la police (ou alors, il faut sur-le-champ limoger les responsables), venait d'avoir lieu. Il a préféré, comme ses prédécesseurs régulièrement nargués et régulièrement matamores, de Pierre Joxe à Philippe Marchand en passant par Charles Pasqua, la voie du réalisme, sa dignité et la légitimité de son action dussent-elles en souffrir. Que la colère populaire s'exprime n'est peut-être pas plus mal, au demeurant, pour vider les rancoeurs. Le plus illustre des ministres de la police qui servit la Révolution et Napoléon Ier, Joseph Fouché, ne disait-il pas à ses préfets, visant la populace : *« Faites-les manifester ! »*

A entendre Jean-Louis Debré, le *gouvernement est donc prêt au dialogue* avec toutes les forces politiques et sociales qui le veulent bien. La question est de savoir comment faire entrer les nationalistes radicaux, qui parlent de l'Etat français comme d'un oppresseur, dans la discussion officielle. Car il ne peut y avoir d'autre voie que celle de la négociation – mais sur quoi ? –, sauf à vouloir allumer la guerre civile dans une île où les armes circulent aussi librement que se forment les milices.

Maniant classiquement à la fois la carotte et le bâton, les rodomontades et les appels du pied, Jean-Louis Debré s'inscrit dans la continuité et navigue à l'estime. Il veut gagner du temps pour reconstituer un semblant de fonctionnement des institutions, ce qui n'est pas bon lorsque les parages sont parsemés d'écueils. Charybde et Scylla, les funestes rochers du détroit de Messine, ne sont pas loin de la Corse...

François Grosrichard

REVUE DE PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Le système politique de la Corse est bloqué. La priorité est évidemment de mettre fin à la violence politique, totalement inacceptable dans une démocratie. Au-delà, le développement économique et le développement politique devront évoluer au même rythme (...). La Corse a des problèmes spécifiques (...), il faut donc lui trouver des solutions spécifiques (...). A ce moment-là, l'évolution du statut politique aura un sens. Il n'y a aucune raison pour qu'il ne permette pas aux habitants de l'île de se sentir à la fois plus corses et tout aussi français qu'aujourd'hui.

Le Monde

ÉDITORIAL

Helmut Kohl dans la tourmente

TOUT le monde gardera en mémoire les larmes d'Helmut Kohl lors de la cérémonie de Notre-Dame en hommage à François Mitterrand. En Allemagne aussi, cette image émouvante du chancelier a touché les cœurs et les esprits. Mais elle a aussi été ressentie, là-bas, de manière plus complexe : les Allemands constatent plus que jamais que leur chancelier situe son action à l'échelle de l'histoire européenne et du monde. Au risque de paraître négliger les enjeux concrets du jour, les seuls qui préoccupent vraiment ses compatriotes en ce début de 1996 : le chômage, le ralentissement de la croissance, le poids devenu insupportable des impôts et des prélèvements.

Ces derniers, qui avaient été relevés pour financer la réunification, atteignent désormais près de 45 % du PIB allemand. Leur niveau décourage toute création d'emplois, alors que le nombre de chômeurs atteindra vraisemblablement, en janvier, le chiffre symbolique de 4 millions de personnes. Le chancelier en est parfaitement conscient : il sera désormais jugé sur sa capacité à redonner confiance à ses concitoyens, non sur ses éventuels succès en matière de politique étrangère. Heureusement pour lui, Helmut Kohl a du temps pour redresser la barre. La faiblesse de l'opposition lui permet, du moins cette année, de dormir sur ses deux oreilles.

Mais en Allemagne, comme en France, la mise en œuvre de nécessaires réformes peut provoquer des séismes sociaux et politiques. Face à la mondialisation de l'économie et à la concurrence accrue des pays d'Asie, face également au vieillissement de la population, les Allemands devront abandonner une part de leur bien-être personnel pour demeurer compétitifs. L'ensemble des partis politiques de RFA tombent globalement d'accord sur cette analyse, et divergent somme toute assez peu sur les moyens d'y répondre.

Face à l'urgence, deux scénarios sont possibles : soit la philosophie du consensus l'emporte d'emblée – avec des réformes douces acceptées par tout le monde –, soit l'Allemagne entre dans une période de crise politique dont la seule issue paraît être une *« grande coalition »* entre la CDU et le SPD – autrement dit une autre forme de consensus, mais consécutif celui-ci à une crise politique.

Cette deuxième hypothèse suppose que l'actuelle coalition ne parvienne pas à surmonter les conflits qui la traversent, notamment en matière de fiscalité. Le petit partenaire libéral (FDP), considérablement affaibli, pourrait choisir de quitter la coalition après les trois élections régionales importantes qui sont prévues pour la fin du mois de mars prochain. Mais ce scénario, qui serait celui d'élections anticipées, paraît bien peu probable, puisque le FDP, qui les aurait provoquées, aurait fort peu de chances de retrouver le moindre député au Bundestag.

Bien plus vraisemblable est l'hypothèse d'un maintien de la coalition au pouvoir jusqu'aux élections de 1998. L'habileté politique du chancelier est proverbiale, son prestige personnel reste très fort, mais les Allemands disposent, comme beaucoup d'autres peuples, d'une réserve d'ingratitude lorsqu'ils s'estiment malmenés par le pouvoir.

Entre chien et loup *par André François*





Le loup est plutôt un loup-cervier – un des surnoms du lynx, qui s'attaque aux cerfs. Un gros chat sauvage. Nous sommes tous des chiens et des chats. Vous, votre femme, tel de vos amis est-il plus chien ou plus chat ? A. F.

Les nouveaux pauvres de l'Est

DES *« nouveaux pauvres »* sont apparus partout à l'Est, moins voyants, mais bien plus présents, que les nouveaux riches.

Les situations sont très contrastées, et la pauvreté prend des visages bien différents en Hongrie, en Roumanie, ou en Russie. Un point commun, pourtant : tous ont vécu plusieurs années de purge économique drastique, de chute des niveaux de vie. D'un bout de l'échelle à l'autre, la production de la Géorgie n'atteignait, en 1995, que 17 % de celle de 1989, celle de la Russie 49 %, tandis que la Slovénie ou la Pologne avaient quasiment retrouvé le niveau d'avant l'éclatement de l'empire soviétique.

Même dans les pays ayant pris le plus d'avance, une nouvelle pauvreté est apparue, car la transition sociale, indispensable pendant de la transition économique, a souvent été négligée. En République tchèque, le très libéral Vaclav Klaus, champion des privatisations, a pour l'instant maintenu un filet de protection sociale assez généreux, et les tentatives de désétatisation du système de santé n'ont pour l'instant pas abouti. Inquiets du manque de moyens financiers, de la décrépitude du système hospitalier, les médecins sont descendus dans la rue en novembre.

Symptomatique de la montée de la pauvreté en Roumanie, le nombre d'enfants abandonnés progresse, et dépasse le chiffre de cent mille. Beaucoup de parents n'ayant plus les moyens d'élever leurs enfants les *« confient »* à l'hôpital ou à des institutions spécialisées. Nombreuses à Bucarest après le changement de régime, en décembre 1989, les organisations internationales ont largement délaissé le pays. Le gouvernement s'affaire aujourd'hui surtout à construire de nouveaux orphelinats, et les hôpitaux en sont souvent réduits à attendre un don de scanner par-ci, un envoi de médicaments par-là.

Dans la plupart des Etats, ce sont les minorités, tsiganes en particulier, qui sont touchées. Ainsi, en Hongrie, près de six cent mille Tsiganes, autrefois utilisés comme main-d'œuvre de base dans l'agriculture et l'industrie lourde, mendient aujourd'hui dans les rues. En République tchèque, les Roms (Tsiganes) étaient protégés sous le régime communiste, mais doivent aujourd'hui affronter le racisme de la population. Les ghettos s'étendent, surtout en Bohême du Nord. *« Chez nous, les Bulgares s'appauvrissent, les Tsiganes meurent »*, commente-t-on à Sofia.

L'ESPÉRANCE DE VIE EN BAISSE

Certains experts internationaux, par exemple ceux de l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) expliquent qu'à l'Est les personnes âgées seraient les moins défavorisées. Selon eux, les retraites ont souvent progressé plus rapidement que les salaires, ou du moins, chuté plus modérément, et sont payées avec moins de retard. Les personnes âgées sont aussi protégées du chômage, puisque sorties de la population active. La plupart d'entre elles sont en outre logées, même s'il leur a fallu des années, sous le régime communiste, pour obtenir un logement. Lorsqu'elle le peuvent encore, elles se tournent vers les petits emplois offerts par l'économie souterraine, soit dans leur ancien domaine de spécialité, soit dans les services (garde d'enfants, ménage...). On retrouve ainsi, en Hongrie, des retraités vivant officiellement à la limite du seuil de pauvreté, mais s'achetant des voitures occidentales.

Les personnes âgées formeraient-elles donc la génération vermeil de la transition économique ? Certainement pas. Elles sont souvent victimes de phénomènes de désocialisation (éclatement des familles, faillites des associations d'entraide...) et, surtout, ne restent pas longtemps en vie. En Russie, l'exemple le plus extrême, l'espérance de vie a chuté de manière spectaculaire, passant de 64 ans en 1990 à 58 ans en 1994, une longévité inférieure à celle de la moyenne des pays à faibles revenus dans le monde. Si génération vermeil il y a, elle dépasse donc à peine l'âge de la retraite, alors qu'en France, où l'espérance de vie d'un homme atteint 73,8 ans, un retraité percevra en moyenne près de quinze années d'indemnités.

Difficile de ne pas lier cette évolution inhabituelle, à l'époque contemporaine, de l'espérance de vie avec la dégradation de la protection sociale, de l'hygiène de vie, de l'alimentation. L'alcoolisme progresse (*Le Monde* du 13 janvier), les reportages sur la situation catastrophique des hôpitaux russes sont nombreux. La consommation de viande a chuté de 70 à 50 kilos par an et par habitant entre 1990 et 1994 (en France, elle atteint 102 kilos). Autre comparaison parlante : les Russes consacrent 48 % de leur budget à l'alimentation, les Français seulement 18 %.

Transition de l'économie, c'est-à-dire changement de système de production, et développement économique, c'est-à-dire enrichissement d'une population, sont deux phénomènes différents. Ils sont pourtant interdépendants et, pour l'instant, les progrès de la transition se sont bien souvent traduits par un appauvrissement des anciens peuples communistes.

LIBÉRALISATION SANS FILET

Comme le rappelle l'économiste Guy Standing, du Bureau international du travail à Genève, les concepteurs de la réforme économique radicale russe de 1992 avaient un projet précis d'échéancier des transformations : après la libéralisation des prix, puis l'instauration de politiques monétaires et budgétaires strictes visant à contenir l'inflation, un filet de protection sociale devrait être mis en place jusqu'à ce que la privatisation de masse entraîne une restructuration des entreprises, et redistribue des emplois dans d'autres secteurs.

Ce schéma, qui s'applique à la plupart des ex-pays communistes, n'a jamais pu être correctement respecté, en Russie moins qu'ailleurs. D'où la superposition de taux de chômage artificiellement bas, du maintien de subventions parfois absurdes à la population (en Russie, les retraités ne paient, par exemple, ni le métro ni les communications téléphoniques locales), de l'érosion des crédits affectés à la protection sociale.

Malgré les hésitations des politiques sociales, le manque de fonds disponibles en période d'austérité, une nouvelle classe moyenne émerge à l'Est, grâce au retour de la croissance et à son corollaire, la baisse des taux de chômage. La Russie n'en est pas encore là. Il y a quelques années encore, les inégalités des revenus russes étaient minimes, remplacées par une très large gamme d'avantages non salariaux, allant des produits vendus par l'entreprise aux centres de vacances. Les inégalités salariales sont désormais supérieures à celles de la France, même sans la prise en compte des citoyens les plus riches. Les régions les plus pauvres de l'ex-URSS sont de plus en plus démonétarisées, les salaires n'y sont plus qu'une source de revenus d'appoint : en Géorgie, leur part dans le revenu des ménages est passée de 70 % en 1985 à 20 % en 1993.

La refonte de la protection sociale prendra partout des années, mais des systèmes nouveaux devraient finir par se mettre en place, surtout dans les pays qui figurent actuellement en tête du palmarès de la croissance en Europe. Les gouvernements locaux et les organisations internationales devront cependant veiller à ce que les nouvelles structures économiques n'engendrent pas trop de laissés-pour-compte, que l'économie souterraine ne favorise pas trop d'enrichissements ostentatoires.

Françoise Lazare

RECTIFICATIF

SYRIE

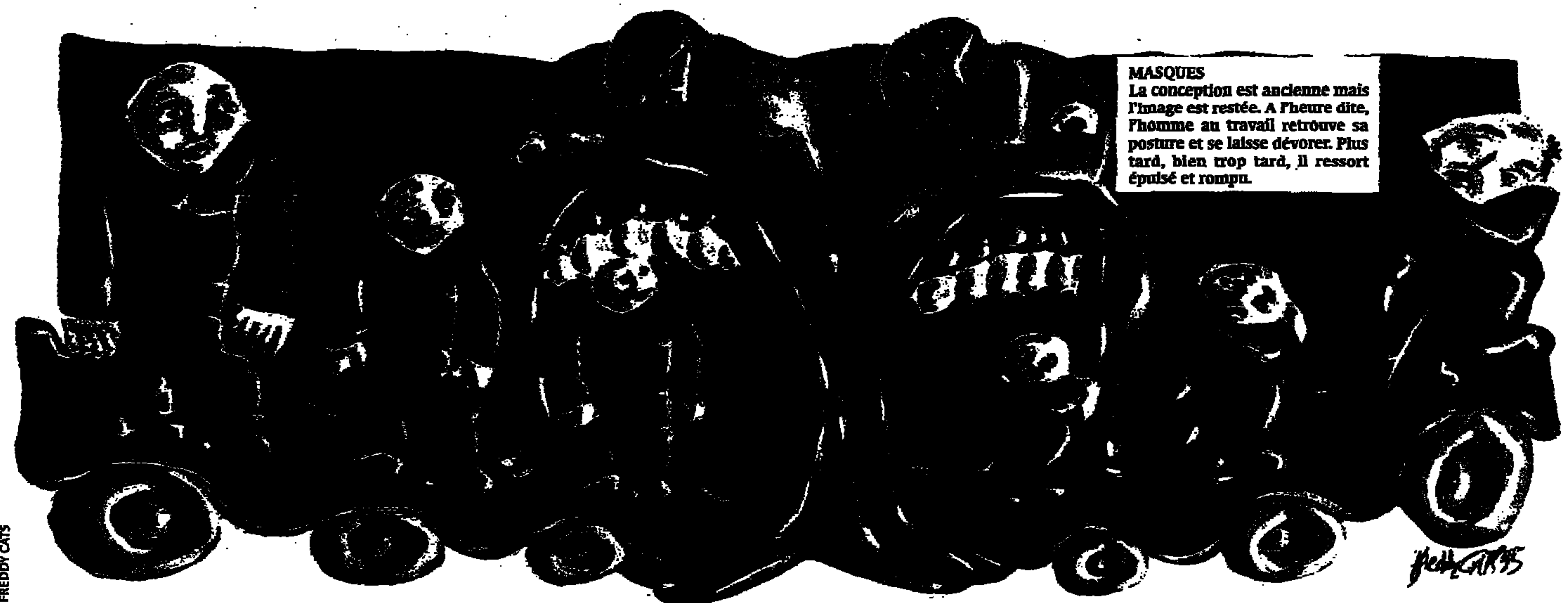
L'ambassade de Syrie à Paris nous précise que, lors de la cérémonie solennelle en hommage à François Mitterrand, jeudi 11 janvier, la République arabe syrienne était représentée par Mohamed Zouheir Macharka, vice-président de la République, accompagné d'une délégation de trois personnes.

Le Monde

INITIATIVES

MÉTIERS

LA BOÎTE À IDÉES



MASQUES
La conception est ancienne mais l'image est restée. A l'heure dite, l'homme au travail retrouve sa posture et se laisse dévorer. Plus tard, bien trop tard, il ressort épuisé et rompu.

FREDDY CATS

NOUVELLES COMPÉTENCES

Chefs d'orchestre des quartiers

Le développement social urbain : un métier de terrain pour une ville plus humaine

« J*E suis une sorte de manager, mais aussi un négociateur, un organisateur, un mailleur, un facilitateur, un médiateur et un aiguillonneur, un entrepreneur.* » Le moins que l'on puisse dire, c'est que Patrick Duval, chef de projet DSU (développement social urbain) à Laval, ne manque pas de mots pour caractériser son métier. Il est vrai que sa profession, multiforme et complexe, ne se prête guère à une définition simple. Placés à la frontière de l'urbanisme et du social, les chefs de projet sont chargés, sur le terrain, de coordonner les actions destinées à aider les quartiers en difficulté. Autant dire que, au jour le jour, leur mission comporte de multiples facettes.

Si les postes de chefs de projet existent depuis plus de dix ans, l'évolution de la politique de la ville les a progressivement transformés. Aux missions des chefs de projet DSQ (développement social des quartiers), créés dès 1982, ont succédé celles de chefs de projets DSU, considérés depuis 1994 comme des chargés de mission au service de la mise en œuvre des contrats de ville, généralisés par le XIe Plan. Cofinancés par l'Etat et les municipalités, ils sont aujourd'hui, plusieurs centaines sur tout le territoire, selon la DIV (délégation interministérielle de la ville). Leur rôle ? Véritables *« chefs d'orchestre »* des quartiers, ils servent de trait d'union entre les habitants et les différents partenaires des contrats de ville – ainsi que ceux qui les financent.

« Notre tâche comporte trois dimensions essentielles, souligne Bruno Couturier, chef de projet sur des quartiers du troisième et du septième arrondissement de Lyon : *une dimension territoriale, une dimension thématique et une dernière, qui concerne les publics que nous visons en priorité. »* Territoriale d'abord, car les chefs de projet sont affectés sur des quartiers le plus souvent considérés comme *« prioritaires »*.

Olivier Piot
lire la suite page III

Demain dans « Initiatives-Emploi »
« APRÈS LA GRÈVE »

La démocratisation du « coaching »

Cette méthode de conseil se propage aux cadres supérieurs et intermédiaires

LES catalogues de formation s'y ouvrent de plus en plus. Celui de la Cegos, par exemple, proposait deux stages l'année dernière, huit désormais. De même, les cabinets de conseil en management reconnaissent *« avoir davantage de demandes »*. Bref, le *coaching*, mot anglais qui désignait à l'origine l'entraînement, l'accompagnement, des sportifs, se développerait actuellement au sein des entreprises. Enfin, une certaine forme de coaching, puisque la plus connue, celle qui revient à conseiller des cadres dirigeants, voire des présidents eux-mêmes, existe depuis belle lurette : il y a trente ans, on parlait de *« conseillers de synthèse »*.

Quand on voulait être péjoratif, on appelait ces directeurs de conscience des « gourous ». Quand on était bienveillant, on les qualifiait de « grandes oreilles ». Principe de base : ne pas se substituer à l'individu, plutôt lui donner les moyens de se poser les questions pertinentes. Un contrat généralement difficile à remplir puisque l'affectif et les enjeux de pouvoir sont généralement au rendez-vous. D'ailleurs, dans le milieu, la profession de *coach* de haut calibre n'est pas particulièrement valorisée ; elle est considérée davantage comme *« une rente peinarde*, ironise ce consultant, *puisqu'il s'agit finalement d'être au côté d'un directeur d'entreprise dans le but de valider ses décisions... »*.

« L'évolution constatée aujourd'hui renverrait aux valeurs de base du coaching, *celles d'une méthode*, explique Edouard Stacke, psychothérapeute de formation, ancien entraîneur d'athlètes de haut niveau ; *qui permet de mobiliser les potentiels individuels et la dynamique d'équipe, de faire la part belle à l'autonomie, tout en révélant les qualités de chacun »*.

Non standardisé, toujours individualisé, le coaching, finalement, serait en train de *« se démocratiser »*, pour reprendre le mot d'Evelyne Dentz, PDG de Praxia, cabinet de conseil en management, et de s'adresser à des cadres supérieurs et intermédiaires à travers, par exemple, des séminaires de trois à quatre semaines où ils apprennent des techniques de valorisation d'autrui plutôt que de commandement.

Déjà, certaines entreprises ont sauté le pas. Aux AGF, les inspecteurs-managers qui pilotent les agents généraux ont suivi des stages de coaching ; les directeurs de magasins et des responsables des sièges de Grand Optical également, dans le but, comme l'indiquait Pascale Charlier, directrice des ressources humaines de ce groupe lors d'un colloque organisé en octobre dernier par Edouard Stacke Consultants, d'aider à les faire grandir, c'est-à-dire de savoir créer les conditions de l'autonomie et de la responsabilité.

C'est visiblement ce même souci qui anime Claude Lafarge, directeur de la formation chez Point P (8 300 salariés), leader dans la distribution de produits du bâtiment, qui appartient au groupe Poliet, lorsqu'il explique avoir déjà familiarisé quatre de ses treize filiales au *coaching* dans l'idée de motiver ses première et deuxième lignes d'encadrement pour qu'elles apprennent à leur tour à motiver la troisième et la quatrième. Décrit ainsi, on voit assez mal ce qui distingue les qualités d'un *coach* de celles d'un bon manager.

D'ailleurs, certains cabinets de conseil, comme IDRH ou Algoe Management, disent ne pas faire référence à la méthode dans leur plaquette de présentation tant il leur semble évident de faire tous les jours du *coaching* auprès des entreprises comme Monsieur Jourdain faisait de la prose.

MENTORAT

Un constat que ni Edouard Stacke ni Evelyne Dentz ou d'autres ne remettent véritablement en cause. Management, mentorat, tutorat, parrainage : beaucoup de synonymes au mot *coach* sont utilisés.

Cela dit, des nuances existent. Le *coaching*, même face à un groupe de huit à douze cadres, reste individualisé et touche au développement personnel.

D'ailleurs, les consultants disposent généralement, au démarrage, des bilans de comportement des stagiaires, ce qui leur permet d'étalonner leurs interventions. Viennent les techniques de questionnement qui permettent non pas de juger ou d'infantiliser, mais de *« révéler »* ; comme le dit Jacques Chausse, directeur associé de Champ Mobile : *« Nous ne sommes pas là pour éviter toutes les erreurs, nous sommes là pour aider une personne à mûrir à son poste. »*

La métaphore du sport d'équipe n'est certes pas anodine, certains n'hésitant pas à parler de « patron-coach » ou de « manager-entraîneur ». Ce cousinage entre *coaching* et *management* s'explique finalement assez bien. Si le premier se développe, c'est parce que le second – ou tout au moins certaines de ses techniques –, apparaît à différents égards anachronique, voire décrédibilisé.

Claude Lafarge met ainsi en avant la question de l'absence d'un véritable lieu de formation des managers, les jeunes cadres diplômés se révélant plutôt de bons techniciens, qu'ils soient ingénieurs ou administrateurs. Une déficience d'autant plus grave que l'heure est bien à un changement d'organisation du travail.

Si quelques bastions tayloriens subsistent, les entreprises prônent cependant depuis plusieurs années l'écrasement des lignes hiérarchiques, la polyvalence, les postes à responsabilités transversales, appelant globalement à un passage du savoir-faire à un savoir-être.

Sans se donner pour autant les moyens de formation nécessaires à ces modifications culturelles où le comportement de l'encadrement joue un rôle largement plus décisif.

« Il reste beaucoup de managers qui estiment détenir la vérité par essence et dont la tâche se réduit à la faire partager coûte que coûte à leurs subordonnés », confirme ce DRH. Des erreurs qui coûtent cher aujourd'hui où un projet doit être partagé et compris afin d'éviter les sentiments de défiance et de frustration.

Le *coaching* tomberait donc à pic. Mais son développement futur n'est pas sans risques non plus. Certains consultants adeptes de la méthode fixent clairement dans le temps leurs interventions. *« Il s'agit de transférer des compétences, de provoquer des étincelles*, confirme Edouard Stacke, *et non de s'installer dans l'entreprise pour imposer le changement. »* D'autres, en revanche, verraient là, sans aucun doute, une nouvelle « vache à lait » et s'engouffreraient dans l'effet de mode sans éthique ni lucidité.

M.-B. B.

Cocooning

Chronique

LA profession de manager a une particularité : celle de s'auto-tester. *Il suffit de choisir quelques-uns des magazines économiques plus ou moins spécialisés pour savoir si vous êtes « un bon manager », « un manager charismatique », « un manager tout court »*, l'ensemble en une cinquantaine de questions sur vos capacités réelles. Classique, habituel, personne ne s'en étonne plus. Beaucoup, même s'ils avaient dit qu'on ne les y reprendrait plus, cochent les cases de leur plus beau stylo. Et alors ? Et alors... est-ce que quelqu'un – excepté son patron – a déjà demandé à un directeur informatique s'il était compétent et tenté de le vérifier en l'espace d'une quinzaine de minutes ? Ou à un publicitaire ? Là, seul Dieu le sait. Ou à un directeur financier ? Non. En tout cas, pas d'une manière aussi répétitive et qui rapporte si gros au tirage. Certains diront que c'est de la conscience professionnelle. Si on parlait plutôt de malaise. Terrain glissant. Les managers ne sont pas sûrs d'eux. Ils ont besoin d'être intellectuellement « cocoonés ». L'image peut faire rire jaune ceux et celles qui pointent aujourd'hui à l'ANPE, victimes d'un manager qu'ils ont certainement du mal à imaginer en position fœtale en train d'appeler sa maman. Il ne s'agit pas de cela de toute façon. Cette insécurité professionnelle – et non personnelle – provient du manque de repères et des injonctions contradictoires. D'une entreprise à l'autre, la définition d'un manager compétent varie. Elle évolue aussi au sein d'une même entreprise. Un directeur des ressources humaines qui voulait expliquer son métier a raconté qu'il avait été tour à tour *« fou du roi », « recruteur », « licencieur », « motivateur »...* Sans rester dans ces sphères directoriales, prenons un agent de maîtrise embauché il y a trente ans parce qu'il « gueulait » plus fort que les autres et à qui on demande aujourd'hui d'être un animateur d'équipe. Quelques managers rusent et, considérant que l'union fait la force, ne se déplacent qu'en bande quand ils intègrent une entreprise. Au moins la même vision sera-t-elle partagée. Mais cela peut ne pas être suffisant. Un changement d'actionnaires et le compromis risque de changer. Si on a de la chance, ça passe. Si on n'en a pas, ça casse. Le château de cartes s'écroule et on peut repartir chez soi le vendredi soir, les bras chargés de magazines prêts à l'emploi. ●

Marie-Béatrice Baudet

Internet et le développement local

Le réseau suscite de plus en plus d'intérêt parmi les collectivités. Exemple de La Ferté-Bernard

« LORSQUE nous étions reçus dans une tour de Paris-la Défense, nous n'osions pas dire que nous étions sarthois. Nous disions que nous arrivions de banlieue. Depuis que La Ferté-Bernard (10 000 habitants) est sur Internet, nous avons le sentiment que la province tient sa revanche sur Paris. »

Il est dithyrambique, Jean-Paul Landais, le secrétaire général de la mairie de la cité sarthoise. Comme si brusquement sa ville avait découvert un nouvel eldorado. *« Rendez-vous compte*, s'exclame-t-il, *grâce à notre serveur, mis en place il y a deux ans, nous sommes en contact avec les meilleurs chercheurs, universitaires et bibliothèques du monde entier. Pour les 26 communes de notre bassin d'emploi, soit 30 000 personnes, les retombées promotionnelles pour la ville et économiques pour nos industriels sont plus que prometteuses. »*

L'histoire commence ainsi. En 1994, Pierre Coutable, maire de la commune, cherche à promouvoir La Ferté-Bernard. Créer un festival ? Oui, mais lequel ? Certainement pas une manifestation artistique, dont la France des régions est déjà richement dotée. *« La commune a opté pour un festival international des sciences et technologies »*, dit Maurice Uguen, responsable de l'agence Découverte et communication. Une société que cet ancien électronicien, passé par le journalisme et l'audiovisuel, a créée avec une équipe pluridisciplinaire (informaticiens, spécialistes de la communication...) et que le hasard d'une rencontre a mis en contact avec Pierre Coutable. C'est donc lui qui a convaincu les élus sarthois de se connecter sur le World Wide Web (Web), cette toile d'araignée mondiale qui tisse des liens entre les serveurs du monde entier. Et qui, à partir de documents fournis par la ville, a conçu les pages de présentation du serveur, pages baptisées sans complexe « La Ferté-Bernard, cité virtuelle ».

ATTRACTIVITÉ

Un pari à dire vrai plus qu'audacieux pour un chef-lieu de canton connu surtout pour son église de style gothique flamboyant et Renaissance et ses produits agroalimentaires, dont les rillettes.

Et pourtant. Si la présentation promotionnelle de la ville sur le réseau est chose relativement simple, avoir la prétention de faire venir dans la Sarthe quelques-uns des meilleurs spécialistes mondiaux d'une discipline technique donnée à l'occasion d'un festival de haute technologie se révélait être un tout autre défi. Un peu comme si La Ferté-Bernard voulait rivaliser avec la Cité des sciences et des techniques de La Villette ! *« Nous voulions organiser l'édition 95 du festival avec la robotique mobile pour thème central. Mais comment connaître les spécialistes ? Les contacter par courrier, fax ou téléphone ? Mission impossible. »* Grâce au réseau, aux chercheurs et universitaires qui ont apporté leur aide, le lancement d'un concours de robotique, le miracle qui rend si fiers les Fertois eut lieu. Présents à La Ferté-Bernard au mois de mai 1995 : 300 participants, 40 000 visiteurs, mais surtout les représentants des universités de Tsukuba (Japon), du Colorado, de Moscou, du prestigieux MIT (Massachusetts Institute of Technology) de Boston. Représentées, les écoles polytechniques de Lausanne, de Montréal, de Lisbonne, l'université Paris-VI, l'INSTS de Saclay, douze IUT de l'Hexagone...

Au mois de mai prochain, la commune, qui s'est fait connaître de par le monde grâce à Internet, rééditera l'expérience avec sept pays supplémentaires attendus. Mais, déjà – avoir été précurseur apporte un avantage indiscutable –, les responsables se frottent les mains. En effet, même si l'expérience est toute fraîche, les retombées en termes de notoriété comme de développement local commencent à se faire sentir. Le constructeur Delta Technologies (groupe Delta), spécialisé dans la mesure tridimensionnelle assistée par ordinateur, ne s'est-il pas, dans la foulée, hébergé sur le serveur du festival. But ? *« Avoir un impact d'image direct, assis dans son fauteuil, rechercher des contrats potentiels, détecter des compétences humaines correspondant à nos équipements »*, dit à ce sujet Jacky Tassin, PDG de l'entreprise, qui a mis sur le Web des annonces de recrutement. Il a reçu ainsi des candidatures de spécialistes de haut niveau. La compagnie Philips-Eclairage vient de choisir La Ferté-Bernard pour y développer un plan lumière. Le comité d'expansion économique de la Sarthe a, quant à lui, joué pleinement le jeu. *« Nous avons offert un accès gratuit à 600 entreprises sarthoises. Un trentaine d'entre elles y sont aujourd'hui présentes*, commente Gérard Fuseau, directeur du comité. *S'ouvrir sur Internet leur permet de se présenter, de rechercher des partenariats, de formuler des offres d'emploi. Dans l'avenir, le conseil général et nous-mêmes souhaitons présenter sur le réseau l'offre territoriale. »* *« Quand l'Internet est arrivé*, conclut Jean-Paul Landais de son bureau de la mairie, *nous avons tous plongé ! Aujourd'hui, nous recevons des appels de toute la France. De petites collectivités rurales qui rêvent de se désenclaver comme d'importantes collectivités urbaines viennent aux renseignements. »*

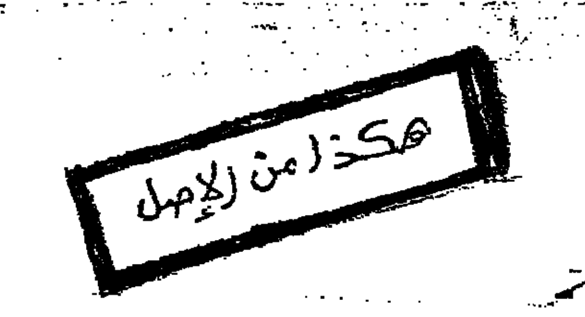
A l'entendre, il s'agit d'une vieille tradition communale. La Ferté-Bernard, affirme-t-il, a été la première commune française à s'être informatisée en... 1978. La première à s'être, par la suite, dotée d'un micro-ordinateur. Autre signe de l'intérêt suscité : la présence dans les Salons spécialisés dans le multimédia de représentants des collectivités locales : *« L'approche est encore timide, mais les communes sont présentes. La Redoute a bien son catalogue sur Internet. Pourquoi les petites collectivités ne se serviraient-elles pas de cet outil pour développer leur région ou leurs produits touristiques ? »*, soutient Valérie Jacquet, de France Net, l'un des fournisseurs d'accès à Internet, dont la filiale Micro Net propose, depuis le mois de décembre dernier, des accès sur tout le territoire français. Coût : le prix d'une communication téléphonique quasi locale. Alors, équipement pertinent ou simple gadget que le réseau au service du développement local ? Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) commencent à s'y intéresser. Il est vrai en ordre dispersé. *« Il s'agit d'un outil. Il n'est pas forcément le meilleur*, tempère Georges Fischer, directeur adjoint de l'information économique à la CCI de Paris. *Mais il est vrai que l'on peut démultiplier le marché local à l'échelle du monde. Autre avantage : Internet n'est pas centralisateur. Il est fédérateur. »*

Jean Menanteau

Bouteille à la mer

COMME il le dit lui-même, c'est *« une bouteille à la mer »* que vient de lancer Philippe Guinet, le PDG de Chimiplastique, une PME de quinze personnes, située dans l'Aisne. En étant présent sur un serveur accessible par Internet, *via* la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise, Philippe Guinet poursuit un but : se faire connaître de par le monde par ses clients potentiels. Car, comme son nom ne l'indique pas, la spécialité de Chimiplastique, basée sur un savoir-faire empirique, est rare. Sous-traitant de grands groupes chimiques qui ne pourraient par eux-mêmes s'insérer sur ce créneau parce que trop étroit, la PME, née en 1942, est dotée de machines anciennes et obsolètes auxquelles, paradoxalement, elle doit son succès d'aujourd'hui. *« Je suis le meunier de la chimie »*, dit joliment Philippe Guinet, lui qui broie, concasse, tamise, mélange, conditionne à Crouy, près de Soissons, des produits chimiques organiques ou minéraux comme personne ne sait plus le faire. Pourquoi cette présence sur le réseau des réseaux ? *« Cibler des clients dont on ignore où ils se trouvent par de la publicité n'est pas à la portée d'une PME de notre dimension »*.

Si Philippe Guinet a choisi le web – il lui en coûte 200 francs mensuels (hors taxes), plus le prix des communications téléphoniques au tarif local –, c'est à Jean-Paul Bruneau, directeur de l'informatique de la CCI de l'Oise et chef de projet Internet, qu'il le doit. Alors que la majorité des chambres consulaires se montrent encore attentistes vis-à-vis de l'Internet, la chambre de Beauvais, en revanche, se veut avant-gardiste et volontiers prosélyte vis-à-vis des entreprises. *« Notre projet*, explique Jean-Paul Bruneau, *est de développer notre serveur autour de deux thèmes : l'un axé autour de notre environnement industriel dans un but d'exportation, l'autre dans un but de promotion de nos produits touristiques. »* C'est ainsi, à titre d'exemple, qu'il est question de mettre en évidence sur le réseau l'existence, trop méconnue ailleurs qu'en Europe, de l'aéroport de Beauvais, *« une information bien utile lorsque Roissy est en grève si l'on habite de l'autre côté de l'Atlantique »*, de même qu'il est envisagé de créer à Chantilly, *« cité dont la réputation est internationale »*, une école d'art culinaire française susceptible d'attirer de nombreux élèves étrangers. Avec en prime le champ de courses... Encore faut-il que cela se sache.



PORTRAIT

Tiennot Grumbach, avocat spécialiste en droit social

« Privilégier le regard politique et social sur l'analyse juridique »

« LES *travailleurs ont droit à l'art, mais à l'art véritable* », disait Lénine. « *Les travailleurs ont droit à une défense, mais à une défense véritable* », plagie Me Tiennot Grumbach, ancien « établi » reconverti dans la plaidoirie, devenu l'un des meilleurs avocats en matière de droit du travail. Chaleureux et élégant dans son costume trois pièces, l'homme émaille sa conversation de citations de Jaurès, Staline ou Mao… Plus par jeu que par nostalgie.

A la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, cet ex-maoïste pétri de culture française dirige aujourd'hui un cabinet de huit avocats. « *Un cabinet de défense populaire,* comme il se plaît à le définir, *qui ne plaide que pour les petits : salariés ou syndicats contre employeurs ; consommateurs contre grandes surfaces ; locataires contre propriétaires.* » Du licenciement pour faute lourde de l'employée de grande surface qui a mangé une côtelette invendue au self-service au contentieux inhérent aux plans sociaux des grandes sociétés *(« Ne donnez pas de nom, ça leur ferait de la publicité »)*, Me Grumbach fait son miel de tous les dossiers « *où il y a du grain à moudre, pour les employeurs comme pour les salariés* ». S'il pratique, dans un souci d'éthique, une politique d'honoraires variables selon les revenus des plaignants, il reste fidèle à la même méthode : « *Décortiquer les faits en privilégiant le regard politique et social sur l'analyse juridique.* » Avant de confier, l'air léger : « *Je suis dans le droit du travail comme un poisson dans l'eau !* »

Rien ne prédisposait pourtant le neveu de Pierre Mendès France à devenir la « bête noire » des patrons, petits et grands. A moins que le souvenir de l'Occupation, avec son cortège de privations, ne lui ait durablement forgé une âme de rebelle… Né en 1939 à Paris, Tiennot Grumbach passe en effet une bonne partie de la guerre en clandestinité, dans un institut d'enfants catholiques de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales) qui les protège, lui et son frère, des rafles antisémites. De cette époque, date sa conversion au catholicisme. Militant dans l'âme dès l'adolescence, il s'inscrit au comité antifasciste de son lycée, dont il ressortira avec un bac philo. « *Happé par la guerre d'Algérie et par la révélation de la torture* », il rejoint les rangs des Jeunesses radicales, plus à gauche à l'époque que la SFIO, pour défendre la paix. A l'indépendance, il embarque pour l'Algérie : « *Je croyais à la révolution, à l'avènement d'un grand Etat démocratique, socialiste et populaire.* » De retour en France trois ans plus tard, il rejoint le Parti communiste, au sein duquel il fait vite figure d'opposant.

« Je n'appartiens pas à l'establishment. Disons que j'ai été notabilisé. Le problème, c'est ce qu'on fait de sa notabilité »

Dans la foulée de mai 68, conformément à la ligne Mao qui prône l'immersion des intellectuels en usine pour y implanter les idées d'extrême gauche et « *radicaliser les luttes* », le jeune Grumbach, licence de droit – section économie – en poche, « s'établit » comme ouvrier spécialisé chez Citroën. Rapidement remercié, il rejoint les usines Renault à Flins, où, à défaut d'être embauché, il s'engage au sein d'un groupe de militants, baptisé « La base ouvrière », tout en assurant parallèlement son service d'assistant en sciences politiques à l'université Paris-I puis à Dauphine. Distribution de tracts à l'entrée et à la sortie des ateliers, organisation de grèves… mais aussi lecture de poèmes, de pièces de théâtre avec les ouvriers : la belle aventure durera quatre ans. Avec un seul mot d'ordre aux lèvres : « *Nous sommes tous des délégués.* » Un slogan qu'il juge aujourd'hui « *naïf et erroné* » : « *Les ouvriers nous demandaient de prendre la direction du mouvement et nous refusions.* » D'où l'échec de la grève de 1971 et la dissolution du mouvement l'année suivante.



THIERRY DANIEL

En 1972, se produit une rupture dans la vie de Tiennot Grumbach : il devient avocat. Tant par ses motivations avouées (« *Je pensais pouvoir être utile aux militants d'extrême gauche en tôle* ») que par le choix de son implantation professionnelle, à Mantes-la-Jolie (Yvelines) puis à Saint-Quentin-en-Yvelines (« *A Paris, je n'aurais pas résisté à la massmédiatisation, au strass et aux paillettes* »), il inscrit d'emblée cette rupture dans la continuité de ses engagements passés. Impressionné, voire surpris, par l'accueil très confraternel que lui réservent ses pairs, « *des gens aux antipodes de mes idées* », le jeune avocat qui-se-déplace-à-moto-et-ne-porte-pas-de-cravate commence par faire quatre ans de pénal avant de se lancer dans le droit du travail. Elu bâtonnier du barreau de Versailles en 1985 – « *pourtant réputé pour être l'un des plus conservateurs de France* », ironise un confrère – et président du Syndicat des avocats de France (à gauche) en 1992, il reçoit la Légion d'honneur des mains de Martine Aubry, alors ministre du travail. « *Ça m'a fait tellement rire !* se souvient-il. *En même temps, j'ai la naïveté de dire que ça me plaît. Et puis mes clients aiment bien que je sois décoré.* » L'ancien « établi » se serait-il rallié à l'establishment ? L'intéressé s'en défend vigoureusement : « *Je n'appartiens pas à l'establishment. Disons que j'ai été notabilisé. Le problème, c'est ce qu'on fait de sa notabilité.* »

Le plus remarquable dans le parcours de cet ancien soixante-huitard, entré en « notabilité » comme il était entré chez Citroën, est la manière dont il a su, sans se renier, concilier son investissement professionnel au barreau et les engagements militants de sa jeunesse. « *Je me suis investi dans mon métier : c'était une manière de ne pas cracher dans la soupe, de ne pas tourner le dos,* analyse-t-il lui-même. *Je reste fondamentalement fidèle aux valeurs de mes vingt ans* » (in *Génération. 2 – Les années de poudre.* Hervé Hamon, Patrick Rotman. Editions du Seuil).

Tout en se présentant comme un « ami de trente ans », l'architecte Roland Castro est le premier à le reconnaître : « *Tiennot est resté "fétichistement" fidèle à ses engagements* », avant d'ajouter : « *Il a gardé un fond d'angélisme, d'utopisme.* » Même ses adversaires de prétoire louent sa sincérité, son « *côté authentique* », à l'instar de Me Anne-Marie Dupuy, spécialiste de droit social, qui a plaidé contre lui la cause de plusieurs grands employeurs : « *Il vit ce qu'il pense. Lui, n'a pas changé de camp. Ce n'est pas la gauche caviar.* » La notabilité tout au plus…

Philippe Baverel

NOUVELLES COMPÉTENCES

Chefs d'orchestre des quartiers

Suite de la page I

Thématique ensuite, car les actions dont ils ont la responsabilité couvrent un large éventail : elles vont de l'insertion professionnelle au développement social (animation, loisirs), en passant par la lutte contre l'exclusion, la prévention de la délinquance, le développement culturel, la réussite scolaire, la santé, etc.

Une dimension concernant les publics enfin, car ils doivent s'attacher en priorité aux demandeurs d'emploi de longue durée (DELD), aux jeunes, aux RMIstes, ainsi qu'aux femmes seules avec enfants. Comment ces chefs de projet s'y prennent-ils pour assurer la cohérence de ces trois dynamiques ? « *Notre métier consiste d'abord à avoir une bonne connaissance préalable des quartiers dont nous avons la charge,* précise Geneviève Ruyssen, chef de projet à Marseille. *Il faut donc avant tout faire un diagnostic des problèmes rencontrés sur ces secteurs.* »

Nommée chef de projet à l'hiver 1991 sur les trois arrondissements des quartiers est de la ville, Geneviève Ruyssen a dû se plonger dans l'histoire : « *La vallée de l'Huveaune a d'abord connu une activité économique florissante avant que les usines ne ferment les unes après les autres, dans les années 70,* précise-t-elle. *Or, la vie sociale était largement régie par les entreprises (loisirs, culture), et la destruction économique ne s'est pas accompagnée de structures alternatives. Imaginez qu'il n'existe aucune bibliothèque pour une zone qui abrite 150 000 habitants !* »

DIAGNOSTIC

Alors qu'aucune étude urbaine n'avait été réalisée sur ces quartiers, Geneviève Ruyssen participe avec la mairie à l'élaboration du cahier des charges d'une étude confiée à l'agence d'urbanisme de Marseille. Elle débouche sur des « cahiers de diagnostic » consacrés à des thèmes comme l'environnement, la structure urbaine, la population et le logement ou l'activité économique. Dans chacun des cas, ces cahiers ont servi de base à l'élaboration d'un projet de quartier.

« *Cette étape de diagnostic est en fait une démarche permanente de notre métier,* poursuit Bruno Couturier. *Elle nous permet, certes, de définir nos actions, mais, surtout, c'est par elle que nous entrons en rapport avec l'ensemble des acteurs des quartiers : travailleurs sociaux, ANPE, missions locales, associations d'habitants, de locataires, etc.* » De plus, les éléments de diagnostic doivent être régulièrement actualisés : le chômage évolue, l'habitat se dégrade, l'exclusion progresse…

Seconde grande étape du métier : la mise en œuvre des actions retenues. Qu'il s'agisse de la rénovation de certaines habitations, de la construction d'un centre culturel, voire de l'organisation d'une fête de quartier. « *Nous sommes en permanence amenés à jouer un rôle de négociateurs et à faire travailler ensemble des gens qui n'en ont pas l'habitude* », explique Anne Ringlet, chef de projet dans la ville nouvelle de Rillieux-la-Pape, au nord-est de Lyon.

Exemple : lorsqu'elle est nommée en poste, en 1992, « *les principaux acteurs de la politique de l'habitat s'attendaient les uns les autres* », souligne-t-elle.

Anne Ringlet a donc dû s'attacher d'une part à ce que les quatre organismes HLM s'entendent entre eux sur leurs programmes de réhabilitation, et, d'autre part, à ce qu'ils coordonnent finalement leurs projets avec les autres grands propriétaires, Ville et Communauté urbaine.

De formations variées, parmi lesquelles dominent cependant celles d'anciens travailleurs sociaux, voire d'universitaires (sociologues notamment) ou d'architectes, les chefs de projet sont donc au cœur de la vie des quartiers. Véritables militants du développement local, ils ont cependant à faire face à des problèmes qui dépassent le plus souvent l'échelle territoriale à laquelle ils tentent d'apporter des réponses. Exclusion, chômage, insertion professionnelle, accès au logement, à la santé, les budgets consacrés à ces questions dans les quartiers, comme dans les villes, ne condamnent-ils pas le dévouement des chefs de projet à ne pouvoir apporter que des solutions individuelles et partielles ?

Olivier Piot

Faire participer les habitants

MILITANTS d'une forme de démocratie locale, les chefs de projets DSU ont le souci permanent de faire participer les habitants aux différents projets qui concernent leur quartier. Qu'il s'agisse de l'emploi, du logement, de l'aménagement d'espaces verts, du soutien scolaire ou des activités culturelles qui animent les zones urbaines. « *Il faut donner les moyens aux habitants de comprendre les enjeux des différents projets qui les concernent,* précise Anne Ringlet, *et les associer aux décisions sans pour autant faire de la démagogie.* » « *Avant certains aménagements d'espaces,* poursuit-elle, *il nous est, par exemple, arrivé de faire des enquêtes auprès des habitants pour savoir quelles étaient leurs habitudes de trajet pour aller faire leurs courses, conduire les enfants à l'école, etc.* » Difficile, en effet, d'imaginer pour voir faire des quartiers à visage humain, des quartiers « *tels que les gens les souhaitent* », sans trouver les moyens de les associer aux décisions. Comment ? Le plus simple, bien sûr, est de passer par les réseaux constitués, ceux, par exemple, des différentes associations d'habitants ou de locataires, dont la vocation est d'exprimer les préoccupations de tout un chacun. « *Notre rôle est, en fait, de faciliter l'expression des habitants, d'être à l'écoute, de discuter, de questionner,* explique Bruno Couturier. *Car nous ne sommes pas là pour faire mais pour faire faire.* » Pourtant, il arrive que ces relais associatifs soient quasi inexistants. « *Il nous faut alors trouver des relais parmi les habitants,* reconnait Anne Ringlet. *Ce travail consiste à repérer les plus dynamiques qui pourraient devenir les acteurs de leur quartier, faire passer une information, recueillir des avis, etc. Pour nous, il s'agit donc de susciter des réseaux, associatifs ou non, afin que se créent les conditions de leur participation.* »

PROFESSIONS

Formateur, un métier en pleine mutation

Ingénierie de formation, audit, médiation, animation : la profession évolue. Non sans difficultés

RESPONSABLE de la formation interne du groupe CESI, Daniel Croquette dispose d'un vaste observatoire pour analyser ce changement : le Centre d'études supérieures et industrielles est en effet l'un des plus importants organismes privés de formation professionnelle continue, le premier même pour la formation du personnel d'encadrement.

A Gentilly (Val-de-Marne) où il opère, Daniel Croquette dispose d'une vingtaine de formateurs permanents et de deux cents vacataires dont le temps de travail annuel varie entre trois heures et l'équivalent de deux mois à temps plein. Globalement, le temps d'emploi est à peu près également partagé entre les premiers et les seconds. Mais, souligne-t-il, « *ils ne font pas le même métier* ». Alors que les vacataires ne font que du face-à-face pédagogique, les permanents n'y consacrent guère qu'un tiers de leur temps. Un autre tiers est voué à de l'ingénierie de formation, c'est-à-dire à un travail de conception d'opérations, et le reste à une participation au fonctionnement général du CESI. D'une manière générale, le métier garde des constantes : il faut y maîtriser une spécialité et avoir une bonne aptitude au face-à-face pédagogique ; dans certains cas, il faut également, comme au CESI, savoir faire de l'ingénierie. Mais, déjà sur ce point, il y a changement. Les parcours à concevoir sont en effet de plus en plus individualisés et doivent, de plus en plus souvent, faire une place aux techniques du multimédia. Mais l'essentiel des modifications est ailleurs. « *Au CESI, mais aussi dans bien d'autres organismes – à l'AFPA par exemple –*, poursuit Daniel Croquette, *le métier prend peu à peu une dimension commerciale : le formateur doit être capable de vendre de la formation et certains ne s'y mettent pas sans mal. De même, on attend de lui qu'il ait le souci des coûts, donc de la gestion.* »

S'il travaille dans un organisme plutôt tourné vers des publics peu qualifiés, son rôle inclura également tout un éventail de fonctions en amont ou en aval de l'enseignement : information, orientation, bilan, reconnaissance et validation des acquis, suivi... Ailleurs, il pourra encore avoir des missions de conseil, d'audit, de médiation. Le formateur sera, par exemple, celui qui fait qu'un dispositif d'alternance fonctionne bien. « *J'ai l'impression que nous allons de plus en plus vers un rôle d'organisation, d'animation, d'ingénierie*, analyse Yves Lasfargue, directeur d'un organisme de formation, le Crefac. *La transmission des connaissances serait alors principalement le rôle de salariés experts venant communiquer leur savoir quelques jours par mois ou par an.* »

NOMADISME

En tout état de cause, un changement radical est en cours, que souligne Pierre Caspar, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : « *Longtemps définie en termes de programmes, centrée sur des disciplines et proposée dans le cadre de stages, la formation est de plus en plus tournée vers la résolution de problèmes.* » On fait appel à elle comme un élément parmi d'autres pour introduire et faciliter le changement. « *Cela demande aux formateurs d'entrer dans une sorte de nomadisme, d'aller vers les problèmes et vers les gens pour faire du travail sur mesure.* »

Le vacataire n'a pas forcément un métier moins complexe que le permanent. S'il est salarié d'entreprise et ne fait de la formation qu'occasionnellement, il peut n'avoir qu'à enseigner. Mais s'il est un professionnel indépendant, il lui faut assumer le même éventail de rôles, notamment en matière commerciale et de gestion. Et cela ajouté au fait que son statut est d'une précarité extrême : il est celui dont on se sépare du jour au lendemain s'il faut réduire les dépenses. Comme les aides publiques à la formation ont beaucoup diminué, en 1995 et 1996, on a de plus en plus recours à lui au détriment des emplois stables. Mais il se retrouve en compétition avec un nombre croissant de cadres chômeurs qui cherchent du travail dans ce domaine. Yves Lasfargue dit recevoir une dizaine d'offres de services par jour...

L'un des remèdes imaginés à cette situation par les intéressés est l'auto-organisation : la CSPF (Chambre syndicale des professionnels de la formation), que préside Marie-Thérèse Lacroix-Bihannic, a ainsi mis en place un système peu coûteux d'entretien des compétences par l'entraide. Elle vient également de créer un institut de certification des formateurs pour que ceux qui sont capables d'offrir des prestations de qualité puissent le faire savoir à leurs clients potentiels. Et elle aide les indépendants à conforter et stabiliser leur situation en formant des réseaux.

Pierre Courbebaisse, l'un des responsables de la Fédération de la formation professionnelle, pense, quant à lui, que la convention collective de la branche devrait être revue. Elle pourrait développer des systèmes d'annualisation du temps de travail mais aussi (« *Là*, précise-t-il, *je ne parle qu'en mon nom.* ») développer le temps partagé et l'alternance. « *Le remède à la précarité n'est pas seulement dans l'organisation de la formation*, mais dans son articulation avec l'entreprise. »

Est-ce la voie à suivre ? Yves Lasfargue note que les bons techniciens sont peu nombreux à être de bons pédagogues. D'autres, comme Pierre-Louis Marger, membre du conseil d'administration du CNAM, y lisent une mise en dépendance de la formation : « *Comment développer une pensée libre et originale dans ce domaine s'il faut l'autorisation du chef d'entreprise pour être formateur ?* » *Mais, dans l'idée de Pierre Courbebaisse, c'est tout un nouveau système qu'il faudrait construire.*

Marie-Claude Betbeder

La pédagogie dans la peau

UNE des tendances actuelles de la formation professionnelle est de se resserrer sur des savoirs étroits que l'on déverse sur un public donné par les voies les plus courtes. Pourtant, ici et là, il est des chefs d'entreprise, des responsables des ressources humaines, pour prendre progressivement conscience de ce qu'une telle pratique peut avoir de destructeur. « *Il faut avoir compris non seulement les besoins et la stratégie de l'entreprise mais la richesse et la complexité de l'apprentissage humain pour avoir une démarche pertinente* », juge ainsi Jonathan Levy, chargé de la formation des formateurs dans le groupe L'Oréal. Pour ceux qui partagent cette préoccupation existe désormais un outil de travail d'une qualité rare : *Né pour apprendre*, une série de sept cassettes vidéo avec livrets d'accompagnement, conçue par Hélène Trocmé-Fabre, enseignant-chercheur à l'université de La Rochelle, et réalisée par Daniel Garabedian (ENS Production/Priam. Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, 92211 Saint-Cloud Cedex. Tél. : (1) 47-71-91-11, poste 424). « *Il y a un fossé entre les potentialités de ceux qui se forment et les résultats qu'on obtient. Parce que l'on néglige des exigences essentielles de l'être humain qui ne peut apprendre sans explorer, choisir, organiser, innover... j'ai voulu mettre à la disposition des enseignants, des formateurs, des éducateurs, tout ce que la recherche nous a appris, de la neurobiologie aux sciences cognitives, de la psychologie à la sociologie.* »

Ces cassettes s'attachent à susciter le questionnement qui est « *la vraie dynamique de toute formation* », en s'appuyant sur l'intervention de personnalités du monde scientifique comme Boris Cyrulnik, Francisco Varela, Albert Jacquard, Bertrand Schwartz... « *Sous une forme attractive elles rendent les travaux des chercheurs accessibles en évitant tout réductionnisme* », commente Jonathan Levy, qui a commencé à les utiliser avec les formateurs de L'Oréal.

Dès à présent, la démarche fait son chemin en direction de publics très variés : formateurs d'apprentis, avec l'action de Liliane Volery au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ; cadres de l'ANPE et peut-être chômeurs de longue durée, avec Thierry Huort à la direction régionale de Poitou-Charentes ; salariés sans qualification qu'il faut faire évoluer, avec des consultants comme Philippe Barbou, de La Rochelle. « *Je crois très fort à cette démarche qui redonne à la formation sa dimension d'autoconstruction de l'homme* », dit ce dernier, résumant les propos de tous.

FORMATIONS

Opération sauvetage dans la plasturgie

Une branche prend à bras le corps le problème de sa main-d'œuvre non qualifiée

IL est loin le temps où l'univers des *matières plastiques* se résumait pour l'essentiel à une kyrielle d'objets peu coûteux produits en grande série pour la vie quotidienne. Aujourd'hui, les modestes fabricants de cuvettes de l'après-guerre sont devenus les maîtres d'une industrie nouvelle, la plasturgie, qui se glisse partout grâce à la mise au point des matériaux composites : de l'agriculture à la chirurgie, de l'automobile à l'emballage, du nucléaire à l'électroménager...

Cette progression pose de sérieux problèmes de qualification de la main-d'œuvre. Pendant longtemps la branche a eu surtout besoin d'ouvriers spécialisés et les a largement puisés parmi les immigrés. Nombre de ces derniers parlent encore mal le français et sont peu ou pas alphabétisés, y compris dans leur propre langue. *Or, aujourd'hui, la certification* « Iso 9000 » devenue presque indispensable impose que l'ensemble du personnel ait un certain niveau de qualification. Une exigence d'autant plus difficile que la plasturgie est surtout formée de très petites sociétés à qui il paraît impossible de se séparer de salariés pour les envoyer en stage. En revanche, ce secteur a la chance de disposer d'instances professionnelles actives qui ont pris très au sérieux ce problème de qualification et ont multiplié les initiatives.

L'un des aspects les plus intéressants de la politique menée par la fédération et par Plastifaf, l'organisme qui collecte et gère les fonds de la formation continue, tient à ce que la carte du paritarisme y est jouée à fond. « *Nous sommes convaincus*, explique Michel Peletier, délégué général de la Fédération, *qu'il n'est pas possible de se passer des corps intermédiaires. Et la formation nous a paru un bon thème pour amorcer un vrai travail entre partenaires sociaux : c'est en effet un sujet qui ne* « fâche » *pas car tous, salariés comme entreprises, ont à gagner à l'élaboration d'une politique à moyen et long terme.* » En huit ans, les accords paritaires se sont ainsi multipliés, signés chaque fois par tous les grands syndicats.

Une attention particulière a été portée au tutorat devenu un outil de base non seulement de l'alternance mais aussi de la formation continue dans son ensemble. Les responsables de la branche ont vite vu les limites de ce que Michel Peletier appelle « *le tuteur électron libre* ». Ce qu'ils cherchent à promouvoir – car « *ainsi la formation progresse beaucoup plus vite* » –, c'est « *l'entreprise tutrice* », avec une implication de tous et, en premier lieu, du patron. Le personnel non qualifié du secteur est ainsi progressivement passé de 70 % des effectifs à 42 %. Mais, parallèlement, les besoins en qualification ont considérablement augmenté.

Allait-on licencier tous ceux qui restaient au bas de l'échelle ? Trois éléments ont joué en leur faveur : la pression des syndicalistes impliqués dans les négociations paritaires, celle des élus dans certaines villes où des licenciements collectifs supplémentaires auraient été ressentis comme insupportables ; mais aussi la difficulté de trouver du personnel plus qualifié sur le marché du travail.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'une opération pilote destinée à mettre au point une formation adaptée à ce défi : amener à la compétence imposée par l'évolution technique les quelque 50 000 salariés de très faible niveau que compte la branche, et cela sans freiner la production des PME. Baptisée « ADC » (Action de développement de compétences), élaborée avec l'aide d'un cabinet spécialisé dans l'ingénierie de formation, l'IDEF, l'expérience s'est déroulée à Oyonnax, dans l'Ain, à partir de 1992, et elle a concerné près de 800 salariés. « *La complexité de l'opération était trop grande pour une petite entreprise prise isolément*, explique Gérard Claverie, directeur général de Plastifaf. *Nous avons donc tenté d'en regrouper plusieurs, et il s'en est trouvé huit pour l'accepter.* »

INDIVIDUALISATION

L'intérêt de l'ADC est qu'elle combine en réalité deux opérations. La première sous la conduite de l'IDEF consiste à repérer l'évolution présente et prochaine des divers postes de travail et à définir et réaliser pour chaque OS un parcours individualisé l'amenant au niveau nécessaire. La seconde – en partenariat avec l'ANPE – vise à former par ailleurs à ces mêmes compétences des chômeurs non qualifiés : d'abord ils suivent une démarche individualisée de formation équivalente à celle des salariés avant de les remplacer dans les ateliers pendant leurs périodes de stage. Aujourd'hui l'opération d'Oyonnax se termine et les résultats obtenus vont au-delà de ce qu'espéraient les huit sociétés impliquées.

Mais, souligne Gérard Claverie, « *elles ont dû accepter de transformer profondément leur organisation interne, notamment en ce qui concerne le rôle de la maîtrise* ». Deux opérations équivalentes sont en cours en Ile-de-France et en Rhône-Alpes. Six autres sont en préparation. « *Les besoins exprimés sont tels qu'ADC devrait désormais concerner de 2 000 à 2 500 salariés par an.* » Si la première réalisation a coûté très cher dans la mesure où il a fallu tout inventer, un savoir considérable s'accumule peu à peu – à travers les opérations successives – sur les métiers de la branche mais aussi sur la façon d'intégrer ou de réintégrer dans le monde du travail ceux qui en étaient coupés. Pour le deuxième volet d'ADC, celui qui concerne les chômeurs, les résultats sont également très positifs : « *Il n'y en a aujourd'hui plus un seul sur le marché du travail*, souligne Gérard Claverie, *et 85 % sont considérés comme réinsérés durablement dans la vie active. Cela nous fait réfléchir : il y a peut-être quelque chose à construire sur cette base, un premier niveau de qualification... mais nous n'avons pas encore assez de recul.* »

M.-C. B.

Les vieilles méthodes revisitées

« Centrale » veut sensibiliser très tôt ses élèves au monde de l'entreprise

ORGANISÉES par toutes les grandes écoles, les visites d'usine sont censées avoir une vertu pédagogique en complément des programmes traditionnels : celle d'initier les élèves à leurs futures réalités professionnelles. Ces pratiques se sont banalisées à l'extrême dans le supérieur.

L'Ecole centrale entend néanmoins innover : c'est dès le tout début de leur scolarité, qu'elle veut désormais confronter ses élèves au monde du travail. A leur arrivée, le premier jour, les étudiants de la promotion 1998 – *entrés en septembre dernier* – se sont tous retrouvés sur un forum. Ils ont ainsi d'emblée été mêlés à des anciens élèves et à des représentants d'entreprises partenaires de l'école. Certes, l'entrée dans la vie active est encore lointaine. Pour Jean-François Garrigues, responsable du recrutement et des relations avec les écoles chez Bouygues, ce premier contact a le mérite de « *bousculer* » les jeunes élèves issus des classes préparatoires. « *Le fait d'entrer en contact le premier jour de leur scolarité avec des professionnels qui les interpellent les conduit, dès leur première année, à se poser des questions et non plus à se contenter de suivre une formation qui leur donnera un bon diplôme* », relève le responsable du groupe Bouygues.

CHOIX

Le nouveau cycle d'intégration comprend également, lors des deux premiers mois de la scolarité, un week-end de réflexion sur le métier d'ingénieur, des conférences-débats avec des anciens élèves et des professionnels illustrant la diversité des carrières possibles au sortir de l'école.

Les visites d'usine se déroulent désormais autour d'un thème bien défini, choisi par l'entreprise d'accueil, et sur lequel les étudiants sont appelés, en petits groupes, à réfléchir au préalable sur le campus. Une démarche appréciée par Cécile Giraud, responsable des relations avec l'enseignement supérieur chez Dassault Aviation.

En renouant avec d'anciennes méthodes, l'école entend aujourd'hui leur redonner un sens et un contenu davantage actualisés. « *Il est important d'aider les élèves à vivre leur formation et non plus à la subir, de les aider à faire des choix* », approuve Cécile Giraud. « *Lorsqu'ils entrent à l'école, les jeunes sont dans une logique de certitude, ayant jusqu'alors surtout cultivé la performance individuelle et non le travail en équipe* », reconnaît Daniel Gourisse, le directeur de l'école, tout en se défendant de vouloir remettre en cause les classes préparatoires. « *Celles-ci sont un filtre nécessaire, mais déformant. Il nous appartient, à nous, écoles, de faire en sorte que les élèves changent de référentiel.* »

« *Les entreprises n'ont plus le temps d'être des* « *mûrisseurs* ». *Les critères de recrutement ont changé*, ajoute Cécile Giraud. *C'est pour cela que nous souhaitons nouer le plus tôt possible des relations avec les étudiants.* »

Laetitia Van Eeckhout

« French » apprentis

■ **Tout** le monde connaît les *French doctors* ; mais il existe aussi des « Apprentis bâtiment du monde » (ABM), qui se chargent, avec leurs formateurs, de construire bénévolement des bâtiments d'utilité publique dans des pays du tiers-monde. Le 19 janvier 1996, quarante-quatre jeunes venant des centres de formation d'apprentis (CFA) d'Orléans, d'Auxerre et de Pont-à-Mousson partiront construire des classes supplémentaires pour une école primaire au Mali. En 1997, d'autres apprentis iront édifier une maternité et un centre de santé pour enfants abandonnés à Bamako, en liaison avec Pharmaciens sans frontières.

ABM. 69, rue du Moulin-du-Président, 89000 Auxerre.
Tél. : (16) 86-46-96-80.

Priorités des PME

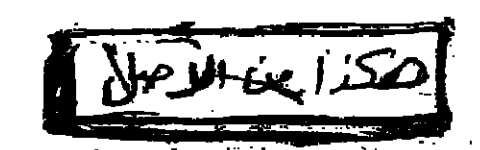
■ **Selon** un sondage conduit par Ipsos-Régions pour l'Agefos-PME, les PME concentreront dans les mois prochains leurs dépenses de formation sur quatre domaines principaux : nettement en tête se situe la recherche de la qualité, puis viennent les compétences techniques, l'informatique et enfin la vente-marketing. Ce sont les PME les plus grandes et celles du secteur industriel qui privilégient le plus la qualité.

Aides à domicile

■ **Alors** que l'aide à domicile est localement en plein développement, le comité de bassin d'emploi de Dunkerque a proposé à six associations spécialisées d'apporter une formation à leur personnel par le biais d'un stage d'accès à l'entreprise (SAE) à *double détente*. Ainsi, les aides à domicile en formation sont remplacées par de nouvelles embauchées qui partent, à leur tour, en formation sitôt que les premières ont obtenu leur diplôme. L'opération est engagée par l'ANPE sur des fonds du ministère du travail, contre la promesse de l'employeur d'embaucher en contrat à durée indéterminée (CDI) autant de demandeurs d'emploi que de salariées partant en formation.
Le système présente l'intérêt de développer l'emploi et la qualification, en même temps qu'il règle les problèmes d'absence liés à la formation. Une quarantaine de personnes sont concernées.
Contacts sur place : (16) 28-22-64-64.

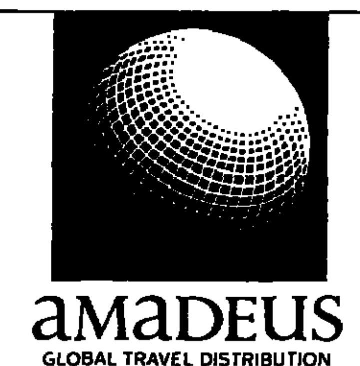
Stagiaires en entreprise

■ **Non** compris les jeunes sous contrats d'alternance et les auxiliaires d'été, les entreprises emploient en une année plus d'un million deux cent mille jeunes stagiaires – scolaires, étudiants, chômeurs en formation, CFI –, dont plus de la moitié dans les établissements de plus de dix salariés. Selon les responsables interrogés, ces stages sont généralement de courte durée et permettent aux entreprises de bien s'adapter à leurs variations d'activité. Néanmoins, ces stages ne sont pas ou peu rémunérés.
Dares. Premières synthèses, 15 décembre 1995.



SECTEURS DE POINTE

AMADEUS, le plus grand système mondial de distribution pour l'industrie du voyage, est une société multinationale de plus de 1000 personnes dont plus de la moitié travaille sur Sophia Antipolis. C'est aussi un environnement multiculturel regroupant 35 nationalités dont la langue de travail est l'anglais.



Sophia Antipolis

AMADEUS est aujourd'hui relié à plus de 150 000 terminaux installés dans les Agences de voyage de 92 pays.
Sa croissance au niveau mondial nécessite le renforcement de son équipe d'experts et de managers.



INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

X - Mines - [illegible] - HEC - ESSEC - ESCP

[illegible] une opportunité de [illegible] environnement [illegible] fonctions [illegible]

[illegible] (réf. : 8257)
[illegible] (réf. : 8258)
[illegible] (réf. : 8259)

[illegible] Sophia Antipolis, vous serez appelé à prendre rapidement des responsabilités importantes dans les domaines techniques ou marketing. Enthousiaste, vous aimez résoudre avec pragmatisme des problèmes complexes.

Vous êtes motivé pour évoluer dans un cadre multiculturel nécessitant une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en anglais sous référence choisie à

Marie-Françoise Aletti
CEGOS Division Recrutement
Tour Chenonceaux
92516 BOULOGNE Cedex - France.

N.B.S

vous donne rendez-vous demain pour des postes dans les secteurs de pointe.

Page XIII



AIX-EN-PROVENCE

MORS (1 150 personnes, 530 MF de CA), spécialiste [illegible] électronique professionnelle, conçoit et commercialise des équipements et systèmes pour une clientèle internationale, dans des secteurs tels que l'aéronautique, les télécommunications, le ferroviaire, les réseaux d'énergie et la défense. Dans le cadre de notre développement sur les marchés de la défense nationale, nous recherchons plusieurs ingénieurs.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Diplômé d'une école d'ingénieurs spécialisée en électronique ou d'une grande école de commerce, et fort d'une expérience réussie dans la vente de produits de haute technologie, vous avez une bonne connaissance des donneurs d'ordre de la défense : DGA, grands groupes industriels. Réf. ICO/96

INGÉNIEUR RADIONAVIGATION

Ingénieur de formation, vous possédez de solides connaissances des techniques de positionnement (satellite ou terrestre) et de temps fréquence (génération ou traitement).
Vous animerez le pôle « radionavigation » et participerez à des projets de développement de produits ou de systèmes embarqués. Réf. IRN/96

INGÉNIEUR RADIOCOMMUNICATION

Ingénieur de formation, vous justifiez d'une expérience significative de la réalisation d'équipements dans le domaine militaire. Vous possédez de solides compétences dans le domaine des radiocommunications (de la H.F. à l'U.H.F., la synthèse de fréquences, la technique de modulation). Réf. IRC/96

Pour ces trois postes, basés à proximité d'Aix-en-Provence, la pratique de l'anglais est nécessaire.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence choisie, à : MORS, BP 22, 13610 Le Puy-Sainte-Réparade.



MORS

MEDIA SYSTEM

SECTEURS DE POINTE

Un architecte à la hauteur d'un ambitieux projet de migration du système d'information

De notoriété internationale, liée au secteur "high tech" et employant plus de *9.000 personnes, cette société est connue pour sa maîtrise* des systèmes complexes. Pour elle, un système d'information moderne et performant est un impératif stratégique de compétitivité et de réactivité.

C'est pourquoi elle réalise la migration totale de son système d'information, d'une architecture propriétaire centralisée vers des systèmes ouverts distribués ; l'importance capitale de ce projet nécessite le renfort de l'équipe d'architecture.

Vous *secondez* son *responsable* dans la *maîtrise* d'œuvre de cette migration. Intervenant en amont des actions d'informatisation, et en lien très étroit avec les services utilisateurs, vous modélisez les données et *processus de l'entreprise afin de définir les principes d'architecture* et les actions d'informatisation associées.

Si vous avez un diplôme d'ingénieur (grande école), une véritable vision d'entreprise et une expérience *similaire d'au moins 5 ans (sur un grand site informatique ou dans un cabinet* conseil) avec de solides compétences en architectures applicatives client/serveur, vous êtes le candidat idéal pour ce poste à la fois passionnant et essentiel pour l'entreprise. Poste basé en proche **banlieue ouest de Paris.**

Merci d'adresser votre dossier sous la réf. C.281/M à notre conseil Catherine CHARVET.

Oberthur Consultants 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS

membre de syntec — CURRICULUM

Groupe International Matériaux Avancés

recherche pour soutenir son développement en France

TECHNICAL *Support* Engineer

+/- 340 KF annuel

Vous êtes un ingénieur de 32 à 35 ans avec une formation type Arts & Métiers ou chimie Strasbourg. Votre niveau d'expertise en injection est reconnu (transformation et produits). La gestion de projets au niveau études industrielles est votre quotidien.

Habitué aux contacts de haut niveau, vous serez l'interface entre nos clients, nos laboratoires et usines.

Une *équipe* (marketing et technique) jeune vous attend pour réussir de nouveaux challenges.

Votre évolution de carrière dans les secteurs *techniques est garantie par la taille* de ce groupe mondial.

La *maîtrise de l'anglais* est indispensable, l'espagnol ou l'italien serait un plus.

Poste basé à Paris - voiture de fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo) à Etats Majors Consultants, 27 villa Wagram St Honoré, 75008 Paris, sous la référence 1503.

ETATS MAJORS CONSULTANTS

LBW

L'UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE

RECRUTE

30 ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

POUR LA RENTREE UNIVERSITAIRE 1996

23 Maîtres de Conférences

- *Mathématiques*
- Modélisation numérique ou aléatoire
- Physique Mésoscopique
- Physique
- Physique Expérimentale de la Matière Molle
- Electrochimie analytique - bioléléctrochimie
- Chimie de coordination
- Matériaux - Céramiques-Etudes structurales
- *Plasma en Astrophysique*
- Chimie Atmosphère
- Synthèse et hémisynthèse de substances naturelles *à visée cardio-vasculaire*
- Parasitologie
- Technologie Mécanique - Préparation à l'agrégation de Mécanique
- Mécanique des fluides et hydrologie
- Géotechnique : terrain et laboratoire
- Mécanique et hydrodynamique sédimentaire
- Electronique analogique
- *Enzymologie et biologie moléculaire*
- Génétique microbienne - Plasticité du génome des procaryotes
- Biochimie des protéines
- Différenciation et transformation cellulaire (utilisation des xénogreffes)
- Physiologie cellulaire végétale
- Sports et Sciences Sociales (Valence)

7 Professeurs des Universités

- Télécommunications, réseaux, systèmes *et applications répartis*
- Physique de la Matière Condensée et des Constituants élémentaires (Valence)
- *Matière molle et interface physique biologie*
- Chimie Physique, Théorique et Analytique (Valence)
- Matériaux fluides - Rhéologie (Valence)
- *Physiologie Cellulaire Animale - Bioénergétique* Biologie Energétique et Sport

Conditions à remplir pour postuler : Journal Officiel n°301 du 28 décembre 1995.

Renseignements :
36.15* = KLUB «Recrutement des Enseignants Chercheurs» Université Grenoble I

L'Université favorisera les recrutements de scientifiques ayant fait preuve de mobilité.

* 2,23F la minute



MAÎTRISE D'ŒUVRE, INGÉNIERIE DES TRANSPORTS.



Ingénieur Etudes Infrastructures

insérer des systèmes de transports en site urbain, et maîtriser les interfaces : VRD - Génie Civil

Au sein du groupe **SCETAUROUTE**, nous imaginons, concevons et réalisons depuis plus de 20 ans des systèmes de transports collectifs considérés parmi les plus modernes : métros de Lyon, Kuala Lumpur, Canton, tramways de Nantes, Saint-Etienne, Grenoble, Strasbourg, Porto, Dublin, Genève, Montpellier, etc. Notre développement se poursuit activement et nous recherchons, pour nos projets un Ingénieur Etudes Infrastructures. Au sein d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens il aura pour mission, dès le stade des études préliminaires, de concevoir la faisabilité du projet dans sa totalité (conception, dimensionnement, génie civil, étude des tracés...), d'estimer les coûts et d'élaborer les dossiers techniques.

Nous recherchons un candidat de formation Ingénieur, 35/45 ans, possédant une expérience significative (dix ans environ) de la maîtrise d'œuvre dans les domaines opérationnels des études ou du suivi des travaux (ingénierie, B.E.T., Travaux Publics). La connaissance de l'aménagement et des infrastructures de transports urbains est fortement souhaitée. Pratique de l'anglais indispensable. Lieu de travail : LYON-VILLEURBANNE. Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, *photo et rémunération* actuelle) s/réf. *SEM1* à notre Conseil Dominique Pierre MILLOT

People & People
RECRUTEMENT ET AUDIT

1, place des Cordeliers 69002 Lyon

Premier groupe indépendant européen de gaz de pétrole liquéfiés, nous recherchons pour *2 de nos unités de conditionnement en France*

RESPONSABLE D'UNITÉ DE CONDITIONNEMENT

INGÉNIEUR AM, ECP, INSA [illegible]

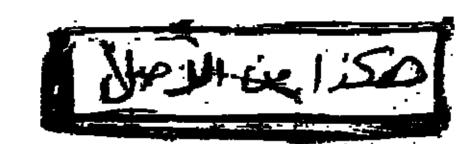
Vous avez une solide expérience de la direction d'une unité de fabrication autonome, et vous avez déjà participé à des opérations d'automatisation de chaînes de production.

Votre formation d'ingénieur ou de mécanicien de la marine vous permet d'appréhender les problèmes de sécurité directement liés à *nos produits*. Des connaissances en automatismes, pneumatiques et méthodes industrielles ainsi que de la réglementation du travail et de la sécurité seront appréciées. Le sens de l'animation des *hommes et une 1ère expérience* réussie de la gestion d'un centre de profits sont nécessaires.

Intéressé ? Adressez rapidement votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo, prétentions et région souhaitée) à Madame MANOUJIAN - PRIMAGAZ - DRH - *réf. RUC/LM - 64 avenue Hoche* 75008 PARIS

PRIMAGAZ
L'ÉNERGIE D'ALLER PLUS LOIN





RESPONSABLE ACHATS INFORMATIQUES

150 MF
Poste évolutif

Un Groupe industriel français, de tout premier plan, renforce sa direction centrale des achats et recherche son Responsable des Achats Informatiques. Il sera chargé d'élaborer et de mettre en oeuvre une politique d'achats permettant de minimiser les coûts globaux, d'optimiser les achats de prestations intellectuelles, de garantir la mise à disposition des matériels et logiciels informatiques correspondant aux besoins des utilisateurs.

La réussite dans ce poste implique une formation grande école (d'ingénieurs ou de gestion), 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine informatique (avec nécessairement une expérience des achats), de solides qualités de négociateur, de rigueur et de dialogue.

Réelles perspectives d'élargissement rapide des responsabilités dans le domaine des achats.

Maîtrise de l'anglais indispensable.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf.
3A 2974 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

CHEF DE SERVICE MAINTENANCE

Electricité-Instrumentation

Au sein d'une des usines d'un Groupe Chimique français de tout premier plan, nous recherchons le Chef du Service Maintenance Electricité-Instrumentation.

Il sera responsable de la gestion quotidienne des installations dans le respect de la qualité, de la sécurité. Il proposera et mettra en oeuvre des plans d'action visant à faire progresser la fiabilité des unités. Il participera à l'élaboration des budgets et il en sera le gestionnaire. Il animera une équipe de quarante personnes.

La réussite dans ce poste implique :

- d'être obligatoirement diplômé d'une grande école d'ingénieurs et d'avoir 10 ans d'expérience dont une part significative en maintenance électricité-instrumentation acquise dans une industrie de process.
- de témoigner de solides qualités de management.

Larges possibilités d'évolution dans le Groupe.

Poste situé en Normandie.

Ecrire sous réf.
3A 2973 6M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Travaux neufs
Ingénieur généraliste

CHEF DE PROJETS

Un Groupe chimique français de tout premier plan recherche pour l'une de ses usines située dans la région de Grenoble un Chef de Projets "Travaux Neufs".

Il assumera la responsabilité complète de plusieurs projets : études d'avant-projets, études de conception, appels d'offres, réalisations.

Ce poste conviendrait à un ingénieur généraliste (à dominante mécanique) ayant 5 ans d'expérience travaux neufs (acquise dans l'industrie chimique, pétrolière ou alimentaire), disposant de bonnes connaissances en DAO et CAO et ayant de solides qualités d'un opérationnel organisateur et réalisateur.

Larges possibilités d'évolution dans le Groupe.

Ecrire sous réf.
3A 2972 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Le contrôle de gestion :
Un tremplin pour une carrière opérationnelle

Nous sommes une société dynamique aux marques leaders dans leur domaine (800 personnes, CA : 1,6 Mds de francs), filiale d'un puissant groupe français ayant une implantation internationale. Nous sommes en train de faire évoluer nos structures et dans le cadre d'une refonte de notre système de contrôle de gestion, nous souhaitons intégrer à notre équipe un

CONTROLEUR DE GESTION

à fort potentiel

Disposant d'une formation HEC, ESSEC, ESCP..., désireux de valoriser une expérience de 3 à 5 ans en Contrôle de gestion, acquise au sein d'une société de production et de commercialisation de produits de grande consommation ou en Cabinet d'Audit, vous prendrez en charge le contrôle de gestion de l'ensemble de nos activités commerciales.

Vos capacités de synthèse alliées à votre esprit prospectif vous permettront de dégager des résultats significatifs concernant la rentabilité de nos marques, de nos circuits de distribution ainsi que des actions engagées et d'apprécier la cohérence de notre stratégie.

Au-delà de la rigueur de vos analyses et de la pertinence de vos préconisations, vous vous ferez reconnaître, auprès de l'ensemble des responsables de la société et notamment des commerciaux, par votre ouverture et vos excellentes qualités relationnelles en créant un climat de concertation et en ayant un rôle d'assistance et d'aide à la décision auprès des opérationnels.

Ce poste offre à un candidat de valeur des perspectives d'évolution très ouvertes au sein d'un Groupe en expansion.

Il est basé à Paris.

Ecrire sous réf.
3A 2967 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Aménagement – Urbanisme

Participer à des projets d'envergure

Nous sommes un important établissement public dont l'une des activités est de réaliser des missions d'aménagement et d'urbanisme dans la région parisienne.

Pour y participer, nous recherchons un candidat de formation DESS (aménagement - urbanisme) ou IRA.

Cette formation et une expérience professionnelle d'environ 3 ans lui permettront d'apporter sa contribution au montage de dossiers dans les domaines juridique, administratif, études d'impact..., tout en ayant une bonne aptitude à la gestion au quotidien d'un centre de profit.

Le sens du travail en équipe, d'excellentes qualités de contact, la capacité d'animer des réunions, un bon esprit de synthèse, des aptitudes rédactionnelles sont indispensables.

Poste basé en banlieue immédiate Est de Paris.

Ecrire sous réf.
3B 2903 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Une compétence de généraliste
Une dominante Droit des marques et des contrats
Une ambition de dimension internationale

Un puissant groupe agro-alimentaire, fortement implanté à l'international avec des marques de renommée mondiale, recherche un

JURISTE

Le titulaire du poste aura déjà mis en valeur sa solide formation (minimum DESS) au cours d'une expérience réussie de 5 ans acquise dans une grande entreprise ou un cabinet renommé avec une dominante Droit des contrats et Droit des sociétés (acquisitions, fusions, créations de filiales et de JV).

Il témoignera de réelles capacités à développer ses compétences dans d'autres domaines du Droit (propriété intellectuelle, Droit de la distribution et consommation, assurances, immobilier...).

Ce poste, directement rattaché au Directeur Administratif et Juridique du Groupe et ouvrant un large champ d'interventions, conviendrait à un candidat alliant rigueur et imagination, vivacité et pondération, capacités de dialogue et autonomie.

Maîtrise de l'anglais indispensable.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf.
3B 2942 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

SECTEURS DE POINTE

TAIWAN ■ ISRAEL ■ IRELAND ■ PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA ■ SINGAPORE ■ SOUTH KOREA ■ ITALY ■ SCOTLAND ■ ENGLAND ■ IRELAND ■ PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA ■ SINGAPORE ■ SOUTH KOREA

QUE DIRIEZ-VOUS DE TRAVAILLER POUR L'UNE DES 500 PLUS PERFORMANTES ENTREPRISES DU MONDE ?

Nous sommes devenus le 1er fournisseur au monde d'équipements pour la fabrication des semi-conducteurs. En 25 ans, cette croissance nous a hissés au rang des 500 entreprises les plus performantes grâce à notre technologie et l'efficacité de notre réseau mondial. Pour assurer notre croissance et répondre à nos attentes clients, nous recrutons des

Ingénieurs Service Clients

■ Grenoble ■ Aix-en-Provence ■ Toulouse ■ Nantes
À l'étranger ■ Madrid ■ Gand (Belgique)

Au sein d'une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens, en collaboration avec le responsable de la région, vous avez en charge un parc d'équipements fonctionnant en continu sur les sites de production de semi-conducteurs. Vous participez à la maintenance opérationnelle et à l'optimisation de nos installations. Vous évoluez dans un environnement de haute technologie très exigeant où les équipements mettent en œuvre des techniques variées telles que l'électronique, l'automatisme, le vide, la mécanique et les techniques de plasma.

Votre profil :

- INGÉNIEURS-TECHNICIENS DÉBUTANTS (Réf. ITD). Connaissance de base en électronique, électrotechnique, automatisme, technique du vide ou mécanique.
- INGÉNIEURS-TECHNICIENS CONFIRMÉS (Réf. ITCO). 3 à 5 ans d'expérience en maintenance d'équipements semi-conducteurs. Une expérience dans les procédés CVD, PVD, implantation ionique et gravure est souhaitée.

Pour touts ces postes, un excellent sens relationnel ainsi que l'anglais courant sont nécessaires.

Ces postes sont à pourvoir sur les sites de production. Mobilité indispensable. Une formation initiale de huit semaines est prévue aux USA ou à Munich. Si vous souhaitez saisir l'opportunité d'un secteur industriel dynamique à croissance rapide et d'un environnement de travail international, rejoignez-nous.

Adresser lettre, CV, en précisant la réf. à : APPLIED MATERIALS - F. Robcis, R. Giraud - Les jardins d'Entreprise - 11B chemin de la Dhuy - 38240 Meylan ou E-Mail Tasset-Pierre @amat.com

APPLIED MATERIALS

ITALY ■ SCOTLAND ■ ENGLAND ■ IRELAND ■ PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA ■ SINGAPORE ■ SOUTH KOREA ■ GERMANY ■ FRANCE ■ NETHERLANDS ■ JAPAN ■ UNITED STATES ■ NETHERLANDS ■ ITALY

ORC

HP : un monde d'…

Numéro 1 mondial du test et de la mesure électronique, Hewlett Packard a su choisir les segments de marché porteurs pour développer cette activité qui a largement contribué à la réussite de la société depuis son origine.

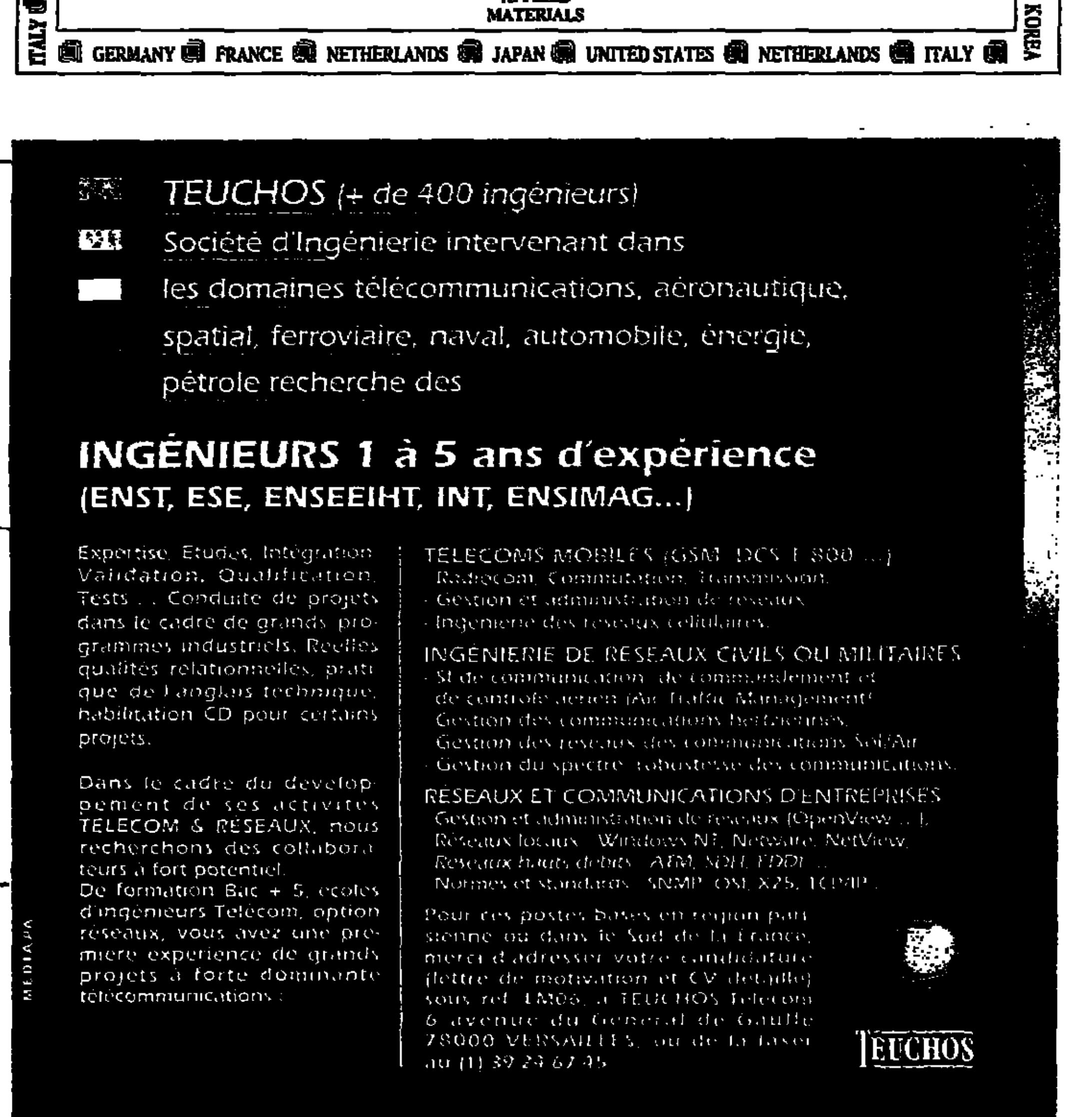
Afin de maintenir notre position de leader auprès d'une large clientèle, nous poursuivons sans cesse nos innovations, qui seront les standards de demain, et développons notre qualité de service.

Ingénieur support européen

Au sein de notre équipe technique européenne basée à Amsterdam (Hollande), vous serez chargé de fournir à nos clients constructeurs d'équipements électroniques, une assistance technique par téléphone, avec un souci constant de qualité et d'efficacité.

De formation Ingénieur, à 30 ans environ, vous possédez 3 à 4 années d'expérience en conception de circuits ou systèmes électroniques. L'anglais courant et une troisième langue - allemand ou italien - sont indispensables dans notre contexte international (Europe et Amérique).

Vos capacités d'adaptation, d'écoute et de communication ainsi que votre souci de satisfaction client seront indispensables pour ce poste et vous permettront, à terme, d'évoluer vers des fonctions de consultant technique. **Réf. IS/M**



1,5 milliard de dollars de chiffre d'affaires, plus de 7000 collaborateurs répartis dans 17 pays, STREAM INTERNATIONAL, premier groupe mondial spécialisé dans la fabrication, duplication, distribution de logiciels, et dans le traitement de l'information d'entreprise et des services associés à ses activités, recrute dans le cadre du développement de son département Rédaction Technique et Traduction :

Responsable Localisation et Traduction

Intégré à la structure directoriale de notre unité, vous aurez en charge l'animation de notre équipe de Chefs de projet et Traducteurs (environ 30 personnes).

Vous assurerez le développement stratégique de ce service, la gestion de la sous-traitance et le suivi des clients. Vous serez le garant de la qualité des traductions et localisations dans un contexte informatique et électronique. Votre expérience de management d'équipe, ainsi que vos compétences techniques dans les domaines concernés, vous permettront de mener à bien votre mission.

Vous devez être bilingue anglais-français. Réf RLT/M

Concepteurs Rédacteurs anglophones

Vous êtes Ingénieur, ou équivalent, doté d'une expérience de concepteur rédacteur de 3 à 5 ans, dans un contexte informatique ou électronique.

Selon vos compétences, vous serez chargé de concevoir et rédiger des documentations de logiciels et de matériels informatiques ou de coordonner des projets.

Vous devez être de langue maternelle anglaise et parfaitement bilingue français REF CR/M

Venez rejoindre nos équipes, sur notre site de Vélizy (78).

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation + prétentions + référence du poste) à : Stream International France - D.R.H. - BP 6509 - 45065 ORLEANS CEDEX 02 - Fax : (16) 38 49 41 59 EMAIL : drh_france@stream.com





Dans le cadre de son développement, l'Ecole des Mines d'Albi conforte en 1996 son équipe d'enseignants-chercheurs par la création de 18 nouveaux postes dans les domaines suivants.

Pour assurer la liaison avec l'industrie et en particulier les P.M.I

* 1 *Chargé de recherche*

POUR SON CENTRE CHIMIE FINE, PHARMACIE, AGRO-ALIMENTAIRE

* 1 Professeur de 1ère catégorie responsable de l'option agro-alimentaire,
* 3 *Maîtres-assistants* associés en :
- procédés de broyage des poudres
- compactage des poudres
- physico-chimie des *solides divisés*

POUR SON CENTRE ENERGETIQUE-ENVIRONNEMENT

* 4 Maîtres-assistants associés en :
- transferts radiatifs
- contrôle commande des equipements thermiques
- procédés énergétiques industriels
- transferts en milieux hétérogènes.

POUR SON CENTRE MATERIAUX

* 1 Maître-assistant associé, chercheur post-doctoral en : automatique, métrologie, traitement de données,
* 3 Maîtres-assistants associés en :
- mécanique des surfaces et tribologie
- *fonderie*
- physico-chimie de l'élaboration des matériaux à haute température
* 1 *Attaché de recherche en fatigue* thermomécanique

POUR SON CENTRE GENIE INDUSTRIEL

* 4 Maîtres-assistants associés en :
- gestion de l'information
- gestion de projet
- produits, procédés nouveaux
- gestion de production.

Constitution impérative du dossier :
lettre manuscrite + CV exhaustif + syllabus (5 p. maxi) + listes des publications, des brevets + fiche individuelle d'Etat civil
à adresser à
Ecole des Mines d'Albi
service Gestion Ressources Humaines
Mention "Recrutement - ne pas ouvrir"
Campus Jarlard - 81013 ALBI CT Cedex 09

Recrutement sur dossier et entretien
Renseignements au 63.49.30.38 de 9 h à 12 h ou adresse serveur Web : http://www.enstimac.fr/

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Évolution

Chefs de projet

Vous prendrez en charge l'élaboration et la *mise en oeuvre* de solutions techniques complexes pour nos clients français et européens. Vous interviendrez dans la stratégie commerciale et superviserez des cycles de production complets.

Vous possédez au moins 5 ans d'expérience *qui vous ont permis de développer* vos compétences et votre sens des affaires. De solides connaissances dans la technologie des *micro-ondes* sont indispensables.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Des notions d'espagnol seront appréciées. Postes basés à Evry (91). ***Réf. CP/M***

Si vous souhaitez contribuer à la réussite de nos ambitions, merci d'adresser votre lettre de motivation avec CV et photo en précisant la référence du poste choisi à Chrystal DENAN - Service recrutement HEWLETT PACKARD - 2, avenue du Lac Parc d'activités du Bois Briard - 91040 EVRY CEDEX.



Créez et animez notre réseau d'affaires à l'étranger

La Branche Télécom de la Compagnie des Signaux commercialise auprès des grands comptes et opérateurs ses équipements télécoms de réseaux d'accès et réseaux de données. Positionnés sur un marché en forte croissance, nous recrutons de nouveaux commerciaux pour accompagner notre expansion à l'étranger.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX TÉLÉCOMS EXPORT

Responsable de votre zone commerciale (Europe du Nord, Asie ou Moyen-Orient), vous êtes chargé de la vente et de la diffusion de nos *équipements télécoms*, notamment auprès des opérateurs. Vous participez à la définition de la stratégie *marketing* et engagez les moyens appropriés pour pénétrer les marchés de nouveaux pays : validation de *nos produits* auprès des opérateurs, mise en place et animation d'un réseau d'agents locaux.

De formation supérieure technique ou commerciale, vous disposez d'une solide expérience commerciale dans le domaine des télécoms, dont deux années passées dans l'une des zones géographiques citées. L'anglais courant est impératif, la pratique d'une seconde langue souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence LM8 en précisant la zone choisie à CS Télécom, Aurore Godefroy, 11 rue de Cambrai, 75945 Paris Cedex 19.



Telecom - Communication d'Entreprises

Grand Constructeur Européen de Télécommunications, *nous avons pour métier la préconisation de solutions et la maîtrise d'œuvre de réseaux de communication et de transmission. Dans le cadre de notre développement commercial, nous recherchons :*

Commercial grands comptes

Banque/Finance **Réf. 9530**

Vos missions : • ***consolider et développer*** *notre activité réseaux de communication auprès des grands comptes Banque et Finance* • ***vendre*** *des solutions adaptées à l'évolution des systèmes informatiques spécifiques à ce secteur* • ***optimiser*** *une prise de commandes rentables.*

Vous avez 30/35 ans, êtes diplômé d'une [redacted] *Rigoureux, dynamique, vous êtes imaginatif, possédez l'esprit « système » ainsi qu'un excellent relationnel.*

Technico-commercial export

Réf. 9531

Vos missions : • ***définir*** *l'architechture des solutions techniques pour les différents interlocuteurs à l'étranger* • ***assister*** *les équipes locales lors de réponses à des appels d'offres* • ***proposer*** *les orientations export les mieux adaptées à votre secteur : Europe de l'Est, Asie du Sud-Est.*

Agé d'environ 30 ans, ***Ingénieur de formation,*** *vous avez une bonne approche commerciale et savez valider en toute* ***autonomie*** *un projet. Vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans le* ***domaine des réseaux,*** *avec une connaissance des protocoles LAN et WAN (TPC/IP, IPX, Frama relay, X25, PPP...). Disponible pour de fréquents déplacements, vous avez un esprit critique constructif et un excellent relationnel, vous* ***parlez couramment l'anglais.***

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, en mentionnant votre ***niveau actuel de rémunération,*** *ainsi que* ***la référence qui vous intéresse,*** *7, rue de Monceau 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Nous sommes leader sur le marché des composants d'emballage destinés à la cosmétique, à la parfumerie et à la pharmacie (CA : 1 milliard de francs). Dans le cadre de notre forte croissance, notre Direction Technique Cosmétique basée en Normandie (100 km de Paris) recherche un :

JEUNE CHEF DE PROJET (H/F)

CENTRALE / AM / MINES / INSA ...

Missions et Responsabilités

Après une formation de 6 mois à nos produits (pompes, valves, pulvérisateurs), et à nos moyens de production (moulage, machines d'assemblage) vous prenez en charge la conception et le développement d'un nouveau système de conditionnement spécifiquement adapté à l'industrie cosmétique. Vous vous appuyez sur un outil CAO performant (CATIA) pour concevoir les nouveaux produits en suivant 4 étapes clés : études, prototype, préserie, industrialisation. Homme de dialogue et de technique, vous constituez votre groupe de projet (qualité, production, méthodes,...) et entretenez des relations suivies avec les clients.

Profil et Offre

A 25 ans environ, vous êtes ingénieur à dominante mécanique. Créatif, vous disposez idéalement d'une première approche de la conception d'objets produits en grande série. La connaissance du moulage des pièces plastiques serait fortement appréciée. Le cadre international de cette mission rend indispensable la pratique de l'anglais. Enthousiaste, vous disposez d'un bon esprit d'analyse, et aimez fédérer les compétences. Notre groupe offre de larges perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

PREMIERE Ligne

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 4695 à : **PREMIERE LIGNE** - 54, avenue du Général Leclerc 92513 Boulogne Cedex - Fax : 46 05 00 34

IMPORTANTE SOCIÉTÉ EXPORTATRICE DU DOMAINE NAVAL recherche un

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL

VOS MISSIONS

- Etude du marché, suivi de la concurrence, expertise technique.
- Orientation des études du constructeur et contribution à la politique produit-export.
- Promotion auprès des clients étrangers et élaboration des outils marketing associés.
- Réponse aux appels d'offres internationaux.

VOTRE PROFIL

- Vous avez 35 ans environ et une formation d'Ingénieur.
- Vous avez acquis une expérience dans la contruction ou l'armement naval, ou au sein de la Marine Nationale, ou occupé des postes technico-commerciaux à l'export sur des systèmes complexes.
- Vous avez du goût pour les contacts internationaux et vous savez écouter et convaincre.
- Votre dynamisme, votre disponibilité (voyages fréquents), votre grande capacité de travail sont reconnus.
- Vous êtes familier des outils de présentation classiques de la micro informatique et avez la maîtrise de l'anglais parlé et rédactionnel.

Adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., pretentions) à PROJETS, s/réf: 89440/TC, 12 place de l'Eglise, 94408 VITRY-SUR-SEINE cedex, qui transmettra. Discrétion totale assurée.

Notre société de 180 personnes, basée à Strasbourg, est une société de biotechnologie spécialisée dans le génie génétique.

Ayant acquis une solide réputation scientifique dans les domaines de la Biologie Moléculaire, de l'Immunologie et de la Biochimie, notre stratégie vise aujourd'hui à développer, produire et mettre à disposition des patients des produits innovants de thérapie génique pour le traitement des maladies acquises ou héréditaires.

Pour notre Département Pilote Développement, nous recherchons un

Ingénieur

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Spécialisé dans le domaine de la purification de produits biologiques (virus, DNA, protéines)

Vous serez chargé de mettre au point et de développer, au stade pilote, des procédés de purification de virus, DNA et protéines issus de cellules animales et de microorganismes recombinants en vue de la production de lots cliniques.

Ingénieur INSA, AGRO ou équivalent, vous possédez une THESE ou un PHD dans le domaine du ***génie biochimique*** *et* ***des techniques de purification de matériel biologique.***

Vous justifiez par ailleurs d'une ***expérience d'au moins 5 ans en milieu industriel.***

La maîtrise de l'anglais *est indispensable et une expérience complémentaire en culture cellulaire serait appréciée.*

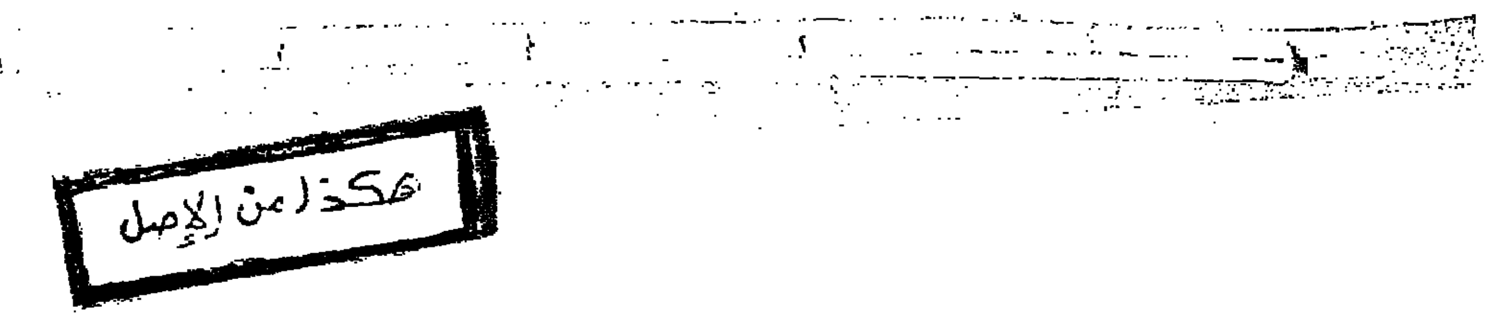
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. SI121S4 à EUROMESSAGES - 2, rue de la Durance 67100 Strasbourg, qui transmettra ou tapez 3615 EUROMES code SI121S4.

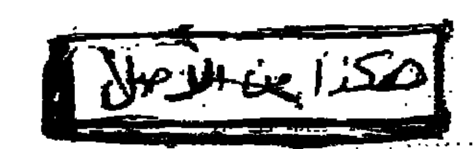
3615 EUROMES

EUROMESSAGES

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

SECTEURS DE POINTE





CARRIÈRES INTERNATIONALES



Europäisches Patentamt | **European Patent Office** | **Office européen des brevets**

L'Office européen des brevets est une organisation internationale chargée de délivrer des brevets pour 17 pays d'Europe à des inventions reconnues brevetables après un examen approfondi.
L'Office emploie 4.000 personnes, et traite chaque année environ 70.000 demandes de brevets. Ses langues officielles sont l'anglais, l'allemand et le français. Nous recherchons pour notre agence de Vienne un/une

Directeur/Directrice Developpement
technologie d'information

Comme qualités personnelles dans le domaine du développement de nouvelles technologies dans le secteur de l'information vous possédez des études supérieures complètes adaptées, et avez accumulé une expérience professionnelle de plusieurs années dans ce domaine. Vous maîtrisez parfaitement l'une de nos trois langues officielles, et avez une bonne compréhension des deux autres.

En tant que directeur de la Direction Développement vous êtes responsable de l'exécution de divers projets que vous dirigerez et suivrez depuis la phase budget jusqu'à l'acceptation du produit. Du fait que les tâches qui vous seront attribuées sont très étendues du point de vue technologique, vous devez posséder les connaissances suivantes :

- connaissances sur les données bibliographiques de brevets et leur traitement dans des banques de données
- normes et standards de données bibliographiques, supports de données et changements de format
- connaissances du mainframe et plus particulièrement du BS 2000, COBOL et programme interne SIEMENS, des connaissances de MVS seront un avantage
- connaissances de base de l'assembleur
- connaissances des concepts de traitement de données à distance (partenariat) ainsi que de la programmation de systèmes Dialog
- connaissances de la programmation de PC en C et C++ ainsi que Windows
- connaissances de base du système UNIX
- connaissances sur l'établissement d'une banque de données sur CD-ROM, sur les concepts des disques ESPACE et sur la codification SGML
- connaissances des concepts hardware et logiciels des configurations PC actuelles
- préparation des contrats hardware et logiciels
- travail en coopération internationale dans le domaine de l'information brevet
- suivi de projet
- budget

De plus, vous devrez avoir accumulé une bonne expérience pour des projets similaires.
En échange nous vous offrons un salaire intéressant et l'environnement d'une institution internationale.

Si vous êtes intéressé, veuillez envoyer votre candidature jusqu'au 25 janvier 1996 au plus tard à :

Office Européen des Brevets
Service du Personnel
Schottenfeldgasse 29
A - 1072 VIENNE

The Tri-National Commission for the Development of the Pilcomayo Basin seeks qualified candidates for the position of

Executive Director

Asuncion (Paraguay) — **USD 135,000 tax free+benefits**

The Tri-National Commission for the Development of the Pilcomayo Basin is an international development and cooperation institution created in February 1995 by the Governements of Argentina, Bolivia, and Paraguay, legally and financially autonomous.

Its main objective is to promote and develop the basin of the Pilcomayo river with respect to economic development as well as environmental sustainability and equitability through the rational use of its natural resources and more specifically the equitable management of water resources.

We are looking for a candidate aged 35 to 55 with a top level educational (technical and/or business) background plus at least 10-15 years experience in a senior management position in industrial cooperation and ideally in the water industry. The candidates will be familiar with contacts/relations at governmental and diplomatic levels.

Fluency in Spanish and English is required ; a third language will be an asset.

If you want to apply for this position, please contact **Frédéric Pommier**, **Michael Page International**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret (Paris)-France Fax (33.1) 47 57 40 01 quoting reference POM10

MP

Michael Page International
International Recruitment Specialists
London Paris Sydney Amsterdam Düsseldorf Melbourne Eindhoven

In 1971, INTEL introduced the world's first microprocessor, today more than 80 % of all PCs worldwide are equipped with INTEL microcomputer components. The INTEL Pentium® Processor has become the standard for today's PCs. More than 37 000 employees have as their aim to maintain the company's reputation for technical innovation and its market leadership position. The requirement to provide intensive applications support to the fast growing multimedia market in Europe has created immediate opportunities for :

intel

Technical Marketing Engineers

Applications Support - Multimedia Solutions

You will be the prime contact for leading European developers of game and multimedia products using the Intel platform and ensure that their applications take advantage of the latest Intel Architecture i.e. high performance Pentium® processors. This includes developing source code reference examples and the creation of applications to enable developers to better utilize Intel processors. To optimize the support you will work closely with the Intel Developers Relations Group as well as the Marketing team and visit customers as required. You may also be requested to make technical presentations to customers and at developer conferences.

You will have a degree in Computer Sciences, Electronic Engineering or equivalent and a minimum of 3 years' experience developing and tuning Windows (3.1) applications, preferably with regard to motion video, graphics, and audio. Previous experience in optimizing applications for Pentium® and/or Intel 486™ processors as well as Assembly and C programming is also required, Win32 experience an asset. Proven written and verbal communication skills, together with a high level of team orientation and a target oriented working style are essential qualities, together with fluency in English and at least one other European language, preferably French or Italian.

We offer interesting positions providing scope for creativity and initiative, excellent opportunities for personal development together with an attractive compensation and benefits package, including profit sharing. Relocation assistance is available.

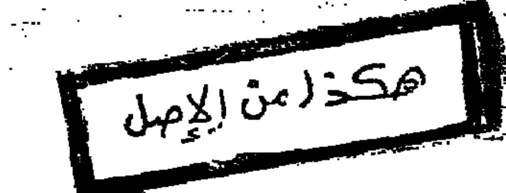
For further information, please call Marlen Erber-Ludwig, telephone 19.49. 89 13 06 82-0 or submit your full career details in English to our consultants.

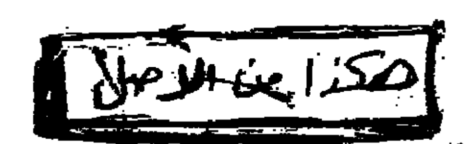
Erber-Ludwig & Partner GmbH
Recruitment Advertising & Selection
Nymphenburgerstr. 148
80634 München - Germany.
Fax : 19.49. 89 16 17 11
e-mail : erber-ludwig@t-online.de

MEDIAPA

INFORMATIQUE
RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

OPÉRATION SPÉCIALE





INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS

CFG

RESPONSABLE D'ACTIVITE H/F

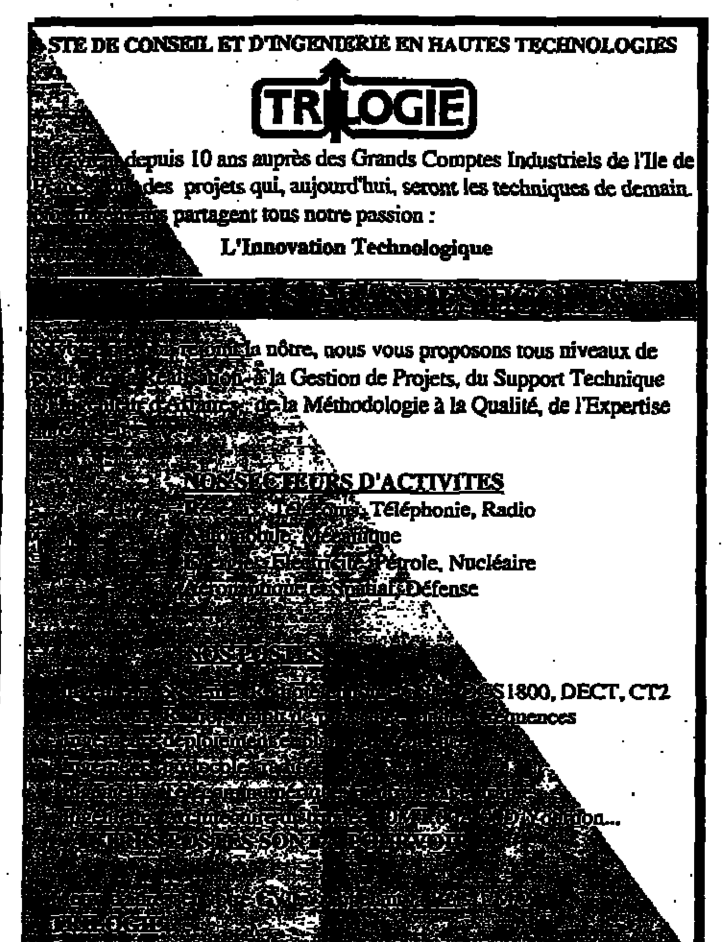
En véritable patron de centre de profit, vous • êtes responsable du développement et de la gestion budgétaire de l'une de nos activités de conseil en architecture réseaux/télécom • assurez l'animation, la formation d'une dizaine de consultants (seniors et juniors) dont vous coordonnez les missions.

A environ 35 ans, de formation supérieure, vous disposez, en tant que manager et/ou consultant, d'une expérience confirmée du secteur des télécommunications, acquise chez un constructeur ou une SSII.

Nous vous proposons : • de rejoindre une société performante et reconnue pour son savoir-faire • un enrichissement humain et technique • une fonction diversifiée exigeant une grande autonomie.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 52.3445/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval



Société internationale leader dans le monde des télécommunications

EXPERT RÉSEAU
Sophia-Antipolis

Au sein du Département R&D, vous assurerez une expertise de haut niveau et définirez les choix techniques pour l'offre de services ATM.

Vous apprécierez l'état de l'art et saurez proposer les meilleures solutions.

Pour réussir dans ce poste, vous avez 4/5 ans d'expérience dans les télécommunications, particulièrement les WANs, une pratique de la technologie et des produits ATM, de réelles aptitudes relationnelles, une excellente maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en précisant la réf. 289 sur l'enveloppe, à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

MEDIAPA

Ingénieur commercial international

Les Services Mobiles [illegible] France Telecom [illegible]

[illegible]

France Telecom
Réseaux et Services Internationaux
Worldwide Networks and Services

Numéro 1 sur le marché de la sécurité logique des systèmes d'information, nous sommes une société d'intégration de Systèmes de 200 personnes, filiale d'un grand constructeur informatique. Notre offre couvre aussi bien notre savoir-faire en matière de maîtrise d'oeuvre de projet et d'intégrateur, que des produits dans nos domaines d'expertise que sont :

· Les Systèmes d'Echange : messageries, EDI, télécollecte,
La Sécurité Logique : sécurité des réseaux, des architectures distribuées, de la monétique et du commerce électronique,
L'Ingénierie Industrielle : supervision industrielle, haute disponibilité.

Nous recherchons pour notre Direction Commerciale et notre Direction Ingénierie Projets, dont la mission est d'assurer la conquête de nouveaux projets et leur maîtrise d'oeuvre :

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

1 RESPONSABLE D'AGENCE
pour l'activité Sécurité Logique

Vous contribuerez à l'accroissement du chiffre d'affaires en commercialisant nos produits et services sur le territoire qui vous sera attribué.

Vous aurez à comprendre la problématique du client, à analyser les opportunités d'amélioration dans les domaines Sécurité, Systèmes d'échange et Architecture des Systèmes d'Information Distribuée et à qualifier les projets.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous possédez une première expérience de 3 à 4 ans dans la vente de prestations techniques de type intégration de systèmes au sein d'une société de services.

Familiarisé à des environnements complexes et internationaux, vous êtes un fin négociateur parce que vous savez préserver vos marges. Une bonne faculté d'analyse alliée à un esprit d'équipe et un sens des contacts développé, vous permettront d'évoluer avec efficacité dans cette fonction. **Réf. 6816**

A 30/35 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous possédez une expérience dans la sécurité et avez déjà fait vos premières années d'encadrement (6 ans d'expérience minimum) dans la conduite de projets d'intégration de systèmes au forfait. Vous souhaitez aujourd'hui faire évoluer votre carrière vers une responsabilité globale d'avant-vente, de réalisation et de management.

Vous serez entièrement autonome dans la gestion de votre centre de profit qui représente une dizaine de chefs de projets, 30 à 40 projets par an pour un total de 20 à 30 MF.

Vos objectifs seront en terme de prise de commande, de chiffres d'affaires et de marge nette.

Votre charisme et votre goût pour les responsabilités seront vos meilleurs alliés pour réussir dans cette fonction. **Réf. 6817**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en indiquant la référence du poste choisi sur l'enveloppe à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS qui transmettra.

LBW



INFORMATIQUE RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

OPÉRATION SPÉCIALE

Ingénieur. Pour quel monde ?



Les autoroutes de l'information sont ouvertes. Le laboratoire Recherche et Développement de notre division est au cœur des technologies d'avenir Réseau et Sécurité. Il exerce à partir de Grenoble une responsabilité mondiale dans ses domaines d'expertise.
RÉSEAU : ATM, X25, ISDN et fonctions de management associées.
SÉCURITÉ : encryption, authentification, mise au point de nouvelles applications permettant de sécuriser les systèmes d'information au travers d'Internet.
Plus que jamais, des données, images, sons, vidéo circulent, se répondent, démultipliant ainsi les potentialités d'échanges, de services à travers le monde. Pour que ces autoroutes prennent toute leur dimension, il est nécessaire de leur associer puissance et rapidité des réseaux, sécurité des communications, fiabilité et confidentialité des transmissions. Autant de "futurs" technologiques auxquels nos équipes se consacrent en s'appuyant sur une stratégie d'alliances... d'excellence avec nos partenaires.

DIVISION RÉSEAU ET SÉCURITÉ

Nos programmes de développement nécessitent aujourd'hui de rassembler les compétences d'experts dont la vision est déjà celle de demain :

Réseau

- **Ingénieurs développement logiciel :** vous spécifiez, concevez, développez et maintenez de nouveaux produits logiciels réseaux haute performance (UNIX, C...).
- **Ingénieur de conception hardware :** vos compétences en conception d'ASIC, de cartes, VHDL, en télécom (ATM, réseaux intelligents) vous permettent de participer, en relation avec nos partenaires, à la création de nouveaux produits.

Sécurité

- **Ingénieur sécurité :** «Imagine» est le nom de l'un des projets auxquels vous participerez dans le cadre du développement de nouvelles applications basées sur la carte à puce. GEMPLUS et INFORMIX sont nos partenaires. Une bonne expérience du développement software et des technologies de sécurité est recherchée.
- **Architecte :** vous construisez les architectures des produits développés par le laboratoire. Vos larges compétences en systèmes d'information et sécurité sont reconnues.
- **Consultant :** nos clients sont parmi les plus grands noms de l'industrie et du service au niveau mondial. Vous êtes leur conseil, ils attendent vos recommandations en terme de solutions intégrant les technologies les plus avancées. Votre connaissance du marché international, votre expertise vous permettent d'être reconnu par les divisions Systèmes et Marketing comme une force de proposition. Vous maîtrisez les technologies réseaux et disposez de compétences confirmées en systèmes d'information, associées à un excellent relationnel.

Qualité

- **Ingénieurs et chefs de projet qualité :** votre expertise en développement logiciel vous permet d'intervenir auprès des ingénieurs de recherche et développement. Vous les conseillez, leur fournissez des outils logiciels et contribuez ainsi à l'amélioration de la qualité des produits.

Que vous participiez au développement de nouvelles technologies/produits/applications basées sur la carte à puce, que vous interveniez en consulting, votre environnement de travail sera international, votre temps de travail personnalisé.
Vous avez nécessairement une formation supérieure en informatique et/ou électronique. Votre réactivité, votre mobilité intellectuelle et géographique, votre capacité à prendre des décisions en toute autonomie vous distinguent. Votre différence est un élément de votre compétence.
Vous rejoindrez un pôle de compétences exceptionnel réunissant 30 nationalités au sein des directions mondiales ou européenne des Ordinateurs Personnels, des Réseaux, des Télécoms et du Support. Au sein de ce véritable marché des carrières, nous vous donnerons les moyens de vous exprimer et d'évoluer.

Pour l'ensemble de ces postes, basés à Grenoble, la maîtrise de l'anglais est indispensable. Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. ENSDLM et le poste choisi à HEWLETT PACKARD Service Recrutement - 38053 GRENOBLE CEDEX 09.



2 Consultants informatique marchés

Filiale du GAN, l'Union Européenne de CIC est à la fois holding du Groupe CIC et banque d'affaires de référence. La direction des activités de marché recherche des consultants informatique marchés.

Réf. CIM/01

Vous aurez pour mission, au Contrôle des Risques des activités de Marché, de participer à l'industrialisation des traitements de calcul des risques.
Au sein d'une équipe de 5 personnes, vous serez chargé :
- de coder en langage GBD les prototypes d'analyse de risques actuels,
- de créer et assurer la maintenance d'une base de données,
- d'optimiser les temps de traitement et la sécurité des processus,
- de former l'équipe aux méthodes de programmation.

De formation supérieure en informatique, vous maîtrisez Excel, le langage de programmation C++, SGBDR, SQL, Powerbuilder. Vous connaissez bien les principaux instruments financiers ainsi que le calcul de résultats et de risques sur les activités de marché.

Réf. CIM/02

Intégré à la salle des Marchés, vous serez chargé pour des traders et commerciaux d'assurer des développements informatiques de type modélisation.

Dans ce cadre, vous concevrez et développerez des applicatifs pour PC que vous mettrez en place et dont vous assurerez la maintenance.
De formation informatique supérieure (type MIAGE), vous avez une bonne connaissance des mathématiques financières ainsi qu'une parfaite maîtrise du développement C++.



Union Européenne de CIC

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV), sous la référence choisie, à UE CIC, Odile Maillot, DRH, 4 rue Gaillon, 75107 Paris Cedex 02.

MEDIA SYSTEM



Euro, la monnaie unique, tout le monde en parle.

Mais des projets de cette envergure, peu les vivront.

Consultants

Créée en 1988, Delog fait aujourd'hui partie des 15 premières sociétés de conseil en systèmes d'information bancaires.

En effet, notre activité d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conduite de projets est reconnue par les principales banques françaises et étrangères.

Notre stratégie de développement repose principalement sur des projets de place tels que TBF, SNP, la monnaie unique, RGV, ...

Dans ce contexte, nous recherchons des consultants.

A environ 35 ans et de formation Grande Ecole, vous avez acquis de solides compétences dans les domaines des marchés financiers et des moyens de paiement. Une expérience des projets de place actuels serait un atout.

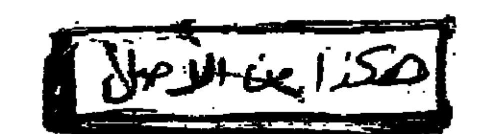
Votre aptitude relationnelle dans des contacts de haut niveau vous sera essentielle pour vivre pleinement des projets passionnants.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions à : DELOG - Mr P. SAMSON 18 rue La Boëtie - 75008 Paris.



Conseil en systèmes d'information bancaires.

Publipernel



ARMEMENT La cour d'appel de Paris se prononcera le 16 janvier sur un recours d'actionnaires minoritaires contre la fusion Matra Hachette intervenue en 1992. Ils contestent les parités retenues : un contrat de vente de missiles signé avec Taïwan pour 12 milliards de francs juste avant la fusion n'aurait pas été pris en compte dans l'évaluation de Matra. ● WILLIAM LEE, l'avocat d'affaires américain qui a mené le combat contre Matra, accuse les Français de mener une cabale contre lui. Le groupe présidé par Jean-Luc Lagardère s'interroge en effet sur les motivations des actionnaires mécontents, recrutés par M. Lee par petites annonces dans la presse. Certains croient à des manipulations de la CIA, voire de Thomson. ● LES RESTRUCTURATIONS à venir dans l'industrie de l'armement française expliquent cette guerre larvée que se livrent Matra, Thomson et l'Aérospatiale.

Matra-Hachette fait face à la contestation de ses actionnaires minoritaires

Ils dénoncent les conditions de la fusion des deux entreprises en 1992, en arguant que les parités retenues ne tiennent pas compte d'un contrat de 12 milliards de francs signé avec Taïwan. La cour d'appel de Paris rendra son arrêt mardi 16 janvier

JEAN-LUC LAGARDÈRE sera fixé sur son sort mardi 16 janvier. La Cour d'appel de Paris rendra son arrêt sur un litige qui l'oppose depuis près de trois ans à une poignée d'actionnaires minoritaires de Matra. Ces derniers, déboutés en première instance par le tribunal de commerce, estiment avoir été lésés lors de la fusion entre Matra et Hachette approuvée le 29 décembre 1992. Les parités retenues ne tiendraient pas compte d'un contrat de 12 milliards de francs signés le 19 novembre 1992 avec Taïwan pour la livraison de missiles air-air Mica.

Ce contrat n'apparaît pas dans les documents soumis aux actionnaires fin 1992 : il est classé confidentiel défense et ne sera révélé que le 9 janvier 1993.

Pour sa défense, Lagardère Groupe affirme que le contrat taïwanais était devenu un secret de polichinelle. Interrogé à ce sujet lors de l'assemblée générale du 29 décembre 1992, M. Lagardère répondait : « *Il m'est impossible de vous donner des informations sur ce point. Les gouvernements français et taïwanais me permettront peut être bientôt de m'exprimer à ce sujet. En attendant, je ne démens pas, je ne confirme pas... En revanche, je peux vous dire que le carnet de commande de Matra Défense à la fin 1992 représente environ 20 milliards de francs à comparer à 11 milliards de francs fin 1991, cela représente quatre années d'activités.* »

Même s'il n'a pas été explicitement mentionné dans les documents, le fameux contrat aurait été pris en compte dans l'évaluation de Matra. Les parités de fusion entre les deux groupes, fixées provisoirement le 22 octobre 1992 à onze Matra pour cinq Hachette, n'ont-elles pas été relevées à treize actions pour cinq le lendemain de la signature avec Taïpeh le 18 novembre ? Ce relèvement, aussi lié au conflit avec La Cinq, était-il suffisant ?

Un contrat en négociation n'a pas la même valeur qu'un contrat signé, accompagné d'un acompte de 3 milliards de francs, d'autant que la rumeur prétend que le nombre de missiles commandés aurait été multiplié par trois juste avant la signature finale. Les commissaires à la fusion, chargés de valider le rapprochement des deux groupes, font preuve de prudence : dans une lettre envoyée à la Commission des opérations de bourse (COB), ils précisent qu'ils ont « *été informés en temps utile de la forte probabilité de la conclusion d'un contrat avec Taïwan* ». Mais ils se gardent bien d'évoquer la signature effective. Seule une expertise judiciaire, réclamée par les minoritaires et le procureur de la République lors des plaidoiries du 15 novembre 1995, permettrait de vérifier que le contrat a correctement été évalué par les commissaires à la fusion et les banquiers conseils de Matra et Hachette.

CONTRE-ATTAQUE

La réaction des minoritaires de Matra peut sembler logique, même si à l'époque c'était plutôt les actionnaires de Hachette qui protestaient contre les parités retenues. Sonné par la déroute de La Cinq qui lui à coûté 3,5 milliards de francs, Jean-Luc Lagardère ne cherche pas à enrichir les actionnaires de Matra mais à conserver le pouvoir sur son empire. Quitte à mêler les bénéfices de Matra avec les pertes de Hachette, même si les synergies entre les deux groupes sont douteuses. Pour être indéboulonnable, il coiffe son groupe par une société en commandite par action, Lagardère groupe.

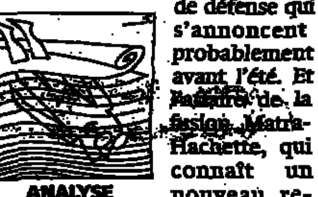
Lagardère Groupe, lui, contre-attaque en s'interrogeant sur les intentions de ses actionnaires minoritaires. Dès le mois de janvier 1993, un certain William Lee, qui a dirigé jusqu'en 1991, le cabinet d'avocat américain à Paris Shearman & Sterling, part en guerre contre Matra : il sera accusé successivement d'être agent de la CIA ou de jouer dans le camp du concurrent Thomson. Willian Lee trouve un allié en Global Proxy Services Corp (GPSC), une officine américaine spécialisée dans la défense des minoritaires. GPSC a d'abord représenté les intérêts du fonds de pension californien Calpers qui a demandé à la COB des explications sur le contrat non révélé. Ensuite, il a fait cavalier seul en passant des petites annonces au printemps 1993 dans *Les Echos* ou le *Wall Street Journal* pour recruter des actionnaires français mécontents et mener ses actions en justice. Qui le finance ? Nul ne peut répondre. Mais il n'est pas facile non plus de savoir qui finance Colette Neuville, présidente de l'association des actionnaires minoritaires ou le cabinet belge Deminor.

Lagardère Groupe a traditionnellement du mal à accepter les conflits avec ses minoritaires. L'un d'entre, eux, français cette fois-ci, Alain Géniteau, a déposé plainte en contestant le prélèvement de 0,2 % du chiffre d'affaires de Lagardère Groupe réalisé par Lagardère Capital Management, société personnelle très profitable de Jean-Luc Lagardère, pour rémunérer son état-major. M. Lagardère a été entendu en 1994 par la justice. « *Personne n'a été mis, de près ou de loin, en examen* », explique un porte parole du groupe, qui accuse le minoritaire d'être spécialisé dans les plaintes contre les dirigeants.

Arnaud Leparmentier

Grandes manœuvres dans une industrie en ébullition

ENTRE THOMSON-CSF, Matra ou Aérospatiale, les couteaux sont tirés pour obtenir une part prépondérante dans la maîtrise des restructurations de l'industrie de défense qui s'annoncent probablement avant l'été. Et l'affaire de la fusion Matra-Hachette, qui connaît un nouveau rebondissement devant la justice, est l'une des péripéties indirectes de ce bras de fer, si l'on en croit Matra, dont des responsables soupçonnent Thomson-CSF de n'être pas étranger à la plainte de certains actionnaires.


ANALYSE

Face à la constitution de véritables conglomérats industriels de la défense aux Etats-Unis, les entreprises françaises ne sont pas les mieux placées pour relever le défi. En Europe, les sociétés britanniques et allemandes, bien qu'elles aient pris les devants dans leur propre réorganisation, ne le sont pas davantage. Sur les dix plus puissants groupes de l'armement dans le monde, six sont américains, deux sont britanniques et il faut attendre la sixième place de Thomson-CSF et la dixième de la Direction des constructions navales (DCN) pour découvrir les Français.

L'une des craintes, et non la moindre, est que les groupes américains, dont certains – comme le tout récent Lockheed Martin Loral – réalisent des chiffres d'affaires annuels supérieurs à celui de l'ensemble de l'industrie française de l'armement, lancent des OPA sur leurs rivaux européens qui n'auront pas su, à temps, rassembler leurs efforts ni dégager assez de ressources afin de leur résister.

D'où les grandes manœuvres en cours aujourd'hui en France chez la plupart des industriels concernés pour placer en ordre de bataille leurs capacités d'innovation et de production et pour faire reconnaître par le pouvoir décisionnel de l'Etat la suprématie dans leur métier.

Chacun, que ce soient Matra Defense Espace, Thomson-CSF ou Aérospatiale, pour s'en tenir à ces trois « grands », lorgne sur le voisin et nourrit des ambitions pour devenir, *in fine*, le « pôle » de regroupement du secteur en France avant de s'attaquer à des alliances au sein et hors d'Europe.

Et, dans cette optique, tous les coups sont permis, y compris des affrontements franco-français en sous-main pour affaiblir l'« image » de l'autre dans ce gigantesque jeu de Meccano – même si l'expression déplaît au ministère de la défense – industriel qui se prépare activement.

D'autant que, dans cette course à la rationalisation d'un secteur qui n'a pas beaucoup évolué depuis la décennie 70, les intéressés se trouvent dans la dernière ligne droite, celle qui précède les arbitrages ou les recommandations du gouvernement dans le cadre de sa nouvelle programmation militaire 1997-2002, encore en gestation au niveau des experts. Car, en la matière, le rôle et le poids de l'Etat, même en situation d'économie libérale, demeurent fondamentaux dans la décision.

L'Etat est tout à la fois un dispensateur de contrats, c'est-à-dire un client qui réclame simultanément une baisse du volume et une baisse du coût de ses commandes; un actionnaire qui n'a pas souvent de quoi recapitaliser des groupes exsangues ou mal gérés à hauteur de ce dont ils estiment avoir besoin pour s'adapter ; et il est aussi un tuteur, qui s'entremet pour que l'industrie en question – dont il souhaite la restructuration – imagine des solutions sans effets pervers sur le niveau de l'emploi, le statut des personnels en cause et sur l'aménagement du territoire.

L'Etat en France est tout à la fois un dispensateur de contrats, un actionnaire et un tuteur

Ce n'est en rien comparable avec l'approche américaine, qui allie compétitivité et rentabilité. Les regroupements auxquels on assiste depuis deux ou trois ans aux *Etats-Unis* sont dictés par des considérations d'ordre financier, industriel, voire technologique.

Ces consolidations parrainées par le Pentagone ont une double conséquence : elles promettent aux actionnaires des gains substantiels, mais elles détruisent le tissu social, imposant des licenciements en masse. De ce point de vue, les options que retiendra la France pour arriver à la taille critique de ses entreprises ne peuvent faire l'économie d'un projet social et, pas seulement, comme le redoutent les organisations professionnelles et syndicales, d'un simple plan de reconversion.

Jacques Isnard

William Lee, un avocat d'affaires accusé d'être un espion de la CIA

WASHINGTON
de notre correspondante

Lorsque l'avocat d'affaires américain William Lee décida en 1993 de poursuivre Matra-Hachette en justice pour délit boursier, il connaissait suffisamment bien la France, où il venait de passer vingt ans, pour se douter des embûches. « *Nous savions qu'il serait difficile de se battre contre Matra et nous savions que Matra, société d'armement, entretenait sans doute une certaine forme de coopération avec les services de renseignement* », dit-il. Il s'attendait moins à se retrouver sur une liste quasi publique d'espions de la CIA et à devenir la cible de menaces de mort au point que l'ambassade des Etats-Unis lui recommanderait, un beau jour d'avril 1995, de quitter Paris toutes affaires cessantes – ce qu'il fit.

PORTRAIT

William Lee, installé à Long Island, dans l'Etat de New York, déclare au *Monde* trouver, rétrospectivement, « *l'expérience fascinante, voire, parfois, amusante* ». Il en retire même quelque encouragement : « *Il y a eu des turbulences, mais nous n'avons pas été écrasés* », relève-t-il. La France, passée « *dans les années 80 de la petite triche à la grande corruption* », a « *beaucoup évolué* », et « *un retour de bâton était inévitable* ».

De père chinois émigré aux Etats-Unis et de mère américaine d'origine allemande, M. Lee a fondé, après vingt ans passés au bureau parisien de la firme Shearman & Sterling, sa propre société, Triangle. Il travaille notamment pour plusieurs compagnies françaises en Asie. Au cours de l'été 1995, il décida de retourner à Paris.

MENACES ET INTIMIDATION

Avec le recul, il pense que les menaces dont il fut la cible relevaient plus de l'intimidation que d'un véritable risque pour sa vie. Cet homme de cinquante-sept ans affirme avoir été particulièrement frappé, dans cet épisode, par le nombre de voies de communication, la « *coopération* » même, entre les services de renseignement et les gens influents « *bien placés, hauts responsables privés ou journalistes* ». Partage-t-il la répulsion de la presse américaine pour ce qu'elle qualifie de « *collusion* » entre les grandes entreprises françaises exportatrices et les services de renseignement ? Pas vraiment. « *La France et quelques pays d'Asie*, observe M. Lee, *ont toujours été conscients des avantages commerciaux que l'on peut acquérir par la diplomatie ou le renseignement. Il n'y a rien de choquant à cela ; il faut simplement qu'il y ait des règles du jeu, des limites à ne pas dépasser – elles viendront avec l'expérience. Les Etats-Unis, eux, ont longtemps négligé cette dimension ; leurs agents, plus politiques, plus tournés vers le travail sur l'URSS, considéraient probablement le commercial comme indigne d'eux. Mais après la chute du mur de Berlin il a fallu qu'ils trouvent autre chose, et ils se sont intéressés à ce que faisait la France.* »

« *Comment prouve-t-on que l'on n'est pas un espion ?* » William Lee reconnaît que les accusations lancées par les services secrets français et, suggère-t-il, relayées par Matra n'ont pas aidé ses affaires à Wall Street. « *Quand on est avocat, ça fait louche...* » Mais il considère que tous les soupçons ont été levés. Dans l'action en justice contre le groupe Lagardère, souligne-t-il, il a travaillé avec quatre avocats français, « *mais*, dit-il, *toute l'hostilité s'est concentrée sur moi parce que je suis américain, à moitié chinois, parce qu'il y a longtemps j'ai travaillé au département d'Etat et que je travaille avec Taïwan* ».

Sa vraie motivation, assure-t-il, était d'abord financière. Il avait découvert « *une certaine méfiance* » des Américains à l'égard des marchés français et s'était dit qu'il était « *assez bien placé pour défier le système* ».

En attendant que se confirme cette image héroïque, William Lee a déposé l'été dernier une plainte contre X... pour tenter d'établir l'origine des menaces de mort dont il a fait l'objet ; il vient d'apprendre que les enquêteurs ont commencé à convoquer des témoins pour la semaine prochaine.

Sylvie Kauffmann

Les sociétés françaises révisent à la baisse leurs résultats pour 1995

Les projets d'investissements sont réduits et des suppressions d'emplois à nouveau évoquées

Les groupes multiplient les révisions en baisse de leurs résultats de 1995. L'affaiblissement de la conjoncture, les dévaluations monétaires, les grèves et les attentats, mais aussi les provisions, ont pesé sur les comptes. Beaucoup, cependant, ont réussi à préserver leurs résultats d'exploitation, en coupant très vite dans leurs dépenses. Cet attentisme a amplifié le ralentissement de l'économie.

LES ESPOIRS se sont envolés. A l'heure de faire les bilans, les entreprises se rendent compte que 1995 n'a pas tenu ses promesses. Des grands groupes comme Alcatel-Alsthom, Eiffage (BTP), Rhône-Poulenc, la Lyonnaise des eaux, mais aussi des entreprises plus petites comme le papetier La Rochette ou GrandOptical-Photo services (lunetterie et développement de photos à tarifs réduits), ont déjà prévenu la Bourse que leurs résultats ne seraient pas à la hauteur de leurs prévisions. Certains même annoncent des pertes comme Lectra Systems (machine de découpe textile) ou Alcatel-Câble, filiale d'Alcatel-Alsthom, qui s'attend à un déficit de 4 milliards pour 1995.

Affaiblissement de la conjoncture au second semestre, baisse du dollar, attentats, grèves... à chaque fois, les sociétés égrènent les mêmes événements pour justifier leurs mauvaises performances. A chaque fois, le marché boursier paraît surpris et sanctionne lourdement les groupes en cause. Et les boursiers ne se font aucune illusion : les mauvaises nouvelles devraient continuer à affluer les prochaines semaines.

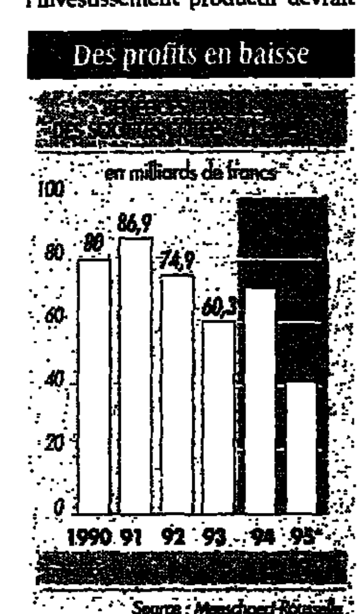
Les analystes qui avaient anticipé, au début de 1995, un fort rebond des résultats, révisent toutes leurs estimations à la baisse. La société de Bourse Meeschaert-Rousselle, qui prévoyait, en janvier 1995, 100 milliards de francs de bénéfices cumulés pour les groupes inscrits au CAC 40, ne tablait plus, fin décembre, que sur 42,2 milliards. La première semaine de janvier 1996, elle a à nouveau revu ses estimations et n'attend plus désormais que 41,4 milliards de résultats. *« 1995 marque une rupture pour les bénéfices des sociétés »*, souligne Michel Jollant, analyste dans cette société de Bourse.

La rupture, cependant, n'est peut-être pas aussi profonde qu'elle n'y paraît. Les résultats de nombreuses sociétés risquent d'être soumis à des effets d'optique, du fait des provisions. La baisse continue de l'immobilier, les moins-values latentes des portefeuilles boursiers vont devoir être passées dans les comptes. Sans parler des énormes provisions pour de nouvelles restructurations, comme en ont déjà annoncé Rhône-Poulenc, la Lyonnaise des eaux et Alcatel-Alsthom. *« Tout cela va peser très lourd sur le bénéfice net des sociétés. Mais les résultats d'exploitation, eux, ont en général bien résisté, même au ralentissement de la conjoncture au deuxième semestre »*, affirme Guy Longueville, économiste à la BNP.

ENTREPRISES HÉRISSONS

Si les groupes ont réussi à préserver leurs marges d'exploitation, ils l'ont fait en prenant les devants et en redoublant d'efforts. Tous, y compris dans les services autrefois plus épargnés, ont connu une pression concurrentielle inconnue jusqu'alors. De nouveaux rivaux, aidés par des taux de change favorables, sont venus prospecter leurs marchés. Les sociétés françaises ont dû aussi prendre en charge la moitié de la hausse de 2 % de la TVA, à partir d'août 1995, ne pouvant la répercuter sur leurs étiquettes. Impôt sur la consommation, la TVA est devenue en partie un impôt sur la production.

Mais les groupes ont très vite retrouvé les vieux réflexes acquis au moment de la crise de 1993 : ils sont redevenus hérissons. Dès les premiers signes de ralentissement économique au deuxième trimestre, ils ont commencé à puiser dans leurs stocks. Les investissements, eux, ont été quasiment arrêtés. Sur l'ensemble de l'année, l'investissement productif devrait avoir progressé de seulement 3,5 à 4 % selon la BNP, de 2 à 4 % selon la Société générale. Début 1995, l'Insee tablait sur une progression de 11 %.



Les prévisions de résultats, qui étaient de 100 milliards de francs au début de 1995, sont tombées à 41,4 milliards.

La situation économique étant encore plus morose au troisième trimestre, les entreprises ont accentué leur rigueur. Après les stocks et les investissements, elles ont freiné les salaires. Le taux de salaire horaire, qui avait progressé de 0,8 et 0,9 % au premier et deuxième trimestre, ne s'est accru que de 0,4 % au troisième trimestre, alors que le smic a été augmenté de 2 % en juillet dernier. Dans les groupes, les suppressions d'emplois ont à nouveau été évoquées.

« En s'ajustant aussi vite, les entreprises ont sauvé leurs comptes d'exploitation mais ont aussi amplifié le ralentissement économique », assure M. Longueville. Avec un taux d'autofinancement qui dépasse largement les 110 % en ce début de 1996, les sociétés disposent des ressources financières pour l'avenir. Choisiront-elles de relancer leurs investissements, afin de rattraper un retard qui devient inquiétant par rapport à leurs concurrentes, américaines notamment, de distribuer un peu plus de salaires pour compenser la baisse de pouvoir d'achat entraînée par les nouveaux prélèvements obligatoires ? Ou bien continueront-elles à être en service minimal, en attendant la reprise économique ? Leur inaction risque alors de tétaniser encore plus les consommateurs.

Martine Orange

Volkswagen crée mille postes en échange de concessions salariales

Le constructeur soutient le « pacte pour l'emploi »

VOLKSWAGEN redevient le laboratoire social de l'Allemagne. Après avoir innové en 1993 avec la semaine de quatre jours, le constructeur automobile a décidé, le premier, de soutenir le *« pacte pour l'emploi »* proposé par le syndicat de la métallurgie, IG Metall, début novembre 1995. La plus puissante organisation professionnelle allemande (3 millions de membres) s'était alors déclarée prête à accepter un alignement des hausses des salaires sur l'inflation en 1997, si, en contrepartie, 100 000 emplois étaient créés dès 1996 et si 10 000 chômeurs de longue durée trouvaient un poste dans la métallurgie.

Le groupe automobile allemand a affirmé vouloir contribuer au succès du pacte pour l'emploi en *« créant mille nouveaux postes dans des secteurs d'avenir »*. Interrogé dimanche 14 janvier sur la deuxième chaîne de télévision publique, le secrétaire général de la fédération patronale de la métallurgie (Gesamtmetal), Werner Stumpfe, a révélé que les représentants du personnel de Volkswagen ont accepté, en échange, une réduction du paiement des heures supplémentaires et des samedis ouvrés. C'est sur ces deux points que les négociations entre Volkswagen et IG Metall concernant la reconduction jusqu'en 1997 de la semaine de quatre jours avaient achoppé, en septembre 1995, avant qu'un compromis ne soit trouvé. Ce nouvel accord permet de ne pas aggraver le plan de suppressions d'emplois chez le constructeur, qui fera passer les effectifs en Allemagne de 105 000 en 1994 à 84 000 en 1998.

Werner Stumpfe a également dit croire que cet accord d'entreprise serait suivi par un accord de branche, plus large, entre IG Metall et la Gesamtmetal. Le 8 janvier, déjà, les deux organisations s'étaient réunies sans succès. De nouveaux entretiens doivent avoir lieu le 18 janvier avant un sommet sur l'emploi, le 23 janvier, sous la férule du chancelier Helmut Kohl. Le chômage touchait 3,8 millions d'Allemands en décembre 1995 – un niveau record depuis 1945 – soit 9,9 % de la population active. Les industries allemandes multiplient les projets à l'étranger : BMW vient d'ouvrir une usine aux Etats-Unis, de même que Mercedes Benz, qui construira par ailleurs la Swatchmobile en France.

Volkswagen, qui emploie 130 000 personnes dans le monde, ne souffre pas pour l'instant du ralentissement de la croissance allemande : sa part de marché en Europe, où le constructeur est numéro un, est passée de 15,8 à 16,8 % entre 1994 et 1995. Et, selon le groupe, cette progression devrait continuer en 1996.

V. Ma.

L'Etat espagnol continue de se désengager du capital de Repsol

LE CONSEIL DES MINISTRES ESPAGNOL a approuvé vendredi 12 janvier une nouvelle cession de 11 % du capital de Repsol qui permettra de ramener la participation de l'Etat espagnol à seulement 10 % du groupe pétrochimique privatisé en 1989. La Société d'Etat des participations industrielles (SEPI), qui détient actuellement 21 % du vingt-deuxième pétrolier privé mondial, va vendre jusqu'à 33 millions d'actions. Cette cession devrait rapporter à l'Etat environ 120 milliards de pesetas (5 milliards de francs). Le prix de vente des actions Repsol sera fixé le 29 janvier et l'offre publique de vente devrait démarrer le 30 janvier. Le président de la SEPI, Victor Perez Pita, avait proposé au gouvernement de privatiser 11 % de Repsol, au lieu de 7 % prévu, en raison de la bonne santé de la Bourse.

DÉPÊCHES

■ **FORTE : Sir Rocco Forte a annoncé**, lundi 15 janvier, qu'il allait quitter la présidence du premier groupe hôtelier britannique, pour ne conserver que le poste de directeur général. Forte fait l'objet, depuis le 22 novembre 1995, d'une offre publique d'achat (OPA) du groupe de services Granada, d'un montant de 3,8 milliards de livres (29 milliards de francs). Sir Anthony Tennant, actuellement vice-président de Forte, remplacera M. Rocco Forte à partir du 1er février.

■ **AIR INTER : la compagnie régionale Air Littoral**, détenue par Euralair, elle-même contrôlée par Michel Seydoux et Alexandre Couvelaire, pourrait être bientôt reprise par Air Inter Europe, selon *Les Echos* du lundi 15 janvier. L'accord entre Bruxelles et Paris de juillet 1994, concernant la recapitalisation d'Air France à hauteur de 20 milliards de francs, interdisait à la compagnie française toute prise de participation dans un autre transporteur avant 1997. Mais cette interdiction ne concerne qu'Air France, et non pas Air Inter, qui n'a pas bénéficié de la recapitalisation publique. Air Inter, rebaptisé Air Inter Europe depuis le 1er janvier 1996, pourrait donc légalement reprendre Air Littoral. Chez Air Inter, on ne confirme ni infirme cette information.

■ **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (CFF) : les agences de notation ont à nouveau révisé en baisse** leur appréciation sur l'institution financière. A la veille du week-end, Moody's a abaissé la note long terme des obligations foncières du CFF de A2 à Baa1. Dans la foulée, Standard and Poor's-Adef a placé sous surveillance avec perspective négative ses notes A et A1 de la dette à long et court terme. Ces deux décisions renchérissent un peu plus le coût de refinancement du CFF. Il négocie actuellement avec la Caisse des dépôts une ligne de trésorerie comprise entre 20 et 25 milliards de francs pour satisfaire ses besoins de liquidité à court terme.

■ **THYSSEN : le groupe allemand aurait passé une alliance** avec son homologue Viag pour entrer dans DBKom, la filiale télécommunications des chemins de fer allemands, selon l'hebdomadaire *Focus*. Deutsche Bahn, qui détient le second réseau de télécommunications outre-Rhin après l'opérateur public Deutsche Telekom, a lancé un appel d'offres qui porte sur 49,9 % du capital de DBKom. Vebacom, filiale de l'allemand Veba et du britannique Cable & Wireless, a révélé, jeudi 11 janvier, avoir été écartée de cet appel d'offres.

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne britannique a lancé un appel d'offres de 650 millions de livres** (4,9 milliards de francs) auprès de cinq constructeurs aéronautiques pour la fourniture de 60 appareils régionaux. Le consortium européen Airbus, British Aerospace, le néerlandais Fokker et les américains McDonnel Douglas et Boeing sont en compétition pour les 30 commandes fermes et 30 options, pour livraison au début de 1997.

■ **EUROTUNNEL : les 225 banques d'Eurotunnel pourraient abandonner ou convertir en capital** plus de 5 milliards de livres (38 milliards de francs) de créances liées aux prêts qu'elles ont accordés au consortium britannique, rapporte le journal anglais *The Independant on Sunday*.

Une cinquième banque tchèque se trouve au bord de la faillite

PRAGUE
de notre correspondant

Alors que la République tchèque affiche des résultats macroéconomiques très satisfaisants, son système bancaire traverse une mauvaise passe. Pour la cinquième fois en deux ans, une banque, Ekoagrobanka (EAGB), la sixième du pays, se trouve en difficulté. Les 100 000 clients font le siège des soixante-dix-neuf agences depuis la fin de la semaine dernière pour retirer leur épargne, et la banque a décidé de fermer ses guichets.

La panique a commencé jeudi 11 janvier après l'annonce dans la presse d'une intervention imminente de la banque centrale pour aider l'EAGB à consolider sa situation financière. L'EAGB, comme les précédentes banques tchèques, est victime de l'accumulation de mauvais crédits. Selon les milieux spécialisés, plus de 40 % de ses prêts, essentiellement aux entreprises privées et aux coopératives, ne sont pas remboursés. Cette situation, qui dure depuis deux ans malgré le contrôle opéré par la Banque nationale tchèque (CNB), n'a pas pu être améliorée en 1995.

Toutefois, les experts de la CNB restent optimistes quant aux chances de survie de l'EAGB, à condition qu'un investisseur local ou étranger soit prêt à reprendre la banque. Pour l'instant, les grandes banques tchèques se montrent peu enthousiastes.

La crise autour de l'EAGB intervient au début d'une année qui pourrait se révéler fatidique pour d'autres banques tchèques, notamment les plus petites. Environ 30 % des prêts accordés par ces banques ne sont pas remboursés. Ce taux est plus fort dans le cas des banques petites et moyennes, qui attirent leur clientèle par des placements à haut rendement et des prêts bon marché. Une part de responsabilité revient à la banque centrale et au ministère des finances, qui ont accordé plus de cinquante licences en 1990-1991 à des banques dont, souvent, le capital social initial se composait d'argent emprunté et, de plus, garanti par des biens immobiliers surévalués.

Après la faillite de la Ceska Banka, à l'automne 1995, qui a coûté cher à de nombreux épargnants, cette nouvelle épreuve va encore accélérer la perte de confiance dans les banques. Seuls les comptes identifiés sont assurés à 80 % jusqu'à hauteur de 100 000 couronnes (20 000 francs).

Martin Plichta

Un nouveau conflit affecte le centre de tri postal de Marseille

MARSEILLE
de notre correspondant

Après quatre-vingt-seize jours de grève au printemps 1995, le climat social se dégrade à nouveau au centre de tri postal de Marseille-gare. Dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 janvier, trois postiers, qui observaient une grève de la faim depuis le vendredi 12, ont été hospitalisés, selon la CGT. Vendredi, puis samedi, les forces de l'ordre étaient intervenues à l'intérieur des bâtiments. Selon la direction, trois cadres, dont le directeur des ressources humaines, y avaient été *« séquestrés durant une vingtaine d'heures »*. De leur côté, les syndicats évoquaient des *« négociations qui se poursuivaient normalement »*.

Ce conflit trouve son origine dans une interprétation divergente du relevé de conclusion signé le 21 juin 1995 et fixant les modalités de sortie de grève. Il y était convenu que l'apurement des quatre-vingt-seize jours de grève, ramenés à soixante-cinq jours maximum, se ferait par la retenue, chaque mois, de deux trentièmes du traitement (de 700 francs à 1 000 francs selon les catégories). Outre le paiement de douze jours de grève, la direction et les syndicats s'étaient engagés sur neuf vacations supplémentaires par agent jusqu'en décembre 1996. Ce « coup de collier » devant permettre la mise en place d'un programme renforcé de formation. Aujourd'hui, les syndicats estiment que ces accords ne sont pas tenus, tandis que la direction affirme respecter point par point le relevé de conclusion.

Le 9 janvier, un postier de la brigade D entamait une grève de la faim afin d'alerter sur sa situation familiale difficile, son épouse se trouvant au chômage. La direction lui proposait aussitôt un nouvel étalement de ses retenues, et le service social de La Poste lui accordait une aide pécuniaire non remboursable de 2 000 francs. Trois jours plus tard, trois postiers adhérents de la CGT cessaient à leur tour de s'alimenter. *« On ne sait plus quoi faire pour se faire entendre »*, explique l'un d'eux, Patrick Marti.

Les syndicats, qui ne sont pas à l'initiative de cette forme inhabituelle de protestation, décrivent *« une situation de révolte »* chez les postiers et dénoncent *« la volonté délibérée de la direction »* de ne pas négocier. Aucun arrêt de travail n'est observé, mais, à l'appel de la CGT-PTT et de l'union départementale, une manifestation interprofessionnelle devait se dérouler lundi 15 janvier à midi dans le but d'*« exiger de véritables négociations »*. La direction avait parallèlement invité les syndicats à une séance de négociation dans la matinée de lundi.

Luc Leroux

Le contrôle des coûts reste le ressort du bon capitalisme

LE TITRE du dernier ouvrage de Pierre Mévellec mérite l'attention. Ce professeur de l'université de Nantes a pris soin de ne pas l'intituler *Le Calcul des coûts dans les entreprises* mais *« dans les organisations »*. Il ne s'agit pas d'un artifice : outre les firmes industrielles et commerciales, l'appréciation réaliste des coûts s'impose comme une exigence dans les services publics, les collectivités locales, les organismes humanitaires et les associations caritatives.

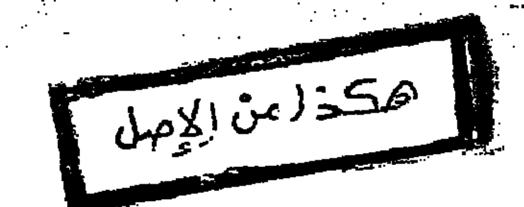

BIBLIOGRAPHIE

A lire l'audit conduit par deux économistes, James T. Bennett et Thomas J. DiLorenzo, sur les associations américaines philanthropiques, le récent rapport de la Cour des comptes consacré à l'ARC (Association pour la recherche sur le cancer) ne surprend pas. Les causes associatives méritent une surveillance étroite. L'univers décrit par les universitaires américains est une anthologie de dérapages et de dysfonctionnements : bureaucratie sclérosée, inefficience des programmes, objectifs dévoyés, stérilité des conseils d'administration, rhétoriques mensongères... mais, surtout, comme le remarque Julien Demon, dans une longue note de lecture publiée par « Les analyses » de la Sedeis (novembre 1995, nº 108, p. 12 à 17), *« il est difficile sinon impossible de déterminer ce que font réellement les associations à partir d'expertises comptables ou financières. Le problème principal provient du fait que, dans leurs bilans et comptes de résultats, les coûts de fonctionnement sont inclus dans les coûts des programmes. Les comptes sont généralement juridiquement bien tenus et les responsables associatifs sont ravis de pouvoir les montrer certifiés par les plus grands cabinets. Mais cette certification ne veut rien dire au regard de la spécificité des activités associatives »*.

Max Weber voyait dans l'invention de la comptabilité moderne l'un des ressorts du capitalisme. La comptabilité de gestion imaginée par du Pont de Nemours, mise en place par General Motors, permet l'envol du management moderne. Aujourd'hui, de véritables inventions d'origine nord-américaine remodèlent les systèmes comptables et de contrôle. Deux petits ouvrages invitent à découvrir ce nouveau monde. Le « Que sais-je ? » de Henri Bouquin est une grande réussite. Au fil d'une démonstration ingénieuse, le professeur de Dauphine relie avec bonheur le développement des systèmes comptables avec l'évolution des firmes. L'ouvrage de Pierre Mévellec se distingue aussi par l'intelligence de ses démonstrations. Le calcul moderniste des coûts est enfin accessible à tous.

Jean-Gustave Padioleau

★ *Unhealthy Charities*, de James T. Bennett et Thomas J. DiLorenzo, publié à New York par l'éditeur Basic Books, 1994, 269 p.
★ *Les fondements du contrôle de gestion*, de Henri Bouquin, « Que sais-je ? », PUF, nº 2892, 125 p., 45 F.
★ *Le Calcul des coûts dans les organisations*, de Pierre Mévellec, « Repères », Editions La Découverte, 128 p., 48 F.



■ **ALAIN MADELIN**, ex-ministre de l'économie et des finances, a souhaité, dimanche 14 janvier, que la Bundesbank s'engage dans *« une politique agressive de baisse des taux d'intérêt »*

■ **LA BOURSE** de Manille a terminé en forte hausse, lundi 15 janvier. Elle a gagné 1,15 % et atteint son plus haut niveau depuis cinq mois, grâce à l'afflux de capitaux étrangers.

■ **LA CAISSE** nationale des autoroutes envisage de lancer, au cours des prochains jours, un emprunt obligataire d'un montant de 2,5 milliards de francs.

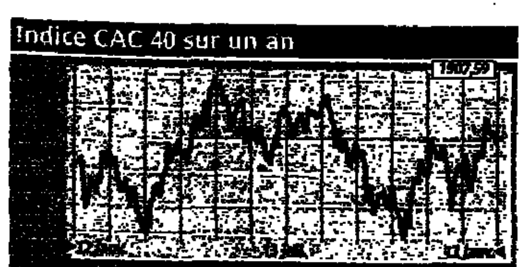
■ **L'OR** a ouvert en baisse, lundi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 396,20-396,50 dollars contre 397,20-397,50 dollars vendredi en clôture

■ **LA CHINE** va poursuivre en 1996 une politique monétaire relativement rigoureuse, a indiqué dimanche le gouverneur de la banque centrale, Dai Xianglong

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗	↗	↗	↗	↘	↗	↘	↗
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Tendance ferme à Paris

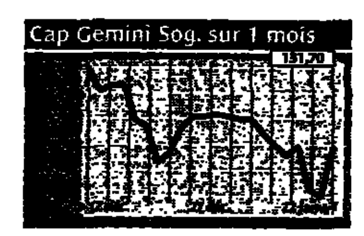


LA TENDANCE était ferme lundi 15 janvier à la Bourse de Paris dans le sillage des marchés obligataires qui anticipaient une baisse des taux à court terme. En hausse de 0,34 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,99 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises affichaient en moyenne une progression de 0,9 % à 1 924,68 points. Le marché était calme avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,1 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel dont 800 millions de francs pour les seules valeurs de l'indice CAC 40.

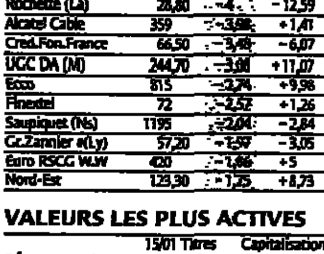
Les milieux financiers continuent à anticiper une baisse des taux d'intérêt à court terme en Europe pour relancer les économies. Lundi, la Banque de France lance son appel d'offres. Les milieux financiers ne seraient pas étonnés que l'institut d'émission fasse un geste à cette occasion. Par ailleurs, des analystes estiment que la Bourse sera soutenue au cours des prochains mois par l'augmentation de la liquidité des capitaux due à la baisse des taux d'intérêt un peu partout dans le monde. Ce phénomène a notamment pu être vérifié aux Etats-Unis. En effet Wall Street a monté de près d'un tiers l'an dernier, notamment pour cette raison technique.

Cap Gemini Sogeti, valeur du jour

BONNE SÉANCE vendredi 12 janvier à la Bourse de Paris pour Cap Gemini Sogeti. Après l'annonce de la réorganisation, entérinée la veille par les actionnaires du groupe de services informatiques (*Le Monde* du 13 janvier), le titre a terminé en tête des plus fortes hausses des valeurs du compartiment à règlement mensuel avec une progression de 7,8 % à 131,70 francs. Les transactions ont porté sur 129 000 titres. Le renforcement de Daimler dans le capital devrait permettre à Cap Gemini de s'ouvrir davantage à l'international. Depuis le début de l'année, le titre n'affiche plus qu'un repli de 4,57 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

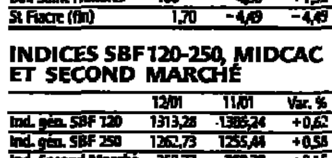


HAUSSES, 12h30	Cours au 15/01	Var. % 12/01	Var. % 31/12
Metrologie Inter.	15,40	+34,07	+14,92
Dassault Electro	237	+7,62	+46,38
OLIPAR	208	+6,77	−35,40
CS Signaux(CSEE)	215	+6,17	+7,50
Fives-Lille	464	+5,45	+26,08
Cap Gemini Sogeti	138,20	+4,93	+0,14
Nordon (Ny)	362	+4,92	+15,28
Jean Lefebvre	298	+4,35	+5,67
Sommer-Allibert	1398	+3,94	+7,62
Remy Cointreau	158	+3,87	+1,28
BAISSES, 12h30			
Rochette (La)	28,80	−4	−12,59
Alcatel Cable	359	−3,98	+1,41
Cred.Fon.France	66,50	−3,48	−6,07
UGC DA (M)	244,70	−3,08	+11,07
Ecco	815	−2,74	+9,98
Finextel	72	−2,52	+1,26
Saupiquet (Ns)	1195	−2,04	−2,84
Gr.Zannier #(Ly)	57,20	−1,97	−3,05
Euro RSCG W.W	420	−1,86	+5
Nord-Est	123,30	−1,25	+8,73

VALEURS LES PLUS ACTIVES

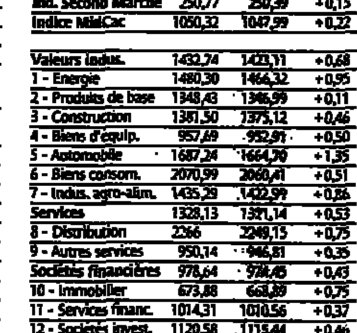
SÉANCE, 12h30	15/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	254102	94084424,40
Total	233226	81970596,40
Eaux (Gle des)	97245	52329638
Carrefour	13660	43637032
Societe Gale A	70409	42595294
L'Oreal	30310	41025772
Accor	62504	40048649
Danone	48292	39025252
LVMH Moet Vuitton	31679	33325025
Alcatel Alsthom	77380	32499303,80

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

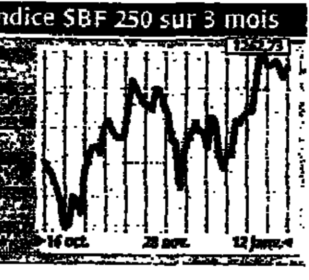


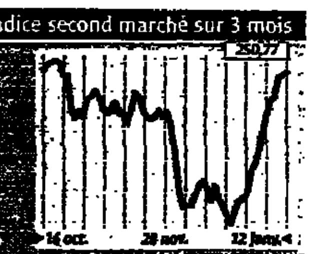
HAUSSES, 12h30	Cours au 15/01	Var. % 12/01	Var. % 31/12
Pochet	862	+10,23	+15,86
Bourgeois (Ly)	82,65	+10,20	+11,53
Guerbet	285	+7,54	−0,34
Trouvay Cauvin #	89,10	+4,82	+50,25
Michel Thierry#	681	−4,76	+17,61
BAISSES, 12h30			
Pier Import	75,05	−7,34	+0,06
Lectra Syst.(B) #	10,25	−6,39	+24,24
Garages Sout. (Ny)	475	−5	+2,81
Bail Saint Honore#	106	−4,50	+1,92
St Fiacre (fin)	1,70	−4,49	−4,49

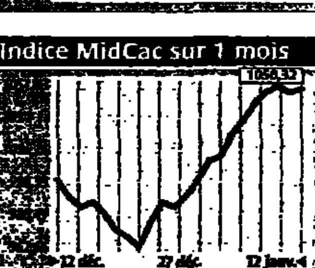
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	12/01	11/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1313,28	1305,24	+0,62
Ind. gén. SBF 250	1262,73	1255,44	+0,58
Ind. Second Marché	250,77	250,39	+0,15
Indice MidCac	1050,32	1047,99	+0,22
Valeurs indus.	1432,74	1423,11	+0,68
1 - Energie	1480,30	1466,32	+0,95
2 - Produits de base	1348,43	1346,99	+0,11
3 - Construction	1381,50	1375,12	+0,46
4 - Biens d'equip.	957,69	952,91	+0,50
5 - Automobile	1687,24	1664,70	+1,35
6 - Biens consom.	2070,99	2060,41	+0,51
7 - Indus. agro-alim.	1435,29	1422,99	+0,86
Services	1328,13	1321,14	+0,53
8 - Distribution	2266	2249,15	+0,75
9 - Autres services	950,14	946,81	+0,35
Sociétés financières	978,64	974,45	+0,43
10 - Immobilier	673,88	668,89	+0,75
11 - Services financ.	1014,31	1010,56	+0,37
12 - Sociétés invest.	1120,58	1115,44	+0,46







Nouveau record à Francfort

TOUS LES MARCHÉS boursiers et financiers ont chômé à Tokyo, lundi 15 janvier, en raison d'un jour férié. A la veille du week-end, Wall Street avait terminé sans grand changement une semaine agitée sur le sentiment qu'un accord de rééquilibrage du budget pourrait bien ne pas voir le jour d'ici à l'élection présidentielle de novembre. L'indice Dow Jones avait cédé 3,98 points, soit 0,08 %, à 5 061,12 points. Une tentative de progression en début de journée a fait long feu en raison des ventes programmées, d'un recul du marché obligataire et de gros dégagements sur les valeurs technologiques, même si les analystes estiment que désormais le pire est passé.

La Bourse de Londres a, pour sa part, progressé faiblement. L'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 2,4 points, à 3 657,3 points, soit 0,06 %. Francfort a de nouveau battu un record en clôture, l'indice DAX affichant au terme des changes une hausse de 1,16 %, à 2 356,45 points. Selon les courtiers, cette progression s'est effectuée grâce au soutien conjugué du marché obligataire, du dollar, ainsi que des achats massifs d'investisseurs étrangers.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 12/01	Cours au 11/01	Var. en %
Paris CAC 40	1907,59	[illegible]	+0,51
New-York/DJ indus.	5036,92	[illegible]	−0,56
Tokyo/Nikkei	20287,40	[illegible]	−0,45
Londres/FT100	3657,30	[illegible]	+0,07
Francfort/Dax 30	2356,45	[illegible]	+1,14
Frankfort/Commer.	845,90	[illegible]	+1,10
Bruxelles/Bel 20	1871,86	[illegible]	+0,49
Bruxelles/Général	1613,41	[illegible]	+0,49
Milan/MIB 30	988	[illegible]	−0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	331,50	[illegible]	+0,78
Madrid/Ibex 35	326,06	[illegible]	+0,71
Stockholm/Affarsal	1332,56	[illegible]	—
Londres FT30	2721,10	[illegible]	—
Hong Kong/Hang S.	10540	[illegible]	+1,05
Singapour/Strait t	2402,02	[illegible]	+1,35

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

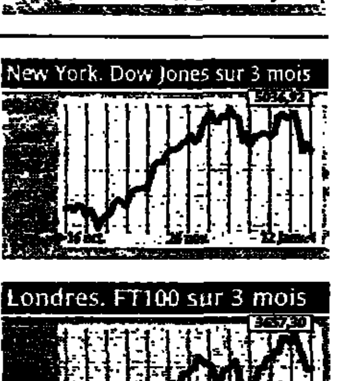
	12/01	11/01
Alcoa	50,75	51,25
American Express	39,50	39,37
Allied Signal	47,50	48
AT & T	65,12	65,25
Bethlehem	14,37	14,50
Boeing Co	77,37	77,75
Caterpillar Inc.	58,87	59,37
Chevron Corp.	52,75	53,12
Coca-Cola Co	72,87	73,50
Disney Corp.	60	60,37
Du Pont Nemours&Co	71,25	71,62
Eastman Kodak Co	66,12	66,25
Exxon Corp.	79,62	80,62
Gén. Motors Corp.H	50,87	52,75
Gén. Electric Co	70,12	70,50
Goodyear T.& Rubbe	43,50	43,87
IBM	86,75	87,25
Intl Paper	38,37	38,75
J.P. Morgan Co	76	76,37
Mc Don Dougl	92,37	94,37
Merck & Co.Inc.	61,75	61,50
Minnesota Mng.&Mfg	64,75	65,62
Philip Moris	88,62	87,87
Procter & Gamble C	84,87	85,12
Sears Roebuck & Co	43,25	42,62
Texaco	77	77,87
Union Carb.	39,62	40
Utd Technol	91,37	92
Westingh. Electric	17,87	18
Woolworth	10,62	10,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	12/01	11/01
Allied Lyons	5,34	5,38
Barclays Bank	7,50	7,44
B.A.T. industries	5,51	5,52
British Aerospace	8,35	8,37
British Airways	4,91	4,89
British Gas	2,64	2,58
British Petroleum	5,26	5,21
British Telecom	3,60	3,55
B.T.R.	3,33	3,36
Cadbury Schweppes	5,34	5,34
Eurotunnel	0,82	0,82
Glaxo	8,73	8,77
Grand Metropolitan	4,44	4,49
Guinness	4,83	4,83
Hanson Plc	2,03	2,02
Great Ic	6,65	6,69
H.S.B.C.	9,78	9,79
Impérial Chemical	8,02	8,04
Marks and Spencer	4,31	4,29
National Westminst	6,35	6,36
Peninsular Orienta	4,74	4,85
Reuters	5,99	5,96
Saatchi and Saatch	0,92	0,91
Shell Transport	8,40	8,46
Smithkline Beecham	6,90	6,94
Tate and Lyle	4,61	4,63
Univeler Ltd	13,17	13,13
Zeneca	12,30	12,29

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	12/01	11/01
Allianz Holding N	2886	2880
Basf AG	345,50	339,20
Bayer AG	414,70	405,20
Bay hyp&Wechselbk	36,35	36,40
Bayer Vereinsbank	42,95	42,87
BMW	796	789,50
Commerzbank	347,30	343,10
Continental AG	21,65	21,34
Daimler-Benz AG	751	740,50
Degussa	519,70	507
Deutsche Babcock A	131,80	132,20
Deutsche Bank AG	69,15	68,20
Dresdner BK AG FR	37,70	37,66
Henkel VZ	559	554
Hoechst AG	415,30	410,75
Karstadt AG	616	614,50
Kaufhof Holding	467,50	466,30
Linde AG	882	868
DT. Lufthansa AG	208	207
Man AG	431	416
Mannesmann AG	484,50	480
Mettallges AG	34,65	34,22
Preussag AG	426	421
Rwe	543	541
Schering AG	98,52	97,80
Siemens AG	809	793,50
Thyssen	278,80	273,60
Veba AG	63,55	63
Viag	606	603,50
Wellag AG	755	751





LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	→	→	→	→	↘
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif a ouvert en hausse, lundi 15 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars était en hausse de 18 centièmes, à 121,64 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,52 %, soit un écart de 0,63 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands de même échéance. Les marchés obligataires européens restent soutenus par le ralentissement de la croissance économique en Europe et par les espoirs de détente monétaire qui en découlent. Les taux d'intérêt à trois mois s'établissaient à 4,70 % en France lundi matin. Le contrat Pibor 3 mois du Matif échéance mars était en hausse de 4 centièmes, à 95,18 points. Le taux de l'argent au jour le jour était inchangé, à 4,56 %. Les opérateurs espèrent un geste de la Banque de France cette semaine.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,53	6,55	7,31	1,90
Allemagne	3,69	5,90	6,70	1,80
Grande-Bretagne	6,50	7,49	7,72	3,90
Italie	9,93	10,57	10,96	5,80
Japon	0,38	3,09	4,75	−0,28
Etats-Unis	5,38	5,75	6,14	2,60

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 12/01	Taux au 11/01	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,50	5,51	100,54
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,99	6,01	100,49
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,42	6,41	100,66
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,64	6,64	100,65
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,23	7,23	101,02
Obligations françaises	6,89	6,87	100,16
Fonds d'État à TME	−1,37	−1,37	100,11
Fonds d'État à TRE	−1,08	−1,17	100,17
Obligat. franc. à TME	−0,89	−1,96	99,64
Obligat. franç. à TRE	+0,25	+0,24	99,87

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,50 %)

	Achat 12/01	Vente 12/01	Achat 11/01	Vente 11/01
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	4,80	[illegible]	4,75
3 mois	[illegible]	4,87	[illegible]	4,87
6 mois	[illegible]	4,91	[illegible]	4,93
1 an	[illegible]	4,91	[illegible]	4,87
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,7344	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	4,7891	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	4,8125	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	4,8125	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	4,8828	—	[illegible]	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	4,5863	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 12/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	134225	[illegible]	121,54	[illegible]	121,46
Juin 96	1097	[illegible]	121,92	[illegible]	121,90
Sept. 96	131	[illegible]	120,80	[illegible]	120,80
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	38357	[illegible]	95,17	[illegible]	95,14
Juin 96	10815	[illegible]	95,43	[illegible]	95,41
Sept. 96	5217	[illegible]	95,50	[illegible]	95,48
Déc. 96	2519	[illegible]	95,43	[illegible]	95,42
ECU LONG TERME					
Mars 96	2330	[illegible]	91,44	[illegible]	91,32
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 12/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 96	14006	[illegible]	1923	[illegible]	1912
Février 96	49	[illegible]	1927,50	[illegible]	1919
Mars 96	1046	[illegible]	1937	1926,80	1926,50
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	1905

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗	↘	↗	↘	↗
4,9510	1,4380	104,9000	3,4256	7,6470

Hausse du dollar

LE DOLLAR était orienté à la hausse, lundi 15 janvier, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4452 mark, 105,40 yens et 4,95 francs. Les transactions avaient été calmes, durant la nuit, sur les places asiatiques, en raison de la fermeture des marchés financiers japonais.

Les investisseurs suivront avec attention, cette semaine, la publication, aux Etats-Unis, de nombreux indicateurs économiques. Les statistiques du commerce extérieur américain au mois d'octobre, décisives pour l'évolution du billet vert, seront annoncées mercredi 17 janvier.

Le franc français était en hausse, lundi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,4250 francs pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/01	% 11/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,5600	+0,26	328	362
Écu	6,3405	+0,54	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9510	+0,42	4,6400	5,2400
Belgique (100 F)	16,6660	+0,25	16,0500	17,1500
Pays-Bas (100 fl)	305,8300	+0,25	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1415	+0,05	2,8200	3,3200
Danemark (100 krd)	88,5900	−0,25	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9055	+0,15	7,4700	8,2200
Gde-Bretagne (1 L)	7,6470	+0,48	7,2000	8,0500
Grèce (100 drach.)	2,0870	−0,53	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	74,9900	−0,15	68	78
Suisse (100 F)	424,9400	+0,28	409	433
Norvège (100 k)	78,0100	+0,01	72	81
Autriche (100 sch)	48,7110	+0,25	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0770	+0,10	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3000	−0,30	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6365	+0,28	3,3200	3,9200
Japon (100 yens)	4,6965	+0,33	4,4600	4,8300
Finlande (mark)	113,3000	−0,18	106	119

PARITÉS DU DOLLAR	15/01	12/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4380	1,4418	−0,26
TOKYO : USD/Yens	104,9000	104,7500	+0,14

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9490	4,9485	4,9180	4,9160
Yen (100)	4,7097	4,7048	4,7017	4,6953
Deutschemark	3,4307	3,4302	3,4283	3,4278
Franc Suisse	4,2569	4,2520	4,2499	4,2445
Lire ital. (1000)	3,1386	3,1359	3,3056	3,3015
Livre sterling	7,6319	7,6276	7,5983	7,5903
Peseta (100)	4,0811	4,0788	4,0763	4,0712
Franc Belge	16,699	16,671	16,683	16,653

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,69	4,78	4,81
Eurodollar	5,50	5,50	5,44
Eurolivre	6,56	6,50	6,37
Eurodeutschemark	3,69	3,59	3,50

L'OR

	cours 12/01	cours 11/01
Or fin (k. barre)	62900	62900
Or fin (en lingot)	63400	63000
Once d'Or Londres	399	399,60
Pièce française(20f)	363	366
Pièce suisse (20f)	362	363
Pièce Union lat(20f)	362	361
Pièce 20 dollars us	2260	2260
Pièce 10 dollars us	1360	1360
Pièce 50 pesos mex.	2335	2330

LE PÉTROLE

En dollars	cours 12/01	cours 11/01
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/01	11/01
Dow-Jones comptant	225,82	226,66
Dow-Jones à terme	321,61	323,28
CRB	—	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2620	2619
Cuivre à 3 mois	2538	2540
Aluminium comptant	1633,50	1629
Aluminium à 3 mois	1622,50	1627
Plomb comptant	700	699
Plomb à 3 mois	692	698
Etain comptant	6320	6365
Etain à 3 mois	6342	6375
Zinc comptant	1018,50	1021
Zinc à 3 mois	1040	1041,50
Nickel comptant	7680	7630
Nickel à 3 mois	7750	7725

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	—	[illegible]
Platine à terme	415	415
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,61	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	200	200
Orge (Londres)	115,60	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	1935	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1555,52	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,82	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,17	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 15 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 5,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,03 %
CAC 40 : 1927,26

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7580	7598,90	+ 0,24	+ 0,24
B.N.P. (T.P)	938	938	—	—
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	838	- 0,23	+ 1,57
Renault (T.P.)	1919	1918	- 0,05	+ 0,36
Rhone Poulenc(T.P)	2025	2020	- 0,24	- 0,24
Saint Gobain(T.P.)	1157	1157	—	+ 1,93
Thomson S.A (T.P)	1070	—	—	- 0,92
Accor	646	641	- 0,77	+ 1,10
Air Liquide	857	868	+ 1,28	+ 7,02
Alcatel Alsthom	420,10	423,50	+ 0,80	+ 0,30
Alcatel Cable	373,90	359	- 3,98	+ 1,41
Alspi	350	346	- 1,14	+ 5,16
AGF-Ass.Gen.France	158,90	161	+ 1,32	- 1,82
Axa	320	324	+ 1,25	- 1,81
Axime	423,90	425,50	+ 0,37	+ 12,86
Bail Investis.	854	850	- 0,46	+ 2,16
Bancaire (Cie)	493,50	507	+ 2,73	- 7,48
Bazar Hot. Ville	360	355	- 1,38	- 4,82
Bertrand Faure	131	136	+ 3,81	+ 8,80
BIC	540	538	- 0,37	+ 8,08
BIS	370	375	+ 1,35	+ 3,30
B.N.P.	201,50	203,10	+ 0,79	- 8,05
Bollore Techno.	430,10	433,10	+ 0,69	+ 1,66
Bongrain	2647	2610	- 1,29	+ 1,81
Bouygues	491,10	498	+ 1,40	+ 0,95
Canal +	935	952	+ 1,81	+ 3,70
Cap Gemini Sogeti	131,70	138,20	+ 4,93	+ 0,14
Carnaudmetalbox	224,20	224,10	- 0,04	+ 0,04
Carrefour	3163	3205	+ 1,32	+ 7,87
Casino Guichard	152	154,80	+ 1,84	+ 8,47
Casino Guich.ADP	115,10	115,40	+ 0,26	+ 3,96
Castorama Dl (Li)	822	830	+ 0,97	+ 3,49
C.C.F.	236,70	238,30	+ 0,67	- 4,64
CCMX(ex.CCMC) Ly	56	55,20	- 1,42	+ 20
Cegid (Ly)	366,90	369,90	+ 0,81	- 0,02
CEP Communication	425	424	- 0,23	+ 4,43
Cerus Europ.Reun	67	69,30	+ 3,43	+ 14,54
Cetelem	918	920	+ 0,21	+ 0,10
CGIP	1031	1040	+ 0,87	+ 7,43
Chargeurs	984	975	- 0,91	- 0,71
Christian Dior	550	550	...	+ 4,16
Ciments Fr.Priv.B	188,50	190,30	+ 0,95	- 2,41
Clarins	500	505	+ 1	+ 8,36
Club Mediterranee	431,50	430,10	- 0,32	+ 10
Coflexip	205	202	- 1,46	+ 10,68
Colas	855	870	+ 1,75	+ 6,89
Comptoir Entrep.1	11,85	11,95	+ 0,84	- 3,62
Comptoir Moder.	1684	1682	- 0,11	+ 5,78

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
CPR	396,20	405	+ 2,22	+ 1,27
Cred.Fon.France	68,90	66,50	- 3,48	- 6,07
Credit Local Fce	406,10	405	- 0,27	+ 3,31
Credit Lyonnais CI	241,50	240	- 0,62	+ 2,12
Credit National	387,50	390	+ 0,64	+ 8,33
CS Signaux(CSEE)	202,50	215	+ 6,17	+ 7,30
Damart	3900	3907	+ 0,17	+ 0,33
Danone	799	811	+ 1,50	+ 0,37
Dassault-Aviation	350	—	—	+ 9,71
Dassault Electro	220,20	237	+ 7,62	+ 46,38
De Dietrich	242	240	- 0,82	+ 11,62
Degremont	415	417	+ 0,48	- 0,85
Dev.R.N-P.Cal #Li	47,35	47,50	+ 0,31	- 15,48
DMC (Dollfus Mi)	208	209	+ 0,48	+ 4,55
Docks France	787	785	- 0,25	+ 5,51
Dynaction	96,40	96	- 0,41	+ 5,49
Eaux (Gle des)	534	539	+ 0,93	+ 10,24
Ecco	838	815	- 2,74	+ 9,98
Eiffage	720	726	+ 0,83	- 0,54
Elf Aquitaine	368,20	372	+ 1,03	+ 3,70
ERAMET	319	320	+ 0,31	[illegible]
Eridania Beghin	840	849	+ 1,07	+ 1,07
Essilor Intl	1058	1067	+ 0,85	+ 13,99
Essilor Intl ADP	721	740	+ 2,63	+ 8,18
Esso	580	578	- 0,34	+ 17,95
Eurafrance	1774	1809	+ 1,97	+ 9,96
Euro Disney	12,15	12,25	+ 0,82	+ 9,86
Euro RSCG W.W.	428	420	- 1,86	+ 5
Europe 1	1020	1012	- 0,78	+ 2,22
Eurotunnel	6,05	6,10	+ 0,82	- 8,27
Filipacchi Medias	755	758	+ 0,39	- 3,31
Finextel	73,90	72	- 2,57	+ 1,26
Fives-Lille	440	464	+ 5,45	+ 26,08
Fromageries Bel	4700	4700	—	+ 1,11
Galeries Lafayette	1210	1215	+ 0,41	+ 1,75
GAN	174,90	176	+ 0,62	- 1,67
Gascogne (B)	414	412	- 0,48	+ 0,24
Gaz et Eaux	1775	1784	+ 0,50	+ 4,94
Geophysique	184	187	+ 1,63	+ 36,14
G.F.C.	387	384,10	- 0,74	+ 4,37
Groupe Andre S.A.	350	344	- 1,71	- 2,96
Groupe De La Cite	569	570	+ 0,17	+ 6,74
Gr.Zannier #(Ly)	58,35	57,20	- 1,97	- 3,05
GTM-Entrepose	322,60	324	+ 0,43	+ 5,67
Guilbert	574	571	- 0,52	- 0,69
Guyenne Gascogne	1410	1413	+ 0,21	+ 5,94
Havas	394,60	400	+ 1,36	+ 2,96
I.D.I.A	199,70	199,70	—	- 0,85
Imetal	588	585	- 0,51	—
Immeubl.France	309	309	—	+ 5,82
Ingenico	34,50	34,50	—	- 1,28
Interbail	260	265	+ 1,92	+ 0,37
Intertechnique 1	432,90	428,30	- 1,06	+ 0,07
Jean Lefebvre	286,10	298	+ 4,15	+ 5,67
Klepierre	618	615	- 0,48	+ 6,95
Labinal	559	560	+ 0,17	+ 3,13
Lafarge	306,20	313	+ 2,22	- 0,79
Lagardere (MMB)	98,50	98,80	+ 0,30	+ 9,77
Lapeyre	261	266	+ 1,91	+ 9,01
Lebon	180,20	185	+ 2,66	- 0,53
Legrand	790	805	+ 1,89	+ 6,48
Legrand ADP	530	525	- 0,94	+ 7,14
Legris indust.	156,30	160	+ 2,36	+ 0,37
Locindus	825	825	—	- 0,60
L'Oreal	1348	1354	+ 0,44	+ 3,27

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
LVMH Moet Vuitton	1040	1056	+ 1,53	+ 3,52
Lyonnaise Eaux	475,90	477,10	+ 0,25	+ 1,18
Marine Wendel	363	365	+ 0,55	+ 1,95
Matra-Hachette	97,40	96,20	- 1,23	+ 6,88
Metaleurop	45,80	46,15	+ 0,76	+ 7,65
Metrologie Inter.	13,50	15,40	+ 14,07	+ 14,92
Michelin	194,40	195,50	+ 0,56	+ 0,10
Moulinex	72	73,10	+ 1,52	+ 9,10
Navigation Mixte	680	690	+ 1,47	+ 3,94
Nord-Est	125,50	123,30	- 1,75	+ 8,73
Nordon (Ny)	345	362	+ 4,92	+ 15,28
NRJ #	512	518	+ 1,17	+ 4,85
OLIPAR	194,80	208	+ 6,77	+ 33,40
Paribas	269,90	271	+ 0,40	+ 8,93
Pechiney	182,30	181,90	- 0,21	+ 7,12
Pechiney CIP	186,90	182	+ 0,05	+ 1,08
Pechiney Intl	84	85	+ 1,19	- 2,18
Pernod-Ricard	288	291	+ 1,04	+ 4,56
Peugeot	650	658	+ 1,23	+ 1,86
Pinault-Prin.Red.	1058	1064	+ 0,56	+ 8,90
Plastic-Omn.(Ly)	334	335,50	+ 0,44	- 0,74
Poliet	408	417	+ 2,20	+ 4,82
Primagaz	436	434,50	- 0,34	+ 11,69
Promodes	1255	1255	—	+ 9,03
Publicis	309	304	- 1,61	+ 5,19
Radiotechnique	269,80	274	+ 1,55	[illegible]
Remy Cointreau	152,10	158	+ 3,87	- 1,28
Renault	152,30	154,40	+ 1,37	+ 9,58
Rexel	937	945	+ 0,85	+ 14,26
Rhone Poulenc A	101,60	104,50	+ 2,85	+ 0,38
Rochette (La)	30	28,80	- 4	+ 12,39
Roussel Uclaf	890	885	- 0,56	+ 6,62
Rue Imperiale(Ly)	3661	3605	- 1,52	+ 2,09
Sade (Ny)	177	177	—	+ 1,66
Sagem SA	2838	2830	- 0,28	+ 2,90
Saint-Gobain	573	585	+ 2,09	+ 9,55
Saint-Louis	1408	1399	- 0,63	+ 7,61
Salomon (Ly)	3013	3015	+ 0,06	+ 5,78
Salvepar (Ny)	340	340	—	+ 6,28
Sanofi	315	319,40	+ 1,39	+ 1,75
Sat	1780	1780	—	- 0,22
Saupiquet (Ns)	1220	1195	- 2,04	- 2,84
Schneider SA	176,60	178,60	+ 1,13	+ 6,69
SCOR SA	161	160	- 0,62	+ 4,57
S.E.B.	629	621	- 1,27	+ 4,36
Sefimeg	320	320	—	- 1,53
SEITA	188,70	189,50	+ 0,42	+ 6,76
Selectibanque	98,10	99	+ 0,91	- 3,08
SFIM	971	980	+ 0,92	+ 15,29
SGE	104,30	106	+ 1,62	- 1,39
Sidel	1531	1529	- 0,13	+ 0,19
Simco	455	464,90	+ 2,17	- 0,82
S.I.T.A.	895	890	- 0,55	+ 3,60
Skis Rossignol	1315	1315	—	- 2,01
Sligos	425	425	—	+ 5,19
Societe Gale A	595	607	+ 2,01	+ 0,38
Sodexho	1539	1542	+ 0,19	+ 7,86
Sommer-Allibert	1345	1398	+ 3,94	+ 7,62
Sophia	203	202,80	- 0,09	- 2,02
Sovac	571	569	- 0,35	- 5,16
Spir Communication	465	468	+ 0,64	+ 4,23
Strafor Facom	280,20	285	+ 1,71	+ 9,39
Suez	200,40	199,90	- 0,24	- 1,08
Synthelabo	321,60	325,30	+ 1,15	+ 6,02
Technip	363,50	362	- 0,41	+ 9,41

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Thomson-CSF	115,70	116,60	+ 0,77	+ 6,87
Total	351,90	350,20	- 0,48	+ 5,96
UAP	123,50	125,90	+ 1,94	+ 7,56
UFB Locabail	434	420	- 0,94	+ 5,7
UGC DA (M)	252,50	244,70	- 3,08	+ 11,02
UIC	66	67	+ 1,51	+ 13,75
UIF	448	447,40	- 0,13	+ 5,57
UIS	126	126,50	+ 0,39	+ 2,69
Unibail	505	504	- 0,19	+ 6,99
Union Assur.Fdal	537	539	+ 0,37	+ 7,86
Usinor Sacilor	68,20	68,30	+ 0,14	+ 3,48
Valeo	233,10	238	+ 2,10	+ 4,83
Vallourec	203,20	204	+ 0,39	+ 17,24
Via Banque	149	149	—	[illegible]
Worms & Cie	240	242	+ 0,83	+ 4,59
Zodiac ex.dt divid	854	855	+ 0,11	+ 11,91
Elf Gabon	899	895	- 0,44	+ 4,39

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	233,30	234,10	+ 0,34	+ 5,92
Adidas AG #	269,50	272	+ 0,92	+ 6,25
American Express	194,50	194,90	+ 0,20	- 3,98
Anglo American	341,20	335	- 1,81	+ 15,04
Amgold	474	460	- 2,95	+ 18,89
Arjo Wiggins App.	14,05	14,30	+ 1,77	+ 9,57
A.T.T. #	323,90	325	+ 0,33	+ 2,52
Banco Santander #	246,60	242,50	- 1,66	+ 2,10
Barrick Gold #	140	137	- 2,14	+ 7,61
B.A.S.F. #	1180	1195	+ 1,27	+ 8,63
Bayer #	1417	1428	+ 0,77	+ 9,42
Blenheim Group	19,30	—	—	+ 2,65
Buffelsfontein	21,95	20,50	- 6,60	+ 36,66
Chase Manhattan #	280	286,50	+ 2,32	+ 1,54
Cordiant PLC	6,65	7	+ 2,18	+ 4,47
Daimler Benz #	2580	2582	+ 0,07	+ 3,73
De Beers	162,60	161,60	- 0,61	+ 10
Deutsche Bank #	236,20	235,90	- 0,29	+ 0,64
Dresdner Bank #	128,80	127,90	- 0,69	+ 2,51
Driefontein	74,50	70,40	- 5,50	+ 14,09
Du Pont Nemours #	353	352,50	- 0,14	+ 3,50
Eastman Kodak #	327,30	328,70	+ 0,42	[illegible]
East Rand	3,59	3,41	- 5,01	+ 31,15
Echo Bay Mines #	58,60	55,80	- 4,77	+ 11,98
Electrolux #	214	215	+ 0,46	+ 6,96
Ericsson #	94,50	93	- 1,58	[illegible]
Exxon Corp. #	397,10	394,90	- 0,55	[illegible]
Ford Motor #	138,20	137,80	- 0,28	[illegible]
Freegold	49,05	46,60	- 4,99	[illegible]
Gencor Limited	18,50	18,60	+ 0,54	[illegible]
General Elect. #	346,90	347,40	+ 0,14	[illegible]
General Motors #	238,40	242,50	+ 1,71	[illegible]
Cie Belgique #	420	—	—	[illegible]
Grd Metropolitan ■	33,85	34	+ 0,44	[illegible]
Guinness Plc #	36,45	37	+ 1,50	+ 4,91
Hanson Plc	15,50	15,50	—	[illegible]
Harmony Gold	51,70	49,15	- 4,93	[illegible]
Hitachi #	48	48,20	+ 0,41	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Hoechst #	1428	1440	+ 0,84	+ 8,43
I.B.M #	428,90	428,10	- 0,18	- 2,26
I.C.I #	60,90	61	+ 0,16	+ 7,96
I.T.T. #	586	[illegible]	- 1,19	- 0,33
Ito Yokado #	306,80	305	- 0,58	+ 8,52
Matsushita #	82	81,65	- 0,42	+ 3,46
Mc Donald's #	215,90	221	+ 2,36	+ 0,89
Merck and Co #	309,60	309	- 0,19	- 4,44
Minnesota Mg #	320,60	319,40	- 0,37	+ 0,44
Mitsubishi Corp.#	60,25	59,75	- 0,82	- 0,41
Mobil Corporat.#	556	547	- 1,61	- 1,44
Morgan J.P. #	379	379,40	+ 0,10	- 1,19
Nestle SA Nom. #	5410	5340	- 1,29	- 1,83
Nipp. MeatPacker #	73,80	[illegible]	—	+ 0,40
Norsk Hydro #	215,10	213,20	- 0,88	+ 4,45
Petrofina #	1516	1496	- 1,31	- 1,57
Philip Morris #	438,80	446,10	+ 1,66	+ 1,80
Philips N.V #	192	192,30	+ 0,15	+ 9,51
Placer Dome Inc #	129,60	126,60	- 2,31	+ 8,65
Procter Gamble #	423,50	424,50	+ 0,23	+ 3,53
Quilmes	220	220	—	+ 2,32
Randfontein	36,35	34,80	- 4,26	+ 5,77
Rhone Poul.Rorer #	253	255	+ 0,79	- 0,46
Royal Dutch #	683	675	- 1,17	- 1,45
R T Z #	67,90	[illegible]	—	- 3
Sega Enterprises	254	260	+ 2,36	—
Saint-Helena	37,20	34	- 8,60	+ 27,81
Schlumberger #	327	327,60	+ 0,18	- 3,13
SGS Thomson Micro.	153,80	153,90	+ 0,06	- 17,92
Shell Transport #	63,80	63,30	- 0,78	—
Siemens #	2771	2791	+ 0,72	+ 4,45
Sony Corp. #	306	[illegible]	+ 0,62	+ 4,72
Sumitomo Bank #	104	104,50	+ 0,48	- 1,41
T.D.K #	241,50	[illegible]	- 0,20	- 3,98
Telefonica #	71,90	[illegible]	- 0,34	+ 6,78
Toshiba #	39,10	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Unilever #	704	695	- 1,27	+ 1,60
United Technol. #	454	[illegible]	+ 0,90	+ 0,24
Vaal Reefs	420	407,50	- 2,97	+ 26,84
Volkswagen A.G #	1746	1764	+ 1,03	- 2,82
Volvo (act.B) #	97,50	98,50	+ 1,02	+ 10,25
Western Deep	206	[illegible]	- 3,88	+ 23,51
Yamanouchi #	110	[illegible]	- 0,09	+ 7,74
Zambia Copper	2,65	[illegible]	+ 8,67	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 15 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,20	1,844
CEPME 8,5% 88-97CA	104,49	4,668
CEPME 9% 89-99 CA#	111,10	3,738
CEPME 9% 92-06 TSR	113,30	5,139
CFD 9,7% 90-03 CB	118,30	9,222 d
CFD 8,6% 92-05 CB	114,40	8,058
CFF 10% 88-98 CA#	106,33	2,404
CFF 9% 88-97 CA#	104,32	2,631
CFF 10,25%90-01CB#	—	8,654
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,67	5,714
CLF 9%88-93/98 CA#	107,38	8,655 ↓
CNA 9% 4/92-07	117,15	6,369
CRH 8,6% 92/94-03	112	4,770
CRH 8,5% 10/87-88#	108,95	7,408
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,51	7,940
EDF 8,6% 92-04 #	113,45	6,673 o
Em.Etat10,26%86-96	100,76	8,746 ↑
Emp.Etat 6%7/93-97	101,73	3,049
Finansder 9%91-06#	117,30	1,308 o
Finansd.8,6%92-02#	112,45	8,388
Floral9,75% 90-99#	113,18	4,742 d
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,19	9,478
OAT 8,5% 87-97CA#	105,11	4,807
OAT 9,90%85-97 CA#	108,94	0,974
OAT 88-98 TME CA	101,90	6,799
OAT 9/85-98 TRA	101,05	7,982 d
OAT 9,50%88-98 CA#	110,20	5,373 o
OAT TMB 87/99 CA	99,60	6,525 ↓
OAT 8,125% 89-99 #	108,74	5,285 o
OAT 8,50%90/00 CA#	111,09	6,874
OAT 85/00 TRA CA	104,95	2,600
OAT 10%5/85-00 CA#	116,76	6,448
OAT 89-01 TME CA	102,15	6,789
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,28	1,254
OAT 8,50% 89-19 #	115,30	3,974
OAT.8,50%92-23 CA#	115,48	6,224
SNCF 8,8% 87-94CA	108,16	8,438
Lyon.Eaux 6,5%90CV	882,30	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	143,80	148
Bains C.Monaco ◆	611	611
B.N.P.Intercont.	290	294,80
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie)	5,40	5,30
Cambodge ◆	776	776
Carbone Lorraine	474	468
CBC	93	92
Centenaire Blanzy	310	301,80
Ceragen Holding ◆	21,80	21,80
Champex (Ny) ◆	14,80	14,80
CIC Un.Euro.CIP	379	379
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2169	2169
Cpt Lyon Alem	410	402,10
Concorde-Ass Risq	650	682
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13,55	13,55
Credit Gen.Ind. ◆	25,05	25,05
Darblay ◆	345	345
Didot Bottin	596	601
Eaux Bassin Vichy	4098	4290
Ecla	590	595
Ent.Mag. Paris ◆	2200	2200
Eridania Beghin CI ◆	758	758
Fidel	51,20	50
Finalens	352	360
F.I.P.P.	84,60	84,60
Fonciere (Cie) ◆	480	480
Fonciere Euris	157,50	160,10
Foncina #	407,60	408
France I.A.R.D	1006	1006
France S.A	870	858
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	333	330
Genefim	100	100
Gevelot ◆	1185	1185
G.T.I (Transport)	267	267
Immobail	110,50	109
Immobanque	671	680
Im.Marseillaise	5450	5450
Invest.(Ste Cle.)	1380	1350
Lille Bonnieres	1690	1690
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre #	151	151,50
Lucia ◆	53,60	53,60
Machines Bull ◆	2,85	2,85
Monoprix ◆	155	156
Metal Deploye	392	392
Mors #	15	14,80
Navigation (Nle)	57	56
Paluel-Marmont	240	240
Pap.Clairefont(Ny)	851	851
Parfinance	185	185,30
Paris Orleans	218	218
Piper Heidsieck ◆	1439	1439
Porcher ◆	200	200
Promodes (CI) ◆	920	900
PSB Industries Ly ◆	332,30	332,30
Rochefortaise Com.	137,50	[illegible]
Rosario ◆	189,90	[illegible]
Rougier #	509	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	270	[illegible]
Saga	194	[illegible]
Salins du Midi	410	[illegible]
Savoisienne(M) ◆	125	[illegible]
Silic ◆	715	[illegible]
S.I.P.H. ◆	153	[illegible]
Sofal ◆	136	[illegible]
Soffo ◆	354	[illegible]
Sofitam act.a reg. ◆	67,70	[illegible]
Sofragi ◆	3620	[illegible]
Soudure Autogene ◆	948	[illegible]
Sovabail	399	[illegible]
Taittinger	1590	[illegible]
Tour Eiffel ◆	280	[illegible]
Elyo	142,50	[illegible]
Vicat	441	[illegible]
Virax ◆	120	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	147	147
Commerzbank AG	1161	1161
Fiat Ord	16	15,50
Gevaert	300,80	300,80
Gold Fields South	168	168,90
Kubota Corp	31,60	31,60
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	49,35	49,35
Ottomane(Cie Fin.)	157,60	157,60
Robeco	352,20	352
Rodamco N.V.	146	144,90
Rolinco	375	375
Solvay SA	2700	2747

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 15 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	57,95	57,95
AFE #	376	372
Aigle #	220,10	228
Albert S.A (Ns) ◆	141	141
Altran Techno. #	790	798
Montaignes P.Gest. ◆	475	475
Bque Picardie (Li) ◆	561	561
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	215	210
Bque Vernes	640	640
Beneteau #	342	350
B I M P	84	84
Boiron (Ly) #	516	516
Boisset (Ly)#	218,10	218,10
But S.A.	263	256,30
Cardif SA	605	601
CDA-Cie des Alpes	135	141,40
C.E.E #	244	245
CEGEP #	156,10	156,10
Cermex # (Ly)	263	263
CFPI #	242	252
Change Bourse (M)	255	250
Christ.Dalloz #	1140	1129
Cpe France Ly #	295	295
CNIM CA#	155	153,50
Codetour	270	275
Comp.Euro.Tele-CET	255,10	255,10
Conflandey S.A	275	275,10
C.A. de la Brie	356	355,60
C.A.Gironde (B)	447	447,40
C.A.Haute Normand.	348	349,50
C.A.Ille & Vilaine	344,80	345
C.A. Paris IDF	728	728
C.A.de l'Isere Ly#	365	365
C.A.Loire Atl.Ns #	334,50	335
C.A.Loire/H.Loire#	220	219
C.A.Morbihan (Ns)	337,90	338,30
C.A.du Nord (Li)	470	470
C.A. Oise CCI	243	243
C.A.Pas de Calais	421,50	420
C.A. Somme CCI	239	239
C.A.Toulouse (B)	371	371
CFIPE(exGAN part#	131	131
Chaine et Trame #	125,50	126
C.A. Midi CCIK(Ly)	256	260
Creeks ◆	51	51
Delta Prot.# Ly ◆	302	302
Devanlay ◆	470	470
Deveaux(Ly)#	460	465
Devernois (Ly)	456	457
Ducros Serv.Rapide ◆	29,50	29,50
Ecco Trav.Tempo Ly	318	324
Emin-Leydier# (Ly)	410	400
Europ.Extinc.(Ly)#	218	214
Europ Propulsion	354	354
Expand s.a ◆	281	281
Factorem	556	560
Faiveley #	295	299
Finabail	84,50	83,95
Finacor	117,90	117,90
Fininfo	450	445
Fructivie	510	515
Gautier France #	294	292,10
Gel 2000	85	81,50
GFI Industries #	401	401,20
Girodet # (Ly)	51,95	51,95
GLM S.A. ◆	206,90	206,90
Grandoptic.Photo #	460	465
Gpe Guillin # Ly	154	152
Kindy #	163	164,20
Guerbet	265	285
Hermes Internat.1#	1030	1034
Hurel Dubois ◆	380	380
ICBT Groupe #	191	191
I.C.C.	149	148,20
Idianova	70	70
Immob.Hotel. #	73	70
Installux (Ly)	470	473
Int. Computer #	90	90
Invest.Paris	136	135,80
IPBM ◆	79	79
M6-Metropole TV	465	474
Manitou #	490	503
Manutan	600	600
Marie Brizard	1036	1075
Maxi-Livres/Profr.	289	281,20
Mecadyne ◆	127,10	129,10
Mecelec (Ly)	73	74,10
MGI Coutier	191,50	193,50
Michel Thierry#	650	681
Monneret Jouet #	65	64,50
Naf-Naf #	41,90	42
Norbert Dentres.#	675	679
N.S.C Schlum. Ny	790	780
OGF Omn Gest.Fin ◆	900	900
Onet #	762	767
Paul Predault #	200	200
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	105,50	105,50
Pier Import	81	75,05
Pochet	782	862
Poujoulat Ets (Ns)	220	215
Radiall #	540	560
Rallye(Cathiard)Ly	150	150
Reydel Indust.Li ◆	962	962
Robertet #	1025	1020
Rouleau-Guichard	422	430,10
Securidev #	85	82,20
Sediver #	180	[illegible]
Seribo	280	[illegible]
Siparex (Ly) #	83,30	[illegible]
Smoby (Ly)#	595	[illegible]
Sofco (Ly)	107	[illegible]
Sofibus ◆	413	[illegible]
Sogepag #	130,90	[illegible]
Sogeparc (Fin)	620	[illegible]
Sopra	269	[illegible]
Steph.Kelian #	713	[illegible]
Sylea	401,50	[illegible]
Teisseire-France	192	[illegible]
TF1-1	500	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	350	[illegible]
Trouvay Cauvin #	85	[illegible]
Unilog	340	[illegible]
Union Fin.France	407	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	125,30	[illegible]
Vilmorin et Cie #	403	[illegible]
Virbac	600	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 15 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,01	0,01
Sté lecteurs du Monde ◆	185,50	185,50
Nobel ◆	125	125
Mumm ◆	1000	1000
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

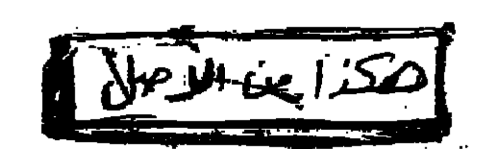
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 12 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36394,98	36394,98
Actimonétaire D	30976,47	30976,47
Agipi Ambition (Axa) ◆	113,46	108,06
Amplia ◇	114181,06	114181,06
Amplitude Monde D	722,17	704,56
Antigone Trésorerie	841137	841137
Arbitr. Court Terme	9295,84	9295,84
Arbitr. Première	8789,34	8702,32
Arbitr. Sécurité	17007,77	16923,15
Asie 2000	669,05	649,56
Associa Première	37826,06	37826,06
Associc	1178,24	1178,24
Atout Amerique	121,71	118,74
Atout Asie	98,80	96,39
Atout Futur C	534,79	521,75
Atout Futur D	510,14	497,70
Aurecic	1529,78	1485,22
Avenir Alizes	1974,02	1935,31
Axa Valeurs PER ◆	143,04	138,87
Cadence 1	1076,15	1055,05
Cadence 2	1077,10	1055,98
Cadence 3	1068,11	1047,17
Capimonetaire	1974,41	1972,44
Capiobliq	8321	8238,61
Capitacic	1725,81	1700,31
Cicamonde	1232,56	1196,66
Coexis	1762,14	1729,28
Comptavalor	2249,08	2245,71
Convertis CIC	333,96	329,02
Crédit Mutuel Capital	1681,92	1648,94
Crédit Mutuel MID AF	106,04	103,20
Créd.Mut.Ep.Cour.T	845,45	845,45
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	93,19	90,70
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	90,25	87,83
Créd.Mut.Ep.J	22070,92	22070,92
Créd.Mut.Ep.long.T	222,33	216,38
Créd.Mut.Ep.Monde	1112,95	1083,16
Cred.Mut.Ep.Quatre ◆	1116,80	1086,91
Dieze	1736	1693,82
Ecocic	1233,34	1197,42
Ecupar ◆	128,52	124,78
Ecur. Actions futur	197,20	191,46
Ecur. Distrimonétaire	10675,05	10675,05
Ecur. Expansion (*)	78566,47	78253,46
Ecur. Géovaleurs	3756,20	3675,92
Ecur. Investissement	164,05	159,27
Elanciel D	120,94	117,99
Elicash ◇	905488,42	905488,42
Emergence Poste D	97,87	95,48
Eparcic ◇	4659,36	4659,36
Eparcourt-Sicav	200,77	200,27
Epargne-Unie	1530,49	1493,16
Euro Solidarite	1268,43	1255,92
Eurocic Leaders	1365,62	1325,84
Eurodyn	1567,48	1529,25
Fonsicav	18730,52	18693,13
France Obligations	485,48	480,67
Francic ◆	487,28	480,08
Francic Pierre	114,58	111,19
Francic-Regions	1457,29	1414,84
Géobilys C	604,74	604,74
Géobilys D	589,68	589,68
Gestilion	19722,62	19722,62
HLM Monétaire	17962,71	17962,71
Indicia ◆	1135,69	1107,79
Intensys D	111,40	111,12
Interoblig	6205,11	6148,67
Intersélection Fce	544,47	533,79
Japacic	178,84	173,63
Jeunepargne ◇	376,17	370,61
Latitude C/D	142,64	142,43
Lion 20000	16496,03	16496,03
Lion Association	11681,81	11681,81
Lion Institution	42060,62	41955,73
Lionplus	1355,16	1328,59
Lion Trésor	2384,78	2361,17
Livret Bourse Inv.	600,29	582,81
Livret Portefeuil.	826,47	802,48
Méditerranée ◆	242,24	235,18
Mensuel CIC	10374,34	10271,62
Moneden ◆	87983,36	87983,36
Moné-Dis ◇	10134,90	10134,90
Mone.J. ◇	11420,64	11420,64
Monévalor	52923,76	52923,76
Mutualité dépôts	17852,85	17817,22
Natio Court Terme	13518	13518
Natio Court Terme2	367171	367171
Natio Epargne	22423,35	22201,34
Natio Ep. Capital	15076,31	14927,04
Natio Ep. Croissance	2137,70	2095,78
Natio Ep. Obligations	220,66	216,33
Natio Epargne Retraite	128,68	126,16
Natio Epargne Tresor	10570,57	10349,87
Natio Epargne Valeur	521,03	510,81
Natio France Index	1019,99	999,99
Natio Immobilier	1194,90	1171,47
Natio Inter	1825,74	1789,84
Natio Monétaire	5276,16	5270,89
Natio Opportunités	135,94	133,27
Natio Patrimoine	1411,74	1384,06
Natio Perspectives	1127,80	1105,69
Natio Placements	75385,76	75385,76
Natio Revenus	1086,83	1076,80
Natio Sécurité	11424,35	11424,35
Natio Valeurs	946,49	927,99
Nord Sud Dévelop. ◇	2090,50	2086,33
Oblicic-Mondial	3296,23	3247,52
Oblicic-Régions	1147,62	1130,66
Oblifutur	3822,61	3751,33
Oblig. ttes caté.	228,70	225,32
Oblilion	1780,06	1762,44
Obliséourité Sicav	5552,66	5552,66
Oblitys D	572,96	564,49
Oraction	1583,01	1544,40
Patrimoine Retraite ◇	292,06	286,33
Pervalor	590,40	578,82
Plénitude D	145,89	142,33
Poste Gestion C	42516,86	42516,86
Première Oblig. C	12726,87	12726,87
Première Oblig. D	11071,69	11066,16
Proficlus	988,78	970,34
Rentacic	166,97	164,90
Revenus Trimestr.	5354,03	5301,02
Revenu-Vert	1197,22	1174,90
St-Honoré Pacifique ◆	743,97	710,25
St-Honoré Réal	9563,30	9525,20
Sécuricic ◇	2193,45	2193,45
Securitaux ◇	1764,30	1764,30
Sensivalor	34618,42	34618,42
SEVEA ◆	102,82	100,31
S.G. France opport. C	1410,79	1383,13
S.G. France opport. D	1378,09	1351,02
S.G. Monde opport. C	1017,40	997,45
S.G. Monde opport. D	1017,40	997,45
Sicav Associations	2332,48	[illegible]
Sicav 5.000	513,19	503,13
S.I. Est ◆	1189,06	1154,43
Silvafrance	814,49	798,52
Silvam	450,67	440,85
Silvarente	230,64	226,12
Silvinter	547,52	[illegible]
Sogenfrance C	1337,39	1311,17
Sogenfrance D	1250,12	1225,61
Sogépargne	307,84	304,79
Sogevar	1184,50	1161,37
Sogintér	1669,66	1636,93
Solstice D	2328,19	2322,38
State Street Act. Eur ◆	12524,98	[illegible]
State Street Act. France ◆	10934,16	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1354,94	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	1009,66	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1492,51	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1045,52	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	686,10	[illegible]
State Street Emer. Mkts ◆	1454,35	1404,68
State Street Etats-Unis ◆	1354,39	1321,36
State Street OAT Plus ◆	14484,18	14340,77
State Str. Oblig. Monde ◆	1062,34	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1171,88	[illegible]
State Street Tresorerie ◆	13244,11	[illegible]
Stratégie Actions	915,54	880,33
Stratégie Rendement	1738,77	1684,04
Synthesis	15434,58	15237,96
Thésora C	891,14	882,32
Thésora D	847,03	838,64
Trésor Plus	1734,52	1712,36
Trésor Trimestriel	1035,63	1025,38
Trésoricic	168900,74	168900,74
Trésorys	253816,27	253816,27
Trilion	5227,27	[illegible]
Uni-Associations ◇	119,63	119,63
Uni-Foncier	1209,46	[illegible]
Unifrance	602,66	587,96
Uni-Garantie C	1647,46	[illegible]
Uni-Garantie D	1430,04	[illegible]
Uni Régions	1363,82	1330,56
Univar ◇	295,98	295,98
Univers Actions	1710,90	1669,17
Univers Obligations	2163,85	[illegible]
Valorg ◆	2364,51	[illegible]
Valreal ◇	34023,71	34006,71
Winterthur St-Honoré	247,78	236,54

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

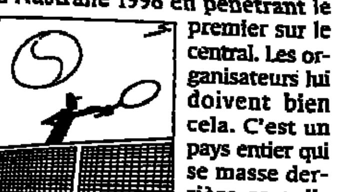
GRAND CHELEM En match d'ouverture des Internationaux de tennis d'Australie à Melbourne, Mark Philippoussis s'est qualifié, lundi 15 janvier, pour le deuxième tour en battant l'Allemand Nicolas Kiefer. ● COQUELUCHE du public, Philippoussis est, cette année, l'espoir du tennis national, Patrick Rafter, précédente idole des courts, n'ayant pas tenu ses promesses. ● MALGRÉ un important réservoir de jeunes et d'importants moyens financiers, le tennis australien ne parvient pas à retrouver son rang ancien parmi l'élite des grandes nations du jeu. ● LE PREMIER TOUR a été particulièrement éprouvant pour le numéro deux mondial, Andre Agassi, contraint aux cinq sets par l'Argentin Gaston Etlis. ● CHEZ LES DAMES, où les projets de réorganisation du circuit envisagés par le nouveau commanditaire provoquent un certain émoi, Monica Seles est plus que jamais favorite.

Le tennis australien cherche toujours un champion

Les héros amateurs des années 60 et 70 – Laver, Newcombe, Rosewall – n'ont pas eu de successeurs sur le circuit professionnel, excepté l'éphémère Pat Cash. Près de 3,5 millions de francs sont pourtant investis chaque année dans la détection de nouveaux talents

MELBOURNE
de notre envoyée spéciale

Mark Philippoussis a eu l'honneur d'inaugurer les Internationaux d'Australie 1996 en pénétrant le premier sur le central. Les organisateurs lui doivent bien cela. C'est un pays entier qui se masse derrière ce gaillard. Devant ce nouveau bellâtre australien, le seul tennisman des antipodes à s'entraîner aux Etats-Unis chez Nick Bollettieri, Nicolas Kiefer, champion chez les juniors et admis dans le tableau final grâce aux qualifications, n'a tenu que pendant un set, tentant d'enrayer la puissance de son adversaire jusqu'au *tie-break* avant que son jeu du fond du court se brise en moins d'une heure.



MELBOURNE

Toute l'Australie veut espérer un autre exploit. Si tout va bien dans le haut du tableau, Mark Philippoussis devrait rencontrer Pete Sampras, tête de série nº 1, au troisième tour. En septembre, à Flushing Meadow, l'Américain l'avait éliminé après un match serré. Aucun joueur local n'a atteint les quarts de finale des Internationaux d'Australie depuis Pat Cash, l'année qui avait suivi sa victoire aux championnats de Grande-Bretagne à Wimbledon en 1987. L'Australie était alors convaincue de tenir un champion qui allait lui permettre de retrouver son lustre des années 60 et 70, quand les Rod Laver, John Newcombe et Ken Rosewall étaient les maîtres de la planète tennis. Mais la carrière de Pat Cash a été empoisonnée par une kyrielle de blessures. Un espoir déçu parmi tant d'autres.

Mark Kratzmann, qui succéda à Pat Cash comme champion du monde juniors, n'a pas fait mieux ensuite que 45e mondial sur le circuit professionnel. Junior numéro un en 1992, Grant Doyle n'est jamais rentré parmi les cent premiers. « *L'Australie est un pays très isolé,* dit Glen Eaton, entraîneur et joueur occasionnel. *Lorsque les jeunes se mettent tout à coup à beaucoup voyager en Europe et aux Etats-Unis, la transition est rude. Juniors, ils ont appris dans un cocon australien, voyageant de temps en temps dans les épreuves juniors des tournois du Grand Chelem, et ils se retrouvent séparés de leurs familles et de leurs amis pendant des mois. Il suffit qu'ils perdent un peu le moral après un match et ils ne remonteront plus la pente.* »

Si le joueur franchit correctement le passage chez les pros, il sera confronté à l'impatience de ses compatriotes. Ainsi Patrick Rafter. Baptisé le successeur de Pat Cash, il n'a pour l'heure réussi qu'à faire tourner les têtes des Australiennes. Son meilleur résultat en tournoi du Grand Chelem, un quatrième tour aux Internationaux de Melbourne, en 1995. Il y a eu aussi Richard Fromberg, l'un des rarissimes spécialistes de terre battue, et Scott Draper.

Faute d'une équipe de Coupe Davis solide, l'Australie, contrainte à une rencontre de barrage, en septembre, a été battue par l'Afrique du Sud et sortie du groupe mondial. Les dames ne sont guère mieux loties. La première en vue au classement, Nicole Bradtke, est trente-quatrième, la deuxième, Rachel McQuillan, est soixante-huitième. L'équipe de Coupe de la Fédération, l'équivalent de la Coupe Davis, est aussi en deuxième division.

> A dix-neuf ans, Ben Ellwood se sait chanceux. A l'ombre de Philippoussis, il espère pouvoir travailler et mûrir tranquillement : « Je pense que je ferai quelque chose de bien à vingt-trois ans. Il faudrait que le pays accepte d'être patient. »

Le tennis australien est pourtant l'un des plus gâtés du monde. Les fonds consentis à la découverte et à l'entraînement des jeunes frôlent les 20 millions de francs par an, provenant à la fois de l'Etat et de partenaires dont le plus puissant est le géant du fast-food américain McDonald's, qui consacre plus de 3,5 millions de francs au tennis.

Rien n'est laissé au hasard et les programmes sont des plus sophistiqués. Chaque année, huit jeunes joueurs et joueuses de douze à seize ans entrent à l'Australian Institute of Sport de Canberra (AIS), où sont formés bon nombre des athlètes australiens. Ils peuvent y profiter des meilleurs entraîneurs – nationaux ou privés –, de préparateurs physiques et de psychologues avec lesquels ils suivent des cours particulièrement élaborés de nutrition, d'entraînement et de psychologie.

Pour être encore plus proche des débats, et pour que ses poulains puissent taper dans la balle avec des champions de passage, la section tennis de l'AIS vient d'être rapatriée à Melbourne dans un Flinders Park agrandi. Un court de terre battue a même été installé au milieu des terrains en synthétique *(rebound ace)*, chose impensable il y a encore dix ans. Certains voient dans la polyvalence la fin des soucis australiens. « *L'argent est parfois mal utilisé,* dit Glen Eaton. *Au lieu de miser sur les hommes, il faudrait aussi organiser plus de tournois pour que les jeunes évoluent d'abord sur le continent avant de s'envoler à l'autre bout du monde.* »

Sur les seize Australiens engagés dans le tableau final des Internationaux 1996, sept ont bénéficié d'une invitation *(wild card)*. Parmi eux, Ben Ellwood. Vainqueur d'Olivier Delaitre, lundi, le champion juniors de l'Australian Open 1994, classé 322e chez les pros, joue son premier tournoi du Grand Chelem. En une victoire, il n'en a pas encore terminé avec son anonymat. Car, à dix-neuf ans, Ben Ellwood se sait chanceux. A l'ombre de Philippoussis, il pense pouvoir travailler et mûrir tranquillement : « *C'est vrai, le passage chez les pros a été difficile,* dit-il. *J'ai beaucoup lutté et douté, et cela va mieux. Je pense que je ferai quelque chose de bien à vingt-trois ans. Il faudrait que le pays accepte d'être patient.* »

Bénédicte Mathieu

Restrictions sur le circuit féminin

LA NOUVELLE de l'arrivée d'un nouveau sponsor avait été accueillie en septembre avec un grand soulagement. La collaboration entre l'Association des joueuses professionnelles (WTA) et le fabricant de logiciels canadien Corel fait aujourd'hui grincer bien des dents. Il apparaît, en effet, que Corel est un partenaire exigeant.

Au cours des négociations, en septembre, ses responsables avaient intimé à la direction de la WTA de réduire le train de vie du circuit. Les 4 millions de dollars par an (environ 20 millions de francs) ne suffisent pas à renflouer un circuit en crise. De nombreux tournois ont fermé leurs portes, abandonnés par leurs partenaires. Seules les toutes meilleures joueuses mondiales font, aujourd'hui, vendre des tickets.

La volonté commune consiste à ramener le nombre de joueuses professionnelles de cinq cents à cent cinquante. A partir d'avril 1996, les compétitions dotées de plus de 363 000 dollars n'auront plus de tournois de qualification, qui permettaient à des joueuses modestes ou à des jeunes de rentrer dans leur tableau final. A titre d'exemple, le tournoi en salle de Paris est doté de 450 000 dollars et accueille vingt-huit joueuses, dont deux invitées. Les places deviendront donc chères.

Deux réunions, qui ont attiré à chaque fois une centaine de joueuses, se sont tenues à la veille des Internationaux d'Australie. Le gros de la troupe du circuit s'élève, bien sûr, contre ces nouvelles dispositions. « *Pour rester au contact de l'élite,* dit Sabine Appelmans, 29e joueuse mondiale, *il faudra courir d'un bout à l'autre du monde à la recherche des derniers petits tournois. Là, il faudra parvenir en demi ou en finale pour gagner quelques petits points* (la dotation de ceux-ci n'a pas été renforcée en contrepartie) *ou faire un bon parcours dans les épreuves du Grand Chelem.* »

L'élite voit revenir les *bonus pools*, ces primes importantes (entre 100 000 et 150 000 dollars) offertes en cas de grandes victoires. Mary Pierce a estimé qu'elle gagnait suffisamment d'argent pour que celui offert par la WTA trouve une destination plus intelligente. L'association rétorque que c'est justement le manque d'argent qui l'a convaincue de privilégier les meilleures, afin de rendre le circuit plus attrayant.

Une vaste campagne de relations publiques et une autre de publicité viennent d'être confiées à un cabinet new-yorkais dans le but d'annoncer cette nouvelle stratégie, qui devrait s'imposer malgré toutes les résistances.

B. M.

Andre Agassi souffre pour passer le premier tour

IL A FALLU cinq manches et plus de trois heures de jeu à André Agassi pour se qualifier, lundi 15 janvier, pour le deuxième tour des Internationaux d'Australie. Tenant du titre et tête de série nº 2, l'Américain est finalement venu à bout, après un match à sensation, du modeste Argentin Gaston Etlis, issu des qualifications.

De retour à la compétition après deux mois de convalescence pour une blessure à la poitrine, Agassi est apparu sur le court souffrant du genou. Il a, plus tard, expliqué s'être cogné ce genou, dimanche soir, en ratant une marche dans l'escalier de l'hôtel... Très lent, il a toujours semblé perdu dans le match, se contentant le plus souvent de défendre pour amener son adversaire à la faute. Largement mené au score, l'Américain a été contraint d'aller jusqu'au jeu décisif pour gagner les deuxième et quatrième sets. Par deux fois, l'Argentin fut à deux points du match. Sa fatigue dans le dernier set était devenue trop grande pour qu'il espère l'emporter. A vingt et un ans, Gaston Etlis disputait un match d'un tournoi du Grand Chelem pour la première fois de sa carrière.

Le Sud-Africain Wayne Ferreira (nº 9) est, lui aussi, allé jusqu'au cinquième set pour battre l'Américain Jonathan Stark.

CHALEUR ACCABLANTE

En dépit d'une chaleur accablante, les autres têtes de série ont passé un début de journée tranquille à Melbourne. Les Américains Michael Chang (nº 5) et Jim Courier (nº 8) ont respectivement battu le Tchèque David Rikl (6-2, 6-1, 6-2) et le Belge Johan Van Herck (7-5, 7-6 (7/1), 6-4). Le Russe Evgeny Kafelnikov (nº 6) a dominé le Français Fabrice Santoro (6-1, 6-1, 7-5). Le Néerlandais Jacco Eltingh, quart-de-finaliste en 1995, a été éliminé dès ce premier tour par le Suédois Thomas Johansson (6-4, 6-3, 6-1). Chez les femmes, l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (nº 3) et l'Argentine Gabriela Sabatini (nº 6) se sont facilement qualifiées aux dépens de l'Autrichienne Beate Reinstadler (6-2, 6-2) et de l'Américaine Shaun Stafford (6-0, 6-1).

Chez les Français, Guillaume Raoux s'est imposé face au Suédois Magnus Norman (6-3, 7-6, 6-1). En revanche, Rodolphe Gilbert s'est incliné face au Norvégien Christian Ruud (4-6, 6-4, 7-6, 5-7, 6-1), comme Olivier Delaitre face à l'Australien Ben Ellwood (6-4, 6-2, 6-1). Lionel Roux a également été battu par le Roumain Adrian Voinea (7-6, 6-7, 3-6, 6-1, 7-5). Alexandra Fusai s'est imposée face à l'Américaine Pam Shriver (6-4, 6-4), tandis qu'Isabelle Demongeot, Léa Ghirardi et Sandrine Testud ont été respectivement éliminées par la Slovaque Karina Habsudova (6-3, 6-3), l'Italienne Silvia Farina (6-3, 6-4) et la Roumaine Irina Spirlea (6-4, 6-7, 8-6). Le match franco-français entre Sarah Pitkowski et Alexia Dechaume-Balleret a tourné à l'avantage de cette dernière (6-4, 7-6).

La boxe, affaire familiale des Tiozzo

Fabrice reste champion du monde, Christophe prépare son retour et Frank gère leurs carrières

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyé spécial

Sous les lumières du ring, Eric Lucas est désespérément seul. Le champion se fait attendre. Il faudra les huées du public, quelques sifflets d'impatience, pour que, finalement, il se montre. Musique. Le voilà. Il entre dans la salle du palais des spectacles de Saint-Etienne. Tiozzo. Fabrice. Le torse nu, la couronne mondiale des mi-lourds WBC qui enserre une taille à la minceur retrouvée. Il fend la foule, esquisse quelques mouvements. Un nouveau tatouage orne son bras. Et le regard est déjà là-bas entre les cordes, à dévisager ce Québécois un peu tendre qu'il s'est promis de punir. Dans quelques secondes, sous l'impact des yeux, le challenger détournera la tête. Fabrice Tiozzo voulait réussir son entrée, un moment délicat, une sorte de reprise imaginaire et convenue où s'affrontent les volontés avant que ne s'arment les poings.

Et puis Fabrice n'est pas seulement Fabrice, champion de sueur et de sang. Il porte le nom des Tiozzo. En défendant son titre, il prétend s'inventer un prénom. Son courage, son travail et sa victoire face au Jamaïcain Mike McCallum le 16 juin 1995 l'ont propulsé au rang d'héritier de la dynastie. Chez les Tiozzo, le roi s'appelle désormais Fabrice. Christophe s'est glissé dans son ombre. L'ancien champion du monde des super-moyens rôde autour de son frère, comme un aîné veillant sur son cadet à la manière d'un ange gardien. Il n'est plus une idole, un modèle, mais juste le partenaire des derniers jours d'entraînement, l'indispensable compagnon des grands matches. « *C'est une présence. Le soir du combat, il est toujours là. Je le vois, c'est très important* », confie Fabrice, fier d'avoir assuré à vingt-six ans une succession dont peu le jugeaient capable.

Frank n'est, lui aussi, jamais très loin de Fabrice. Naguère, il était proche de Christophe. Qu'importe le prénom. Il se satisfait de la gloire de ses deux frères, comme il accepte son propre anonymat, à peine démenti par la ressemblance qui rapproche les trois hommes. Il ne leur parle ni tactique ni entraînement. Il s'occupe de leurs intérêts. Il a choisi le rôle du businessman. Et a presque oublié l'origine de l'histoire familiale. Il était l'aîné. Au cœur de la banlieue rouge, le Saint-Denis populaire, il devint leur initiateur en noble art, convaincu qu'il n'y avait pas d'autres choix. Tout le monde a oublié Frank Tiozzo, boxeur modeste aux dix combats professionnels égarés dans la grisaille des années 80. Cela ne l'a pas empêché de transmettre sa passion, et d'accompagner de son enthousiasme deux champions du monde. « *Christophe est le plus doué des deux,* dit-il, *mais Fabrice est plus travailleur. Il a plus de volonté.* » A la faveur du championnat du monde, Saint-Etienne se voit consacré pour un passage de témoin. Christophe, le dilettante ivre de nuits sans fin, de strass et de paillettes, s'efface devant Fabrice le garçon sérieux, bientôt père de famille, qui confesse volontiers son peu de goût pour les mondanités.

CONTRAT AVEC DON KING

Dans la solitude du ring, il s'applique à montrer qu'il vaut aujourd'hui un peu plus que cette image de boxeur courage, dans laquelle les admirateurs de son frère s'obstinent à l'enfermer. Il malmène Eric Lucas. A la troisième reprise, le Canadien est expédié au tapis. Il se relève et ne retombera plus. Fabrice Tiozzo n'a pas le choix. Il avait promis le K.-O. à cet adversaire jugé plus faible, ce n'est qu'une large victoire aux points, comme s'il devait encore attendre pour oublier son frère, comme si la boxe pouvait se montrer généreuse, comme s'il y avait encore place pour deux Tiozzo.

A aucun moment, Christophe n'a manifesté d'inquiétude. Après la décision unanime des juges, il concède une très brève visite sur le ring, une sorte de rendez-vous protocolaire, puis il s'empresse de redescendre sur terre. Les affaires de son frère sont réglées. Il conserve la scintillante ceinture de champion du monde. Il peut à nouveau penser à lui, à son deuxième combat de rentrée qui devrait avoir lieu en janvier. Fabrice s'est engagé à lui apporter son aide, à l'affûter au rythme de son excellente condition physique qui l'a sacré bourreau d'entraînement. « *C'est maintenant à son tour d'aider son frère,* annonce Frank, *et je sais que cela lui sera très utile.* »

Frank Tiozzo a le sourire des grands soirs. La victoire rend gai, tout comme les bonnes affaires. Il vient de faire signer Fabrice avec Don King. Le promoteur américain qui a la haute main sur la boxe aux Etats-Unis s'intéresse au cadet des Tiozzo. Il lui offrira dans les mois qui viennent l'opportunité d'une carrière américaine. La promesse de participer à des réunions prestigieuses, la garantie de bourses plus conséquentes, la magie du dollar. Il n'y qu'une chose à laquelle Frank Tiozzo ne peut s'autoriser à rêver : un duel fratricide, la version pugilistique de Romulus et Rémus. Christophe Tiozzo n'affrontera jamais Fabrice. Le règlement l'interdit.

Pascal Ceaux

L'équipage Lartigue-Périn remporte le rallye Grenade-Dakar

LE MOTARD ITALIEN Edi Orioli (Yamaha) et l'équipage français Pierre Lartigue-Michel Périn (Citroën) ont gagné, dimanche 14 janvier, le rallye-raid Grenade-Dakar. L'épreuve a été endeuillée par la mort d'un pilote de camion, Laurent Guéguen, et d'une fillette guinéenne âgée de trois ans, renversée par un motard. Edi Orioli remporte ainsi son quatrième « Dakar » après ses victoires en 1988, 1990 et 1994. Pour l'équipage Lartigue-Périn, il s'agit de la troisième victoire consécutive dans l'épreuve.

121 des 295 concurrents ont atteint Dakar. Les motards, surtout, ont connu un bon taux de réussite (71 sur 119). Ce résultat s'explique par la mise en place par l'organisation d'une assistance spécifique, un système qu'Hubert Auriol, l'organisateur, souhaiterait étendre à l'ensemble des concurrents, car, selon lui, *« les privés restent l'avenir du Dakar »*. – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL AMÉRICAIN : les Cowboys de Dallas et les Steelers de Pittsburgh** ont gagné, dimanche 14 janvier, le droit de s'affronter pour le Super Bowl, finale du championnat de football américain (NFL), qui sera disputé le 28 janvier à Tempe (Arizona). A domicile, Pittsburgh, qui a remporté quatre fois le Super Bowl, s'est difficilement qualifié aux dépens des Colts d'Indianapolis (20-16), qui faisaient figure de « cendrillons » de la compétition. Dans son stade, Dallas, également quadruple vainqueur du Super Bowl, a battu (38-27) les Green Bay Packers, qui avaient dominé les San Francisco 49ers, tenants du titre, au tour précédent. – *(AFP.)*

■ **TENNIS DE TABLE : il n'y aura que trois Français aux Jeux olympiques** d'Atlanta. Les pongistes Damien Eloi et Anne Boileau n'ont pu décrocher les dernières places qualificatives pour le tournoi olympique individuel à l'occasion du tournoi de Manchester. Seuls iront donc aux Etats-Unis Jean-Philippe Gatien, Patrick Chila et la pongiste Wang-Dréchou XiaoMing. – *(AFP.)*

■ **HANDBALL : l'équipe de France a pris la troisième place** de la Coupe du monde de handball en Suède, en battant l'Egypte (30 à 21), dimanche 14 janvier. Par ailleurs, les Français, champions du monde en titre, disputeront le tournoi olympique d'Atlanta dans le groupe B, qui comprend l'Allemagne, l'Egypte, l'Algérie, Cuba et une autre nation européenne qui sera désignée à l'issue du Championnat d'Europe des nations à Séville (Espagne) au mois de juin. – *(AFP.)*

En Coupe de France, l'OM a vérifié qu'il peut toujours compter sur ses « minots »

Grâce à ses jeunes joueurs, le « grand » club de Marseille a éliminé Endoume, le « petit »

Six clubs de première division – Bastia, Gueugnon, Rennes, Lyon, Lens et Guingamp – ont été éliminés dès leur entrée en lice, samedi 13 janvier, pour les 32es de finale de la Coupe de France. L'exploit de ce tour a été réalisé par les Lorrains de Blénod (National 3), qui ont éliminé Bastia (1-0). Gueugnon, Rennes et Guingamp ont été battus par trois clubs de deuxième division : respectivement Valence, Nancy et Niort.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

L'Olympique de Marseille a battu l'Union sportive Endoume-Catalans (5-4), samedi 13 janvier dans l'après-midi. Ce match de « poussins première année » se déroulait sur une moitié de terrain, dans le petit stade Henri-Tasso, devant un parterre fervent de parents énamourés. Dans la soirée, l'équipe première de l'OM a également disposé de son homologue d'Endoume (2-0), au Stade-Vélodrome, lors des 32es de finale de la Coupe de France. *L'équipe évoluant en Division 2 a* peiné pour venir à bout du club de quartier qui joue trois divisions plus bas, en National 3.

FOOTBALL

Ces matches prouvent, s'il en est besoin, qu'à tous les niveaux, à tous les âges, dans tous les stades, le football vit toujours à Marseille. Avec ou sans Bernard Tapie. Le ballon roule encore dans les rues, coule dans les veines. Il est l'indispensable globule qui charrie la passion. L'« affaire » et la gabegie des anciens dirigeants ont ébranlé l'OM. Mais combien d'autres n'auraient pas survécu à tant d'avanies ? Le club de Valenciennes, pourtant *simple figurant*, ne s'est jamais remis du charivari de l'été 1993 : il est sous le coup d'une liquidation judiciaire. L'OM, lui, existe toujours. Les joueurs d'Endoume l'ont rencontré et jureront que ce n'est pas une galéjade.

Cet Olympique-là est bien sûr différent. L'une après l'autre, les vedettes sont parties. Le gotha national, qui venait se montrer dans les grandes soirées européennes, a déserté les tribunes officielles. Le cœur de la France bat pour d'autres. Joueurs et supporteurs, on s'est retrouvé entre soi, un peu déprimé. Mais, dissipée la gueule de bois, cette modestie forcée a rappelé à l'OM qu'il n'était pas né par l'opération de Bernard Tapie. Le phare régional doit également sa survie à tous ses clubs locaux qui croient en lui malgré les vents mauvais.

Combien sont-ils, ces clubs, à Marseille ? *« Cent, facile »* pour l'un, *« plus de trois cents »* pour un autre, *« au moins aussi nombreux que les bars »*, pour un dernier surenchérisseur. Endoume est l'un d'eux, avec ses 402 licenciés en football et ses 22 équipes. Francis Di Giovanni, son président, n'a pas de mots assez durs pour qualifier les anciens dirigeants de l'OM. *« Ils nous ont reniés. Ils nous ignoraient,* raconte-t-il. *Ils ont oublié tous les joueurs marseillais qui avaient aidé le club. Ils les ont poussés vers la sortie. »*

Ces purs produits phocéens, les « minots », avaient pourtant, au début des années 80, ramené l'OM en première division. *Mais ceux qui* avaient rendu à l'équipe son lustre en avaient ensuite été jugés indignes. Pour aller plus vite vers le sommet, les dirigeants avaient préféré faire leur marché avec ivresse, loin de la Canebière. *« L'OM a gagné tous les titres, eu tous les honneurs et pourtant ce n'est pas un véritable club*, affirme Jean-Michel Roussier, le directeur général. *Certains évoquent une reconstruction. C'est faux. Il faut plutôt parler de construction. Nous en sommes à poser les fondations. »*

HISTOIRE TORTUEUSE

Même s'il parle avec l'accent pointu, M. Roussier entend plonger le club dans ses *« racines marseillaises »*. Le centre de formation, mis en sommeil pendant dix ans, va être réactivé. Un accord de partenariat doit être signé prochainement avec Endoume. Les dirigeants olympiens veulent aider les « Catalans » à progresser jusqu'à un niveau honorable. En échange, ces derniers deviendraient une équipe réserve de l'OM. Quatre jeunes joueurs du 7e arrondissement sont déjà pressentis pour rejoindre le club de la ville.

Les bonnes intentions affichées seront-elles suivies d'effet ? Elles sont si sages et demandent tant de patience... *L'histoire de l'OM, aussi* tortueuse que la rue d'Endoume, résume une des grandes contradictions de la cité phocéenne. Elle oscille en permanence entre l'immense fierté d'être Marseillais et un absolu manque de confiance en soi. *« Il faut des vedettes à l'OM »*, affirme un supporteur. Dans son esprit, elles viennent forcément d'ailleurs. Tant de choses viennent d'ailleurs dans cette ville à la fois ouverte et fermée.

M. Roussier sait que *« Marseille se doit d'avoir très vite une grosse équipe »*. Sans quoi, ses projets au long cours risque d'être emportés par la folie de n'importe quel démagogue. Ici, la passion ne se vend pas en petites tailles. Comme le résume M. Di Giovanni, *« le Marseillais, quand il perd, il pleure, puis il fait la fête. Quand il gagne, il pleure, puis il fait la fête. Il a simplement besoin de pleurer et de faire la fête. »* La ville, grâce à l'aide de tous ses quartiers, veut retrouver très vite son antidépresseur.

Benoît Hopquin

A Kitzbühel, les descendeurs doivent vaincre la peur avant leurs adversaires

KITZBÜHEL
de notre envoyée spéciale

La descente du Hahnenkamm, gagnée samedi 13 janvier par l'Autrichien Günter Mader devant le Français Luc Alphand (double vainqueur en 1995), est un rite annuel, une folle parenthèse dans le temps. Cette grande célébration autrichienne de la vitesse à ski aspire même les plus réticents pour les plonger dans un grand bouillonnement de défoulement collectif.

Trois jours durant, la ville paisible est assiégée par une armée de fous. Des dizaines de cars venus d'Allemagne, d'Italie, de France, de Slovénie, ou simplement des environs, imposent dans les rues de la station leurs vêtements de ski bigarrés. Dès les toutes premières heures de la journée, avec force trompettes et crécelles, ces grappes humaines courent s'accrocher au flanc de la montagne pour saisir l'image fugace de leurs héros. La course terminée, on redescend les fêter jusqu'à l'épuisement. Dans les bars ou dans les rues. Peu importe cette débauche, le chiffre d'affaires de ce week-end du mois de janvier vaut bien le sacrifice de quelques heures de sommeil. Et comme chaque année on aura tôt fait d'en faire disparaître les reliefs.

Dans cette ambiance de carnaval, les descendeurs et autres slalomeurs, logés dans les hôtels avoisinants, tâchent de ménager leurs forces. Le spectacle que doivent produire les premiers requiert une virtuosité hors du commun. Avec son dénivelé de 860 mètres, la descente de la Streiff, piste mythique considérée comme une des plus rapides au monde, ne tolère aucune défaillance de concentration.

VILAINE BOULE

Le « mur » incliné à 55 % sur lequel s'élancent les coureurs est immédiatement suivi par une bosse qui les propulse une quarantaine de mètres plus loin dans un bond impressionnant. Dans l'aire de départ règne un silence religieux. Moulées dans leurs combinaisons aux couleurs criardes, les lourdes carcasses tout en muscles se plient et se déplient machinalement pour tromper l'attente. Sous les casques, on espère seulement avoir bien mémorisé chaque piège tendu par l'étroite langue verglacée.

Bien que privé de course à la suite de séances d'entraînement peu concluantes, le Français Denis Rey est « monté ». S'il dit n'éprouver aucun sentiment de frustration à voir ses coéquipiers s'échauffer, il ne traîne pas dans la zone de départ. Il préfère leur hurler des encouragements à mesure qu'il descend à pied le long de la piste. Comme si la vilaine boule qui s'installe dans les entrailles des descendeurs la veille de la compétition était contagieuse.

A trente ans, Denis Rey regarde toujours cette Streiff qu'il a descendue sept fois avec une certaine angoisse. *« Le seul moyen de ne pas penser qu'elle est dangereuse, c'est d'être au top niveau physiquement et techniquement pour se mettre en situation de domination mentale,* explique-t-il. *L'exercice de sophrologie qui consiste à se persuader dans la demi-heure qui précède la course que tu es assez courageux et suffisamment au point pour te balancer sans retenue dans la pente est difficile à accomplir ici. C'est une course de deux minutes avec seulement une minute un peu tranquille au milieu. Pour moi qui souffre encore du genou et qui n'étais pas venu depuis ma blessure, en décembre 1994 à Val-d'Isère, c'est presque un soulagement de ne pas prendre le départ ici par rapport au stress qu'une descente représente. Je n'ai jamais si bien dormi à Kitzbühel, et c'est parce que je savais que je ne courais pas. Il existe un risque réel dont on ne se rend compte que lorsqu'on a connu l'accident. Et quand on sait le temps qu'il faut pour en revenir... »*

Patricia Jolly

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

CROSS OUEST-FRANCE

1. M. Tanui (Ken.), les 10,6 km en 30 min 49 s ; 2. D. Chelule (Ken.), 30 min 51 s ; 3. K. Korona (Ken.), 31 min 4 s.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Pro A)
Deuxième journée retour

Evreux-Pau Orthez	73-80
PSG Racing-Le Mans	109-97
Lyon-Montpellier	73-82
Cholet-Villeurbanne	73-83
Strasbourg-Levallois	90-107
Limoges-Dijon	78-64
Besançon-Nancy	102-101
Gravelines-Antibes	92-100

Classement : 1. Pau-Orthez, 33 pts ; 2. Limoges, 32 ; 3. Villeurbanne, 31 ; 4. Antibes, 28 ; 5. Dijon, 27 ; 6. PSG-Racing, Levallois, Nancy et Montpellier, 26 ; 10. Evreux, 24 ; 11. Cholet, 23 ; 12. Besançon et Strasbourg, 22 ; 14. Le Mans et Gravelines, 21 ; 16. Lyon, 20.

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE
Trente-deuxièmes de finale

Lyon (D1)-Auxerre (D1)	0-1
Monaco (D1)-Lens (D1)	1-0 ap. pr
Rennes (D1)-Nancy (D2)	1-2
Gueugnon (D1)-Valence (D2)	1-2
Cannes (D1)-Perpignan (D2)	5-1
Niort (D2)-Guingamp (D1)	2-2
(Niort qualifié 7 tirs au but à 6).	
Paris SG (D1)-Châteauroux (D2)	3-1
Saint-Leu (N1)-Lille (D1)	0-1
Valenciennes (N1)-Strasbourg (D1)	1-2 ap. pr
Brest (N1)-Nice (D1)	1-1
(Nice qualifié 4 tirs au but à 3).	
Charnay (N3)-Metz (D1)	1-3
La Flèche (N3)-Martigues (D1)	1-3
Pont-de-Roide (N3)-Bordeaux (D1)	1-4
Blénod (N3)-Bastia (D1)	1-0
Saint-Quentin (N3)-Nantes (D1)	1-7
Saint-Etienne (D1)-Saintes (N3)	5-0
Salbris (N3)-Le Havre (D1)	0-3
Pacy-sur-Eure (N3)-Montpellier (D1)	1-2
Dunkerque (D2)-Sochaux (D2)	1-3
Laval (D2)-Poitiers (D2)	4-1
Caen (D2)-Amiens (D2)	3-2 ap. pr.
Le Mans (D2)-Créteil (N1)	1-0
Saint-Lô (N2)-Angers (D2)	1-3
Endoume (N3)-Marseille (D2)	0-2
Toulon (N1)-Pau (N2)	2-1
Pontivy (N2)-Trélissac (N1)	2-0
Toulouse Fontaines (N2)-Istres (N1)	0-1
Nozay (DH)-Thouars (N1)	0-2
Marenau (DH)-Dijon (N1)	1-4
Raon-l'Etape (N3)-Poissy (N2)	0-1
Mulhouse (D2)-Haguenau (N1)	3-2 ap. pr.
Nîmes (N1)-Saint-Priest (N2)	reporté

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
Vingt-troisième journée

Bolton-Wimbledon	1-0
Everton-Chelsea	1-1
Leeds-West Ham	2-0
Manchester United-Aston Villa	0-0
Middlesbrough-Arsenal	2-3
Nottingham Forest-Southampton	1-0
QPR-Blackburn	0-1
Sheffield Wednesday-Liverpool	1-1
Tottenham-Manchester City	1-0
Coventry-Newcastle	0-1

Classement : 1. Newcastle, 51 pts ; 2. Manchester United, 42 ; 3. Tottenham, 41 ; 4. Liverpool, 39 ; 5. Arsenal et Nottingham Forest, 37 ; 7. Aston Villa, 36 ; 8. Blackburn et Leeds, 35 ; 10. Everton, Middlesbrough et Chelsea, 33 ; 13. Sheffield Wednesday, 26 ; 14. West Ham, 23 ; 15. Wimbledon, 21 ; 16. Southampton, 20 ; 17. Coventry et Manchester City, 19 ; 19. QPR, 18 ; 20. Bolton, 13.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
Vingt et unième journée

Real Betis-Valladolid	3-0
Albacete-Atletico Madrid	1-1
Rayo Vallecano-Athletic Bilbao	2-2
Real Sociedad-Racing Santander	2-1
Tenerife-Sporting Gijon	3-0
Salamanque-Séville	4-1
St-Jacques-Compostelle - Espanol	2-1
Valence-Celta Vigo	3-0
Oviedo-Merida	0-0
Real Madrid-Real Saragosse	2-2
FC Barcelone-Deportivo La Corogne	1-1

Classement : 1. Atletico Madrid, 49 pts ; 2. St-Jacques-Compostelle, 42 ; 3. Espanol Barcelone, 41 ; 4. FC Barcelone, 39 ; 5. Valence, 36 ; 6. Real Betis, 34 ; 7. Real Madrid, 33 ; 8. Deportivo La Corogne et Tenerife, 32 ; 10. Athletic Bilbao, 28 ; 11. Celta Vigo, 27 ; 12. Real Sociedad, 26 ; 13. Real Saragosse, 25 ; 14. Sporting Gijon, 23 ; 15. Oviedo et Séville, 22 ; 17. Salamanque, Albacete et Racing Santander, 21 ; 20. Rayo Vallecano, 20 ; 21. Merida, 19 ; 22. Valladolid, 14.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
Dix-septième journée

Cremonese-Milan AC	0-0
Fiorentina-Piacenza	2-1
Inter Milan-AS Rome	2-0
Juventus-Bari	1-1
Padoue-Atalanta	3-2
Parme-Cagliari	4-0
Sampdoria-Vicence	2-2
Udinese-Naples	2-2
Lazio-Torino	1-1

Classement : 1. Milan AC, 34 pts ; 2. Fiorentina, 33 ; 3. Parme, 31 ; 4. Juventus, 28 ; 5. Lazio, 26 ; 6. AS Rome et Udinese, 25 ; 8. Inter Milan et Vicence, 24 ; 10. Naples, 23 ; 11. Atalanta et Sampdoria, 22 ; 13. Cagliari, 20 ; 14. Torino, 17 ; 15. Piacenza et Bari, 16 ; 17. Padoue, 15 ; 18. Cremonese, 11.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

Afrique du Sud-Cameroun	3-0
Zambie-Algérie	0-0
Ghana-Côte-d'Ivoire	2-0

RALLYE-RAID

GRENADE-DAKAR
Onzième étape, Tambacounda-Dakar (472 km, dont 35 de spéciale)

Autos : 1. Vatanen-Picard (Fin.-Fra. ; Citroën) ; 2. Saby-Serieys (Fra., Mitsubishi), à 2 min 12 s ; 3. Lartigue-Perin (Fra., Citroën), à 2 min 31 s ; 4. Fontenay-Musmara (Fra., Mitsubishi), à 2 min 38 s ; 5. Shinozuka-Magne (Jap.-Fra., Mitsubishi), à 4 min 31 s.

Motos : 1. Arcarons (Esp., KTM) ; 2. Meoni (Ita., KTM), à 1 s ; 3. Gallardo (Esp., Cagiva), à 1 min 2 s ; 4. Chiesa (Ita., KTM), à 1 min 9 s ; 5. Pilet (Fra., KTM), à 1 min 13 s.

Classement général final.

Autos : 1. Lartigue-Perin (Fra., Citroën) ; 2. Wambergue-Gallagher (Fra.-G-B, Citroën), à 1 h 11 min 54 s ; 3. Fontenay-Musmara (Fra., Mitsubishi), à 1 h 42 min 13 s ; 4. Vatanen-Picard (Fin.-Fra., Citroën), à 1 h 49 min 53 s ; 5. Servia-Puig Sans (Esp., Citroën), à 3 h 16 min 45 s.

Motos : 1. Orioli (Ita., Yamaha) ; 2. Arcarons (Esp., KTM), à 1 h 5 min 45 s ; 3. Sotelo (Esp., KTM), à 5 h 48 min 9 s ; 4. Jimmink (P-B, KTM), à 6 h 44 min 53 s ; 5. Sainct (Fra., KTM), à 7 h 35 min 38 s.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Groupe A1
Poule 2
Huitième journée, match en retard

Castres-Rumilly	44-3

CHALLENGE DU MANOIR
Demi-finales

Brive-Montferrand	12-9
Pau-Toulon	9-9

(Pau qualifié, 5 coups de pied au but à 3)

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE
MESSIEURS
Descente de Kitzbühel

1. G. Mader (Aut.), 1 min 54 s 29 ; 2. L. Alphand (Fra.), à 0 s 12 ; 3. P. Runggaldier (Ita.), à 0 s 19 ; 4. K. Ghedina (Ita.), à 0 s 49 ; 5. P. Rzehak (Aut.), à 1 s 11.

Coupe du monde de descente : 1. L. Alphand (Fra.), 343 pts ; 2. G. Mader (Aut.), 244 ; 3. L. Kjus (Nor.), 225.

Slalom de Kitzbühel

1. T. Sykora (Aut.), 1 min 34 s 24 ; 2. A. Tomba (Ita.), à 0 s 06 ; 3. J. Kosir (Slo.), à 0 s 12 ; 4. S. Amiez (Fra.), à 0 s 64 ; 5. M. Reiter (Aut.), à 1 s 51.

Coupe du monde de slalom : 1. A. Tomba (Ita.), 440 pts ; 2. S. Amiez (Fra.), 335 ; 3. J. Kosir (Slo.), 285.

Classement général de la Coupe du monde : 1. L. Kjus (Nor.), 956 pts ; 2. A. Tomba (Ita.), 616 ; 3. M. Von Gruenigen (Sui.), 590.

DAMES
Super-G de Garmisch-Partenkirchen

1. K. Seizinger (All.), 1 min 27 s 99 ; 2. M. Ertl (All.), à 0 s 68 ; 3. A. Meissnitzer (Aut.), à 0 s 91 ; 4. M. Dorfmeister (Aut.), à 1 s 24 ; 5. A. Wachter (Aut.), à 1 s 40.

Slalom de Garmisch-Partenkirchen

1. U. Hrovat (Slo.), 1 min 19 s 83 ; 2. E. Eder (Aut.), à 0 s 18 ; 3. R. Serra (Ita.), à 0 s 55 ; 4. M. Ertl (All.), à 0 s 92 ; 5. M. Accola (Sui.), à 0 s 97.

Classement général de la Coupe du monde : 1. M. Ertl (All.), 772 pts ; 2. A. Wachter (Aut.), 715 ; 3. K. Seizinger (All.), 677.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Troisième tour retour

Rennes-Strasbourg	3-1
Tours-Cannes	0-3
Montpellier-Paris UC	1-3
PSG Racing-Sète	1-3
Nice-Poitiers	2-3
Tourcoing-Avignon	3-2

Classement : 1. Cannes, 28 pts ; 2. Paris UC, 25 ; 3. Poitiers, 24 ; 4. Montpellier, Avignon et Sète, 22 ; 7. Tourcoing, 21 ; 8. Rennes, 19 ; 9. PSG-Racing, 18 ; 10. Nice, Tours et Strasbourg, 17.

L'électroménager redécouvre la simplicité

Finis commandes sophistiquées et boutons à profusion. L'étalage de technologie, désormais, fait fuir. Fers à repasser, fours, lave-linge ou lave-vaisselle préfèrent le style dépouillé

AVEC, pour toute commande, un gros bouton que l'on tourne et une touche à presser, fours, lave-vaisselle et lave-linge se mettent à ressembler à des jouets d'imitation grandeur nature. Il y a dix ans, ces même appareils se donnaient des allures d'ordinateurs, affichaient leur électronique, se couvraient de voyants lumineux tape-à-l'œil. La technologie faisait vendre. Désormais, elle fait fuir.

« Quelle que soit la famille d'appareils – froid, cuisson ou lavage –, le courant porteur, surtout depuis cinq ans, c'est la simplicité », affirme Laurence Lelu-Boucard, de chez Arthur Martin-Electrolux. Une étude publiée ces derniers jours par le Cetelem, organisme de crédit à la consommation, le confirme : 89 % des consommateurs recherchent avant tout des produits simples d'utilisation. *« Cette attente n'est même plus exprimée par les consommateurs au moment de l'achat, contrairement à celle concernant les prix ou les performances, parce qu'ils la considèrent comme un dû,* note Thierry Huz, directeur des études du groupe Brandt. *Aujourd'hui, un appareil complexe, ou perçu comme tel, est automatiquement rejeté. »*

L'ÉLECTRONIQUE DISSIMULÉE

Voilà donc, paradoxalement, les fabricants d'électroménager contraints de déployer des trésors de sophistication technique pour donner à leurs produits les apparences de la simplicité. Pas question, en effet, de revenir en arrière : les consommateurs attendent les mêmes services que par le passé, mais aussi une utilisation d'eau et d'énergie réduite, toujours plus de rapidité, un niveau sonore décroissant... *« Il faut proposer des commandes automatiques très simples, mais aussi la possibilité de revenir en mode manuel, ce qui est très complexe et coûteux »*, précise José Prétot, directeur marketing du groupe Brandt. L'électronique, qui rend possible ces simplifications en permettant aux machines de prendre elles-mêmes certaines décisions, se cache. Surtout, les marques se gardent bien de communiquer sur ces exploits électroniques. Un temps très en vogue, l'expression « logique floue » qui les caractérise n'est plus prononcée, de peur d'effrayer le chaland...

Les avancées, pourtant, sont impressionnantes. Les nouvelles générations de fours à micro-ondes déterminent elles-mêmes le temps nécessaire pour décongeler ou réchauffer un plat. Plus besoin de choisir une température, une durée de cycle ou une vitesse d'essorage avant de confier son linge à la machine à laver : il suffit d'opter pour un programme « quotidien » ou « sale » et d'indiquer la nature du linge, le reste est pris en charge. Grâce à des capteurs qui détectent l'humidité, les sèche-linge règlent automatiquement le temps de séchage. Les fours optent pour la température idoine une fois indiqué le mode de cuisson, de même que les fers à repasser sur la simple précision de la nature du tissu. Les robots ménagers, que l'on connut monstres multiformes aux mille accessoires, offrent des services moins nombreux mais plus cohérents, ou sont scindés en autant de petits appareils mono-fonction.

NOUVEAU DESIGN

« Même le réfrigérateur, dont l'usage n'est pourtant pas complexe, doit guider par des dessins l'utilisateur afin qu'il sache que la zone la plus froide n'est pas forcément située en haut », complète le délégué général du Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils ménagers (Gifam), Michel Malnoy. Comme l'utilisation, le nettoyage doit être un jeu d'enfant : les brûleurs des cuisinières se rétractent, les parties amovibles des lave-vaisselle sont en couleurs, les appareils se présentent d'un seul tenant pour éliminer les interstices...

Selon Laurence Lelu-Boucard, *« les services design réfléchissent beaucoup plus que par le passé à la présentation des bandeaux de commande. Sur toutes les cuisinières, nous avons par exemple abandonné les pictogrammes pour en revenir aux mots. Sur certains fours et cuisinières, la partie gauche du bandeau devient un véritable guide de cuisson (pâtisserie, tel programme, telle température) »*. Les boutons double fonction (l'une par rotation, l'autre en tirant) sont bannis, de même que les couleurs trop nombreuses, qui brouillent la lecture. *« Le consommateur doit retrouver son langage sur l'appareil. On n'indique plus " séchage comme ceci " mais " textile prêt à repasser " ou " un peu humide " »*, explique un designer du groupe Brandt.

Cette mobilisation pour la commodité d'usage *« date de la naissance des démarches qualité dans les entreprises*, au dire de José Prétot. *On s'est aperçu qu'un très grand nombre de pannes étaient dues à une mauvaise compréhension de l'appareil. Par ailleurs, une machine sophistiquée n'est pas perçue comme fiable par le consommateur »*. Pour se démarquer les uns des autres, les fabricants firent, à une époque, dans la surenchère en termes de possibilités offertes. Erreur. *« En moyenne, les gens ne se servent que de quatre des dix ou vingt programmes de leur lave-linge, de même qu'ils sous-utilisent leurs lave-vaisselle »*, admet-on chez Arthur Martin-Electrolux.

L'ennui, pour les constructeurs, c'est que le consommateur refuse aujourd'hui de payer pour ce qu'il considère comme une sophistication inutile. De même qu'il ne prend plus le temps de lire le mode d'emploi (un quart seulement des acheteurs le font) et souhaite avant tout que son électroménager lui permette d'expédier au plus vite des tâches contraignantes, anxiogènes, peu valorisantes. *« Ces appareils ne sont pas des objets de culte ni de passion. Le client ne s'investit pas dans le produit, dont il attend simplement un résultat avec le minimum d'implication de sa part »*, souligne Paul Rivier, directeur général du groupe SEB.

La déstructuration des repas, qui conduit tous les membres de la famille, y compris les enfants, à utiliser les appareils de cuisson, ainsi que la montée du nombre d'acheteurs du troisième âge plaident, par ailleurs, pour une simplification, que toutes les marques mettent en œuvre sans qu'aucune n'en fasse un argument publicitaire. Le danger serait trop grand de voir les acheteurs confondre simple et rudimentaire.

Pascale Krémer

Révolution au royaume du surgelé

A quoi sert un produit surgelé ? A simplifier la vie de la ménagère en permettant de gagner du temps. Dix minutes dans le micro-ondes et l'affaire est entendue ! Cette définition rudimentaire ne colle plus à la réalité. Le surgelé n'a pas seulement acquis ses lettres de noblesse en proposant une palette élargie de produits toujours plus sophistiqués. Il est aussi capable d'épouser les nouvelles pratiques sociales. Le phénomène le plus visible est le succès de l'emballage « familial » d'un kilo et plus. Cette vogue du grand format, qui n'est pas étrangère à l'attachement des Français au repas pris en groupe (les plats individuels totalisent moins de 5 % du marché), s'explique aussi par la possibilité désormais offerte de diviser les portions grâce à de nouveaux conditionnements : présentation en galets (très pratique pour les légumes) ou en sachets multiples. Contrairement à ce que permet la barquette classique, on peut en effet ajuster la quantité désirée en fonction du nombre de convives, mais aussi, et surtout, selon les préférences. Car la recherche d'une plus grande sécabilité est liée à l'évolution des comportements. D'avisés sociologues ont glissé dans l'oreille des fabricants que, si les Français mangent toujours ensemble, ils ne mangent pas toujours la même chose. Bref, il arrive souvent que lors du déjeuner ou du dîner familial, chaque convive choisisse son propre menu. D'où l'intérêt de pouvoir multiplier les parts. Le surgelé moderne est également capable de réaliser un vrai tour de force : déculpabiliser la ménagère en étant encore plus pratique. *« Le succès des produits à réchauffer à la poêle et non au micro-ondes est lié à leur aspect pratique mais aussi au fait qu'ils exigent un geste culinaire de base : touiller ou surveiller la cuisson »*, souligne Eric Seynave, directeur commercial et marketing de Findus. Tirant les enseignements de cette *« demande d'implication culinaire »*, cette filiale de Nestlé est allée au bout de son raisonnement. Depuis l'an passé, elle commercialise six plats cuisinés surgelés sous l'appellation « Cuisine créative », auxquels il manque le *« petit quelque chose qui permettra d'ajouter une touche personnelle »*. Le poulet à l'estragon exige que l'on ajoute de la crème fraîche et le poisson meunière que l'on dispose de jus de citron à portée de main. *« Je crois que, tout simplement, des gens aiment faire la cuisine et ne veulent plus que cela soit fait à leur place. Ce produit s'adresse typiquement aux femmes qui veulent gagner du temps mais souhaitent aussi continuer à assumer un rôle social de maîtresse de maison et les gestes qui s'y rattachent »*, conclut Babette Leforestier, directrice des études marketing à la Société d'études de la consommation, de la distribution et de la publicité.

Jean-Michel Normand

DÉCODAGE

La boîte de conserve mal aimée mais irremplaçable

Une campagne de publicité tente de réhabiliter l'image des produits appertisés

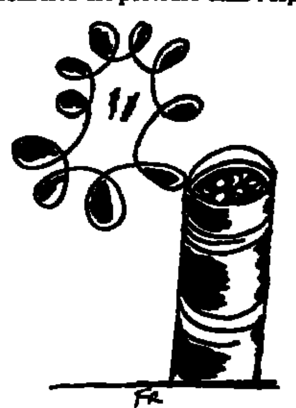
« FAIRE MANGER des conserves à mes enfants ? Non, non, jamais, ou alors vraiment en dépannage... » Immanquablement, les enquêtes auprès des consommateurs témoignent de l'image désastreuse de la boîte de conserve en France. Réhabiliter ce produit, considéré comme le bas de gamme de l'alimentaire, relève du tour de force, que tente actuellement l'Union interprofessionnelle pour la promotion des industries de la conserve appertisée (Uppia).

Pour la première fois, la boîte qui *« conserve toujours l'essentiel »* s'offre une campagne de publicité collective, qui durera tout au long de 1996, l'année qui suit celle du bicentenaire. Car la conserve est née en 1795, lorsque Nicolas Appert découvrit que pour garder les aliments intacts pendant plusieurs mois sans les dénaturer il suffisait de les stériliser à la chaleur dans des récipients hermétiquement clos. Si cet anniversaire est passé largement inaperçu, *« c'est que nous ne tenions pas trop à ce que l'on rappelle l'ancienneté du procédé »*, avoue Marie-Luce Grimault, secrétaire générale de l'Uppia.

L'ingratitude du consommateur est sans borne. Tellement décriée, la conserve est achetée par 98 % des foyers et totalise un chiffre d'affaires annuel de quelque 40 milliards de francs, supérieur à celui des surgelés (35 milliards). S'ils sont parmi les plus gros mangeurs de produits appertisés au monde, les Français ne l'avouent guère. Surtout, ajoute M[me] Grimault, *« ces produits sont utilisés tellement quotidiennement que l'on ne s'en rend même plus compte »*.

Par ailleurs, l'image mentale associée au mot « conserve » est uniquement celle de la boîte métallique, alors que les bocaux en verre, les barquettes plastique de plats cuisinés, les briques de lait ou de soupe soumis à l'appertisation font partie de la même famille. *« Nos prix sont bas, ce qui, pour certains, est nécessairement synonyme de qualité médiocre*, regrette M[me] Grimault. *Les ménagères stockent beaucoup moins et apprécient de nouveau d'apporter leur touche personnelle à la préparation du repas. Or la conserve ne les valorise pas, puisque tout est prêt. »*

La valeur symbolique dont la conserve est porteuse dans l'esprit



DESSINS DE FRANÇOISE ROUSSET

des plus âgés, sauvés par le corned-beef, a bien évidemment disparu chez les jeunes. Les surgelés, surtout, ont donné un coup de vieux aux conserves, dont le contenu, nécessairement cuit, était plus terne et semblait donc moins sain. Une injustice, selon M[me] Grimault, pour qui les conserves *« se sont améliorées au niveau du contenant comme du contenu »* : ouverture facile, vernis intérieur protégeant les aliments du métal et évitant le fameux *« goût de fer »*. Mieux encore : la stérilisation, plus contrôlée, préserverait mieux les qualités nutritionnelles, de même que le raccourcissement des délais entre cueillette et mise en boîte.

P. Kr.

Brouillards matinaux et soleil

LES ANTICYCLONES de Sibérie et des Açores se rejoignent sur l'Europe de l'Ouest et protègent la France du flux perturbé. Les perturbations sont en effet rejetées sur les îles Britanniques et l'Espagne, et seuls quelques nuages viendront chatouiller les côtes de la Manche. Le pays sera donc partagé entre les brouillards, difficiles à dissiper sur le Nord-Est, et le *soleil, généreux ailleurs.*

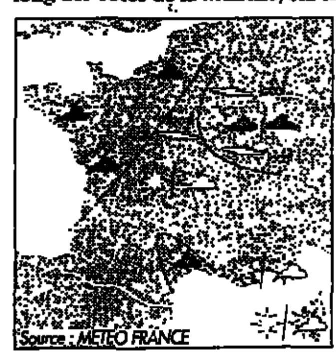
Mardi, des nuages circuleront le long des côtes de la Manche, sur la Bretagne, la Normandie, la baie de Somme et l'Artois, mais maintiendront une bonne luminosité. Des brumes et des brouillards pourront venir s'ajouter le matin, mais seront vite dissipés. Sur les Pays de Loire, le Poitou-Charentes, le Berry, la Picardie et l'ouest de l'Ile-de-France, le ciel sera voilé le matin et quelques brumes et brouillards ne sont pas *exclus. Le soleil retrouvera son* éclat l'après-midi.

Sur l'Alsace-Lorraine, la région Champagne-Ardenne, les Flandres, l'Aisne, la Bourgogne, la vallée de la Saône et le Lyonnais, la grisaille sera au rendez-vous avec de nombreux brouillards. Seuls l'Aisne et l'ouest des Ardennes auront la chance de retrouver le soleil l'après-midi. Les sommets vosgiens, au-dessus de la couche nuageuse, seront ensoleillés toute la journée.

Sur le Languedoc-Roussillon, quelques entrées maritimes persisteront, poussées par un vent de sud-est faible. Les nuages prédomineront, mais autoriseront quelques éclaircies. Sur le reste du pays, c'est-à-dire sur le Sud-Ouest, le Massif Central, la Pro*vence, la Côte d'Azur, la Corse*, les Alpes, le Jura, le Limousin, le Centre et l'Ile-de-France, les brumes et brouillards matinaux laisseront place à une journée très ensoleillée.

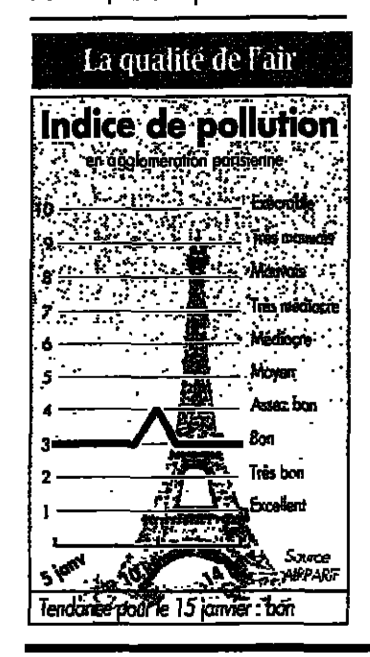
Les températures entameront une lente baisse. Les petites gelées feront leur retour le matin sur le quart nord-est, entre 0 et – 3 degrés. Les températures minimales seront voisines de 2 degrés ailleurs, et jusqu'à 7 degrés sur les façades atlantique et méditerranéenne, voire 11 degrés sur le Roussillon. Les températures maximales s'étageront de 1 degré sur le nord-est à 12 degrés sur le littoral atlantique, et jusqu'à 15 degrés sur la Côte d'Azur.

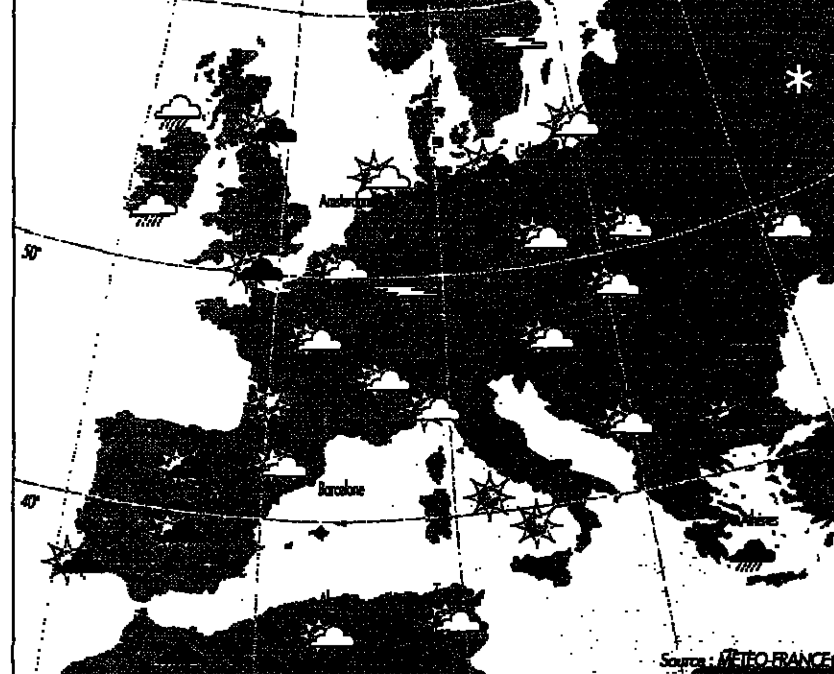
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 16 janvier vers 12h00

La qualité de l'air





Prévisions pour le 16 janvier vers 12h00

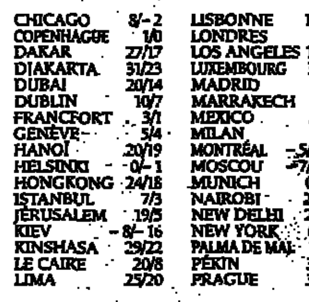
Ensoleillé
Eclaircies peu nuageux
Nuageux, courtes éclaircies
Brumes et brouillard
Très nuageux ou couvert
Pluie ou bruine
Averses
Orages
Vent fort
Neige

Source : MÉTÉO-FRANCE

TEMPÉRATURES du 14 janvier maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	10/1	TOURS	14/6	CHICAGO	8/–2	LISBONNE	15/10	PRETORIA	26/17
AJACCIO	18/6	LILLE	14/2	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	1/0	LONDRES	13/5	RABAT	17/11
BIARRITZ	17/11	LIMOGES	15/6	ALGER	15/10	DAKAR	27/17	LOS ANGELES	14/11	RIO DE JAN.	25/20
BORDEAUX	15/7	LYON	–/1	AMSTERDAM	10/1	DJAKARTA	31/23	LUXEMBOURG	3/–1	ROME	16/4
BOURGES	14/4	MARSEILLE	16/10	ATHÈNES	11/8	DUBAI	20/14	MADRID	11/5	SAN FRANC.	9/6
BREST	13/10	NANCY	2/0	BANGKOK	33/22	DUBLIN	10/7	MARRAKECH	15/7	SANTIAGO	29/13
CAEN	13/8	NANTES	12/10	BARCELONE	15/11	FRANCFORT	3/1	MEXICO	23/4	SÉVILLE	16/11
CHERBOURG	12/8	NICE	15/8	BELGRADE	5/–2	GENÈVE	5/4	MILAN	12/7	ST-PÉTERS.	–2/–4
CLERMONT-F.	14/4	PARIS	14/5	BERLIN	0/–1	HANOÏ	20/19	MONTRÉAL	–5/–16	STOCKHOLM	2/1
DIJON	6/2	PAU	16/3	BOMBAY	29/19	HELSINKI	0/–1	MOSCOU	–7/–14	SYDNEY	26/22
FORT-DE-FR.	30/21	PERPIGNAN	16/12	BRASILIA	21/18	HONGKONG	24/18	MUNICH	0/–2	TENERIFE	21/15
		POINTE-À-PIT.	30/22	BRUXELLES	13/1	ISTANBUL	7/3	NAIROBI	26/10	TOKYO	14/12
		RENNES	12/10	BUCAREST	0/–5	JÉRUSALEM	19/5	NEW DELHI	21/13	TUNIS	13/10
		ST-DENIS-RÉUNION	29/22	BUDAPEST	4/0	KIEV	–8/–16	NEW YORK	6/–1	VARSOVIE	–1/–8
		ST-ÉTIENNE	13/5	BUENOS-AIRES	25/14	KINSHASA	29/22	PALMA DE MAJ.	18/9	VENISE	11/2
		STRASBOURG	2/2	CARACAS	30/22	LE CAIRE	20/8	PÉKIN	3/–4	VIENNE	4/–1
		TOULOUSE	15/11			LIMA	25/20	PRAGUE	3/–4		









Situation le 15 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 17 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La démobilisation des GI

LES PROMENEURS des Champs-*Elysées ont pu* être quelque peu surpris ces derniers jours, lorsqu'ils virent venir à leur rencontre un cortège de soldats américains protestant contre les lenteurs de la démobilisation. Ailleurs que dans l'armée américaine, une telle manifestation aurait eu de graves répercussions. En fait, quand on connaît la mentalité du GI, profondément « civils » de nature, ces incidents apparaissent sans conséquence du point de vue de la discipline. Mais ce qui est plus grave, c'est que, au même moment, des manifestations analogues se déroulaient aux quatre coins du monde, aussi bien à Francfort qu'à Londres, à Manille, à Calcutta ou à Honolulu. Ces démonstrations simultanées, et jusqu'à preuve du contraire spontanées, indiquent un mécontentement grandissant dans l'armée à l'égard du plan de *démobilisation qui vient d'être* modifié à Washington. L'opinion américaine s'en est vivement émue.

On sait que la démobilisation est réglée d'après le système des points, qui fait entrer en ligne de compte divers facteurs, tels que l'âge, les campagnes, les blessures, la situation de famille, etc. Plus d'un million d'hommes ont été rapatriés chaque mois et les chiffres officiels témoignent des résultats exceptionnels obtenus dans cette tâche difficile : sur 8 000 000 de soldats stationnés en Europe à la fin des hostilités, plus de 4 750 000 hommes ont regagné leur foyer.

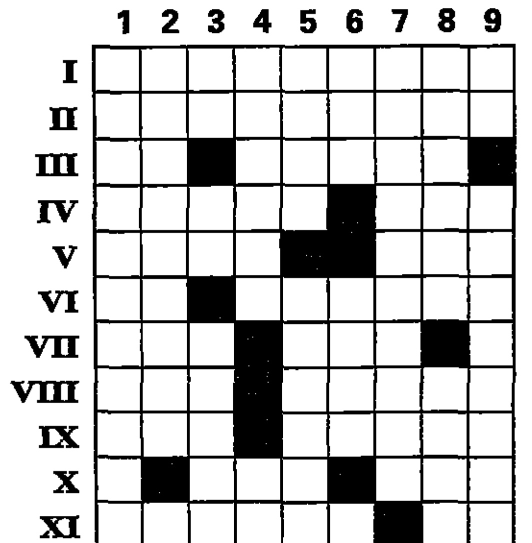
Cependant, le commandement américain vient de décider de ralentir le rythme de la démobilisation. Le chiffre mensuel des rapatriements va être réduit à 300 000 pour pouvoir maintenir à son niveau normal l'effectif indispensable des forces d'occupation. C'est contre cette décision que manifestent les soldats.

Henri Pierre

(16 janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6735



HORIZONTALEMENT

I. Qui peut facilement tourner. – II. Peut qualifier un grand collège. – III. Pronom. La Nouvelle-Guinée, pour les Indonésiens. – IV. Ville du Piémont. Adverbe qui équivaut à un désaveu de paternité. – V. N'était pas lâché d'un œil. Démonstratif. – VI. Note. Devient plus grave. – VII. Eléments de vêtement. Passe à Béziers. – VIII. D'un auxiliaire. Apporta une bonne couverture. – IX. En Suisse. Un bon coup. – X. Qui ne vaut rien. Poisson. – XI. Préparer comme des sardines. Pronom.

VERTICALEMENT

1. Qui est comme un sac. – 2. Comme un muscle de la paupière. – 3. De la terre sur une nappe. Partie de Paris. Sous les ponts de Paris. – 4. Comme poisson, c'est ce qu'il y a de plus maigre. Un peu de tout. – 5. Un foyer qui peut être plein de charme. D'après Pascal, se moque d'elle-même si elle est vraie. – 6. Pronom. Un mot souvent prononcé avant l'ordre de départ. – 7. Portés à la scène. – 8. Peut être pris pour un pèlerin. Un chef religieux. – 9. Quelque chose d'éloquent. Un animal marin.

SOLUTION DU N° 6734

HORIZONTALEMENT

I. Sursaturation. – II. Anecdotes. MG. ZI (zone industrielle). – *III. Rimait. Comptoir. – IV. Doute. Mec. Orage. – V. Ino. Uto*pistes. – VI. NB. Enta. Sein. – VII. Epsom. Tilt. Eon. – VIII. Ion. Elancé. – IX. Spartéine. Unes. – X. Célé. Nubile. – XI. Are. Révision. Pu. – XII. Largeurs. Sueurs. – XIII. Psi. Ath. Soi. – XIV. Esaü. Pieusement. – XV. Lé. Tresse. Rasée.

VERTICALEMENT

1. Sardine. Scalpel. – 2. Union. Paperasse. – 3. Remuons. Algé*ria. – 4. Scat. Boire. Ut. – 5. Adieu. Mot. Reg. – 6. Tôt. Té.* Neveu. Pé. – 7. Ut. Mont. Vrais. – 8. Réceptionnistes. – 9. Asocial. Eus. Hue. – 10. Te. Bis. – 11. Impôts. Iouler. – 12. Outrée. Aulne. Ma. – 13. Oasienne. Usés. – 14. Zig. Noce. Prône. – 15. Tiret. Nés. Usité.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Les syndicats du personnel de la compagnie aérienne italienne Alitalia, qui réclament de participer activement au comité de surveillance chargé de mettre en œuvre le plan stratégique de la compagnie, ont proposé une trêve de neuf mois sans grève. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** Avec 163 305 véhicules dont 6 306 autocars transportés en décembre 1995, Eurotunnel a enregistré une hausse de 21 % du trafic de ses navettes touristes par rapport au mois de novembre, réalisant ainsi son meilleur mois de l'année. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** Pour améliorer l'état de leurs finances, les chemins de fer suisses diversifient leurs prestations en proposant aux voyageurs des cours de langues payants et des séjours de vacances. Depuis quelques jours, les habitués de la ligne Bâle-Zurich peuvent ainsi prendre des cours d'anglais. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Air Inter Europe, qui a perdu le 1er janvier son monopole d'exploitation sur les lignes intérieures françaises, a décidé de riposter aux offensives lancées par la concurrence en baissant ses tarifs de 20 à 30 % sur les liaisons Paris-Toulouse, Paris-Nice, Paris-Toulon, et sur l'ensemble de son réseau national à l'occasion des week-ends entre le 20 janvier et le 25 février. Réservés à la clientèle « loisirs » et aux vols bleus, ces nouveaux tarifs s'appliqueront notamment aux enfants, aux jeunes, aux étudiants, aux couples, aux familles et aux détenteurs de cartes Evasion. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS.** En 1995, 25,3 millions de passagers ont emprunté l'aéroport Schiphol d'Amsterdam, qui enregistre une hausse de son trafic voyageurs de 7,5 % par rapport à l'année précédente. – *(AP.)*

■ **HONGKONG.** Le gouvernement de Hongkong envisage de supprimer la taxe sur les compagnies aériennes étrangères opérant sur son territoire et le système de la double taxation pour les compagnies locales. Ce projet, qui sera inclus dans les accords aériens signés entre Hongkong et des pays étrangers, ne sera concrétisé qu'après l'approbation des autorités chinoises. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 17 janvier

■ **MUSÉE D'ORSAY :** exposition Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague, 11 h 15 (50 F + prix d'entrée), devant l'entrée de l'exposition (Christine Merle) ; une œuvre à voir, *L'Eglise d'Auvers-sur-Oise*, de Van Gogh (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Le Sacre de Napoléon*, de David, 12 h 30 ; exposition Emaux limousins du Moyen Age, 19 heures ; *La Pietà de Villeneuve-lès-Avignon*, d'Enguerrand Quarton, 19 h 30 ; les primitifs français et l'école de Fontainebleau, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA BOURSE** d'hier et d'aujourd'hui (30 F), de 13 h 15 à 15 h 45, à l'entrée de la galerie des visiteurs, côté rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse de Paris).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, sortie du métro Saint-Paul (Odyssée).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **DE NOTRE-DAME-D'AUTEUIL** au Castel Béranger (50 F), 14 h 30, sortie du métro Eglise-d'Auteuil (Emilie de Langlade).

■ **L'ÉGLISE SAINT-MERRI** et le vieux quartier Beaubourg (37 F), 14 h 30, 78, rue Saint-Martin (Monuments historiques).

■ ***MARAIS** : de la rue des Rosiers au* quartier juif (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition « Passions privées » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE MAILLOL** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 61, rue de Grenelle (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** un autre regard sur la peinture, support et matière (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

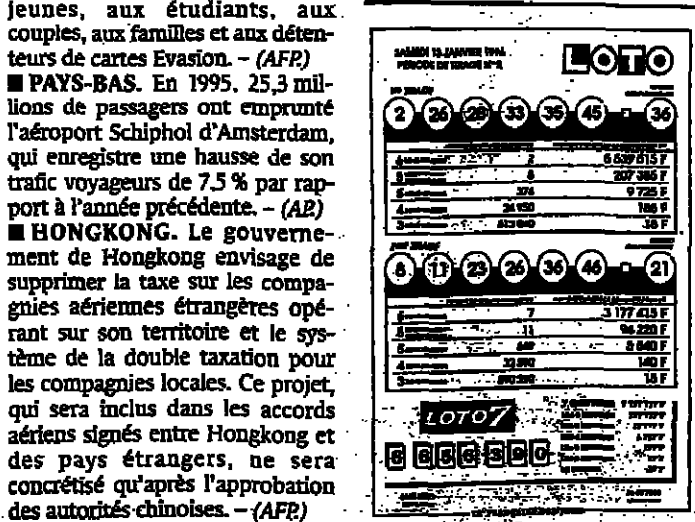
■ **L'HÔTEL CAIL** et l'église Saint-Augustin (55 F), 15 heures, 56, boulevard Malesherbes (Paris et son histoire).

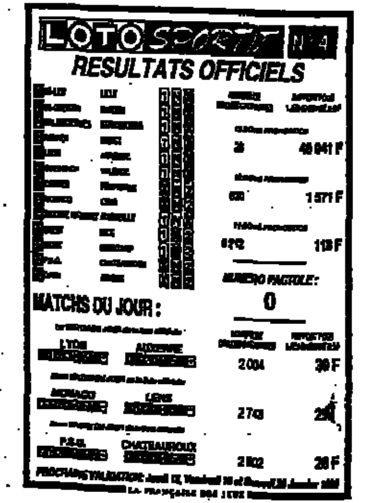
■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES :** exposition sur le compagnonnage (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** exposition Robert Doisneau (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** le département des objets d'art (37 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide, côté auditorium (Monuments historiques).

JEUX





LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

RÉPERTOIRE Manuel de Falla est mort le 14 novembre 1946 en Argentine, où il s'était exilé pour fuir l'Espagne franquiste. Le cinquantenaire de sa mort ne semble pas devoir susciter en France un hommage à la mesure de ce compositeur qui a su conquérir le public sans lui faire la moindre concession. ● SON ŒUVRE comprend soixante-douze pièces répertoriées, dont de nombreuses compositions perdues ou d'intérêt mineur. Une dizaine n'ont jamais quitté le répertoire et font le pain quotidien des interprètes les plus renommés. ● LE LANGAGE de Manuel de Falla aura beaucoup évolué. Après quelques zarzuelas, il compose un opéra « vériste », avant de bifurquer vers une musique incandescente qui retrouve l'essence de la musique andalouse. Les vingt dernières années de sa vie sont consacrées à la composition de *L'Atlantide*, opéra-oratorio resté inachevé.

La musique essentielle et marginale de Manuel de Falla

Le plus grand compositeur espagnol du XXe siècle n'a jamais cessé d'être servi par les plus grands interprètes. Malgré un incontestable succès public, son œuvre reste à bien des égards énigmatique

Peu abondante, la production de Manuel de Falla s'abreuve à des sources diverses (musique traditionnelle, musique ancienne) et fait souvent montre, jusque dans des orchestrations peu académiques, d'une singulière originalité.

● **Cordes pincées.** Après *Les Tréteaux de Maître Pierre* (1919-1923), qui appellent une partie de clavecin importante, Wanda Landowska demande à Falla une pièce véritablement concertante. Le compositeur demeure fidèle à une orchestration réduite, si réduite qu'on peut même la qualifier de succédané d'orchestre (flûte, hautbois, clarinette, violon et violoncelle). Musique âpre, minérale, d'une ivresse comme née de l'ascèse. Œuvre-clé, certainement, où Falla, comme le dit bien Jean-Charles Hoffelé dans sa biographie (Fayard, 1992), utilise le clavecin souvent comme *« une vaste guitare couchée* (...), *comme l'aurait fait un* tocador flamenco *»*.

● **Musique ancienne.** Felipe Pedrell (1841-1922) est le professeur de Falla. Son enseignement est essentiellement fondé sur la prise de conscience de l'identité musicale ibérique, populaire et savante. Pedrell étudie, recueille, publie, commente le patrimoine musical espagnol. Entre autres nombreux travaux, il édite, de 1902 à 1913, les œuvres complètes de Tomas Luis de Victoria (*ca* 1549-1611).

Le clavecin ? Une *« grosse guitare »* au son rageur et granitique et probablement le souvenir, plus ou moins conscient, d'un son venu d'autrefois. Dans le *Concerto*, les citations de mélodies anciennes et populaires sont présentes, mais on entendra dans une pièce contemporaine des allusions plus manifestes : dans la musique de scène pour *Le Grand Théâtre du monde*, l'ouverture semble un écho direct de la Toccata initiale d'*Orfeo* de Monterverdi, les airs sont très *antiche* et les chœurs ravivent le parfum des *Répons* de Victoria. Victoria – et quelques autres – est l'objet d'un recueil étrange de *« versiones espresivas »* (1932-1939), des arrangements « pratiques », probablement en vue d'exécutions.

● **Versions originales.** Le Falla rutilant que le public aime n'est pas celui qu'on croit. Il en va de même pour le *Requiem* de Fauré (*Le Monde* du 5 janvier 1996) et les partitions les plus connues de Falla. *L'Amour sorcier* (1914-1915) et *Le Tricorne* (1916-1917) ont d'abord été conçues pour de petits orchestres de chambre avant d'être réorchestrées pour de grandes formations traditionnelles. Comme Francis Poulenc, Falla instrumente mieux qu'il n'orchestre. Après *Les Tréteaux*, le *Concerto* va plus loin encore, *« réduisant »* l'orchestre à cinq instruments.



DR

Pablo Picasso, « Portrait de Manuel de Falla », 1920.

Dans un article publié en 1925, Falla défend les valeurs d'un orchestre de chambre où vents et cordes sont équilibrés à parité, défendant implicitement, à travers l'éloge de l'Orchestre de chambre bétique, récemment fondé en Espagne, sa propre conception de l'orchestre « moderne ». L'Ensemble du Teatre Lliure de Barcelone (Harmonia Mundi), dirigé par Josep Pons, a largement fait connaître ces versions, apparues sur disque dès la fin des années 80 (Virgin, ASV, Nuova Era), aux contours plus nets, à l'expression plus franche.

● **Hispanité.** Dans un hommage à Debussy, publié par *La Revue musicale* en 1920, Falla décerne à l'auteur de *La Puerta del vino* et de *La Soirée dans Grenade*, un brevet d'hispanisme : *« Claude Debussy a écrit de la musique espagnole sans connaître l'Espagne : c'est-à-dire sans connaître le territoire espagnol, ce qui diffère sensiblement* (...). *Nous voilà bien loin de ces sérénades, madrilènes et boléros dont les faiseurs de musique prétendument espagnole nous régalaient autrefois ; ici c'est bien l'Andalousie que l'on nous présente : la vérité sans l'authenticité, pourrions-nous dire, étant donné qu'il n'y a pas une mesure qui soit directement empruntée au folklore espagnol et que, nonobstant, tout le morceau, jusqu'en ses moindres détails, fait sentir l'Espagne. »*

● **Foi et morale religieuse.** Falla fut toujours porté par le mysticisme. Ses dernières années, affectées par la guerre civile, l'exil en Argentine, la maladie, le besoin (privation de ses droits d'auteur) le mènent plus loin encore dans une règle de vie quotidienne sans relâchement : prières, méditation de deux heures sur les Evangiles (annotés en français, selon sa sœur).

En septembre 1932, son ami Francis Poulenc le voit pour la dernière fois, à Venise. Ils sont reçus dans le *palazzo* de la princesse de Polignac. *« Vers 5 heures de l'après-midi, je proposai à Falla une petite promenade et nous partîmes à travers le dédale de ruelles vénitiennes* (...). *Je parvins à retrouver une merveilleuse petite église où j'étais venu quelques jours avant* (...). *L'église était tendue de damas rouge. Il y avait une violente odeur d'encens* (...). *Un organiste avait l'air de jouer pour nous et très purement du Frescobaldi. Sitôt entré dans l'église, Falla s'abîma en prière* (...). *Au bout d'un long moment, décidé à m'en aller, je m'approchai de lui et lui tapai sur l'épaule. Il me regarda un instant sans me voir, puis, se replongea dans sa prière* (...). *Je ne l'ai donc jamais revu. Pour moi, cette ultime vision d'un musicien que j'ai toujours beaucoup aimé et toujours admiré... c'est une sorte d'Assomption ! »* (*Moi et mes amis*, 1963.)

Les termes du testament de Falla, rédigé quelques mois plus tôt, sont clairs : *« J'exige de la façon la plus formelle que, en l'exécution et interprétation scénique de mes œuvres, on observe toujours – et sans aucune exception – la plus pure morale chrétienne, et qu'elles soient toujours accompagnées d'œuvres d'une évidente dignité, d'un esprit moral et artistique. »* (Manuel de Falla : *Ecrits sur la musique et sur les musiciens*, Actes Sud, 1992).

● **Le chef-d'œuvre sans retour.** Les dernières années de Falla, après la composition du *Concerto*, sont essentiellement occupées par un vaste projet d'oratorio « à l'ancienne », *L'Atlantida* (1926-1947). Un rêve, une chimère, fondée sur un *« poème cosmique* (...) *dans une langue rénovatrice »* du prêtre catalan Jacinto Verdaguer.

Le disciple chargé de continuer l'*opus magnum* du maître resté inachevé, Ernesto Halffter, poursuit : *« Falla fut toujours hanté par l'obsession d'achever cette œuvre ; il répétait inlassablement que si Dieu lui accordait six mois de vigueur il la terminerait ; ce fut peut-être cette illusion qui l'empêcha* (...) *de mener à bien une version de concert* (...). *La crainte qu'une audition partielle risquât de trahir et d'amoindrir son œuvre devint une des raisons majeures de son refus. Ce fut dans ce climat d'attente, de tension et d'angoisse pourtant pleine d'illusions que le surprit la mort. »*

Renaud Machart

Petit précis discographique

● **« L'Amour sorcier », version originale de 1915 et « Les Tréteaux de Maître Pierre »**, Ginesa Ortega (cantaora), Orchestre du Théâtre Lliure de Barcelone, Josep Pons : 1 CD Harmonia Mundi.
● **« L'Amour sorcier », version symphonique de 1916**, Tereza Berganza, Orchestre symphonique de Londres, Garcia Navarro : 1 CD Deutsche Grammophon.
● **« Le Tricorne », version originale**, Tereza Berganza, Orchestre de Lausanne, Jesus Lopez Cobos : 1 CD Claves.
● **« Les Tréteaux de Maître Pierre »**, Jennifer Smith, London Sinfonietta, Simon Rattle : 1 CD Decca.
● **« L'Atlantide »**, Tereza Berganza, Maria Bayo, Orchestre des jeunes d'Espagne, Edmon Colomer : 2 CD Auvidis.
● **« Sept Chansons populaires espagnoles »**, Maria Barrientos et Manuel de Falla : 1 CD EMI « Composers in Person ».
● **« Concerto pour clavecin »**, Rafael Puyana : 1 CD Philips
● **« Nuits dans les jardins d'Espagne »**, Rafael Orozco, Orchestre des jeunes d'Espagne, Edmon Colomer : 1 CD Auvidis.
● **« Fantaisie bétique – Pièces populaires espagnoles »**, Alicia de Larrocha : 1 CD EMI.
● **« Psyché »**, Dawn Upshaw : 1 CD Nonesuch.
● **« La Vie brève »**, Victoria de Los Angeles, Orchestre d'Espagne, Rafael Frühbeck de Burgos : 2 CD EMI.

Des discours et d'excellents interprètes

MANUEL DE FALLA : Tus Ojillos Negros, Sept chansons populaires espagnoles, Serenata Andaluza, Quatre pièces espagnoles, Fantasia Betica. Maria Bayo (soprano), Alicia de Larrocha et Ricardo Requejo (piano). GRANDE SALLE DE L'UNESCO, Paris, le 9 janvier 1996.

A l'Unesco, on aime la musique, mais on aime aussi les discours. Lors du concert inaugural de l'Année Manuel de Falla (1876-1946), célébrant les cinquante ans de la mort du compositeur espagnol, les interventions pleuvent, en français, en espagnol. Une dame croit bon de répéter ce qui est déjà écrit dans le programme, qualifie la chanteuse de *« charmante »*, appelle le pianiste qui l'accompagne par son simple prénom. On prononce l'éloge, plat et sans intérêt, d'Alicia de Larrocha, qui semble pressée d'en finir. Sa médaille et son volumineux diplôme en main (on dirait la partition d'*Archipel IV*, d'André Boucourechliev...), la grande dame du piano espagnol s'éclipse, disant simplement qu'elle est *« très touchée »*.

Au piano, Alicia de Larrocha est plus loquace. A soixante-treize ans, elle a gardé un toucher moelleux et joue la *Serenata Andaluza* (1900) et les *Quatre pièces espagnoles* (1906) sans alanguissements ni effets « folklorisants », même si ces pièces se réfèrent explicitement à des danses espagnoles traditionnelles. Elle réussit – ce qui sied si bien à de Falla – à leur donner une couleur française (on pense parfois, en moins sucré, à l'esprit des *Romances sans paroles* du jeune Fauré).

Sans pour autant réduire cette musique à l'ascèse qu'elle connaîtra dans les derniers opus du compositeur, Alicia de Larrocha touche juste et clair dans l'acoustique assez large de la grande salle de l'Unesco, qui, à y réfléchir, possède une sonorité rappelant la Salle Pleyel, en plus clair. Dans la *Fantasia Betica* (1919), on avouera que les doigts de l'interprète, sans la trahir, ne servent plus tout à fait aussi bien qu'autrefois la précision de la pensée et du geste. Soudainement, cette pièce, la plus développée des compositions pianistiques de Manuel de Falla, nous ennuyait un peu. Ennui passager, tant Alicia de Larrocha sait faire de son chant un charme, au plus fort sens du terme.

Après une tranche accablante de nouveaux discours – mais où jamais, à l'exception d'Isabel de Falla, on n'aura parlé musique –, la soprano espagnole Maria Bayo prend place, aux côtés du pianiste Ricardo Requejo, qui joue avec davantage de panache que de propreté. On s'étonne que le piano soit complètement fermé, car, à aucun moment, l'émission extrêmement claire de Maria Bayo ne risque d'être gênée par son accompagnateur. Du coup, dans l'impalpable *Nana* des *Sept chansons populaires espagnoles* (1914), on n'entendait rien des nuances ténues du pianiste. Mais que cette jeune soprano est touchante, que sa voix fine, avec des couleurs un peu acidulées de soprano léger, est éloquente ! Elle chante avec charme la chanson andalouse *Tus Ojillos Negros* (1902-1903), premier succès public de Manuel de Falla. Ce soir, on a évité l'espagnolade de salon, ce défaut dont souffre trop la musique du compositeur lorsqu'elle est mal comprise et que ce dernier redoutait.

R. Ma.

Repères biographiques

● **1876** : naissance à Cadix.
● **1891-1900** : prend des cours au Conservatoire de Madrid et écrit de petites pièces pour piano ou de musique de chambre.
● **1902** : prend ses premières leçons auprès de Felipe Pedrell.
● **1900-1904** : tente de se faire connaître comme compositeur de *zarzuela*.
● **1904-1905** : *La Vie brève*, opéra en deux actes.
● **1907-1914** : Falla s'installe à Paris, où il vit dans la gêne. Il fréquente Isaac Albeniz, Ricardo Vines, Claude Debussy et Maurice Ravel.
● **1914** : retour en Espagne.
● **1936** : la mort de Federico Garcia Lorca l'affecte profondément.
● **1939** : émigre en Argentine.
● **1939-1946** : commencée en 1926, *L'Atlantide* occupe tous les soins du compositeur jusqu'à sa mort. Publication de pièces mineures.
● **1946** : mort le 14 novembre, il est embaumé. Funérailles grandioses le 19 dans la cathédrale de Cordoba. Inhumation dans la cathédrale de Cadix le 9 janvier 1947.
● **1956-1961** : Ernesto Halffter, disciple favori de Falla, achève la composition de *L'Atlantide*.
● **1961** : *L'Atlantide* est créée à Barcelone.

Grenade accueille les archives du compositeur

MARIA ISABEL DE FALLA est la nièce de Manuel de Falla. Elle fréquente peu de temps son oncle, mais la rencontre restera décisive. A la mort de son oncle, elle s'occupe du rapatriement de ses archives. *« Il s'agissait de mon premier contact avec les fonds qui constituent aujourd'hui les Archives Manuel-de-Falla ; je n'avais que quatorze ans, mais j'ai alors su qu'il faudrait un jour déposer tous ces documents à Grenade. Lorsque* L'Atlantide *a été donnée à Barcelone, en 1961. J'ai alors fait la connaissance de Manuel Sola y Rodrigues, maire de Grenade. En 1965, sous son impulsion, Grenade acquiert la propriété de Falla et nous constituons alors un musée. Au fil des années, nous avons augmenté le fonds par des livres, des autographes, des disques, des photos que nous avons acquis lors de ventes aux enchères.*

» En 1987, nous avons créé la Fondation Manuel-de-Falla afin de préserver l'unité de notre fonds. Lors de l'incendie de l'Auditorium Manuel-de-Falla, en 1986, nous avons réfléchi à la reconstruction de locaux permettant d'accueillir le fonds et les chercheurs. Notre nouveau centre de documentation, les Archives Manuel-de-Falla de Grenade, a été inauguré le 8 mars 1991. La mairie s'occupe des frais d'entretien des archives et nous avons également quelques donations, en sus de notre propre apport. L'ensemble des documents est accessible aux chercheurs, les autographes sont conservés et informatisés, et sept documentalistes assurent l'accueil et le fontionnement. Nous recevons des chercheurs du monde entier. Nous publions également des inédits et de nouvelles éditions musicologiques sous le label Manuel de Falla Ediciones. *C'est à Grenade que devaient se trouver tous ces documents, une ville où, selon le poète Juan Ramon Jimenez, Falla* "s'en alla à la recherche de silence et de temps", *une ville qui* "lui donna en outre l'harmonie et l'éternité"... »

★ Archivio Manuel-de-Falla, Paseo de los Martires, s/n, Alhambra, 18009 Granada (Espagne). Tél. : 34-58-22-84-63. Fax : 34-58-22-41-19.

« Richard II », la tragédie d'un homme au tournant de l'histoire

A Bobigny, Deborah Warner dirige avec succès la troupe du National Theater de Londres

Après *Electra* en 1992, la Maison de la culture de Bobigny reçoit une nouvelle fois un spectacle de l'Anglaise Deborah Warner que ses partis pris radicaux et une esthétique renouvelée ont placée sur le haut des scènes européennes. Le metteur en scène dirige aujourd'hui *Richard II*, de Shakespeare, production du Royal National Theater de Londres créée, avec succès, en juin 1995 et qui sera présentée au Festival de Salzbourg 1996.

RICHARD II, de William Shakespeare. Mise en scène : Deborah Warner. Avec Fiona Shaw et la troupe du Royal National Theater de Londres. Spectacle en langue anglaise non surtitré.
MAISON DE LA CULTURE DE BOBIGNY, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 3 h 30. 100 F et 140 F. Jusqu'au 28 janvier.

Voilà bien une pièce de Shakespeare actuelle et dérangeante. A un moment où l'Angleterre s'interroge sévèrement sur la pérennité de la couronne et du royaume, à un moment où la France vient de porter en terre celui que l'on tient assez unanimement pour le dernier monarque républicain, *Richard II* met en scène, pour la première fois dans l'histoire du théâtre shakespearien, la déposition d'un roi (puis son assassinat, ce qui est plus ordinaire...) C'est on ne peut plus actuel, effectivement, et dérangeant en ce que le texte se garde bien de donner une quelconque leçon, d'esquisser une quelconque solution pour tous ceux qui devront survivre à un système révolu tandis qu'il magnifie un ordre politique, religieux et social qui appartient déjà au passé.

Richard II s'articule autour d'un monologue du deuxième acte que les Anglais connaissent par cœur, dit par Jean de Gand, oncle mourant du roi Richard qui s'apprête à s'approprier ses biens ; il est interprété ici par un acteur magnifique, Graham Crowden, qui a joué aux côtés des plus grands (Rex Harrison, Alec Guinness, Albert Finney...) : « *Angleterre, nourrice, mère féconde des princes vraiment royaux, redoutables par leur race, fameux par leur naissance, qui, au service de la chrétienté et de la vraie chevalerie, ont porté la renommée de leurs exploits jusque dans la rebelle Judée (...) Vis dans ton infamie, mais que ton infamie ne meurre pas avec toi ! Et puissent ces derniers mots être à jamais tes bourreaux !* » Shakespeare écrit cela en 1595, presque un siècle avant la déclaration des droits de 1689 qui verra la monarchie parlementaire succéder à la monarchie de droit divin, et surtout à quelques années de la mort d'Elizabeth I[re] que le séditieux duc d'Essex, retour d'Irlande, voulut déposer en 1601. Autant dire que la pièce était tellement prémonitoire qu'elle en fut interdite.

En demandant à la décoratrice Hildegard Bechtler de construire un décor qui tient à la fois de la salle du trône, de l'arène des joutes médiévales, de la Chambre des communes, de la nef d'une cathédrale *et peut-être aussi du musée*, galerie de bois où, avant que ne commence le spectacle, sont disposés sept piédestals sur lesquels le public, installé sur deux gradins qui se font face, distingue les objets essentiels du drame à venir, le metteur en scène Deborah Warner s'est placé délibérément en ces lieux où basculent l'histoire et le destin des hommes. Les hommes, évidemment, il en sera question, et plus particulièrement de deux d'entre eux, Richard bien sûr, dans la voix et le corps d'une femme, Fiona Shaw, l'une des actrices les plus constamment passionnantes des scènes européennes, et Bolingbroke, futur Henry IV, son cousin, interprété par David Threlfall, on ne peut plus anglais, shakespearien, et donc juste. Il se trouve que la nature, si chère à Shakespeare, a *donné aux deux acteurs un physique de jumeaux*. Et de cette gémellité, la mise en scène joue en virtuosité et dit très vigoureusement son parti : Richard et Henry sont les deux visages d'un même homme, d'une même chair, d'un même sang, la manifestation concomitante de la douceur et de la violence, du passé et de l'avenir, de l'ordre et du mouvement, de la monarchie et de la révolution.

MATIÈRE BRUTE

Ce parti pris permet de débarrasser la pièce de sa lecture habituelle, soit un roi préférant aux affaires du royaume une vie oisive, dissolue, tout entière consacrée aux jeux des *amours plus ou moins interdites* ; Deborah Warner ne cite la religion que pour mieux s'en défaire. Elle qui est familière des Grecs – son *Electre* présentée en 1992 à Bobigny était un chef-d'œuvre de violence et d'émotion – sait que les dieux, s'ils existent, lassés des hommes, ont déserté depuis longtemps la scène du monde. A peine en entend-on l'écho diffus dans les airs liturgiques chantés par quatre choristes invisibles. Pas non plus ici une trace de romantisme : les décors, les costumes, les lumières, le jeu des dix-neuf acteurs sont d'une matière brute, et même quelquefois brutale – Deborah Warner balance dans les balustres, avec une rudesse incroyable, les objets et les corps qui passent à sa portée.

Seul demeure le face-à-face d'un homme avec lui-même. Et cette *confrontation est d'autant plus* étonnante que cet homme est jeune, presque un enfant encore, souvent agaçant dans ses manies *idiotes* – il peut sucer son pouce quand les vents contraires se soulèvent –, ses pieds ne touchant même pas le sol quand il s'essaie à monter sur son trône... Cette figure adolescente, agitée, narcissique et extravertie à la fois, ressemble à celle des êtres d'aujourd'hui, ce qui dit assez combien la communauté des hommes a bien de la peine à se réformer. Par-dessus tout, on ne peut manquer de l'identifier à la famille capricieuse, consanguine, incestueuse, des hommes et des femmes politiques qui ont tôt fait *d'oublier l'intérêt collectif quand* le pouvoir les prend et qu'ils en dépècent leurs mandats électifs. *Richard II* ou l'enfance d'un monde paradoxal et terriblement humain, servi en anglais par la troupe d'un Royal National Theater en haute forme.

Olivier Schmitt

Trompette et piano à travers un plancher

LA STATION CHAMPBAUDET, d'Eugène Labiche. Mise en scène : Anne-Marie Lazzarini. Avec Laurence Février, Philippe Lebas, Didier *Lesour*, Claude Guedj...
ARTISTIC-ATHÉVAINS, 45 *bis*, rue Richard-Lenoir, Paris 11[e]. M° Voltaire. Les mardi, vendredi, samedi, à 20 h 30. Les mercredi et jeudi à 19 heures. Les samedi et dimanche à 16 heures. 150 F.

Un architecte sans commandes aime la jeune épouse, douée pour le piano, d'un très ténébreux inspecteur des Postes dont les heures de travail ne sont pas régulières. Ce ménage habite un modeste troisième étage. L'architecte doit savoir quand il peut monter sans danger. Il découvre qu'au deuxième habite une veuve, M[me] Champbaudet. Sous le prétexte de construire, sur la tombe du mari, une stèle, l'architecte vient chaque jour titiller cette Junon solitaire, avec, dans sa poche, une petite trompette. Quand la veuve s'en va aux toilettes ou à la cuisine, l'architecte sonne un coup de trompette. La femme du postier, *qui n'est pas sourde, se met au piano*, et joue *J'ai du bon tabac* si son homme est parti, *Marie trempe ton pain* s'il est au foyer. C'est ce que l'architecte appelle sa « *station Champbaudet* ».

A partir de cette donnée à la fois tordue et simple, Eugène Labiche expédie, tambour battant, une cascade de surprises, de hasards, d'accidents, aussi ingénieux que stupides, aussi comiques que douloureux, aussi incroyables qu'après tout plausibles. Le bonheur d'Eugène Labiche, c'est qu'il est aussi frais et alerte que La Fontaine, celui des *Fables*. D'ailleurs les clowns de Labiche sont si peu « humains », dans leur agilité à se noyer sans perdre pied, que, plutôt que pianiste, architecte, ou postier, ils sont hirondelle, ouistiti, éléphant. Ils sont sur des arbres perchés, ils tirent [illegible] sur les chemins sablonneux, [illegible] chantent [illegible]

Labiche, c'est du guignol pur. Du théâtre pour *rien. Le non-sens gratuit. La brise du matin, sans* mazout d'aucune sorte. Pour piloter cette coque de noix, délicieuse, sans la faire sombrer, il faut des doigts de fée. Exactement les doigts d'Anne-Marie Lazzarini, qui fait jouer ses acteurs comme seuls jouent encore les enfants avec leurs cordes à sauter, leurs seaux et leurs pelles sur la plage, leurs pipes à bulles de savon. Ils sont merveilleux, Laurence Février (la veuve de la station), Philippe Lebas (l'architecte mélomane), Frédérique *Lazzarini* (une paumée qui s'appelle Victoire), tous...

C'est le premier spectacle du théâtre tout neuf Artistic-Athévains. Il commence sur des chapeaux de roue.

Michel Cournot

Les nouveaux danseurs de La Mama de New York sont à Paris

EROS, de et par Maureen Fleming, dans le cadre d'« Hommage à La Mama ». David Moodey (lumières). Joel Giguere (effets spéciaux). Jusqu'au 16 janvier. 20 h 30. MAISON DES CULTURES DU MONDE, 101, bd Raspail, 75006 Paris. Tél. : 45-44-41-42. De 80 F à 100 F.

La Mama de New York est à Paris ! Il serait vain de chercher la troupe bigarrée, provoquante, qui *scandalisait les bien-pensants dans* les années 60-70. A cette époque, dès que La Mama s'installait à Rome, à Paris, à Amsterdam, à Copenhague, *les comédiens*, les danseurs, les chanteurs, affluaient, se battaient pour suivre les ateliers, *participer aux spectacles de rue*, briser les conformismes. Aujourd'hui, Ellen Stewart, créatrice du Théâtre La Mama en 1963, n'est pas venue avec sa troupe – et c'est dommage ! – mais seulement accompagnée de deux danseurs. Dans le cadre d'un hommage que lui rend la Maison des cultures du monde, elle a choisi de présenter John Kelly et Maureen Fleming, inconnus à Paris. L'un s'inspire de la peinture d'Egon Schiele, *l'autre prend Eros pour* modèle.

« *En 1965, nous étions au Centre américain, boulevard Raspail, avec* America Hurrah, raconte Ellen Stewart. *Dans cette pièce de Jean-Claude van Itallie, un énorme mannequin détruisait tout dans sa chambre de motel. Des pénis immenses emplissaient alors l'espace. Ces éléments du décor étaient signés Robert Wilson. Il fait partie de ceux qui ont commencé avec La Mama. Après la première de la pièce, le directeur du Centre américain m'a donné vingt-quatre heures pour déguerpir de Paris !* »

Ellen Stewart arbore une magnifique chevelure blanche domptée par quelques tresses éparses. Quel âge ? Celui de son énergie restée intacte. En 1966, dans un entretien donné au *New York Post*, elle reconnaissait être déjà grand-mère. Etrange destinée que celle de cette Noire américaine, née à Alexandria, en Louisiane, qui, en arrivant à New York, en 1950, rêvait de créer des vêtements. Elle travailla pour le magasin Saks pendant sept ans, avant de commencer l'aventure de La Mama – son frère voulait devenir metteur en scène – qu'elle autofinança longtemps avec son travail de *designer* à succès.

« *Robert Wilson a débuté à La Mama, mais aussi Tom O'Horgan, qui mit en scène plus de cinquante pièces avant de triompher à Broadway avec* Hair. *Chaque saison, nous programmons plus de soixante productions, toujours fidèles à notre idée de découvrir des nouveaux talents.* » C'est elle qui lance Andrei Serban, donne sa chance à Tom Shepard, invite *pour la première fois*, aux Etats-Unis, le Polonais Jerzy Grotowski, le Japonais Tanaka Min. La Mama s'est révélé aussi un fameux tremplin pour la danse : Meredith Monk, Donald Byrd, Mimi Garrard, Kei Takei, Douglas Dunn, les Trockadero, une bande de garçons travestis qui donne des versions très personnelles du répertoire classique. Plus récemment, au début des années 80, Karole Armitage, l'enfant terrible échappée de chez Merce Cunningham, David Rousseve, créole en rupture de Princeton, y donnent leurs premiers spectacles...

AXES IMPOSSIBLES

Une fausse note pourtant : celle de Bill T. Jones et d'Arnie Zane. « *Bill et Arnie répétaient à La Mama quand ils décidèrent, quelques jours avant la première, de jouer à la Brooklyn Academy of Music. Ils étaient pressés de réussir !* », dit Ellen Stewart.

John Kelly et Maureen Fleming, qu'elle présente à Paris, sont à La Mama depuis plus de dix ans. Lui vient des Ballets Trockadero. Elle, posée sur un podium ou allongée sur le sol, nue, sculptée par des lumières, *se livre à un numéro de* contorsionniste qui doit beaucoup au buto japonais. Elle a étudié avec Tanaka Min et Kazuo Ohno. Cette danseuse étonne avec *Eros*. *Elle* déplie son corps selon des axes impossibles. On ne sait jamais si elle bouge un bras, une jambe, tant le mouvement est lent, sa direction masquée jusqu'au dernier moment. Auprès des postures que tient Maureen Fleming, celles du *Kama-sutra* indien s'adressent à des débutants. La danseuse est à la fois l'homme, la femme, un amas de pierres, une statue taillée dans un marbre digne de Rodin.

Maureen Fleming, bloquée par les tempêtes de neige, arrivée à Paris quelques heures avant le spectacle, privée de la moitié de son matériel, tint pourtant à danser. On garde le souvenir, presque insupportable, des arcs qu'elle tend avec son cou. Les lacets que déroulent sa colonne vertébrale l'apparentent au serpent.

« *Sans tous ces artistes, j'aurais été zéro* », conclut Ellen Stewart. Après Zagreb et Dubrovnik, où elle animera des ateliers, elle s'envolera pour les Philippines travailler avec des danseurs de différentes tribus. Puis elle se rendra au Vietnam créer un *Dionysos* avec les marionnettes de Teodora Skipitares. John Kelly sera Dionysos. En mai, Ellen Stewart atterrira en Crête, et, en juillet, à Spoleto, résidence d'été du Théâtre La Mama.

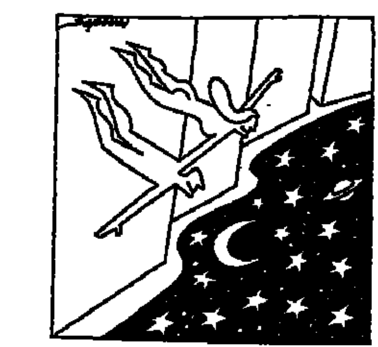
Dominique Frétard

DANS LES THÉÂTRES

LE PRINCE TRAVESTI
de Marivaux. Mise en scène de Brigitte Jaques. Avec Laurent Rogero, Pascal Vannson, Florence Marquier, Sonia Millot, Philippe Ricard... *THÉÂTRE DE LA COMMUNE*, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Tél. : 48-33-16-16. Mercredi à 19 heures ; mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures. 70 F à 130 F. Durée : 2 h 30. Jusqu'au 28 janvier.
Disons-le tout net : *Le Prince travesti* n'est pas la meilleure pièce de son auteur, tant elle mêle, sans atteindre à la fusion parfaite, la tradition de la commedia dell'arte à celle des codes purement classiques. Le sachant, manifestement, le metteur en scène surmonte le handicap en valorisant autant que faire se peut le rôle d'Arlequin (*jolie performance de* Pascal Vannson), dont la faiblesse des répliques est compensée par une présence accrue et des jeux de scène très réjouissants. Du coup, les amours contrariées d'une princesse (déjà rattrapée par son âge) et d'un jeune prince travesti sous les oripeaux d'un guerrier (pour apprendre un peu des lois du vaste monde) passent au second plan. Mais la passion contrariée de la belle Hortense (Sonia Millot, fervente) donne à ce menuet du sentiment une chaleur revigorante dans le décor très simple et fort beau de Jean Haas. Au bout du compte, la performance des novices du Jeune Théâtre d'Aquitaine est très acceptable. *O. S.*

TOC !
d'après Daniil Harms. Mise en scène : Olivier Maurin. Par la compagnie Lhoré Dana. THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, Paris-14[e]. Tél. : 45-89-38-69. RER B : Cité internationale. Du lundi au samedi à 21 heures ; jeudi 19 h 30 ; dimanche 17 heures ; relâche le mercredi. 40 F à 110 F. Durée : 1 heure. Jusqu'au 12 février.
Lhoré Dana, jeune compagnie lyonnaise, s'installe à Paris précédée d'une réputation flatteuse. Et il est vrai qu'*Olivier Maurin, avec trois fois rien*, invente un joli théâtre de tréteaux. D'autant que ses cinq jeunes acteurs ne mégotent pas leur engagement. Ils servent ici l'humeur narquoise, subversive, de Daniil Harms, avec une verve et une bonne dose de violence, qui gagne en toute justice l'approbation du public. *Toc !* ou « *la stupéfaction dans laquelle une idée nouvelle plonge une personne qui n'y est pas préparée* » : les petits fragments d'écriture rassemblés ici sont autant d'accidents, de chocs, d'impertinences, de manifestations d'on ne sait quelle douleur intime, qui déclenchent le rire et, presque aussitôt, une mélancolie autrement glacée. *O. S.*

Philippe Herreweghe explore Schumann



Le chef poursuit son défrichage d'un répertoire symphonique décrié

L'ORCHESTRE SCHUMANNIEN a longtemps souffert d'une réputation désastreuse : on le disait lourd, mal sonnant, et Mahler n'hésitait pas, au début du siècle, à « réviser » ses quatre Symphonies. La contribution des chefs issus du baroque permettra-t-elle de mettre définitivement à bas ces clichés ? Après Goodman, Norrington, Derek Salomons ou Harnoncourt, Herreweghe est l'un des nombreux « baroqueux » à s'intéresser à Schumann, avec la sollicitude d'un médecin se penchant au chevet d'un malade. Et, surtout, avec la ferveur d'un chef que le romantisme inspire et enflamme.

Le début de ce cycle, l'an dernier, était de bon augure : on y entendait une *Deuxième symphonie* débordante d'esprit. La suite de ce projet propose la *Troisième symphonie* et l'*Ouverture Manfred*. Herreweghe n'avait certes pas eu la main très heureuse en choisissant Christophe Coin pour le *Concerto pour violoncelle*, mais, cette fois, la présence d'Andreas Staier, artiste pétillant et concertiste chaleureux, devrait faire du *Concerto pour piano* l'un des grands moments de la soirée.

★ Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mº Bourg-la-Reine. 20 h 45, le 15. Tél. : 46-61-36-67. 140 F.
Et au Théâtre des Champs-Elysées, à 20 h 30, le 16. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Duras/Perec
Marguerite Duras et Georges Perec sont à l'affiche d'une même soirée au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse. La première avec *Les Eaux et forêts*, mise en scène de Tatiana Vialle, et trois comédiens : Aurore Clément, Elisabeth Depardieu et Jacques Spiesser. Le second, avec *Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ?*, mise en scène d'Isabelle Nanty, où l'on retrouve Jacques Spiesser seul en scène.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté et Edgar-Quinet. A partir du 16 janvier : 20 h 30, du mardi au samedi ; 17 h 30, samedi ; 17 heures, dimanche. Tél. : 43-22-16-18. De 120 F à 220 F. – 50 % jusqu'au 23 janvier.

Rashid Khan
L'un des grands chanteurs de l'Inde, maître du khyal, genre classique fortement influencé par la civilisation moghole, le musulman Rashid Khan sera accompagné par un non moins grand violoniste, le professeur V. G. Jog et un joueur de tabla réputé, le Bengali Tanmoy Bose. Puissance, souplesse d'une voix travaillée pendant plus de dix ans avec le maître de la *gharana* (l'école) de Rampur, Ustad Nissar Hussain Khan.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 15. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Cirque à La Villette
Depuis *Parade*, créé en 1977, par l'illustre trio Cocteau-Massine-Picasso, sur la musique iconoclaste de Satie, le cirque et ses figures périlleuses ont toujours attiré les chorégraphes. Ici, c'est le Hongrois Josef Nadj, amoureux de l'illusion et de l'escamotage, qui met en scène Le Cri du caméléon avec les élèves du Centre national des arts du cirque de Châlons-sur-Marne.
Espace Chapiteaux du parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19 et 20 janvier ; 15 h 30, le 21. Tél. : 49-87-50-50 et 40-35-40-45. 80 F et 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BROOKLYN BOOGIE
Film américain de Wayne Wang, Paul Hauster, avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

BUTTERFLY KISS (**)
Film britannique de Michael Winterbottom, avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

C'EST JAMAIS LOIN
Film français d'Alain Centonze, avec Wadeck Stanczak, Jean-Louis Trintignant, Bernard Le Coq, Marie Cariès, Valeria Cavalli, Mouss (1 h 25).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE DIABLE EN ROBE BLEUE
Film américain de Carl Franklin, avec Denzel Washington, Tom Sizemore, Jennifer Beals, Don Cheadle, Maury Chaykin, Terry Kinney (1 h 41).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DES DIEUX DE LA FONTE
Film russe de Tomasz Toth, avec Evgueni Sidikhine, Iouri Iakovlev, Alexandre Kaliaguine, Mikhaïl Svetine, Mikhaïl Fedistov (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HARAMUYA
Film franco-burkinabé de Drissa Touré, avec Abdoulaye Kaba, Abdoulaye Komboudri, Ali Malagouin, Sidiki Sanogo (1 h 27).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

SHOW GIRLS (*)
Film américain de Paul Verhoeven, avec Elizabeth Berkley, Kyle MacLachlan, Gina Gershon, Glenn Plummer, Robert Davi, Alan Rachins (2 h 11).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

WALLENBERG
Film suédois de Kjell Grede, avec Stellan Skarsgard, Katharina Thalbach, Karoly Eperjes, Miklos B. Szekely, Erland Josephson (1 h 55).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

(**) Films interdits aux moins de seize ans.
(*) Films interdits aux moins de douze ans.

MUSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 15 JANVIER

Nathalie Stutzmann (contralto), Inger Sodergren (piano)
Œuvres de Schubert, Brahms. Mahler : *Lieder.* Fauré. Debussy : *Mélodies.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 15. Tél. : 49-53-05-07. De 135 F à 350 F.

Olga Borodina (mezzo-soprano), Larissa Gergieva (piano)
Œuvres de Tchaïkovski et mélodies russes.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 15. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 330 F.

Orchestre des Champs-Elysées
Schumann : *Manfred, ouverture, Concerto pour piano et orchestre, ouverture, Symphonie nº 3.* Andreas Staier (pianoforte), La Chapelle royale, Philippe Herreweghe (direction).
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mº Bourg-la Reine. 20 h 45, le 15. Tél. : 46-61-36-67. 140 F.

MARDI 16 JANVIER

Le Trio d'argent
Œuvres de Reich. Joplin. Pécou. Arnould. Ketelbom. Szymanski.
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 19 heures, les 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27 et 30, jusqu'au 24 février. Tél. : 42-71-46-50. 120 F.

Orchestre des Champs-Elysées
Schumann : *Manfred, ouverture, Concerto pour piano et orchestre, Symphonie nº 3.* Andreas Staier (pianoforte), Philippe Herreweghe (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 16. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Académie de l'île Saint-Louis
Pergolese : *Stabat Mater, Miniatures arméniennes pour orchestre.* Agnès Mellon (soprano), Pascal Bertin (alto), Marc Vieillefon (violon).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e. Mº Pont-Marie. 20 h 45, le 16. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

MERCREDI 17 JANVIER

Michael Shade (ténor), David Aronson (piano)
Œuvres de Beethoven, Schubert et Brahms.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 17. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Schumann : *Manfred, ouverture.* Weber : *Konzerstücke pour piano et orchestre.* Franck : *Variations symphoniques.* Schumann : *Symphonie nº 2.* François-René Duchable (piano), Marek Janowski (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 17. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 220 F.

Boris Belkin (violon), Michel Dalberto (piano)
Schubert : *Sonatines pour violon et piano D 384 et D 385, Fantaisie pour violon et piano D 934, Grand Duo D 574.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 17. Tél. : 40-20-52-29. De 100 F à 130 F.

Philippe Bernold (flûte), Laurent Cabasso (piano)
Œuvres de Schubert. Prokofiev.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 17. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

Chœur et Orchestre de Paris
Debussy : *Nocturnes.* Rossini : *Stabat Mater.* François Pollet (soprano), Jane Irwin (mezzo-soprano), Roberto Sacca (ténor), Roberto Scandiuzzi (basse), Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 17 et 18. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 320 F.

JEUDI 18 JANVIER

Christian Tetzlaff (violon)
Bartok : *Sonate pour violon seul.* Bach : *Partita pour violon BWV 1004.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 18. Tél. : 40-20-52-29. De 50 F à 60 F.

Eric Le Sage, Hüseyin Sermet (piano)
Debussy-Ravel : *Nocturnes pour deux pianos.* Stravinsky : *Petrouchka.* Rachmaninov : *Suite pour deux pianos.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 18. Tél. : 40-49-47-17. 70 F.

Pierrot lunaire, il était deux fois
d'après Schoenberg. Ensemble 2e2m, Paul Méfano (direction), Sophie Boulin, Jerzy Klesyk (mise en scène).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mº Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 18, 19, 20, 25, 26 et 27 ; 17 heures, les 21 et 28, jusqu'au 25 février. Tél. : 43-49-08-15. De 100 F à 120 F.

VENDREDI 19 JANVIER

Ensemble Ultrêia
Musique profane de Guillaume de Machaut et l'Ars Nova.
Musée national du Moyen Age - Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mº RER Cluny-la Sorbonne. 12 h 30, le 19 ; 15 heures, le 20. Tél. : 46-34-51-17. 53 F.

Il Seminario musicale
Caldara : *Médée à Corinthe.* Corelli : *Sonate d'Eglise.* Clérambault : *Pyrame et Thisbé.* Galuppi : *Motet.* Véronique Gens (soprano), Peter Harvey (basse), Gérard Lesne (haute-contre, direction).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 18 heures, le 19. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Le Roi Roger
de Szymanowski. Wojciech Drabowich (Roger II), Zofia Kilanowicz (Roxana), Piotr Kusiewicz (Edrisi), Ryszard Minlewicz (le berger), Maîtrise et chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 19. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Frederica von Stade (mezzo-soprano), Martin Katz (piano)
Œuvres de Mahler. Debussy. Copland. Fauré. Scarlatti.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 19. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Yvan Chiffoleau (violoncelle), David Braslawski (piano)
Beethoven : *Sept variations sur « la Flûte enchantée » de Mozart.* Schubert : *Sonate pour arpeggione et piano.* Stravinsky : *Suite italienne.* Petitgirard : *Hamelin.* Grieg : *Sonate pour violoncelle et piano op. 36.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 19. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

Yuri Boukoff (piano)
Œuvres de Chopin. Liszt. Schumann.
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. 20 h 45, le 19. Tél. : 46-67-70-00. De 70 F à 90 F.

SAMEDI 20 JANVIER

Maurice Bourgue (hautbois), Viktoria Mullova (violon), Membres de l'Ensemble Mullova
Haydn : *Trio pour hautbois, violoncelle et piano.* Brahms : *Trio pour clarinette, violoncelle et piano op. 114.* Bartok : *Contrastes pour clarinette.* Stravinsky : *L'Histoire du soldat, suite.* Prokofiev : *Quintette.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 14 h 30, le 20. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 120 F.

Gidon Kremer (violon), et sa Kremerata Musica
Goubaïdoulina : *Dancer on a Tightrope.* Piazzolla : *Histoire du tango, Milonga, Hora Zero, Vardarito, Concerto para quintetto.* Goubaïdoulina-Piazzolla : *Grand Tango.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 18 heures, le 20. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Soliste de l'Ensemble InterContemporain
Carter : *Trilogy.* Strauch : *Sept poèmes.* Berio : *Chamber Music.* Kurtag : *Scènes d'un roman.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 20. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Les Pêcheurs de perles
de Bizet. Léonard Pezzino (Nadir), Ghylaine Raphanel (Leïla), Alain Verhnes (Zurga), Jacques Schwarz (Nourabad), Ensemble Charles-Favart, Ensemble Chœur à chœur, Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 20. Tél. : 45-61-53-00. De 90 F à 190 F.

Orchestre symphonique d'Etat de Russie
Rachmaninov : *Symphonie nº 1.* Tchaïkovski : *Marche slave.* Scriabine : *Poème de l'extase.* Evgueni Svetlanov (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 20. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Aquiles Delle Vigne (piano)
Mozart : *Fantaisie pour piano, Sonate pour piano.* Liszt : *Sonnet de Pétrarque nº 123.* Beethoven : *Sonate op. 111.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 20. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 200 F.

DIMANCHE 21 JANVIER

Quatuor Hagen
Mozart : *Quintette à cordes KV 516.* Brahms : *Quintette à cordes op. 88.* Gérard Caussé (alto).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 21. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Françoise Semellaz (soprano), Françoise Enock (viole de gambe), Catherine Samouel (clavecin)
Œuvres de Strozzi, Ortiz, Scarlatti, Gabrieli, Lambert, Marais, Campra et Haendel.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 17 h 30, le 21. Tél. : 34-51-36-46. 100 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Œuvres de Mozart, Puccini, Wagner, Bernstein, Weill et Gershwin. Françoise Pollet (soprano), Yutaka Sado (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 17 h 45, le 21. Tél. : 45-63-60-62. Location Fnac. De 65 F à 170 F.

Solistes de l'Orchestre national de France
Bach : *Suite en si mineur.* Mozart : *Quatuor pour flûte et cordes.* Stamitz : *Quatuor pour clarinette et cordes.* Michel Moraguès (flûte), Alessandro Carbonare (clarinette).
Conciergerie, 1, quai de l'Horloge, Paris 1er. Mº Cité, Pont-Neuf, Saint-Michel. 18 heures, le 21. Tél. : 42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.

François Chaplin, Alexandre Tharaud (piano)
Schumann-Debussy : *Etude en forme de canon.* Rachmaninov : *Suite pour deux pianos nº 2.* Lenot : *Possible Pure Land Emblem, création.* Poulenc : *Sonate pour deux pianos.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 21. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 200 F.

La Grande Duchesse de Gérolstein
d'Offenbach. Béatrice Burley, Anne Hollroy (la grande duchesse), Agnès Bove (Wanda), Pierre Catala, Eric Vignau (Fritz), Maurice Xiberras (général Boum), Eric Vignau, Jean-Pierre Chevalier (prince Paul), Eric Perez (le baron Puck), Jean-Pierre Chevalier (le baron Grog), Chœur et orchestre d'Opéra éclaté, Joël Suhubiette, Didier Lucchesi (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Maisons-Alfort (94). Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle. 16 heures, le 21. Tél. : 43-96-77-67.

JAZZ

Wolfgang Muthspiel, Mark Johnson, Paul Motian
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 15. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Alain Jean-Marie Biguine Reflection
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 15. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Klaus Stotter, Misja Fitzgerald Michel
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 15 et 16. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Marva Wright and the BMW's
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, les 15, 16, 17, 18, 19 et 20. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Elisabeth Caumont Jazz Group
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 16. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Chicago Night
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 16 et 17. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Michel Portal, Andy Elmer, Paolo Fresu
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 17. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Paolo Fresu & N'Guyen Le European Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 17 et 18. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Michel Legrand, Marc-Michel Le Bevillon
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Michel Hauser, David Patrois
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-84-72-00. 100 F.

Dee Dee Bridgewater
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 18, 19 et 20. Tél. : 47-42-25-49. De 170 F à 190 F.

Richard Bona
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 18. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Tony Petrucciani Quartet
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 18. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Khalil Chahine, Didier Makaga
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 18, 19 et 20. Tél. : 42-33-37-71. 80 F.

Philippe Macé & Richard Galliano, David Patrois
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, le 19. Tél. : 45-84-72-00. 100 F.

Claude Vamur Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 19. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Joey Baron
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 19. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

David Patrois, Franck Tortiller
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, le 20. Tél. : 45-84-72-00. 100 F.

Sixun
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. 20 h 45, le 18. Tél. : 46-67-70-00. De 120 F à 140 F.

Eddy Burks, Johnny Mars
Neuilly (92). Quai du Blues, 17, boulevard Vital-Bouhot. 22 h 30, les 18, 19 et 20, jusqu'au 27. Tél. : 46-24-22-00. De 80 F à 100 F.

Didier Lockwood Quintet
Sceaux (92). Sceaux-What. 21 h 30, les 19 et 20. 90 F.

ROCK

Tony Allen
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris 11e. Mº Voltaire. 17 heures, le 16, jusqu'au 30. 30 F.

Women in Blues
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 16. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Count Bass D
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 16, 17, 18, 19 et 20. Tél. : 42-25-18-06.

Scott Taylor
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris 11e. Mº Voltaire. 17 heures, le 18. 20 F.

Burning Spear
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, les 18 et 19. Tél. : 44-92-45-45.

Weird Mind, NFL, Lagrimas, les Cendres
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 19. Tél. : 69-43-03-03. 40 F.

CHANSON

Florent Pagny
Cirque d'Hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mº Filles-du-Calvaire. 20 h 30, les 15 et 16. 170 F.

Isabelle Mayereau
Théâtre de Dix-Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19, 20 et 23, jusqu'au 3 février. Tél. : 46-06-10-17. 130 F.

Jean-Claude Dreyfus
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27 et 30 ; 15 heures, les 21 et 28, jusqu'au 18 février. Tél. : 49-87-62-22. Location Fnac. 120 F.

Michèle Atlani
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 16, jusqu'au 30. Tél. : 44-59-82-82.

La Tordue
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 heures, les 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27 et 30, jusqu'au 3 février. Tél. : 42-36-37-27.

Juliette Gréco
Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. 21 heures, le 19. Tél. : 48-68-00-22. 140 F.

MUSIQUE DU MONDE

Shimi Tavori
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 15. Tél. : 47-42-25-49.

Rashid Khan
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 15. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Les Yeux noirs
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26 et 27 ; 16 heures, le 21. Tél. : 43-87-97-13.

Aqaklıân Abdullaev
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 18 et 19 ; 19 heures, le 20 ; 17 heures, le 21. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Bielka et son orchestre
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-89-01-60. 100 F.

Sharmila Roy, John Boswell
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 19. Tél. : 45-89-01-60. 100 F.

Buddhadev Das Gupta
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 20 ; 15 heures, le 21. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Granmoun Lélé, D'Gary & Jihe
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 20 ; 17 heures, le 21. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Ensemble Saranam
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 17 h 30, le 21. Tél. : 45-89-01-60. 100 F.

Idir
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 20. Tél. : 41-37-94-20. 120 F.

DANSE

Iwana Masaki
Papillon en offrande.
La Maison du Buto blanc, 19, rue des Fossés-saint-Jacques, Paris 5e. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 46-33-84-38.
Et à La Maison du Buto blanc, 19, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris 5e. L'Engagement avec des substances *: 20 h 30, les 17 et 18. Tél. : 46-33-84-38.*

Compagnie Jean Gaudin
Mandragore, mandragore.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mº Cité-Universitaire. 20 h 30, du 15 au 23 ; 15 heures, le 21. Tél. : 45-89-38-69. 110 F.

Ballet Ethéry Pagava
La Reine des neiges.
Théâtre du Jardin d'Acclimatation-bois de Boulogne, Paris 16e. Mº Sablons. 14 h 30, les 16, 17, 18, 23, 24, 25 et 30, jusqu'au 14 mars. Tél. : 40-67-97-86. De 15 F à 22 F.

Bernardo Montet
Opuscules, Marguerites de l'oubli, Cirque.
American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mº Bercy. 20 h 30, du 16 au 20. Tél. : 44-73-77-00. 100 F.

Maureen Fleming
Eros.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, le 16. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Compagnie Myriam Dooge
Le Sommeil des herbes.
Orly (94). Centre culturel Aragon-Triolet, 1, place du Fer-à-Cheval. 20 heures, le 16. Tél. : 48-92-39-29. 80 F.

Maguy Marin
Ram-dam.
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, les 18, 19 et 20. Tél. : 45-13-19-19. Location Fnac. De 70 F à 100 F.

Ballet folklorique de Bahia
Herblay (95). Centre culturel, place de la Halle. 20 h 45, le 18. Tél. : 39-97-40-30. 150 F.

Compagnie Christophe Haleb
Stations migratoires, la Marche des vierges.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. 21 heures, les 19, 20, 23, 24, 25, 26 et 27 ; 17 heures, le 21. Tél. : 43-57-42-14.

Angelin Preljocaj
L'Anoure.
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 30-96-99-00. De 65 F à 115 F.

RTL et France-Info accroissent leur audience selon Médiamétrie

SI RTL, avec 18,1 % d'audience contre 17,6 % en septembre-octobre 1995, demeure, et de loin, la première radio de France et accroît à nouveau son avantage, France-Info est la radio qui monte. La deuxième « vague » Médiamétrie, publiée lundi 15 janvier, qui mesure l'audience des stations réalisant plus de 2 points d'audience cumulée pendant les mois de novembre et décembre, confirme la progression de la station d'information en continu : France-Info réalise 11,6 % d'audience cumulée, contre 10,6 % en septembre-octobre 1995 (9,3 % en novembre-décembre 1994). Avec 2,3 % d'audience de plus en un an, France-Info a donc gagné un million d'auditeurs. Les mouvements de grève qui ont eu lieu du 24 novembre au 16 décembre ont contribué à cette montée d'audience. *« Mais pas seulement, C'est aussi une progression structurelle. Ce résultat est une prime à l'innovation et à la créativité »*, précise Patrice Duhamel, directeur général de Radio-France.

France-Info s'installe donc au troisième rang, après RTL et France-Inter qui obtient 11,7 % (contre 11,2 % en septembre-octobre 1995 et 11,6 % en novembre-décembre 1994). Cette quasi-égalité entre la station principale de Radio-France et sa cadette illustre, selon Patrice Duhamel, leur *« omplémentarité »*. Europe 1, qui avait amorcé lors de la précédente vague Médiamétrie une remontée prometteuse – 9,6 % en avril-juin 1995, mais 10 % en septembre-octobre 1995 – renforce ce dernier résultat et obtient 10,1 %. En revanche, RMC, après un léger sursaut dû notamment à sa nouvelle grille et à l'arrivée de Jean-Pierre Foucault à la direction d'antenne, tombe à 3,7 % contre 4 % en septembre-octobre 1995 et en novembre-décembre 1994. NRJ réalise 10,6 % (contre 10,9 % lors de la dernière vague) et se situe ainsi à la quatrième place.

V. Ca

★ Cette enquête *« 75 000 radios »* a été réalisée en novembre et en décembre 1994 pour la période lundi-vendredi auprès des quinze ans et plus ; 1 point d'audience cumulée représente 461530 auditeurs.

■ **PRESSE** : « Le Figaro » célèbre lundi 15 janvier le 170e anniversaire de sa première édition lancée le 15 janvier 1826, au rythme d'abord hebdomadaire, par l'écrivain et homme politique Etienne Arago (frère de l'astronome François Arago) et le chansonnier Maurice Alhoy. Le quotidien-vedette du groupe Hersant publie pendant plusieurs jours, à partir du 15 janvier, des chroniques écrites par des écrivains (Balzac, Maupassant, Zola, George Sand, Colette, Jean Cocteau, Paul Morand, Paul Valéry et François Mauriac) parues dans les colonnes du journal qui dès sa parution s'était mis sous le patronage de Beaumarchais. La série débute par un article de Marcel Proust, intitulé « Journées de lecture », publié à la « une » du *Figaro*, le 20 mars 1907.

RFO sous le choc des mesures ministérielles

La chaîne d'outre-mer ne pourra plus diffuser certaines images de TF 1. Le personnel s'inquiète, la direction reste confiante

LES PERSONNELS de la Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO) sont sous le choc après l'annonce, jeudi 11 janvier, par le ministre de l'outre-mer Jean-Jacques de Peretti, des mesures concernant l'audiovisuel dans les DOM-TOM. Parmi elles figurent notamment la suppression de la publicité sur le deuxième canal de RFO (RFO 2), en échange de compensations financières ; la réduction *« dans des proportions importantes dès 1996 »* de l'accès gratuit de RFO aux images de TF 1 ; l'alignement, le 1er juillet, des règles régissant la publicité de RFO radio sur celles applicables à Radio-France (qui interdit la publicité de marques mais autorise celle sur la distribution).

Ces décisions ont été prises après une rencontre entre Jean-Jacques de Peretti et les responsables du Syndicat des professionnels de l'audiovisuel des départements d'outre-mer (SPADOM). Ces derniers ont exposé au ministre leur inquiétude face aux difficultés rencontrées par les télévisions et radios privées. En répondant à ces craintes par des mesures, le gouvernement a voulu montrer son *« attachement au pluralisme de l'information et à l'existence d'un secteur privé dynamique, aux côtés d'un service public qui garde toute sa légitimité »*, et sa volonté de *« remédier aux difficultés constatées »*.

L'effet de cette annnonce ne s'est pas fait attendre. Vendredi 12, les responsables des télévisions et radios privées de la Réunion, qui avaient suspendu leurs émissions depuis le 1er janvier afin d'obtenir des *« règles justes et équitables entre l'audiovisuel privé et public »*, ont annoncé qu'ils reprendraient leurs émissions samedi 13.

Le président-directeur général de RFO, Gérard Bélorgey, s'est, lui aussi, déclaré satisfait. Il a indiqué, le 11 janvier au soir, sur les antennes de sa chaîne que le communiqué ministériel constituait *« une réponse équilibrée au problème du paysage audiovisuel d'outre-mer (...)Nous ne sommes pas pour le monopole. Ce qui nous est enlevé fait l'objet de compensations financières nécessaires à RFO pour que nous puissions remplir nos différentes missions »*.

Le moral était au beau fixe dans les rangs de la direction, mais pas dans ceux du personnel. Un communiqué de l'intersyndicale de RFO (CFDT, CFTC, CGT, CSA, FO et SNJ) indiquait : *« En tant que professionnels de la communication, nous sommes particulièrement attachés à la préservation des libertés (...) Néanmoins, c'est au nom de ces mêmes libertés que nous nous élevons contre les mesures qui s'annoncent. Elles seraient de nature à déséquilibrer l'audiovisuel public outre-mer, menaçant dangereusement la démocratie et procédant à un nivellement par le bas des références audiovisuelles d'un public dont l'éducation en la matière est historiquement récente et a toujours été volontairement quantitativement limitée. »*

L'intersyndicale appelait, jeudi 11, les salariés *« à se tenir mobilisés et à envisager toutes formes d'actions, y compris la grève générale sur l'ensemble de l'outre-mer »*. Le lendemain, dans les couloirs de RFO, on mentionnait qu'*« une grève générale semblait se profiler dans les stations »*. L'intersyndicale a sollicité des audiences, entre autres, auprès du ministre de l'outre-mer, du président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Hervé Bourges. Gérard Bélorgey affirme quant à lui *« comprendre ces inquiétudes »* et précise que *« cette crise est une étape nécessaire de progrès »*. Il a annoncé, vendredi 12, que *« les nouvelles grilles de RFO pour les DOM seront prêtes le 4 mars »*.

Véronique Cauhapé

France Télévision va lancer un bouquet numérique

JEAN-PIERRE ELKABBACH, président de France Télévision, a annoncé, vendredi 12 janvier, que le service public devrait *« diffuser un bouquet numérique complet, en clair sur toute l'Europe et l'Afrique du Nord »*, *via* les satellites Eutelsat, en septembre 1996. France Télévision lancera également, dès le mois d'avril, une chaîne dédiée à la fiction et présidée par Didier Decoin. La chaîne consacrée à l'histoire devrait être mise en oeuvre peu après.

Cet ensemble numérique comprenant quelques programmes du service public (France 2, France 3, La Cinquième-Arte), auxquels s'ajouteront TF 1, M 6, TV 5 et Euronews, pourrait être retransmis dès la fin du premier trimestre de 1996. Ce démarrage anticipé aurait pour but de démontrer la viabilité d'une offre numérique francophone *via* Eutelsat. Cet ensemble, proposé en clair, pourra être reçu avec tous les décodeurs numériques conformes aux normes définies par le Digital Video Broadcasting (DVB). Selon Jean-Pierre Elkabbach, l'accord conclu avec TF 1 sur la création d'une société d'étude pour la télévision numérique par satellite est *« le noyau dur d'une alliance plus large qui doit regrouper les télévisions francophones et les télévisions publiques d'Europe »* (*Le Monde* du 16 novembre 1995).

La diffusion par satellite sera complétée par l'ouverture de *« multiplexages* – retransmissions simultanées de plusieurs émissions – *de nos programmes actuels »*, a ajouté Jean-Pierre Elkabbach. De son côté, TF 1 pourrait multiplexer et rediffuser journaux et programmes sportifs. A terme, la Une devrait disposer de cinq ou six canaux, contre quatre pour France Télévison, capables de retransmettre 25 à 40 programmes numériques répartis sur les quatre satellites de la filière Hot Bird. Pour TF 1, le véritable lancement du numérique prendra effet avec le démarrage du projet Hyperkids, destiné aux enfants.

G. D.

LUNDI 15 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 *Journal, Météo.*
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Rick Hunter.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. *Drôle de vie ; Le Hit 99 ; Clip ; Jeux.*
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Années fac.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Magazine : Témoin n° 1. Présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel.
22.55 Magazine : Comme un lundi. Présenté par Christophe Dechavanne. Doit-on s'accepter tel que l'on est ?
0.30 ▶ Série : Simenon. La Main, de Carlo Rola, avec Vadim Glowna, Iris Berben.
2.00 Journal, Météo.
2.10 Programmes de nuit. 7 sur 7 (rediff.) ; 3.00, TF 1 nuit (et 3.40, 4.40) ; 3.10, Nul ne revient sur ses pas ; 3.50, Histoires naturelles ; 4.50, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et à 4.35).
12.55 *Météo* (et *13.40*).
12.59 Journal.
13.45 INC.
13.50 Série : Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.35 Série : La Fête à la maison.
18.05 Jeu : Les Bons Génies (et 3.20).
18.40 Jeu : Qui est qui ? (et 3.35).
19.15 Bonne nuit, les petits. Changement de prénom.
19.20 Studio Gabriel (et 1.30).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Téléfilm : La Fille du maharadjah. [1/1]. De Serge Martino et Burt Brinckerhoff, avec Bruce Boxleitner.
22.45 Magazine : La France en direct. Présenté par Benoît Duquesne avec Albert du Roy. La France au Vatican.
0.00 Journal, Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Les Médias. Invités : Jean-Noël Jeanneney (*Une histoire des médias*) ; Jean-Claude Guillebaud (*Ecoutez voir, le citoyen face aux médias*) ; Bill Gates (*La Route du futur*) ; Fulvio Caccia (*Cybersexe*) ; Daniel Filipacchi ; Serge July ; Axel Ganz.
2.00 Programmes de nuit. Tatort ; 3.50, 24 heures d'infos, 4.05, Jeu : Pyramide ; 5.00, Loubard des neiges ; 6.55, Dessin animé.

FRANCE 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Téléfilm : Le Signe de Zorro. De Don McDougall
15.40 Série : Magnum.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Divertissement : *Je passe à la télé.*
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Une histoire des médias*, de Jean-Noël Jeanneney.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Cinéma : Le Débutant. ■ Film français de Daniel Janneau (1986), avec Francis Perrin.
22.20 Météo, Journal.
22.50 Théâtre : Les affaires sont les affaires. D'Octave Mirbeau, mise en scène de Régis Santon, avec Pierre Meyrand. *La bourgeoisie d'argent selon Octave Mirbeau. Très drôle, et très méchant. Belle mise en scène, excellente interprétation.*
0.55 Court métrage : Libre court. Les Enfants du palier, d'Hossein Haghiri avec Virginie Guesnon.
1.20 Feuilleton : Dynastie.
2.05 Musique Graffiti. Children's Crusade, PT, par Marc Ducret et Andy Emler (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison *dans la prairie.*
13.25 Téléfilm : La Belle et le Fantôme. De Jack Bender, avec Jaclyn Smith. *En mal de sensations, une brillante avocate prend une licence de détective. Pour sa première affaire, elle va faire équipe avec un privé... assassiné en 1948 !*
15.10 Série : Deux flics à Miami.
16.05 Boulevard des clips (et 2.15, 5.00).
16.40 Variétés : Hit Machine.
17.10 Série : Une famille pour deux.
17.40 Série : L'Etalon noir.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum. Retour vers un futur.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap. Présenté par Olivier Carreras. Avec Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi, Arielle Dombasle, Manu Katche.
20.35 Magazine : Ciné 6.

20.45 Cinéma : Hot Spot. ■ ■ Film américain de Dennis Hopper (1990). Avec Don Johnson, Virginia Madsen, Jennifer Connelly.
23.05 Téléfilm : Kickboxer 4. D'Albert Pyun, avec Sasha Mitchell. *Accusé à tort d'un crime qu'il n'a pas commis, un ancien professeur de kickboxing est libéré de prison. Il entreprend de se venger de son accusateur, trafiquant de drogue et kickboxeur également...*
0.45 Culture pub (rediff.).
1.15 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. Dee Dee Bridgewater.

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Téléfilm : Les Insurgés de la Terre. D'Eugene Levy, avec Kris Kristofferson, John Vernon.
15.20 Cinéma d'animation : *Pierre et le Loup.* De Michel Jaffrennou (rediff.).
15.45 Cinéma : Little Buddha. ■ ■ Film franco-britannique de Bernardo Bertolucci (1993). Avec Keanu Reeves, Ying Ruocheng, Chris Isaak.
18.00 Le Dessin animé. Mot.
— En clair jusqu'à 20.35 —
18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
16.40 Variétés : Hit Machine.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Cinéma : Les Allumés de Beverly Hills. □ De Penelope Spheeris, avec Jim Varney, Cloris Leachman.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Court métrage : Clara et Jérémy.
22.12 Cinéma : Lou n'a pas dit non. ■ Film franco-suisse d'Anne-Marie Miéville (1994).
23.35 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle. L'Affaire du docteur Crippen, de Philip Mugus.

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Au plaisir de Dieu [6/10].
13.00 Pas normal.
13.30 Attention santé.
13.35 Avoir 16 ans.
14.00 Cinéma : Thérèse Raquin. ■ ■ Film franco-italien de Marcel Carné (1953). Avec Simone Signoret.
15.50 Magazine : Fenêtre sur court.
16.30 Rintintin. Hors-la-loi.
17.00 *Celkulo.*
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Ecrivains et Aventuriers.
18.15 Magazine : L'Œuf de Colomb.
18.30 Le Monde des animaux.
18.58 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Dessin animé : Lucky Luke. [21/26] Lucky Luke contre Pat Poker.
19.25 Magazine : Reportage. Le Golan entre guerre et paix, de Ilan Flamer. *La réalité humaine et le vécu de quelques habitants du Golan, arabes et israéliens, acteurs passifs ou actifs d'un conflit dont ils ne détiennent pas forcément toutes les clés. Un film réalisé dans la perspective de la paix qui se négocie entre la Syrie et Israël.*
20.00 Documentaire : La Légende du sport. La victoire d'abord dans la tête, de Dagmar Höserov-Giesse. *La préparation psychologique des sportifs de haut niveau comme Jürgen Zäck, Gerhard Berger et Arantxa Sanchez.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Cinéma : Zazie dans le métro. ■ ■ Film français de Louis Malle (1960).
22.15 Documentaire : Louis Malle, un cinéma pour exister. D'Antoine Voituriez.
22.25 Cinéma : Ascenseur pour l'échafaud. ■ ■ Film français de Louis Malle (1957, N.). Avec Maurice Ronet, Jeanne Moreau, Georges Poujouly.
23.55 Courts métrages : Court-circuit. Trilogie, d'Elisabeth Kapnist (1989) ; Blanche est une maniaque du ménage, de Pierre Salvadori (1992).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. 21.00 Enjeux-Le Point. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.30 Spécial questions pour un champion. 0.00 On aura tout vu. 0.35 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).

PLANÈTE 19.35 Polynésie d'hier et *d'aujourd'hui. De Jean-François Marty et* Laurent Ferran. 20.35 Milgram. D'Egon Humer. 21.20 Eichmann, le fugitif nazi. De Dan Setton. 22.55 Voyage au bout de la vie. De Philippe Jaman. 23.20 Les Animaux de la Méditerranée. [1/27] Derrière la dune. De Fernando Armati. 23.55 Les Grandes Merveilles de l'Amérique. [1/9]. De Chris Valentini. 1.00 Le Roi des ténèbres. De Frances-Mary Morrison (20 min).

PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. Lucille Ball. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Lapin chasseur. Pièce de théâtre. Mise en scène de Macha Makeieff et Jérôme Deschamps. Enregistré à la Rochelle en mars 1991. 23.00 Concert : Jamiroquai. 23.30 Paris dernière. 0.25 Top à Jacques Chazot. Diffusé en 1972 (75 min).

CANAL J 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus : 18.10, Les Z'animaux ; 18.15, BD lire ; 18.20, Aventures dans un tableau ; 18.25, Série : Anna et le roi ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, *Regarde le monde* ; 19.15, Jeux ; 19.30, Série : La Rédac ; 19.55, Résultats des jeux et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. Le Démon du jeu. 20.30 Numéro un à Eddy Mitchell. Diffusé le 24 mars 1977. 21.30 Série : New York Police Blues. Episode n° 31. 22.20 Chronique de la combine. 22.25 Vie privée. ■ ■ Film français de Louis Malle (1961). 0.10 Concert : Lou Reed. Enregistré à Bruxelles, en 1974. 0.45 Road Test (20 min).

SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.00). Les Evadés du monastère. 19.55 Série : Corsaires et flibustiers. Le Jugement. 20.20 Série : Holmes et Yoyo. Au revoir Benny. 20.45 Série : Sam Cade (et 23.50). Faussaire. 21.40 Série : The Sweeney (et 0.40). Chalk and Cheese. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Imagination (30 min).

MCM *19.00 NBA Action. 19.30 Zoom au* carré. Invité : Mouss Diouf. 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom au carré (suite). 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Rebel TV. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Métal. 0.00 Clips non-stop (et 1.00).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Concert : Sheryl Crow. Enregistré à New York en 1995. 22.00 Feuilleton : The Real World London. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Reggae Soundsystem. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.00 Football. En direct. Coupe d'Afrique des Nations : Egypte-Angola. 21.00 Football. En direct. Coupe d'Afrique des Nations : Sierra Leone-Burkina Faso. 22.00 Tennis. Résumé. Internationaux d'Australie. 23.00 Eurogoals. 0.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (300 min).

CINÉ CINÉFIL 13.45 ▶ Documentaire : Carlos Gardel à la télévision [2/2]. 18.30 Pour elle, un seul homme. ■ ■ Film américain de Michael Curtiz (1957, N., v.o.). Avec Paul Newman. 20.30 Nous autres à Champignol. □ Film français de Jean Bastin (1956, N.). Avec Roger Pierre. 21.55 La Maison du diable. ■ ■ Film américain de Robert Wise (1963, N.). Avec Julie Harris. 23.45 L'Espionne des Ardennes. ■ Film américain de Byron Haskin (1961, N., v.o., 110 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Lune de miel. □ Film franco-canadien de Patrick Jamain (1985). Avec Nathalie Baye. 20.30 Fucking Fernand. □ Film français de Gérard Mordillat (1987). Avec Thierry Lhermitte. 21.55 La Maison de bambou. ■ ■ Film américain de Samuel Fuller (1955, v.o.). Avec Robert Ryan. 23.35 Fantasmes. ■ Film britannique de Stanley Donen (1967, v.o., 105 min). Avec Peter Cook.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Cinq regards sur Steve Lacy. 1. Steve Lacy et son instrument. 20.30 Le Grand Débat. Le Retour de la philo. En direct et en public du Théâtre de l'Odéon. Avec Alice Chalanset, André Comte-Sponville, François Ewald, Alain Finkielkraut, Marc Sautet. 21.30 Fiction. Isadora Monteverdi ou le Grand Air de la mer, de Jean-Marie Simon. 22.40 Accès direct. Sophie Calle pour son film No Sex Last Night.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 16 décembre 1995 au Conservatoire d'Art dramatique à Paris, par Olivier Baumont, clavecin : Prélude en ut mineur, de Gurilyov ; Sonate en fa Majeur, de Bortnianski ; Œuvres de Kozlovski ; Menuet et trio en si bémol Majeur ; Polonaise en ut mineur ; Sonate en ré mineur, de Manfredini ; Œuvres de Cimarosa : Sonate en sol mineur ; Sonate en sol Majeur ; Prélude et fugue en ré Majeur, de Gurilyov ; Sonate en si bémol Majeur, de Bortniantski ; Variations sur Ty detinushka, sirotinushka, de Karaulov. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto ; Œuvres de Prokofiev, Schnittke, R. Schumann. 22.30 Musique pluriel. Three Settings of Celan (trois compositions sur des poèmes de Paul Celan), de Birtwistle, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez ; Œuvres de Huber : Protuberanzen (trois pièces pour orchestre) ; Protuberanzen (version simultanée des trois pièces orchestrales), par l'Orchestre symphonique de Bâle, dir. Jürg Wyttenbach.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 7 novembre 1995 à la salle Pleyel, par l'Orchestre symphonique français, dir. Laurent Petitgirard, la Maîtrise des Hauts-de-Seine, Emile Naoumoff, piano, Christoph Henkel, violoncelle : Fantaisie concertante pour piano et orchestre (commande de l'Institut de France et de Radio-classique), d'Escaich ; Concerto pour violoncelle op. 129, de R. Schumann ; Le Songe d'une nuit d'été, de Mendelssohn. 22.30 Archives : Adolf Busch, Rudolf Serkin, Eugene Istomin. Concerto n° 1 pour clavier BWV 1052, de Bach, par le Adolf Busch Chamber Players, dir. Adolf Busch, sol. Eugene Istomin, piano ; Adagio et Fugue K 546, de Mozart, par le Adolf Busch Chamber Players, dir. Adolf Busch ; Sonate n° 1 pour piano et violon op. 12 n° 1, de Beethoven, Rudolf Serkin, piano, Adolf Busch, violon ; Quatuor op. 103, de Haydn, par le Quatuor Busch ; Sonate n° 3 pour violon et clavier BWV 1016, de Bach, Adolf Busch, violon, Rudolf Serkin, piano ; Capriccio op. 81 n° 3, de Mendelssohn, par le Quatuor Busch.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Cent trente programmes en compétition à Biarritz

Après s'être tenu à Cannes puis à Nice, le Festival international des programmes audiovisuels s'installe sur la côte basque du 16 au 21 janvier pour sa neuvième édition

LANCER une nouvelle compétition à côté du riche Festival de Monte-Carlo et du prestigieux Prix Italia, c'était chercher la difficulté. Michel Mitrani ne craint pas les aventures, quand il les juge nécessaires. Et il est obstiné. L'idée d'une manifestation indépendante lui trottait depuis longtemps dans la tête. *« Il a fallu quatre ans pour la faire naître »*, dit-il. Il fallait trouver un lieu, des gens, de l'argent. Il fallait convaincre Pierre-Henri Deleau entre autres. Ils ont dû se rencontrer chez le cinéaste Albicocco, ils ne savent plus bien quand.... 1968, peut-être ? Deux passionnés de l'image. Rien d'étrange à ce qu'ils se voient ici et là.

Michel Mitrani est cinéaste (*Les Guichets du Louvre...*), mais aussi réalisateur de télévision (il a collaboré à « Cinq colonnes à la Une », signé de nombreux documentaires, fictions, magazines d'art). Il est membre de la Société des réalisateurs français (SRF). Pierre-Henri Deleau est l'un des initiateurs de la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, ce contre-festival créé en 1969 – avec la SRF justement – pour aider les films d'auteur. Chaque année, Deleau sillonne la planète pour dénicher des nouveaux talents. C'est lui qui a fait connaître Angelopoulos, Téchiné, Chahine, Jarmusch, Spike Lee, Scorsese et tant d'autres, qui seront ensuite sélectionnés au festival officiel. C'est lui qui créera le Festival de Paris en 1975, sélectionnera les films d'histoire à Pessac. En attendant, il a aimé *La Nuit bulgare*, de Mitrani. Ils sont en rapports constants. Quand celui-ci propose (en 1983 ou 1984) à celui-là de travailler sur le projet d'un festival qui serait le pendant de Cannes pour la télévision (il souhaite que celui-ci applique les mêmes critères d'exigence que pour la Quinzaine), Deleau hésite.

REGARDE-LES SE VISIONNER LES BONS PROGRAMMES PENDANT QUE NOUS, ON EST LÀ !

Comme Mitrani, il n'a aucun préjugé contre le petit écran, position peu fréquente dans le milieu du grand. Ne rappelle-t-il pas volontiers que John Ford, Howard Hawks, Peckinpah ont travaillé pour la télévision américaine ? Reste à savoir par quel bout prendre *« ce dragon à mille têtes »* qu'est l'audiovisuel. Il dit pourtant oui assez rapidement. Et le duo s'acharne à trouver des appuis, des financements. La profession cinématographique leur met des bâtons dans les roues.

GRANDS PRINCIPES

Grâce à l'appui de Bernard Chevry, président de Midem Organisation et fondateur du MIP, de Jérôme Clément, directeur général du Centre national du cinéma (CNC), ils vont pouvoir lancer en 1987 une première manifestation, préfiguration de ce que sera le FIPA, un week-end avec des films, pas de compétition, mais déjà les grands principes : projection sur grand écran des documents montrés en version originale sous-titrée, ouverture de la manifestation au public, sélection indépendante. Ils trouveront l'aide d'autres partenaires, celle des sociétés d'auteurs en particulier, la SCAM, la SACD, la Sacem, l'Adami...

En neuf ans, le festival a beaucoup progressé, et déménagé aussi, au gré des subventions. De plus en plus de pays sont candidats (soixante-six aujourd'hui !). Il est même au bord de l'implosion. Engouement des auteurs. Les directions des chaînes sont plus froides. Il est vrai que Deleau ne leur fait pas de cadeau. L'homme est allergique aux pressions. Il sélectionne en s'appuyant sur un réseau de correspondants, part lui-même à la pêche dans de nouveaux pays, tout le monde peut lui envoyer des copies (producteurs, diffuseurs, réalisateurs). Ensuite, il visionne – seul ! – les cassettes, 1 376 cette année... Il choisit ce qu'il aime, *« au feeling »*. On n'est pas forcément d'accord avec les choix de cet austère passionné, qui ne se lasse jamais de regarder des films, le niveau reste élevé, et le FIPA, manifestation la plus indépendante qui soit, est devenu un rendez-vous majeur, même si certains le trouvent un peu élitaire.

Le FIPA rend toujours hommage à plusieurs personnalités. Cette année, le télécinéaste Stephen Frears, le réalisateur français Jean-Claude Bringuier et le comédien espagnol Francisco Rabal seront à l'honneur. On enrage de ne pouvoir tout voir !

Catherine Humblot

Comparaisons

par Luc Rosenzweig

ON AURA pu remarquer, dimanche, tout ce que l'émission « Polémiques » doit au réalisateur Maurice Dugowson. Par défaut. L'émission de Michèle Cotta s'était transportée à Ajaccio pour traiter *in situ* de la question corse, et l'expérience fut un demi-échec, par comparaison avec celles qui ont lieu en studio. En effet, en l'absence de Dugowson, qui rappelons-le officiait déjà du temps de « Droit de réponse » de Michel Polac, on retombait dans la télévision à l'ancienne, sans l'intelligence moderne des caméras qui soulignent, voire décryptent, les discours.

La table ronde organisée à la mairie d'Ajaccio, sous le portrait de l'Empereur, avec les envoyés des partis représentés à l'Assemblée corse était une fausse bonne idée : on ressortait de cette discussion sibylline l'esprit encore plus confus qu'en y entrant. Malgré les efforts de Michèle Cotta et de son acolyte Jean-Marcel Bouguereau pour recentrer les débats sur les questions susceptibles d'intéresser le téléspectateur: pourquoi cette violence, et comment sortir du blocage politique et psychologique sur l'île ?, on vit les élus continuer devant les caméras leurs controverses en langage crypté. Comme s'ils n'avaient aucun souci de s'adresser au pékin du continent, qui pourrait finir par zapper « Polémiques », ce qui n'est pas trop grave, mais la Corse entière de son univers, ce qui l'est beaucoup plus.

Comparaison n'est pas raison, dit-on. Mais pouvait-on échapper à celle qui fait opposer François Mitterrand et Charles de Gaulle à longueur d'émissions commémoratives ? Cette question ne saurait être réglée par un sondage comme celui publié par *Le Journal du dimanche*, d'où il ressort que 47 % des personnes interrogées estiment que François Mitterrand fut un meilleur président pour la France, contre 38 % au général.

Faisons, très exceptionnellement, une entorse à la règle de cette chronique de ne pas traiter d'émissions dont les animateurs ou participants sont membres de la rédaction du *Monde*, mais il y a cas de force majeure. Ceux qui voudraient disposer des éléments nécessaires à se forger une conviction sur ce problème pourront voir en rediffusion, mardi 16 janvier à 15 heures l'émission de la Cinquième « Arrêt sur image », de Daniel Schneidermann, s'ils l'ont manquée samedi 13 janvier. Régis Debray et Edwy Plenel s'entretenaient du président défunt. Le premier développait la critique de l'amour qu'il avait porté à François Mitterrand, qu'il servit pendant huit ans avant de s'éloigner sur la pointe des pieds ; le second, l'amour de la critique d'un homme dont il s'est attaché à révéler la « part d'ombre ». Dialogue vif et vivifiant, où Régis Debray mit un terme à la glose comparative. Peut-on comparer le génie et le talent ?

MARDI 16 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Rick Hunter.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Drôle de vie ; Le Hit 99 ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Années fac.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : Montparnasse Pondichéry. ■ Film français d'Yves Robert (1993).
22.40 Magazine : Grands Reportages. Femmes vendues... un trafic mondial, de Jean-Pierre Van Geirt et Pierre Leherle. *En vingt ans, trente millions de femmes ont été « vendues » dans le monde pour alimenter les réseaux de prostitution ou en faire des esclaves.*
0.05 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Jean-Pierre Courcol (Air Inter).
0.25 Série : Paire d'as.
1.15 Journal, Météo.
1.30 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 1.55, TF 1 nuit (et 2.30, 3.05, 4.10, 4.40) ; 2.05, Côté cœur ; 2.40, Nul ne revient sur ses pas, 3.15, Histoires naturelles (et 5.10) ; 4.20, Série : Mésaventures ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.45 Série : L'Enquêteur.
15.35 Tiercé à Vincennes.
15.50 La Chance aux chansons (et 5.25).
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.35 Série : La Fête à la maison.
18.03 Jeu : Les Bons Génies (et 3.45).
18.40 Jeu : Qui est qui ?
19.15 Bonne nuit, les petits. Je m'imite ou je ne m'imite pas.
19.20 Studio Gabriel (et 1.50).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Cinéma : Trois hommes à abattre. ■ Film français de Jacques Deray (1980). Avec Alain Delon, Dalila Di Lazzaro, Pierre Dux.
22.30 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Y a-t-il une culture lesbienne ?
0.00 Journal, Météo.
0.20 ▶ Le Cercle de minuit. Spécial Michelangelo Antonioni. Invités : Aldo Tassone, Tonino Guerra, Monica Vitti, Christine Boisson, Alain Robbe-Grillet, Marco Ferreri, Olivier Assayas.
2.20 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 4.10, Jeu : Pyramide ; 4.20, 24 heures d'infos ; 5.00, L'Œil d'Icare ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Série : Les deux font la loi.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Divertissement : Je passe à la télé.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Retour à la ville, d'Alain Defossé.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Divertissement : Spécial Fa si la chanter. Présenté par Pascal Brunner. Les gains de la soirée seront reversés à l'Association Perce-Neige.
22.45 Météo, Journal.
23.10 Magazine : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.40 Magazine : Sagacités (rediff.).
1.10 Magazine : Sidamag (rediff.).
1.25 Feuilleton : Dynastie.
2.10 Musique Graffiti. *L'Apprenti Sorcier*, de Dukas, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo, dir. Marc Soustrot (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : L'Eté des victoires. De Kevin Sullivan, avec Greg Spottiswood, Zachary Bennet. *Dans le Toronto de 1935, un jeune homme vient d'obtenir sa bourse pour l'université. A la recherche d'un travail saisonnier, il se fait engager comme moniteur de vacances mais doit également s'occuper de son jeune frère.*
15.10 Série : Deux flics à Miami.
16.05 Boulevard des clips (et 2.05, 5.00).
16.40 Variétés : Hit Machine.
17.10 Série : Une famille pour deux.
17.40 Série : L'Etalon noir.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum. Le Cheval d'Eon.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : E = M 6 junior. Les Chasseurs de cyclone et de tornades.

20.50 Téléfilm : Crinière de feu. De Henri Safran, avec Beth Buchanan, Michelle Fawdon. *Un homme, sur le point de partir s'installer en Nouvelle-Zélande avec sa famille, meurt accidentellement. Sa femme et ses enfants décident de s'y établir malgré tout.*
22.40 Téléfilm : La Femme blessée. De David Carson. *Jetée à la rue par un mari jaloux et violent, une femme entreprend une action en justice pour récupérer ses deux enfants.*
0.20 Magazine : Capital (rediff.).

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Lou n'a pas dit non. ■ Film franco-suisse d'Anne-Marie Miéville (1994). Avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Mida.
15.00 L'Œil du cyclone.
15.30 Cinéma : Deux doigts sur la gâchette. □ Film américain de Deran Sarafian (1993). Avec Christophe Lambert, Mario Van Peebles, Denis Leary.
17.00 Documentaire : Ketende, le dernier fils d'Engaï. D'Alain-Marie Thomas.
18.00 Le Dessin animé. Mot.
En clair jusqu'à 20.35
18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Sister Act, acte 2. □ Film américain de Bill Duke (1993). Avec Whoopi Goldberg, Kathy Najimy, Barnard Hughes.
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Monsieur Butterfly. ■ ■ Film américain de David Cronenberg (1993, v.o.). Avec Jeremy Irons, John Lone, Barbara Sukowa.
0.00 Cinéma : Zadoc et le bonheur. □ Film français de Pierre-Henry Salfati (1994). Avec Tcheky Karyo, Liane Foly, Bernadette Lafont.

LA CINQUIÈME

12.00 Au plaisir de Dieu [7/10].
13.00 Détours de France. Les Manèges enchanteurs.
13.30 Attention santé. La Dépression.
13.35 Le château d'Alhambra.
14.00 Teva. Une peuplade en survie.
15.00 Arrêt sur images.
16.00 La Puissance verte.
16.30 Rintintin. Fort Apache.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Alphabets de l'image. Georges Bardawil.
18.15 Magazine : Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.
18.58 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Lucky Luke. [22/26] L'Alibi.
19.25 Magazine : Reportage. Virus mortels dans la brume : à la recherche d'Ebola, de Malte Rauch et Heimo Claasen. *Des faits nouveaux et inexpliqués sur l'origine du virus Ebola.*
19.55 Court métrage : Robokip.
20.00 Documentaire : Baby It's You. [3/6] Saisir. De Leanne Klein et David Hickmann.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 La Vie en face : La Chaise, la vache et la charrue. De Jean Lefaux.
21.40 Soirée thématique : Contes de la séduction [2]. Proposée par le Westdeutscher Rundfunk. *Après un premier volet de courts métrages érotiques, le 12 décembre dernier, de nouvelles perles inédites, signées Mika Kaurismäki, Nicholas Roeg, Ken Russel...*
21.41 Courts métrages : Une mémoire d'éléphant, de Detlev Buck (1995, v.o.) ; 22.10 Sambolico, de Mika Kaurismäki (1995, v.o.) ; 22.40 Hôtel Paradis, de Nicholas Roeg (1995, v.o.) ; 23.15 La Salle d'attente, de Jos Stelling (1995, v.o.) ; 23.40 L'Insatiable Mrs. Kirsch, de Ken Russel (1995, v.o.) ; 0.10 Touche-moi, de Paul Cox (1955, v.o.).
0.35 Bibliographie.
0.45 Cinéma : Le Feu follet. ■ ■ ■ Film français de Louis Malle (1963, N., 103 min, rediff. du 10 janvier).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.30 Bas les masques. 23.45 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).

PLANÈTE 19.05 Pancho Villa. De Michel Honorin. 20.05 La Bodega Bohemia. D'Eddie Pons. 20.35 Vol au-dessus des mers. [5/11] Super Etendard, la surprise des Malouines. De J.D. Jones. 21.25 La Légende du rugby. De Michel Arows. 22.20 Polynésie d'hier et d'aujourd'hui. De Jean-François Marty et Laurent Ferrari. 23.20 Milgram. D'Egon Humer. 0.05 Eichmann, le fugitif nazi. De Dan Setton (95 min).

PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. Warren Beatty. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Les Garçons. ■ ■ Film italien de Mauro Bolognini (1959, N.). 0.00 Totalement cinéma. 0.30 Concert : Jamiroquai. 0.55 Top-Flop (30 min).

CANAL J 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Les Z'animaux ; 18.15, Cinema-C'est la vie ; 18.20, Aventures dans un tableau ; 18.25, Série : Woof ! ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : La Rédac ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. C'est juré ! 21.25 Série : Palace. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Angela, quinze ans. Halloween. 23.15 Cambouis. 0.10 Série : Bottom. Finger. 0.40 Country Box (30 min).

SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.00). Haute tension. 19.55 Série : Corsaires et flibustiers. Le Complot. 20.20 Série : Holmes et Yoyo. 20.45 Série : University Hospital (et 23.50). La Lune rouge. 21.30 Le Club. 21.40 Série : The Sweeney (et 0.40). Faces. 22.30 Alfred Hitchcock présente. L'Ange gardien (30 min).

MCM 19.00 Passion cinéma. 19.30 Zoom au carré. 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom au carré (suite). 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Métal. Spécial Peter Alexander Band. 0.00 Clips non-stop (et 1.00). (55 min).

MTV 19.00 Hanging Out. 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 The Worst of Most Wanted. 21.30 Guide to Alternative Music. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.00 Football. En direct. Coupe d'Afrique des Nations : Gabon-Liberia. 21.00 Football. En direct. Coupe d'Afrique des Nations : Tunisie-Mozambique. 22.00 Tennis. Résumé. Internationaux d'Australie. 23.00 Supercross. 0.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (300 min).

CINÉ CINÉFIL 9.45 ▶ Documentaire : Carlos Gardel à la télévision [2/2]. 18.55 Le Tigre du Bengale. ■ Film allemand de Richard Eichberg (1938, N., v.o.). 20.30 La Fille aux yeux gris. ■ Film français de Jean Faurez (1945, N.). Avec Claude Génia. 22.05 Sailor of the King. ■ Film britannique de Roy Boulting (1953, N., v.o.). Avec Michael Rennie. 23.30 Pour elle, un seul homme. ■ ■ Film américain de Michael Curtiz (1957, N., v.o., 115 min). Avec Paul Newman.

CINÉ CINÉMAS 18.45 Lettre pour L... ■ ■ Film français de Romain Goupil (1993). Avec Françoise Prenant. 20.30 La Belle Noiseuse. ■ ■ ■ Film français de Jacques Rivette (1991). Avec Michel Piccoli. 22.35 Doc Hollywood. □ Film américain de Michael Caton-Jones (1991, v.o.). Avec Michael J. Fox. 0.20 Le Verdict. ■ ■ Film américain de Sidney Lumet (1982, 125 min). Avec Paul Newman.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Cinq regards sur Steve Lacy. 2. Steve Lacy, son répertoire, ses compositions. 20.30 Archipel science. 21.28 Poésie sur parole. Cesare Pavese (2). 21.32 Grand angle (rediff.). Les dames de la boucane ou la mémoire de Fécamp. 22.40 Nuits magnétiques. Cœur de fer. 1. Sur les traverses, l'orage. 0.05 Du jour au lendemain. Pierre Michon (La Grande Beune).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 8 mai 1995 à la Philharmonie de Berlin, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Jeffrey Tate, Rosemarie Lang, contralto, Rosa Mannion, soprano, Stephen Roberts, baryton : Symphonie nº 1 Versuch eines Requiems, sur des textes de Walt Whitman, pour contralto et orchestre, de Vaughan-Williams ; Da nobis pacem, de Hartmann. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto : Œuvres de Schnittke, Roslavetz. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kantcheli : Exil pour soprano, flûtes, violon, alto, violoncelle, contrebasse et bande magnétique : Einmal ; Psalm (sur des poèmes de Paul Celan), dir. Wladimir Jurowski ; Halabja, à la mémoire des victimes kurdes, de Chamouard, par l'Orchestre régional de Bayonne-Côte basque, dir. Robert Delcroix.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les Néoclassicismes. Symphonie nº 3, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Bernard Haitink ; Introduction et Passacaille, de Reger, par le Duo Tal et Groetuysen, piano à quatre mains ; Pulcinella, suite d'orchestre, de Stravinsky, par l'Orchestre de St-Luke, dir. Robert Craft ; A Fugal concerto op. 40 nº 2, de Holst, par l'Orchestre de Chambre de Saint Paul, dir. Christopher Hogwood ; Danses et airs antiques, première suite, de Respighi, par l'Orchestre de Chambre de Saint Paul, dir. Hugh Wolff ; Sinfonietta, de Poulenc, par l'Orchestre de Paris, dir. Georges Prêtre. 22.40 Les Soirées... (Suite). Prélude à une fugue imaginaire, de Malipiero, Jean-Pierre Ferey, piano ; Carmina Burana, troisième partie, d'Orff, par les Petits Chanteurs de Vienne, le Chœur Arnold Schönberg, l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. André Prévin, Barbara Bonney, soprano, Anthony Michaels Moore, baryton ; Quintette nº 2, de Martinu, par le Quatuor Lindsay, Peter Frankl, piano ; Métamorphoses symphoniques sur des thèmes de Weber, de Hindemith, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado.

Le Monde

MARDI 16 JANVIER 1996

Aurore Dudevant

par Pierre Georges

C'ÉTAIT À L'AUBE d'un journal, *Le Figaro*, il y a cent soixante-dix ans. Ou plutôt un tout petit peu après, en janvier 1831. Elle signait Aurore, Aurore Dudevant. Elle débutait. Malheur aux débutantes.

En ce temps-là, raconte Anne Muratori-Philip, *Le Figaro* s'écrivait au coin du feu, cité Bergère, dans l'appartement d'Henri de Latouche, maître à rédiger. L'homme était berrichon, de La Châtre. La débutante, berrichonne, de Nohant. Voilà qui crée des liens et une forme de convivialité.

L'homme était découvreur de talents. La débutante avait du talent. Au coin du feu, elle écrivait, écrivait. Au coin du feu, il coupait, coupait. Et tout était déjà dit sur le journalisme, et l'art de faire un journal. Elle noircissait des pages entières. Il blanchissait des paragraphes entiers. Vanité d'auteur contre vanité des écrits.

Aurore Dudevant, qui n'avait pas les mots dans sa poche, finit, dans une correspondance, par écrire ce qu'elle pensait de son tourmenteur. *« Nous n'avons pas précisément la liberté au* Figaro. *M. de Latouche, notre digne patron, est sur nos épaules, taillant, rognant à tort et à travers, nous imposant ses lubies, ses aberrations, ses caprices. Nous ne sommes que ses manœuvres ouvriers-journalistes, garçons-rédacteurs. Et je ne suis pas autre chose pour le moment. »*

Aurore Dudevant avait tout compris. Et notamment trois choses. La première, c'est qu'il n'est de journal sérieux sans M. de Latouche aux ciseaux, de digne patron, rognant, coupant, y compris à tort et à travers. Et que c'est là le début du sérieux et de l'affection. La seconde, cette vieille blague des salles de rédaction qui suppose que faire du journalisme, c'est tout de même mieux que travailler. La troisième enfin, autre vieux précepte, que le journalisme conduit à tout. A condition d'en sortir.

Elle finira par en sortir, Aurore Dudevant, et par devenir George Sand. Mais après avoir subi, sans doute allègrement, lubies, aberrations et caprices. Et après avoir sévi, tout aussi allègrement. La preuve, cette anecdote rapportée par Anne Muratori-Philip. Le *« digne patron »* ne devait pas tailler et rogner tant que cela. Il advint que, quelques semaines après s'être plainte de la sollicitude extrême de son patron, Aurore Dudevant réussit un coup de maître : un article au canon – même si les canons et la censure de l'époque étaient autres – qui valut au *Figaro* double ration de répression. La saisie du journal et la privation pour Nestor Roqueplan, autre patron de la rédaction, d'une décoration fort prisée sous la Restauration, la croix du roi-citoyen.

Aurore-George Dudevant-Sand n'en fut pas autrement catastrophée. Au contraire, rapporte notre consœur, elle jubila. *« C'est pourtant moi qu'a fait ce coup-là !* confie-t-elle à un ami. *J'en peux pas revenir et j'en ris à me démettre les mandibules. »*

C'était un autre temps. Un autre *Figaro*. Une autre presse. C'était une autre proposition – *« railler les sots et braver les méchants »* – sous un autre précepte en exergue du journal : *« La vérité, quand même !... »* C'était autrefois. Mais rien ne nous empêche, en période de voeux, de souhaiter une presse écrite, une presse Dudevant qui puisse encore, parfois, rire. A s'en démettre les mandibules.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 15 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20287,40	−0,44	+2,10
Honk Kong Index	10540	+1,06	+5,41

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

20287,40

17 oct. — 29 nov. — 15 janv.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/01	Var. en % 11/01	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1907,59	+0,51	+1,90
Londres FT 100	3665,70	+0,30	−0,63
Zurich	1534,94	—	+0,33
Milan MIB 30	988	−0,60	+6,12
Francfort Dax 30	2357,88	+1,22	+4,61
Bruxelles	1614,67	+0,57	+3,52
Suisse SBS	1417,75	—	−2,73
Madrid Ibex 35	326,60	+0,88	+2,04
Amsterdam CBS	331,50	+0,79	+3,11

Tirage du *Monde* daté dimanche 14-lundi 15 janvier 1996 : 548 702 exemplaires -3

Lionel Jospin veut que le Parti socialiste « retrouve un projet historique »

A « 7/7 », il a salué « la formidable leçon de réalisme » de François Mitterrand

UNE SEMAINE après la mort du fondateur du parti d'Epinay et du « rassembleur » de la gauche, les socialistes reprennent le travail de deuil qu'ils avaient largement entamé avant le départ de l'Elysée de François Mitterrand, puis mis un peu de côté. Aux hommages unanimes, et parfois un peu obligés, s'ajoutent de nouveau les bilans.

Lionel Jospin s'est livré à cet exercice difficile, dimanche 14 janvier, lors d'un « 7/7 » spécial sur TF 1, où il s'est retrouvé en duplex avec Mario Soares et Mikhaïl Gorbatchev. Le premier secrétaire du PS a reconnu qu'il avait réagi *« avec réserve, avec pudeur »*, ajoutant que c'est au cours des jours qui ont suivi l'annonce du décès que *« le chagrin* [l'] *a envahi »*.

Alors qu'il avait été l'un des premiers à se livrer, avant même d'être candidat à l'élection présidentielle, à un bilan critique du double septennat de François Mitterrand, M. Jospin a montré, dimanche, plus d'hésitations à fendre de nouveau l'armure.

L'hommage a pris le dessus vis-à-vis d'un homme dont il a pris soin de rappeler : *« Il m'a choisi pour lui succéder. » « Son socialisme était un socialisme républicain, un socialisme humaniste »*, a-t-il souligné, en accentuant son éloge : *« Nous avons, grâce à lui, fait l'expérience du pouvoir et, si nous revenons un jour au pouvoir, nous n'aurons pas l'excuse de l'inexpérience.* [...] *François Mitterrand a fait passer la gauche de la virtualité à la réalité. Il nous a tous donné une leçon formidable de réalisme. »*

DES « ÉCHECS » RECONNUS

Récusant la notion de *« droit d'inventaire »*, M. Jospin a toutefois distingué, dans l'héritage mitterrandien, les *« grandes réformes »* (retraite à soixante ans, abolition de la peine de mort, décentralisation), les *« vigoureuses impulsions »* (éducation, culture, Europe) et les *« échecs »* (chômage, inégalités croissantes et affaires).

« Sur le terrain des inégalités ou du chômage, nous devons une revanche au peuple français », a affirmé l'ancien ministre de l'éducation qui en a profité pour assigner au PS – et, au-delà, à l'ensemble de la gauche qui, comme la France, *« a besoin de vérité »* – une double ambition : définir des *« objectifs clairs et mobilisateurs »* (chômage, inégalités, logement) et *« retrouver un projet historique »*.

Successeur plus qu'héritier de François Mitterrand, M. Jospin a insisté sur le message européen de l'ancien président, en y voyant *« un des éléments essentiels de son action politique »*. La question européenne, qui doit être au centre d'une convention du PS fin mars, a fait l'objet de l'essentiel des déclarations socialistes pendant le week-end.

Réunis à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), samedi 13 et dimanche 14 janvier, pour fêter leur dixième anniversaire et adopter de nouveaux statuts, les clubs Convaincre (rocardiens) ont peu évoqué le bilan de l'ancien président, – *« Il n'y a pas d'héritage qui fait loi »*, a dit un des participants –, mais ont beaucoup parlé de l'Europe, Michel Rocard insistant sur la nécessité de poursuivre la construction européenne et d'aller vers la monnaie unique, en conjurant les risques d'*« involution »*.

C'était aussi pour parler de l'Europe que six cents fabiusiens s'étaient réunis dimanche à Villepinte (Seine-Saint-Denis).

« DAVANTAGE D'EUROPE »

Laurent Fabius qui a commencé par un hommage à François Mitterrand a ainsi voulu apporter une *« contribution »* au débat interne au PS. La tonalité de ces débats n'a nullement été anti-Maastricht et les participants se sont retrouvés pour estimer qu'il fallait respecter les délais pour la monnaie unique mais adapter les critères, en jugeant *« en tendance »* la convergence des économies.

Invité le même jour du Club de la presse d'Europe 1, Pierre Mauroy a plaidé pour *« davantage d'Europe »*, tout en ajoutant : *« Mais ne nous donnons pas un corset !* [...] *Il ne faut pas désespérer les peuples. »* Se référant à une proposition de François Mitterrand en 1982, il a souhaité que l'Allemagne et la France se concertent pour *« une politique de relance européenne »*.

Michel Noblecourt

L'informatique révèle une élégie inconnue de Shakespeare

*« **PUISQUE LE TEMPS** et son terme convenu / Ont abrégé le cours de ses jours plein d'espoir / Alors que Jeunesse et Vertu lui faisaient promesse / D'heureuses réussites et de justes louanges / Sur quel monument d'éternelle mémoire / Inscrire son nom que rien ne blêmira ? »*

Voilà, en traduction française, le début d'une élégie de 578 vers désormais attribuée à William Shakespeare. C'est la première fois depuis 1871 (à propos de la pièce *Sir Thomas More*) que certains spécialistes de la période élisabéthaine s'accordent pour prêter crédit à une authentification. Mais l'auteur de la démonstration, Donald Forster, un professeur américain de Vassar College, a pris son temps – treize ans – et a mené une enquête informatique très fouillée.

DE DEUX INDICES À UNE QUASI-CERTITUDE

En 1983, Donald Forster, au cours de ses recherches pour sa thèse de doctorat, découvrit un texte de vingt et une pages publié en 1612 par l'éditeur de Shakespeare – précisant qu'il s'agissait d'une *« œuvre d'un poète connu »* –, signé W. S. et conservé à la Bodleian Library d'Oxford. S'agissait-il d'un poème inconnu de Shakespeare ? Sachant que s'il proposait cette hypothèse armé d'un si maigre bagage – des initiales et une publication chez l'éditeur de Shakespeare –, il ne serait pas pris au sérieux, M. Forster décida d'apporter des preuves. Il mit au point un programme informatique – « Shaxicon » – qui lui permettait de comparer les similitudes entre le vocabulaire de Shakespeare et celui de l'auteur de l'élégie. De nombreux mots et tournures rares (apparaissant une douzaine de fois dans les diverses pièces de Shakespeare) étaient identiques. Donald Forster a présenté son travail en décembre 1995 devant un aréopage de spécialistes qu'il a, dans leur majorité, convaincus. *« Dans dix ou vingt ans, ce texte sera considéré comme une référence shakespearienne, sans discussion possible »*, affirme l'un d'eux, Lars Engle, auteur d'un *Shakespearean Pragmatism*.

Cette *Funerall Elegie* a été écrite après le meurtre d'un jeune homme appartenant au milieu de théâtre de l'époque, William Peter. Elle apporte des précisions biographiques non négligeables sur Shakespeare, témoignant notamment de ses doutes religieux – le conduisant à une sorte d'agnosticisme –, de son désenchantement à l'égard du théâtre. Ce texte confirme aussi sa bisexualité, déjà relevée à propos de 126 de ses sonnets, adressés à un jeune homme – qui, selon le professeur Engle, pourrait être le même William Peter.

Josyane Savigneau

★ La traduction française de *A Funerall Elegie* paraîtra dans quelques semaines aux éditions Stock.

Simone Veil critique le RDS

SIMONE VEIL a mis en doute, lundi 15 janvier, sur RMC, le montant de 230 milliards de la dette du régime général, qui a obligé le gouvernement à instaurer le remboursement de la dette sociale (0,5 % sur tous les revenus). L'ancien ministre des affaires sociales d'Edouard Balladur a reproché au gouvernement *« de faire payer deux fois »* les Français.

« La moitié, 110 milliards, avait déjà été payée par tout le monde », a-t-elle expliqué. M. Juppé juge *« que les 110 milliards qui ont été payés ne servent à rien, il les met dans un autre fonds que celui prévu pour l'amortissement de la dette et il redemande la somme complète »*, a-t-elle regretté. Mme Veil estime souhaitable *« de reporter l'application du RDS de quelques mois, soit de l'alléger de la moitié »*.

L'ex-juge Di Pietro et Silvio Berlusconi piégés par des écoutes téléphoniques

ROME

de notre correspondante

Au moment où l'Italie, sans gouvernement, se cherche des dirigeants et des majorités, pour ne pas dire des projets, deux leaders potentiels sont mis en difficulté : l'ancien président du conseil, Silvio Berlusconi, qui a dû démissionner du pouvoir il y a un an, et l'ancien grand accusateur public des procès en corruption, Antonio Di Pietro, qui rêve d'y accéder.

De quoi s'agit-il ? D'une pratique désormais coutumière qui veut que grâce à des fuites bien orchestrées les interrogatoires des personnalités faisant l'objet d'enquêtes judiciaires soient publiés dans les journaux, au même titre d'ailleurs que les transcriptions des « écoutes » de leurs conversations téléphoniques.

Dans le long affrontement politique qui se poursuit depuis des mois par presse et justice interposées, on avait ainsi pu lire les bons mots de Bettino Craxi, l'ex-leader socialiste qui s'est réfugié à Hammamet, en Tunisie, pour éviter les désagréments de la prison dans son pays ; certains échanges plus rustiques entre parrains mafieux surveillés, ou les plaintes répétées de la femme d'un ex-ministre inquiété.

EXPORTER « MANI PULITE »

Cette fois, il s'agit de larges extraits d'un interrogatoire-fleuve auquel a été soumis en juillet dernier Antonio Di Pietro, qui devrait savoir dans les prochaines semaines s'il passera ou non en jugement pour « concussion » et « abus de pouvoir ».

Pour corser le tout sont publiées également quelques-unes de ses conversations téléphoniques, dont l'une qui laisserait présager un vague projet – politique ? – avec l'entrepreneur Carlo De Benedetti.

Ces indiscrétions montrent, en tout cas, que l'ancien magistrat, qui avait dit après sa démission vouloir *« retourner à son tracteur »*, ne manquait en fait pas de projets. Il voulait, entre autres, disent certains journaux qui ont reçu les précieux documents, recueillir des preuves fondamentales contre la Fininvest de Silvio Berlusconi et *« arriver à un changement de la classe dirigeante et des lois »*, tout en exportant l'enquête « Mani Pulite » dans le monde entier.

Etait-ce là le projet politique du magistrat le plus populaire d'Italie ? *« Un projet fou ! »*, commente *Il Giornale*, le journal du groupe Berlusconi, ravi de l'aubaine, tandis que les lieutenants du magnat des ondes parlent de *« mégalomanie »* et de *« coup d'Etat »* larvé. L'avocat d'Antonio Di Pietro rétorque que l'on s'est plu à déformer de simples *« arguments technico-juridiques »* utilisés par son client. En attendant, révolté et déçu, l'ancien juge Di Pietro est bien embarrassé.

Quant à Silvio Berlusconi, dont le procès dans l'affaire de corruption de la brigade financière doit s'ouvrir mercredi 17 janvier à Milan, il n'a pas savouré longtemps le plaisir de voir son adversaire désarçonné, car il vient lui aussi d'être atteint, par ricochet.

« AMICALE » PRESSION

Des journaux qui ne lui sont guère favorables publient une conversation téléphonique qu'il aurait eue avec un constructeur ami du juge Di Pietro : il semble que M. Berlusconi, inquiet de l'entrée éventuelle en politique d'Antonio Di Pietro, ait offert son aide au constructeur, en échange d'un petit « coup de main » pour éloigner cette pénible éventualité. Ces « révélations », dont la justice ne sort pas toujours grandie, ne sont pas pour clarifier les enjeux politiques aux yeux des Italiens.

Marie-Claude Decamps

A nos lecteurs

UN AN APRÈS LE LANCEMENT DE SA NOUVELLE FORMULE, *Le Monde* continue de changer. A partir du samedi 20 janvier, nos lecteurs découvriront nos nouveaux rendez-vous hebdomadaires : le samedi (nos éditions datées dimanche-lundi), le nouveau cahier « Télévision-Radio-Multimédia » de 40 pages, guide pratique de tous les écrans, avec des programmes encore plus complets, des enquêtes et des analyses ; le lundi et le mardi (nos éditions datées mardi et mercredi), une nouvelle formule des cahiers « Initiatives-Métiers » et « Initiatives-Emploi » ; le jeudi (nos éditions datées vendredi), un « Monde des livres » rénové, faisant une plus grande place aux enquêtes et à l'actualité. De plus, nos éditions du samedi (datées dimanche-lundi) offriront dorénavant trois pages « Placements et marchés », élargissant et modernisant nos actuelles pages hebdomadaires consacrées aux marchés financiers.